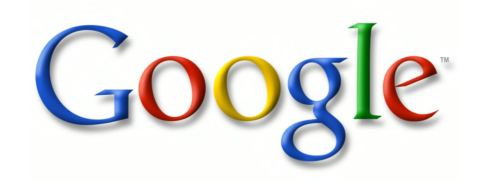





TRIA JUNCTA IN UNO
VIVE

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES

DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER.

TOME XV.

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES

DES

ARMÉES DE TERRE ET DE MER;

Dans lequel seront insérées :

DES ANALYSES DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LES DÉPÔTS GÉNÉRAUX DE L'ARTILLERIE, DU GÉNIE, DE LA GUERRE, DE LA MARINE, ET PAR LE BUREAU DES LONGITUDES.

RÉDACTEUR EN CHEF.

LE GÉNÉRAL GUILLAUME DE VAUDONCOURT, ANCIEN GÉNÉRAL D'ARTILLERIE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES MILITAIRES DE SUÈDE, ET DE QUELQUES AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES.

COLLABORATEURS.

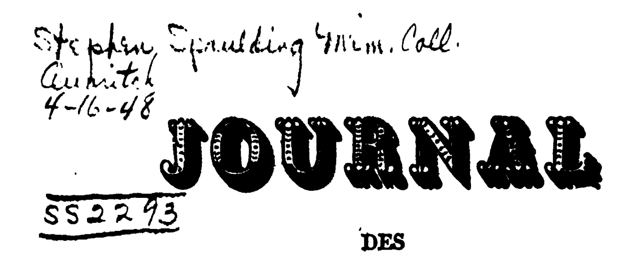
MM. ALLIX, LIEUTENANT-GÉNÉRAL D'ARTILLERIE; LE GÉN. BARDIN; BENOIST, INGÉN.-GÉOGR., ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECH.; CHATELAIN, CAPITAINE AU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR; COLLOMBEL, CAPITAINE D'ARTILLERIE DE MARINE; COSTE, CAPITAINE D'ARTILLERIE, ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE; LE GÉNÉRAL DEMARÇAY, MEMBRE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS; LE GÉNÉRAL BARON DESMICHELS; LE BARON DUPIN, OFFICIER-SUPÉRIEUR AU CORPS ROYAL DU GÉNIE MARITIME, MEMBRE DE L'INSTITUT ET DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS; ESTIENNE, ANCIEN MÉDECIN PRINCIPAL DES ARMÉES; FELLENS, MEMBRE DE L'ATHÉNÉE DES SCIENCES; FERRY, ANCIEN PROFESSEUR D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE; GIRARDIN, OFFICIER D'ARTILLERIE; GIRARD, INGÉNIEUR EN CHEF, MEMBRE DE L'INSTITUT; A. DE ILLENS, CAPITAINE ADJUDANT MAJOR; LE CHEVALIER DE KIRCKHOFF, ANCIEN MÉDECIN EN CHEF DES HÔPITAUX; LE GÉNÉRAL LECOUTURIER; A. MARRAST, DOCTEUR ÈS-LETTRES, MEMBRE DE L'ATHÉNÉE DES SCIENCES; DE MONTGERY, CAPITAINE DE VAISSEAU; MOREAU DE JONNÈS, OFFICIER-SUPÉRIEUR AU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR; PARISOT, OFFICIER DE MARINE, ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE; LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL, VICOMTE DE PRÉVAL, MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUERRE; LE COMTE DE LA ROCHE-AYMON, PAIR DE FRANCE; ROCHE, CAPITAINE D'ARTILLERIE, PROFESSEUR DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE A L'ÉCOLE D'ARTILLERIE DE MARINE A TOULON; LE GÉNÉRAL COMTE DE SÉGUR.

PARIS.

J. CORRÉARD JEUNE,
DIRECTEUR DU JOURNAL DES SCIENCES MILITAIRES,
Rue Richelieu, n° 21;

ANSELIN, RUE DAUPHINE, N. 9; CHARLES BECHET; ARTHUS-BERTRAND; BOSSANGE FRÈRES.

1829.



JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES

DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER.

THÉORIE.

SUITE.

DE LA CAVALERIE,

OU DES CHANGEMENS NÉCESSAIRES DANS LA COMPOSITION, L'ORGANISATION ET L'INSTRUCTION DES TROUPES A CHEVAL,

PAR LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL COMTE DE LA ROCHE-AYMON, PAIR DE FRANCE.

LIVRE II.

DE L'ORGANISATION DES TROUPES A CHEVAL.

CHAPITRE II.

FORCE DES RÉGIMENS.

La réduction en hommes et en chevaux de l'effectif de paix ne diminuera en rien le nombre des sous-officiers fixés pour chaque escadron, la différence des effectifs de paix et de guerre

ne portera que sur les cavaliers (1). J'ai combiné le nombre des chevaux des régimens en temps de paix sur la nécessité, pour l'instruction, que les cuirassiers puissent toujours manœuvrer à quatre escadrons et les troupes légères à cinq escadrons de cent chevaux; on prendra alternativement, pour les manœuvres, tous les sous-officiers et cavaliers du régiment, pour les porter tous à une uniformité indispensable d'instruction.

Après avoir examiné l'organisation intérieure des régimens et des escadrons, quant aux cavaliers et aux sous-officiers, il nous reste maintenant à nous occuper des officiers.

Il ne faut pas croire que le nombre des officiers, destinés à conduire les régimens et les escadrons, soit indifférent, et qu'il ne doive pas être mûrement réfléchi. Trop peu d'officiers serait un inconvénient réel à la guerre, puisqu'il priverait trop souvent les troupes de guides et de surveillans; mais aussi trop d'officiers sont un très-grave inconvénient pour le trésor en temps de paix, et une surcharge de consommation inutile en temps de guerre. C'est donc dans une proportion d'officiers, combinée d'après la nature du service, auquel est appelée chaque espèce de troupes à cheval, que l'on trouve utilité réelle, soit comme économie, soit comme simplification d'action. Plus une machine est simple, moins ses rouages sont compliqués, moins il y a de frottement, plus son action est *une et certaine*. De ces réflexions il résulte et il doit résulter que la troupe appelée à combattre ensemble (les cuirassiers par exemple) doit avoir un moins grand nombre d'officiers que la cavalerie légère destinée à une guerre de détachemens

(1) J'aurais pu encore réduire le nombre des cavaliers calculé pour l'effectif de paix, si je n'avais pas réfléchi à la nécessité d'avoir le plus grand nombre possible de cavaliers instruits pour le moment de la guerre. Il m'a paru également indispensable de laisser, à l'époque des semestres, un nombre d'hommes suffisant pour que chaque cavalier restant au corps n'ait pas plus de deux chevaux à panser, et qu'il ne soit pas écrasé de service; d'ailleurs, par le moyen des semestres, les dépenses de cet effectif seraient encore diminuées de beaucoup pendant six mois de l'année.

et de détails. Il n'est pas de petites économies dans une administration aussi vaste que celle du ministère de la guerre. Mais malheureusement la parcimonie funeste, qui a fait réduire le nombre des sous-officiers, s'est changée en prodigalité (sans but utile), dès qu'il a été question de la nomination des officiers. C'est dans ce luxe mal combiné qu'il faut chercher les causes funestes du peu de progrès que fait l'armée française dans son effectif. Nous allons, dans l'examen des officiers nécessaires, procéder d'une manière inverse à celle que nous avons suivie dans l'organisation des troupes à cheval; dans nos premières investigations nous avons d'abord déterminé le nombre d'ensemble de la troupe, et puis nous l'avons répartie dans les escadrons; ici nous allons d'abord nous occuper du nombre des officiers de l'escadron et remonter ensuite à celui des officiers supérieurs.

Dans les cuirassiers, je propose par escadron,

1 Capitaine commandant.
1 Capitaine en second.
1 Lieutenant en premier.
1 Lieutenant en second.
2 Sous-lieutenans.

Total : 9 officiers par escadron.

D'après le genre de guerre auquel elle est destinée, la cavalerie légère aura le nombre d'officiers suivant :

1 Capitaine commandant.
1 Capitaine en second.
1 Lieutenant en premier.
1 Lieutenant en second.
4 Sous-lieutenans.

Total : 8 officiers.

La plus simple réflexion fera sentir combien ce nombre d'offi-

ciers, ainsi répartis par escadron, est rationnel sous les divers aspects de l'utilité du service et de l'économie.

La création des capitaines en second a été une superfétation inutile de grade, surtout avec l'organisation actuelle de l'armée; un lieutenant ou un sous-lieutenant de plus par escadron aurait eu et le même avantage pour le service, et d'autres résultats d'économie, dont il ne faut jamais s'écarter, toutes les fois que cette économie ne devient pas réellement fâcheuse dans l'intérêt du service de paix et de guerre. Dans l'examen du nombre actuel des officiers supérieurs de nos régimens, je chercherai dans la composition que j'en proposerai, à couvrir, sans inconvéniens, le surcroît de dépenses occasioné par ce nouveau grade de capitaine en second.

La véritable utilité de la cavalerie étant dans l'impulsion, la rapidité et l'ensemble de ses mouvemens, le nombre de ses officiers supérieurs doit être combiné d'après la nécessité de surveillance et de direction de ces mouvemens, et d'après la prompte transmission des commandemens, qui doivent en prescrire l'exécution. Trop d'officiers supérieurs, *comme actuellement*, entraînent nécessairement du retard dans les manœuvres, par la répétition hiérarchique des commandemens, qui les ordonnent. Un colonel, un lieutenant-colonel et des chefs d'escadron se répétant mutuellement, que de temps perdu sans utilité et sans meilleurs résultats?

Il n'y a véritablement que trois grades nécessaires dans une armée; les chefs de bataillon d'infanterie, les colonels de cavalerie (1), et les capitaines d'artillerie. Si des motifs d'administration, d'instruction, de surveillance, ont déterminé la formation de régimens d'infanterie, d'artillerie, et la création de leurs nombreux états-majors, il faut que ces états-majors soient combinés dans une juste proportion d'utilité. Dans un régiment

---

(1) Les colonels de cavalerie peuvent être assimilés aux chefs de bataillon, leur régiment n'étant effectivement qu'un bataillon à cheval.

de cavalerie, il n'y a que trois rouages indispensables à son action, le chef ou le colonel, les capitaines commandant les escadrons, et les sous-officiers; tout le reste n'est qu'une force d'action supplémentaire, dont la proportion demande une justesse de combinaisons d'autant plus absolue, qu'une complication inutile loin d'assurer l'utilité de la cavalerie, n'en ferait que retarder l'action; ce serait donc une dépense d'autant plus inutile, qu'elle serait même *dangereuse*.

Avant la révolution, l'organisation des troupes à cheval était plus simple, plus économique et plus en rapport avec celle de toutes les autres puissances militaires de l'Europe. A la subversion de l'ancien régime, la révolution, ayant à combattre tant d'intérêts anciens qu'elle avait froissés, voulut faire pencher la balance en sa faveur, en leur opposant plus d'intérêts nouveaux satisfaits; de là, la création des chefs d'escadron, des adjudans-majors, de là le luxe d'une organisation que la victoire pouvait seule salarier, et auquel la paix devait apporter des retranchemens nécessaires, pour mettre l'armée en rapport avec les fonds qui lui seraient alors alloués, sans diminuer l'effectif de ses combattans au profit d'une superfétation inutile de grade. Les lieutenans-colonels et les majors, en dehors des rangs des escadrons, étant dans nos habitudes, il ne saurait être question de les supprimer; mais tout en les conservant, il faut aggrandir leur cercle d'action et faire tourner leur emploi à l'utilité actuelle et à venir de l'armée. Par exemple, à quoi bon les chefs d'escadron comme officiers supérieurs? sur le terrain de manœuvre à quoi serventils? A retarder l'exécution des mouvemens, du temps nécessaire qu'ils emploient à répéter les commandemens du colonel! A surveiller, dira-t-on, l'exécution des mouvemens, rectifier et conduire les escadrons qui pourraient se tromper! Mais si au lieu de placer les capitaines commandans, pour ainsi dire, dans le rang des officiers de pelotons, qu'ils ne dépassent que de la tête de leurs chevaux, vous les portez à six ou huit pas du front de ces escadrons, ils pourront alors en embrasser le développement; et ces erreurs et la prétendue utilité des chefs d'escadron seront réduites à leur juste valeur. Les capitaines, ainsi en avant de leurs escadrons, ne seront plus exposés aux faux

mouvemens, qui peuvent et doivent résulter de commandemens trop multipliés, surtout quand aussi rapprochés qu'ils le sont du premier rang de leur troupe, le bruissement des chevaux, le bruit des fourreaux de sabres les exposent si souvent à mal entendre. Le grade de chef d'escadron annulle, pour ainsi dire, celui du capitaine commandant. Si à la guerre ou sur le champ d'exercice, les chefs d'escadron ont peu d'utilité réelle, en ont-ils davantage dans le service intérieur des corps? Ouvrez le réglement du service et voyez à quoi se réduit leur surveillance? Quant à leur action, elle est encore *retardataire* (s'il est permis de s'exprimer ainsi), car ce n'est qu'un intermédiaire de plus par lequel les ordres du chef doivent être transmis. A la guerre, dira-t-on, ils sont indispensables pour conduire des détachemens de plusieurs escadrons, et leur donner une volonté et un ensemble qui ne sauraient exister dans un détachement où l'ancienneté seule établirait hiérarchie entre grades égaux! Cela est juste; mais il est facile de jouir de cet avantage, qui est réel, avec moins de dépenses et sans inconvéniens; on conservera le titre de chef d'escadron, et on le donnera soit aux deux plus anciens capitaines du régiment, soit au plus ancien et à un capitaine au choix, et on les placera à la tête des escadrons des ailes droite et gauche du régiment, qu'ils ne cesseront pas de commander; voilà donc la seule utilité des chefs d'escadron maintenue; leurs inconvéniens n'existent plus et leurs dépenses disparaissent, ou se réduisent de beaucoup, si l'on trouvait convenable (ce qui serait juste) de donner 600 fr. de plus par an à chaque capitaine breveté de chef d'escadron.

Nous avons 48 régimens de cavalerie et 4 régimens d'artillerie à cheval, ce qui, à 2 chefs d'escadron par régiment, donne 104 chefs d'escadron, plus, ceux des régimens où il y en a encore 3 (1), total 124. Les appointemens des chefs d'escadron sont, en

(1) D'après l'annuaire de 1827, les 9 et 10e de cuirassiers,
Les 1, 3, 4, 5, 6, 7 et 8e de dragons,
Les 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14e régimens de chasseurs ont encore trois chefs d'escadron.

temps de paix, de 3,600 fr, plus 730 fr. pour deux rations, à raison de 1 fr. par jour pour le gouvernement; les 124 chefs d'escadron coûtent donc à l'état 536,920 fr. En en retranchant les 600 fr. ajoutés aux appointemens des 104 capitaines brevetés chefs d'escadron, ou 62,400 fr., il reste un bénéfice net de 474,520 fr. pour le trésor. Mais outre cette économie permanente de paix, l'état gagnera encore les frais d'entrée en campagne, diminution sur le nombre des chevaux à nourrir pendant la guerre, enfin dans un avenir plus ou moins éloigné, réduction sur les pensions de retraite.

Venons maintenant aux adjudans-majors.

A quoi servent les adjudans-majors? Ce sont les aides-de-camp du colonel; ils en transmettent les ordres, placent les jalons sur le terrain des manœuvres, et font les logemens en route et en campagne. Ce service est-il nécessaire à faire faire par un grade exclusif, et ne peut-il être suppléé d'une manière plus économique sans nuire à ses résultats? Voilà la question. Avant la révolution, les régimens changeaient de garnison comme actuellement, manœuvraient au moins aussi bien qu'actuellement (1), et cependant il n'y avait point d'adjudans-majors; les colonels n'avaient, pour porter leurs ordres, que les adjudans-sous-officiers. Le service intérieur est-il plus régulièrement fait? j'en doute. Les adjudans-majors, chargés exclusivement et alternativement du service intérieur de semaine dans les corps, ont un grand inconvénient pour l'esprit des régimens; n'ayant point d'escadrons, ils ne connaissent pas ces devoirs de paternité, qui lient les capitaines d'escadron à leurs hommes et aux hommes des escadrons de leurs camarades. Les adjudans-majors sont justes, dira-t-on; à Dieu ne plaise que je leur adresse

(1) La gendarmerie, les carabiniers, mestre-de-camp Général, Artois-cavalerie, le roi, Monsieur, Artois, Noailles-dragons, Alsace-chasseurs; tous les régimens de hussards et beaucoup d'autres régimens se distinguaient par leur tenue, leur instruction et leur service intérieur; les adjudans-majors ne sont donc pas indispensables pour obtenir ces résultats.

le reproche contraire; mais ne voyant que l'homme du moment, abstraction faite de ses précédens, ils punissent dans des occasions où les capitaines, prenant en considération les antécédens et la conduite habituelle de l'homme, se contenteraient d'une réprimande ou proportionneraient mieux le châtiment. L'adjudant-major ne sait et ne peut savoir que punir : cette sévérité ne serait-elle pas quelquefois prématurée? Indépendamment de ces inconvéniens, les officiers subalternes, qui sont de semaine, sont absolument dans la dépendance de l'adjudant-major; et un capitaine donnerait un ordre nécessaire à un de ses officiers, qu'il ne pourrait l'exécuter, pour ainsi dire, qu'avec la permission de l'adjudant-major de semaine, qui serait dans le cas de le punir du moindre retard, quand même ce retard aurait été occasioné par un ordre pressé de son capitaine commandant.

Voilà donc un conflit d'autorité, d'autant plus contraire à la discipline et à la hiérarchie, que beaucoup d'adjudans-majors sont des capitaines moins anciens de grade, et souvent encore des lieutenans, qui par cet emploi, en courent après le brevet. En faisant faire le service des semaines par les capitaines et les capitaines en second, service qui, vu leur nombre, ne serait point excessif, rien ne serait changé dans l'ordre et la tenue intérieure des régimens; les rapports des capitaines avec leurs cavaliers seraient de tous les momens, de tous les instans; les punitions seraient moins fréquentes, parce qu'il s'établirait une juste émulation entre les capitaines et les escadrons, émulation qui tournerait de beaucoup à l'avantage du moral de la troupe. Si un capitaine n'est pas exclusivement tout pour son escadron, s'il n'en est pas toujours le chef, le père et le juge, l'esprit de famille en est ébranlé; quoi de moins militaire que des cavaliers punis par un adjudant-major à l'insu du capitaine, qui ne l'apprend souvent que par le rapport du lendemain, sans qu'il puisse revendiquer ou lever la punition? Je croirais donc que la suppression des adjudans-majors serait une mesure, qui réunirait l'économie à une plus grande utilité militaire, que l'on ne peut jamais sans mécomptes séparer de l'esprit de corps des régimens, et de l'esprit de famille des escadrons. Avec le service actuel des adju-

dans-majors, combien d'heures par jour les cavaliers ne sont-ils pas soustraits à l'autorité de leurs capitaines-commandans?

Quarante-huit régimens de cavalerie et quatre régimens d'artillerie à cheval, à deux adjudans-majors par régiment, font cent quatre; l'adjudant-major, à raison de 2,200 fr. de traitement, plus deux rations de cheval à 1 fr. la ration, 730, coûte à l'État 2,930 fr. par an. Cent quatre adjudans-majors donnent donc un total annuel de 304,720 fr., que l'on pourrait tout-à-fait économiser. Mais comme toutes les réductions possibles ne sont pas faisables avec le grand nombre d'officiers dont l'armée est surchargée, et vis-à-vis desquels le gouvernement a contracté des obligations d'avenir (puisqu'il les a nommés), je proposerais de substituer aux deux adjudans-majors un aide-de-camp du régiment, dont les apointemens, compris la nourriture du cheval, seraient portés à 2,500 fr.; ce qui, pour 52 régimens de troupes à cheval, fait une somme de 135,000 fr., qui, déduite de la somme de 304,720 fr., suite de la suppression proposée des adjudans-majors, laisse encore un boni de 169,720 fr.

Cet adjudant de régiment serait spécialement chargé de transmettre les ordres du colonel, tant sur le terrain d'exercice, que relatifs au service intérieur; il ferait les logemens tant en route qu'en campagne, et serait chargé de l'instruction des sous-officiers, en ce qui regarde le service de campagne, dont il leur ferait des théories, tant au quartier que sur le terrain.

D'après ces attributions, ces places seraient exclusivement dévolues aux lieutenans d'état-major placés dans les régimens. De cette manière, on utiliserait leur instruction: habitués aux reconnaissances, à lever le terrain, on concevra facilement de quelle utilité ils seraient pour former les sous-officiers, développer leur intelligence, et diriger leur instruction dans un vrai but militaire.

L'officier-instructeur des régimens cesserait ses fonctions, qui, d'après mon organisation, seraient confiées aux officiers supérieurs des corps. Il deviendrait officier-écuyer, chargé spécialement du manége et des remontes du régiment. Il en soignerait la santé, le développement, et les ferait dresser sous sa

direction immédiate (1), avant de les laisser entrer dans les rangs de l'escadron. Ses appointemens seraient plus que couverts par la diminution qui en résulterait dans la consommation si effrayante de nos chevaux en temps de paix (2).

Une dépense tout-à-fait inutile est celle des aumôniers. Je sais combien ce sujet est délicat à traiter; mais je l'aborde, avec d'autant plus de franchise, que mon respect pour la religion de mes pères ne permet pas de douter de la pureté de mes intentions. La religion est le premier besoin de l'homme et des sociétés, quel qu'en soit le nom; accoutumer les soldats à remplir leurs devoirs religieux, c'est les rendre moraux, dévoués et intrépides. Mais n'y a-t-il pas un moyen de parvenir à ce but désirable, sans, en temps de paix, avoir des aumôniers attachés aux régimens? La dépense des aumôniers de régimens, en temps de paix, ne laisse pas que d'être considérable; mais sans les envisager sous le seul point de vue de l'économie, leur présence au corps ne contrarie-t-elle pas ce premier principe de la discipline ecclésiastique, qui soumet les fidèles aux curés des paroisses, dans l'arrondissement desquelles ils habitent?

Les troupes françaises se trouvant réparties, en temps de paix, dans des villes de garnison, leur exactitude à remplir leurs devoirs religieux dépend-elle seule de la présence d'aumôniers spéciaux, quand leurs casernes, dans l'arrondissement de telle ou telle paroisse, les soumettent à la direction spirituelle de leurs curés? Dans un moment où tant de paroisses de campagne manquent de desservans et de directeurs, pourquoi leur enlever des prêtres, qui leur seraient si indispensables, quand la troupe n'est jamais exposée à manquer d'offices? N'avons-nous pas vu bien souvent déjà des discussions de droits entre les curés des paroisses

(1) Les principes d'équitation qu'il aurait reçus à Saumur seraient ainsi utilisés dans l'intérêt du service.

(2) Les remontes sont confiées à la surveillance particulière d'un officier; les observations de la commission des remontes ont été suivies exactement en ce point.

et les aumôniers des régimens, qui se prétendent curés de leur caserne? Pourquoi établir deux hiérarchies dans le code sacré de la discipline religieuse? Pourquoi apprendre aux soldats appelés à rentrer dans la vie civile, qu'il peut être des positions où l'on n'est pas obligé de se soumettre aux lois sacrées de l'Église, qui nécessairement proclament la suprématie des curés sur les habitans de leurs paroisses? N'y a-t-il pas un moyen simple et facile de faire concorder et l'accomplissement des devoirs religieux et la discipline ecclésiastique, qui est et doit être immuable? Oui, certes, et un moyen facile! En donnant 600 fr. de gratification à un des vicaires, désigné par le curé de la paroisse, dans laquelle se trouve la caserne, la troupe aura sa messe assurée pour les dimanches et fêtes; et l'instruction religieuse, faite en commun avec les autres fidèles, n'en sera que plus fructifiante, tant pour les enfans du corps, que pour les cavaliers qui y seraient disposés; je vais même plus loin : l'exemple d'un plus grand nombre fortifiera encore davantage la piété ou la volonté de piété des individus. Cinquante-deux régimens de troupes à cheval occasioneraient la dépense d'une somme de 31,200 fr. par an pour les cinquante-deux desservans chargés de leur office et de leurs autres actes religieux. Quelle différence de dépense avec les aumôniers actuels, qui, sur le pied de cinquante-deux, à 2700 fr., la nourriture du cheval comprise, reviennent au trésor à la somme de 140,400 fr. de dépenses annuelles, pour la cavalerie seulement! En adoptant le projet que je propose, il y aurait donc 109,200 fr. d'économie sur cette seule arme.

En temps de guerre, il faudrait donner des aumôniers aux régimens, tant pour leur dire la messe, que pour leur donner sur le champ de bataille ou dans les hôpitaux les consolations de la religion; mais alors on s'adresserait aux évêques, et l'on trouverait parmi les prêtres, qui se vouent aux missions, un nombre de sujets distingués suffisant pour remplir ce pénible et honorable ministère. Je finirai par une observation qui a sûrement échappé à la sagacité de ceux, qui ont donné un grade militaire aux aumôniers des régimens (1). Ce grade est-il compatible avec la

(1) Avant la révolution, les aumôniers des régimens n'avaient d'autre

dignité cléricale? Les serviteurs de Dieu, ceux appelés à faire entendre sa parole, peuvent-ils avoir un grade plus élevé que leur saint ministère? Il me semble que ce brevet de capitaine est trop ou pas assez, et qu'il ne peut nullement servir à relever la position d'hommes, que la dignité de la prêtrise (1) élève au-dessus de toutes les prétentions sociales.

Les suppressions que je propose, et dont je crois avoir suffisamment motivé les raisons, offriraient donc, pour les seules troupes à cheval, une économie de 753,440 fr.; économie importante, car il n'en est pas de petites, surtout quand, loin de nuire à l'utilité du service, elles le facilitent et l'assurent même encore davantage, en simplifiant les rouages de son action.

Voici maintenant la composition des états-majors ou officiers supérieurs que je propose :

Un colonel.

Un lieutenant-colonel, chargé spécialement de l'administration du corps (2).

Un second lieutenant-colonel ou major (3), chargé de la direction d'ensemble de l'instruction.

---

grade, ou d'autre place dans la société militaire, que celle que leur donnaient leurs vertus et leur conduite; leurs rapports avec les officiers étaient peu fréquens, et la religion y gagnait. Je ne me rappelle pas de circonstances où autrefois des aumôniers militaires se soient mis dans le cas d'être réprimandés pour des excès de zèle, ou pour des excès contraires.

(1) La suprématie de cette dignité sacerdotale est tellement établie, que même dans les prières on invoque la protection divine pour le pape, l'archevêque ou l'évêque diocésain, avant de nommer le souverain et sa famille.

(2) Il m'a toujours paru anti-hiérarchique que le major actuel, ou le dernier officier supérieur du régiment, fût chargé de l'administration.

(3) Je préférerais qu'il fût appelé *major*, pour mieux caractériser, par les noms, la différence des attributions; mais comme il faut éviter, pour faire le bien, de choquer les habitudes, et que les chefs d'escadron qui deviendraient majors par suite de ces changemens (s'ils étaient adoptés), ne trouveraient peut-être pas leur avancement assez caractérisé, on pourrait les appeler seconds lieutenans-colonels, et leur donner des marques distinctives inverses de celles des premiers lieutenans-colonels, ou des lieutenans-colonels existant actuellement.

Un capitaine-écuyer, chargé des remontes, du soin de les dresser, enfin du manége.

Un trésorier. } Avançant à leur tour dans le régiment.
Un officier d'habillement. }

Un aide-de-camp de régiment, chargé de transmettre les ordres, de soigner la tenue des livres d'ordres, de la direction de l'enseignement mutuel, et de l'instruction des sous-officiers.

Un porte-étendard ou guidon.

Total, huit officiers.

Un chirurgien-major et deux aides-chirurgiens.

Le petit état-major resterait tel qu'il est maintenant, à l'exception cependant que les vétérinaires en chef auraient le grade de sous-lieutenans.

L'avancement parmi les officiers supérieurs sera le suivant; major, lieutenant-colonel, colonel.

Les capitaines répartiront les recrues, qu'ils recevront dans les 4 pelotons de leurs escadrons, et les officiers qui y sont attachés en seront les seuls instructeurs avec leurs sous-officiers. Le major ou 2e lieutenant-colonel surveillera cette instruction, tiendra la main à ce que l'on n'en parcoure pas trop vite les détails, et que les hommes ne soient admis dans les rangs qu'après avoir été *véritablement* instruits. Tout est simple dans cette organisation; il y a harmonie dans les attributions respectives, et elles sont cependant bien distinctes.

On objectera probablement, que l'administration a besoin d'un chef particulier, qui, avec les autres officiers comptables, soit dans une catégorie d'avancement séparée de celle des autres officiers du corps; point du tout! Avec une comptabilité aussi compliquée que la nôtre, il faut créer exprès des officiers administrateurs; et si MM. les intendans militaires, pour se donner plus d'importance, continuent à la compliquer encore davantage, il ne sera, bientôt, pas plus possible de trouver des officiers comptables que d'en créer! car avec ce que l'on exige de ces officiers, on trouverait à peine dans le ministère des finances de quoi les remplacer! A force de méfiance on a tellement embrouillé l'adminis-

tration, que déjà très-difficile en temps de paix, elle devient presque impossible en temps de guerre! En voulant les éviter, à combien d'abus ne s'expose-t-on pas? Il est urgent que la manie des écritures et des paperasses s'arrête, et que la comptabilité des corps consiste simplement dans la dépense claire, et à jour, des effets, denrées et sommes reçues. La tenue seule des livres des maréchaux-de-logis-chefs demande des soins et une habitude, qu'il est aussi difficile d'exiger, que de pouvoir rencontrer dans les sujets appelés à le devenir. Que MM. les intendans et sous-intendans militaires soient réduits à l'inspection des comptes, qu'ils suivent l'emploi de ce que le gouvernement donne, rien de mieux; mais qu'ils cessent d'établir leur empire et leur influence sur des monceaux de papier; qu'ils emploient leurs lumières à simplifier et à diminuer les écritures, alors la probité et le bon sens suffiront, comme ils doivent suffire, à la comptabilité des corps.

Les colonels, plus responsables en proportion qu'on aura moins de méfiance, ne choisiront jamais pour leurs officiers comptables, que ceux qui leur offriront, ainsi qu'au conseil d'administration, le plus de garanties. En laissant les officiers comptables participer, sans exception, à l'avancement du corps, il en résultera un grand bien d'avenir pour MM. les officiers supérieurs; ils pourront arriver aux grades de lieutenans-colonels et de colonels, parfaitement instruits de l'administration; on ne verra plus se renouveler ces événemens fâcheux, dont tant de braves et loyaux chefs de corps ont été la dupe ou la victime; et l'on encouragera par là les soins et les peines d'officiers, qui se seront voués à un genre de service, qui n'a pas de relâche. Il a existé jusqu'ici une contradiction, aussi extraordinaire que nuisible à MM. les officiers comptables, dans les ordonnances qui leur sont relatives. En exigeant beaucoup d'eux, *même trop*, leur avancement a été tellement circonscrit et rendu pour ainsi dire si impossible, qu'on pourrait les appeler les Ilotes de l'armée.

La plus grave objection, celle qui semble au premier abord la plus difficile à repousser, c'est la quantité d'officiers, qui perdraient leurs emplois, si l'on adoptait mon projet d'organisation. Quelques mots suffiront pour y répondre. Personne,

plus que moi, ne rend hommage au mérite et aux droits acquis par les braves officiers dont je supprime les grades; la meilleure organisation serait même beaucoup trop chère à ce prix. Comme elle serait injuste, elle est aussi loin de mon esprit que de mon cœur.

Mais ce n'est pas de cela qu'il peut s'agir, je suis loin de vouloir sacrifier l'existence de personne, même au mieux possible; le projet que je discute repose entièrement sur l'accord des intérêts individuels avec les intérêts généraux de notre système militaire. Il n'est peut-être pas de moment plus opportun, pour revenir à de meilleurs principes d'organisation des troupes à cheval, aux seuls vrais principes de leur utilité réelle; il n'est peut-être pas d'instant plus favorable pour faire du bien à l'état, sans faire du mal à ceux qui l'ont bien et long-temps servi! Pour toutes ses opérations un gouvernement n'a qu'un moment voulu, le talent de l'administration est de savoir le saisir. Plus tôt ou plus tard, le bien même serait alors intempestif ou impossible; mais ce moment étant arrivé, je crois de mon devoir de le signaler; il me semble indispensable de le saisir, car l'occasion perdue ne se retrouverait plus.

Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, lors de son ministère, avait prévu avec son habileté ordinaire, que l'administration de la guerre souffrirait tant dans ses économies que dans l'organisation de l'armée, par suite du grand nombre d'officiers que la réduction des cadres de l'ancienne armée, la formation de la maison du roi mettaient soit en activité, soit en disponibilité. Une ordonnance royale qui mettait à la retraite tous les officiers ayant 50 ans d'âge et 30 ans de service, ainsi qu'un ajournement de toutes promotions jusqu'en 1826, lui avaient paru le meilleur moyen pour arriver, sans secousses, à un nombre d'officiers proportionné à nos ressources pécuniaires et à nos besoins militaires. Et, en effet, ces deux mesures, si l'on y eût tenu la main, étaient le seul moyen efficace d'arriver à un but que l'on ne peut trop désirer. N'ayant fait pour ainsi dire, que passer dans le ministère de la guerre, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr n'a pu suivre l'exécution de son projet; depuis lui le mal n'a fait que s'accroître, et ses symptômes se développent tous les jours d'une manière plus effrayante. Dans l'état militaire

l'avenir est tout pour les officiers; ils sacrifient volontiers le présent à l'espérance d'un avancement, qui offre une carrière à leurs talens et une récompense à leurs services. Sans espoir d'avancement, l'énergie s'endort, la volonté se paralyse, et le dégoût fait des progrès rapides. On est à même de le remarquer, et d'en être convaincu par le nombre des demandes de réforme, et par la quantité des jeunes officiers qui quittent le service. Ce mal pour les individus est encore plus réel peut-être pour l'état : l'armée sans avancement n'est plus qu'une masse inerte ; l'armée encombrée de trop vieux officiers devient stationnaire ; et à mesure que les souvenirs de gloire du passé s'éloignent ou s'effacent, l'avenir se décolore. L'armée prussienne en 1806 et 1807, était composée des mêmes élémens que cette même armée en 1812, 1813 et 1814. Pourquoi cette différence si marquée d'action et de résultats ? Cela vient exclusivement de ce qu'en 1806 et 1807, l'armée prussienne n'avait à la tête de ses corps et de ses escadrons que des officiers trop âgés, officiers très-respectables, sans doute, officiers tous plus ou moins formés à l'école du grand Frédéric ; mais ces officiers, arrivés tous ou en partie à un but qu'ils ne pouvaient plus dépasser, ne faisaient plus entrer l'avenir dans les calculs de leur activité et les besoins de leur énergie ; les jeunes officiers, n'attendant plus rien que du temps, ne faisaient également plus que machinalement leur service. Les revers de 1806 et 1807 éclairèrent le monarque ; à la réorganisation de l'armée, on assura largement l'existence des anciens militaires ; on n'en conserva que ceux qui donnaient de grandes garanties de talens ; monumens du passé, ils devaient par leur expérience, préparer le présent et assurer l'avenir. Les escadrons, le commandement des corps furent confiés à des hommes dans la force de l'âge ; l'armée prussienne acquit une nouvelle vie ; et l'espoir d'un avenir lui permit de déployer dans les campagnes de 1812, 1813 et 1814, cette énergie et cette vigueur, qui, surtout dans les troupes à cheval, se composent de jeunesse et d'espérance.

L'armée française, dans le moment présent, est presque dans la situation de l'armée prussienne en 1805, peut-être même dans une situation plus fâcheuse encore, en ce que la plupart des anciens chefs d'escadron et des capitaines ne spéculent assez générale-

ment sur le temps qu'ils restent au service, et sur l'avancement qu'ils en espèrent, que pour, après avoir exercé pendant deux ans le nouveau grade après lequel ils soupirent, en demander et en prendre la retraite. Qu'une guerre survienne, il faudra à la hâte recomposer l'armée; il y aura un grand mouvement d'avancement, soit; beaucoup de jeunes gens viendront au commandement des escadrons, mais ils devront faire leur noviciat devant l'ennemi, ce qui n'est pas sans de graves inconvéniens. Pour sortir de ce cercle vicieux, pour rendre à l'armée son esprit, son énergie et sa vigueur, il est un moyen bien simple, qui ne coûterait que de l'argent; mais cette dépense, qui ne sera que momentanée, n'est pas à comparer avec ses résultats; d'ailleurs ces plaies d'argent se guérissent avec le temps et une administration bien entendue; au lieu que le mal moral, loin de se guérir par le temps et des demi-mesures, ne fait que s'accroître dans une progression qui doit effrayer tout sujet fidèle et dévoué. D'après ces considérations préliminaires, voici ce que je proposerais. Une ordonnance royale déterminerait que tout « officier ayant 25 ans de services effectifs, et qui prendrait sa retraite d'ici au 1er janvier 1830, recevrait le minimum de celle du grade supérieur, avec le brevet honorifique de ce grade, sauf à y ajouter, comme surplus, ce que le nombre des campagnes de l'officier, qui prendrait sa retraite, lui eût assuré de plus dans la retraite du grade qu'il quitte. » Il n'y a pas de doute, que cette perspective d'aisance pour le reste de leurs vieux jours, ainsi que le brevet honorifique de ce grade supérieur, ne déterminent un assez grand nombre d'officiers supérieurs à prendre leur retraite, pour pouvoir organiser la cavalerie sur les bases que j'ai proposées. D'après l'annuaire de 1827, il y a 90 chefs d'escadron de grosse cavalerie et 91 de cavalerie légère (les majors de ces deux armes compris), ce qui donne un effectif de 181 chefs d'escadron (1); n'ayant que 48 régimens de cavalerie à 2 chefs d'escadron et un major, cela donne un effectif de 144.

(La suite au prochain numéro.)

---

(1) Dans l'annuaire de 1828, ce nombre est réduit à 174, savoir : 86 chefs d'escadron de grosse cavalerie, et 88 de cavalerie légère.

APPLICATIONS.

DES INSTITUTIONS MILITAIRES

EN RAPPORT AVEC L'ÉTAT ACTUEL DE LA SOCIÉTÉ.

(*Septième Article.*)

DU RECRUTEMENT DE LA CAVALERIE.

Pour former de la cavalerie il ne suffit pas de lever des hommes, il faut encore avoir des chevaux ; et c'est de quoi on s'est presque toujours le moins occupé en France. Colbert avait cependant trouvé le moyen d'exciter l'émulation des cultivateurs et d'améliorer les races de chevaux dans le royaume ; il créa une administration des haras qui parvint rapidement à une grande perfection. Sous ses successeurs, les emplois de cette administration furent comme beaucoup d'autres donnés à la faveur, utiles seulement aux titulaires et à charge au trésor public ; les haras dépérirent promptement, et les Anglais s'emparèrent de l'idée de Colbert dans toute sa pureté : l'expérience a bien prouvé que cette idée était bonne, puisque l'on compte en Angleterre un cheval pour sept habitans (1), tandis qu'en France, il y en a tout au plus un sur treize, et que les races de chevaux anglais se sont améliorées tandis que les nôtres ont dégénéré.

La France est cependant le pays de l'Europe qui pourrait produire les meilleurs chevaux, et en plus grande quantité. Si elle n'a pas comme les puissances du Nord des provinces entières en pâturages, qui lui donnent la facilité d'élever des chevaux sauvages, l'étendue et la richesse de son agriculture pourraient aisément y suppléer : elle ne manque sous ce rapport que de

(1) En Prusse, le nombre des chevaux est à la population dans la même proportion qu'en Angleterre.

soins et d'encouragemens. Depuis plus de 60 ans, tous ceux qui s'occupent de cavalerie, n'ont cessé de signaler les vices monstrueux de notre administration à cet égard (1), on n'en a pas moins continué jusqu'à ce jour à tirer une grande partie des chevaux dont nous avons besoin des étrangers. Ceux-ci nous envoient leurs rebuts en échange de sommes considérables qui vont encourager leur industrie au détriment de notre agriculture (2). Ce procédé, si nuisible à notre pays, porte annuellement ses fruits: les chevaux qui, dans la cavalerie hanovrienne durent habituellement 10 ans (3), se conservent en France moins de 6 ans; le terme de 8 qui avait été fixé pour leur durée n'est jamais atteint. Quand une guerre devient pressante, on est forcé d'employer presque immédiatement ses dernières ressources, de s'emparer des chevaux du labourage, des chevaux de luxe, dont le plus grand nombre périt avant d'avoir rendu aucun service, et de se priver pour long-temps des moyens de reproduction; et cela par un défaut de prévoyance bien coupable, qui tient évidemment, dans l'administration française, à la même cause que pour d'autres services: c'est que, dans la distribution des emplois, la question d'intérêt public

(1) Voyez les Œuvres de Bohan, 1er vol.

(2) On ne conçoit pas l'opinion de M. Odier sur cette question, lui qui est si judicieux et si prévoyant pour une infinité de circonstances. Voici ce qu'il dit dans son cours d'administration militaire, au chap. 1er du livre 4: « La France tire, autant qu'il est possible, ses chevaux de l'étranger; c'est un ménagement qu'elle doit à son agriculture et à ses haras renaissans; c'est un besoin quelquefois, un besoin fort ancien, et qui n'est pas au moment de cesser.... Dans cette affaire, quoiqu'on en dise, il importe beaucoup moins d'économiser l'argent que d'épargner les produits de notre pays, et il convient de tenir ces produits comme en réserve pour les besoins de la guerre, tout en leur donnant assez d'écoulement pour encourager à la production. » Ces phrases n'impliquent-elles pas un peu contradiction? Est-ce donner des encouragemens que de laisser les produits aux éleveurs qui, ne sachant qu'en faire, porteront leurs spéculations sur d'autres objets? N'est-il pas préférable de dépenser notre argent à payer nos produits, plus cher pendant quelques temps s'il le faut, que de l'envoyer à l'étranger? Ne serait-ce pas là, au contraire, le moyen le plus sûr d'accroître nos ressources pour les cas de besoin?

(3) Voyez les Œuvres du général Bismarck.

est presque toujours sacrifiée aux questions de personnes ; l'on s'occupe moins de savoir comment telles ou telles fonctions seront remplies que de procurer à tel ou tel individu des avantages de fortune ou de position (1).

Il ne nous appartient pas de trancher les difficultés qui se présentent sur le mode à suivre pour l'amélioration des races de chevaux ; nous nous contenterons de reproduire quelques idées qui ont déjà été émises, tant dans l'intérêt de l'agriculture que pour procurer à l'armée les chevaux dont elle peut avoir besoin dans le cas où une guerre imminente exigerait des achats considérables.

L'établissement des dépôts de remontes, répartis par arrondissemens sur le territoire français, semblait promettre d'heureux résultats ; deux années d'essai n'ayant pas répondu aux espérances que l'on en avait conçues, on commença à se prévenir contre ces dépôts, ou plutôt à écouter leurs détracteurs, comme si cette nouvelle création eût dû avoir, contre toute probabilité, le privilége de naître toute parfaite ; sans faire attention que les officiers employés dans ces dépôts, pouvaient bien n'avoir pas les qualités propres pour les faire réussir, ou plutôt qu'ils n'avaient pas encore eu le temps de connaître les ressources de leurs arrondissemens, ni d'étudier les moyens de les attirer à eux. D'un autre côté, les propriétaires n'ont pu en si peu de temps, apprécier les débouchés que leur offriraient ces dépôts, surtout avec les faibles moyens que l'on a mis à la disposition de ces derniers, ni accroître le nombre de leurs élèves. Dans toute nouvelle exploitation, on doit s'attendre à de faibles produits pendant les premières années, jusqu'à ce que les méthodes soient perfectionnées, et que les affaires aient pris la direction qui leur convient. C'est bien autre chose encore pour le perfectionnement des remontes, où il faut de plus le temps nécessaire pour la croissance des produits. Mais la création de ces dépôts sera à notre avis, toujours imparfaite,

(1) Voyez le discours de M. le lieutenant-général comte de Laroche-Aymon à la chambre des pairs, dans la séance du 28 juin 1827, sur l'administration du haras.

tant que l'administration des haras ne concourra pas de son côté au même objet. Lorsque Colbert organisa cette administration, c'était dans le seul but d'améliorer notre cavalerie, et il y réussit. De nos jours l'administration des haras agit pour son compte; aussi les remontes sont-elles insuffisantes, et elles donnent de mauvais produits.

La nouvelle commission nommée pour diriger cette administration promet par sa composition, les plus heureux résultats; l'expérience éclairée de ses membres, en partie militaires, sera de la plus grande utilité pour établir un mode en harmonie avec les intérêts de l'agriculture et les besoins de l'armée.

En supposant que les dépôts de remontes soient maintenus, et qu'ils reçoivent tous les moyens qui leur ont été reconnus nécessaires par la commission qui a proposé cet établissement, ce qui nous paraît indispensable, il y aurait encore trois points essentiels auxquels, à notre sens, on ne peut faire trop d'attention: 1° Les haras devraient être constamment en rapport avec les dépôts de remonte pour s'entendre sur la propagation, l'amélioration des races de leurs arrondissemens, et s'éclairer mutuellement pour la bonne exécution de leur service. Par ce moyen les éleveurs seraient amenés, pour ainsi dire à leur insu, à produire des chevaux propres à l'armé qui conviendrait au gouvernement, et suivant les localités;

2° On ne devrait exiger aucune rétribution pour faire saillir les jumens; ce produit est insignifiant comparativement aux avantages que l'on retirerait par la suite et par la qualité et le nombre des élèves que ce mode fournirait. Dailleurs, si après 5 ou 6 ans d'épreuve, on s'apercevait que les produits soient considérables, on pourrait alors rétablir une rétribution telle qu'elle ne soit jamais assez élevée pour détourner les propriétaires d'amener leurs jumens aux chevaux des haras. Le nombre de chevaux que l'on verrait insensiblement s'accroître permettrait plus d'exportation, et indemniserait amplement le gouvernement des avances qu'il aurait faites pendant quelques années.

On ne peut, dit-on, renoncer à la rétribution de la saillie, parce qu'il est nécessaire de protéger les haras des particuliers.

Il s'agit d'examiner si ces haras sont utiles ou nuisibles ; s'ils arrêtent le gouvernement dans une mesure qui est aujourd'hui reconnue de la plus grande utilité pour la propagation des élèves des chevaux, ils sont indubitablement nuisibles; mais ces haras particuliers sont-ils donc bien importans qu'il faille leur sacrifier l'intérêt de l'état et celui de l'agriculture en général? Il paraît que non, puisque malgré le concours des haras du gouvernement, ils sont insuffisans pour entretenir le nombre des chevaux existans. Le budjet des haras est donc sacrifié pour protéger quelques étalons des particuliers.

Puisque l'insuffisance des moyens actuels est reconnue, et qu'il est indispensable que le gouvernement s'occupe de cette exploitation, ne serait-il pas préférable de n'avoir point égard à ces étalons, et de les acheter si les propriétaires s'en trouvaient embarrassés ?

3° Il faudrait tenir la main à ce qu'aucune jument de mauvaise race ne puisse jamais être saillie par les étalons des haras. Par la facilité que l'on aurait de présenter sans frais et sans embarras, ses jumens aux haras, on verrait bientôt disparaître tous les chevaux de mal-venue et ces chétifs étalons qui ne sont entretenus que parce qu'ils coûtent moins que ceux des haras.

Nous n'entrerons pas dans plus de détails sur les remontes ; nous laissons cette tâche aux connaisseurs, qui ont depuis longtemps signalé les améliorations qu'il conviendrait d'apporter dans cette partie comme dans ce qui regarde la conservation des chevaux. Mais il était important à l'objet que nous nous proposons, de démontrer combien il serait facile, suivant nous, d'augmenter et d'améliorer nos ressources en chevaux : ce point est capital dans notre projet. Ce n'est pas seulement comme moyen de production ou pour fournir à nos remontes que nous l'envisageons, c'est autant dans le but de répandre le goût de l'équitation. Il est toujours facile aux gouvernemens de modifier jusqu'à un certain point, les goûts et les usages des nations qu'ils gouvernent, en excitant leur intérêt pour une chose plutôt que pour une autre, quand toutefois on ne cherche pas à les tromper ; et en offrant à un grand nombre d'individus plus d'avantages dans

une spéculation que dans d'autres. Le goût des chevaux est peu répandu en France, au moins dans le plus grand nombre des départemens, et notamment dans ceux où l'espèce bovine sert au labourage. Si l'élève des chevaux était encouragé, on ne peut pas douter que le goût de l'équitation ne se répandrait d'autant; ce résultat est d'autant plus probable que cet exercice convient au caractère français, et que des moyens de nourrir des bestiaux existent à peu près partout. Il n'y a donc qu'une impulsion à donner pour former des cavaliers et se procurer les moyens de composer une excellente cavalerie avec presque autant de facilité que nous l'avons vu pour l'infanterie.

On ne doit pas s'attendre que le plan général d'organisation que nous proposons puisse s'exécuter *ex abrupto* dans toutes ses parties; en supposant même que l'on aurait l'espoir d'y réussir, il y aurait de l'imprudence à le tenter; ce n'est que lentement que l'on peut parvenir à changer les habitudes d'un grand nombre d'individus. Nous avons déjà fait mention, dans le 4e article, de cette difficulté; elle se présenterait naturellement dans tout projet dont le but serait de modifier d'une manière quelconque l'organisation militaire actuelle : quoique ce soit une nécessité de cette époque, il est sage d'éviter toute secousse; ce serait d'ailleurs le moyen de discréditer les meilleurs combinaisons. On a saisi avec beaucoup d'adresse, en Prusse, en Allemagne et même en Angleterre, le moment le plus favorable pour fonder cette organisation; c'était pour la dernière, le moment où elle était menacée d'une grande invasion; les autres puissances ont profité habilement pour cela du souvenir récent d'une guerre désastreuse, qui les avait forcées de recourir à ces mêmes moyens. Les circonstances dans lesquelles la France s'est trouvée en 1815 et les années suivantes, n'ont pas permis de rien faire de définitif à cet égard, mais actuellement que l'on s'occupe de compléter nos institutions constitutionnelles, on ne doit pas oublier l'institution militaire, qui est une des plus importantes. Revenant à ce qui concerne la cavalerie, nous pensons qu'il faudrait 6 ou 7 ans pour compléter l'organisation telle que nous l'entendons : cependant les améliorations se feraient apercevoir sensiblement, ainsi

qu'on le verra tout à l'heure, dès que les dispositions du projet commenceraient à recevoir leur exécution.

Lorsque le nombre des chevaux augmentera sensiblement en France, le goût de l'équitation se propagera naturellement; alors, que le gouvernement encourage l'établissement de plusieurs écoles d'équitation, soit en faisant le sacrifice de quelques chevaux de réforme, en faveur de quelques anciens officiers de cavalerie qui mériteraient cette distinction par leurs talens dans l'équitation et le zèle qu'ils auraient montré dans le service; ou même quelques sacrifices plus grands, s'il était nécessaire, tels que de prêter un local pour servir de manége, et, s'il était reconnu que les écuyers ne puissent se tirer d'affaire, surtout dans les premiers temps, leur faire donner même quelques rations de fourrage; et l'on verra bientôt cet exercice devenir plus général, et le prix des chevaux baisser insensiblement, parce que les propriétaires auront trouvé les moyens de les élever avec plus d'économie, ainsi qu'il arrive dans toute industrie qui prospère (1); le gouvernement recueillera plus tard le fruit de ses soins et une ample indemnité de ses dépenses en créant pour nos cultivateurs une branche d'industrie de plus, en se procurant les chevaux dont il peut avoir besoin pour tous les services et en toutes circonstances, qui ne coûteront pas plus cher qu'on ne les paie en Prusse et en Allemagne, et qui, sans contredit, seront meilleurs et de plus de durée que ceux qu'il achète actuellement. Pour ne pas s'engager dans de fortes dépenses, on pourrait n'établir d'abord ces écoles d'équitation que dans les grandes villes, et successivement d'année en année, dans les villes inférieures les plus susceptibles d'accueillir cette nouvelle instruction.

Nous avons déjà eu occasion de faire observer qu'il serait convenable, avant de réduire le temps du service obligé pour l'armée active à 2 ans, de le fixer d'abord à 4 ans, jusqu'à ce que la population soit habituée au service des réserves, et que l'on puisse

(1) Nous pouvons citer pour exemple les troupeaux de moutons, dont le prix a baissé considérablement en quelques années.

établir l'instruction préparatoire ou les élèves militaires. Ce serait dans cet intervalle que nos races de chevaux devraient se multiplier et s'améliorer, et que le goût de l'équitation se répandrait. On conçoit que ces ressorts, étant dans la main du gouvernement, ils agiraient en quelque sorte suivant sa volonté, parce que cette volonté se trouverait d'accord avec l'intérêt privé, et qu'il aurait, avant 7 ou 8 ans, tous les moyens de former la meilleure cavalerie de l'Europe, sans être jamais dans la nécessité d'épuiser ses finances pour acheter des chevaux au dehors (1). En attendant, le recrutement de la cavalerie continuerait sur le même pied qu'aujourd'hui, avec la différence que les jeunes soldats ne resteraient que 4 ans sous les drapeaux au lieu de 8, et qu'ils formeraient, en quittant les régimens, une réserve en hommes exercés au service de la cavalerie.

Les divers modes d'organisation et de recrutement de la cavalerie chez les puissances étrangères, ne paraissent pas susceptibles d'être appliqués à la France. En Angleterre et en Suède cette arme est dans une proportion moins forte, relativement à l'infanterie, qu'en Prusse et dans les autres états de l'Allemagne. Cela tient sans doute au genre de guerre approprié à ces différens pays, sous le rapport défensif, qui n'exige pas autant l'usage de la troupe à cheval. L'yomanrey, composée de volontaires montés à leurs frais, pouvait être considérée en Angleterre comme une réserve de cavalerie ; elle rendait en même temps des services pour le maintien de la tranquillité publique : cette troupe nationale a été dissoute par le ministère actuel dans les comtés où elle n'a pas eu occasion de servir depuis un certain temps. En Prusse, chaque arrondissement qui fournit un bataillon de landwehr fournit aussi un escadron. A cet effet, les autorités désignent la quantité de chevaux à fournir ; la répartition a lieu d'après de certaines règles ; les propriétaires de trois chevaux et plus en fournissent un à l'escadron de leur baillage. Si le nombre des

(1) Dans la guerre de la succession, les remontes que l'on a faites à l'étranger ont coûté plus de cent millions.

chevaux nécessaires à la cavalerie et à l'artillerie n'est pas complété par ce moyen, ou par les volontaires qui se montent à leurs frais, les autorités locales obligent les propriétaires fonciers de les fournir, ou se chargent elles-mêmes de cette fourniture qu'elles font ensuite payer aux contribuables. Si les cavaliers propriétaires ne sont pas suffisans pour compléter l'escadron, on y supplée par des hommes libérés du service actif, ayant servi dans la cavalerie, et soumis aux obligations de la landwehr.

Maintenant que nous avons indiqué les moyens qui nous paraissent les plus propres à fonder en France les élémens d'une bonne et nombreuse cavalerie, il ne nous reste plus qu'à appliquer à cette arme le mécanisme dont nous nous sommes servi pour former l'infanterie. Sous le rapport de la facilité du service, il serait avantageux que la cavalerie puisse se recruter tout entière par des engagemens volontaires; nous allons faire voir que la chose ne serait pas impossible. Nous supposerons que la force de cette arme, faisant partie de l'armée active, soit de trente mille hommes (1). Imaginons en même temps que cette troupe est organisée, et qu'on n'a plus qu'à l'entretenir à cet effectif au moyen des engagemens volontaires; en ajoutant un quinzième pour la perte annuelle, il faudrait 4000 engagés volontaires, par an, pour maintenir cette arme au complet, dans la supposition même où il n'y aurait point de rengagemens : les moyens que l'on peut employer pour encourager l'équitation et la propagation de l'élève des chevaux, procureraient sans difficulté ce nombre et au-delà. Mais si l'on emploie exclusivement ce mode de recrutement, il ne produira aucune réserve; c'est un point trop important pour y renoncer. Trente mille hommes de cavalerie ne suffisent pas pour le cas de guerre, et cette arme coûte trop cher pour entretenir en temps de paix l'effectif du pied de guerre (2).

---

(1) Avant 1792, la cavalerie s'élevait rarement à ce nombre en temps de paix. Nous renvoyons, au surplus, pour ce qui est relatif à la force des différentes armes, à l'article suivant, où nous nous proposons de traiter de l'organisation de l'armée et des différens corps qui la composent.

(2) Mille hommes de cavalerie coûtent environ un million par an.

Si au contraire, d'après notre système de recrutement, on prenait tous les jeunes cavaliers dans les classes, telles que nous les avons formées, il faudrait plus du huitième de la classe, qui doit fournir les recrues, pour la cavalerie, et la première réserve de cette arme serait de 44,119 hommes, nombre trop considérable. Il suffirait selon nous que cette réserve fût tout au plus de 30 mille hommes. Pour arriver à ce résultat, il serait nécessaire que le recrutement se fît, un tiers ou moitié par engagemens volontaires, et le reste serait pris dans la classe des jeunes soldats; la réserve serait dans le premier cas, de 29,412 hommes, et dans le second, de 22,059 hommes.

Si nous considérons comme effectuées les opérations préparatoires que nous avons indiquées, et qui consistent à propager l'élève des chevaux et les écoles d'équitation, nous pourrons réduire le service actif dans la cavalerie à deux ans, comme pour l'infanterie. Nous ferons remarquer que les difficultés qui seraient très-grandes aujourd'hui pour exécuter un pareil projet, si elles n'étaient insurmontables, disparaîtraient dans notre hypothèse, puisqu'un beaucoup plus grand nombre d'hommes seraient propriétaires de chevaux, et qu'il y aurait plus de facilité pour apprendre à monter à cheval : la connaissance du cheval enfin serait beaucoup plus répandue. Ceux qui se destinent aux emplois publics étant soumis à l'obligation du service personnel, le goût du service militaire reprendrait faveur, et les personnes aisées entreraient de préférence dans la cavalerie. Que l'on accorde aux élèves militaires qui, ayant les qualités requises, se destineraient à cette arme, les mêmes avantages que nous avons proposés pour l'infanterie; c'est-à-dire, le grade de brigadier, au moment de l'incorporation, à ceux qui satisferaient à des examens, ce serait là encore un puissant motif d'émulation. Il serait donc facile de faire en sorte qu'un nombre suffisant de jeunes soldats parvinssent, dans les deux ans pendant lesquels ils feraient partie de la classe des élèves militaires, à acquérir des principes d'équitation, sinon à faire de bons écuyers, au moins à connaître un cheval, et une grande partie de l'école du cavalier.

En combinant le recrutement de la cavalerie comme nous l'a-

vons fait plus haut, il faudrait 7,500 ou 10,000 jeunes soldats pour remplacer chaque année ceux qui devraient entrer dans la première réserve. Les villes où l'on aurait établi des écoles d'équitation, et leurs environs et les environs des garnisons de cavalerie, fourniraient ce nombre et au-delà (1). Il serait nécessaire de désigner ceux qui seraient aptes à entrer dans la cavalerie dès leur inscription sur le registre matricule de la première classe, et de choisir autant que possible des hommes de bonne volonté, afin de leur donner le temps d'acquérir l'instruction nécessaire dans les écoles d'équitation.

La plus grande difficulté qui se présente est de procurer des chevaux aux hommes de la première réserve, pour les manœuvres annuelles. Le moyen dont on se sert en Prusse n'est nullement praticable en France; l'état ne peut pas non plus entretenir des chevaux qui ne serviraient que pendant quelques jours. Mais comme le nombre des chevaux des particuliers serait, dans notre hypothèse, assez considérable pour pouvoir en fournir le nombre nécessaire, les hommes de la réserve pourraient eux-mêmes s'en procurer tous les ans, moyennant une indemnité représentative du prix de location, payée par le gouvernement. Ceux qui n'auraient pu s'en procurer, seraient incorporés dans l'infanterie de la même réserve.

Il ne serait pas nécessaire d'organiser une seconde réserve de cavalerie. Plus la guerre devient défensive, moins une aussi grande quantité de troupes à cheval est utile. Si, dans certains cas, on avait besoin de quelques escadrons, en prenant les cadres dans l'armée active, ils pourraient être complétés par les hommes ayant servi dans cette arme.

---

(1) Il y a, en France, cent une villes de dix mille âmes et au-dessus, qui, avec leurs environs à deux lieues de rayon, doivent avoir plus de cinq millions d'habitans, et donneraient plus de 20 mille hommes pour le recrutement de chaque année. Il y a en outre plus de 50 garnisons de cavalerie, presque toutes placées dans des pays peuplés et loin des grandes villes; les troupes qui les occupent pourraient également former un certain nombre d'élèves.

Pour peu qu'il y ait d'esprit public dans un pays, il s'y trouve un grand nombre d'hommes qui, pour la moindre concession, consentent à se monter à leurs frais, et concourent à former une excellente cavalerie. Les Romains n'en avaient point d'autre; nous avons vu plus haut que la réserve de cette arme, en Angleterre, était composée en entier de ces volontaires. En Prusse une bonne partie des escadrons de la landwehr est composée de même. De 1792 à 1795, la cavalerie légère de l'armée française était en partie formée par ces hommes : un grand nombre d'officiers généraux et supérieurs, qui ont commandé des troupes dans les dernières guerres, avaient cette origine militaire. Sous l'empire, on a vu les gardes d'honneur formées par de semblables volontaires. Comment se pourrait-il que, sous le règne paternel des Bourbons, sous l'empire de la Charte et de la liberté, les Français fussent moins dévoués au roi et à leur patrie? On ne peut pas même le soupçonner. On ne pourrait donc attribuer cet éloignement qu'à des fautes de l'administration, qui n'aurait pas inspiré assez de confiance pour exciter le moindre entraînement. Cette crainte ne nous paraît pas fondée. Il ne serait donc pas impossible de former en France, des corps de cavalerie composés d'hommes qui se monteraient à leurs frais; il suffirait pour cela de les autoriser à emmener les chevaux dont ils seraient propriétaires, en quittant le corps où ils auraient servi; de ne les assujétir dans la réserve qu'à un service d'honneur; de leur assigner une place distincte dans les cérémonies publiques, et autres choses semblables. Ces distinctions ne devraient avoir leur effet que dans l'exercice du service des réserves, et ne constituer aucune espèce de privilége. Au surplus, nous n'indiquons ce moyen économique de former de la cavalerie que comme subsidiaire, et pour démontrer que la France possède tous les élémens pour organiser une armée parfaite en tous points, il ne s'agirait que de les coordonner et les mettre en action.

Du recrutement de l'artillerie et autres armes spéciales.

Si le mode de recrutement que nous avons proposé pour la

cavalerie promet une heureuse réussite, à plus forte raison pourrait-il s'appliquer à l'artillerie et au génie; les remontes ne seraient pas ici un obstacle, car on trouvera toujours le peu de chevaux nécessaires à l'artillerie à cheval. Il ne nous paraît pas indispensable que tous les hommes servant dans ces deux armes possèdent toute l'instruction théorique relative à toutes les branches de leur service : on en voit fréquemment des exemples lorsqu'elles se servent comme auxiliaires, de détachemens pris dans l'infanterie. Nous ne voulons pas insinuer qu'il n'est pas nécessaire de leur donner plus d'instruction que pour cette arme, mais sans nuire à l'exécution du service de l'artillerie, il pourrait y avoir une échelle d'instruction réglée suivant la destination des hommes. La première condition pour tout homme incorporé dans un corps de troupe quelconque est de se soumettre à la discipline et au genre de vie adoptés; la seconde d'apprendre l'usage des armes qui lui sont appropriées, et de connaître les mouvemens et manœuvres, suivant l'arme ou espèce de troupe. Une instruction plus étendue doit appartenir plus particulièrement à ceux qui se destinent au service militaire. Ainsi, par exemple, dans la cavalerie, il n'est pas nécessaire que tous les hommes incorporés connaissent, au suprême degré, toutes les ressources de l'équitation, mais ce talent fait partie de la profession de ceux qui veulent être cavaliers toute leur vie. Dans l'artillerie, quand les jeune soldats ont appris l'école du canonnier, les manœuvres des bouches à feu et les manœuvres de forces, s'ils ne sont pas canonniers par profession, ils auront une instruction suffisante, qui peut facilement s'apprendre en moins de deux ans, surtout si l'incorporation a été précédée d'une instruction préparatoire. Quant à la construction des batteries, aux travaux des parcs et des arsenaux, il suffirait d'en enseigner la théorie aux engagés volontaires; ceux-ci sont au moins supposés avoir le temps et l'aptitude nécessaires pour acquérir cette instruction. Les travaux du génie peuvent se diviser plus aisément encore, pour l'instruction, entre les engagés volontaires et les hommes venant des classes militaires.

En supposant que les engagemens volontaires soient encou-

ragés, ainsi que nous l'avons proposé (voyez les 4e et 5e articles), les corps de l'artillerie et du génie trouveraient en ce mode, le nombre d'hommes dont ils auraient besoin, avec d'autant plus de facilité que ces deux armes ont en elles-mêmes les moyens de récompenser les anciens services. Si elles n'ont pu se procurer jusqu'à présent suffisamment d'engagés volontaires, c'est d'abord par les motifs que nous avons exposés précédemment, et ensuite parce que la plus grande partie de la population de l'intérieur ne connaît ni leur service ni leurs ressources. Autrefois, les régimens d'artillerie se composaient presque entièrement d'hommes engagés aux environs des écoles d'artillerie : ceux-là seulement connaissaient les avantages de l'état qu'ils choisissaient. Il y a en France plus de 80 places fortes où, avec quelques pièces d'artillerie de campagne on pourrait donner l'instruction préparatoire comme pour les autres armes. Il serait peut-être convenable aussi d'envoyer dans la saison des manœuvres, quelques détachemens d'artillerie avec leur matériel dans quelques départemens du centre pour répandre cette instruction.

Dans le service du génie, on ne peut donner une instruction préparatoire. Les travaux de mines sont l'objet d'une profession particulière, qui forme une spécialité à l'instar des ouvrages d'artillerie ; ainsi les mineurs doivent être recrutés, comme les ouvriers d'art, par des engagemens volontaires ; mais il sera toujours facile d'entretenir au complet un corps dont l'effectif ne dépasse pas 8 à 900 hommes. Les sapeurs peuvent être choisis, sans inconvénient, au moins en partie, parmi les élèves militaires qui auront reçu l'instruction préparatoire pour l'infanterie.

On voit que notre système des réserves est applicable à l'artillerie et au génie comme aux troupes de ligne. On peut alors sans inconvénient réduire la totalité des troupes de la première de ces deux armes, pour le service actif au pied de paix, à 20,000 hommes, et la seconde à 5,000. En supposant que les engagemens volontaires suffiraient pour moitié dans le recrutement de ces deux armes, ce qui nous paraît hors de doute, il faudrait prendre dans les classes, tous les ans, 5,333 hommes pour l'artillerie, et 1,333 hommes pour le génie. La réserve de l'armée active serait

pour la première, de 18,005 hommes, et pour la seconde, de 4,487. Les compagnies ou batteries d'artillerie que nous proposerons pour la garde nationale, pourraient comprendre les hommes de cette arme faisant partie de la seconde réserve.

En récapitulant les engagemens volontaires qui devraient compléter les armes spéciales, d'après ce que nous avons dit plus haut, on sera convaincu que ce mode ne présente aucune difficulté pour son exécution. Le nombre de ces engagemens devrait être :

pour la Cavalerie. . . .	de	2,000	par an.
pour l'Artillerie. . . .	de	1,500	
pour le Génie.	de	380	
Total. .		3,880(1).	

Si l'on peut compter, dans le système actuel, sur 5,000 engagés volontaires, en totalité, avec les améliorations proposées on obtiendra facilement, sans aucun doute, au moins le nombre ci-dessus pour les armes spéciales.

(*La suite au prochain numéro*).

(1) Nous ne nous sommes pas occupés des recrues pour le corps du train des équipages militaires, ils sont peu nombreux, et pourront être choisis parmi les jeunes soldats qui auront suivi l'école préparatoire de l'infanterie. Nous avons omis également les troupes d'administration, par la raison qu'en temps de paix les engagemens volontaires suffiront, et en temps de guerre on peut prendre, pour les hôpitaux, les hommes les moins propres à faire un service actif dans les troupes. Pour le service des vivres, il faut des ouvriers d'art.

HISTOIRE.

SOUVENIRS MILITAIRES ET POLITIQUES

DE M. LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL ALLIX.

(*Treizième Article.*)

Je me fatigue de citer le nom de Marmont, et ce nom se trouve, malgré moi, toujours au bout de ma plume; ce n'est certes pas ma faute. Tout le monde connaît ce qui s'est passé dans les premiers jours d'avril 1814; ce fait n'a pas besoin de commentaires; j'aurai occasion plus tard d'y revenir et d'expliquer les causes de cet étrange et inconcevable événement, inconnu jusqu'alors dans les annales militaires de la France.

Marmont n'est pas le seul officier-général français qui ait été sollicité, à cette époque, à faire ce qu'il exécuta plus tard; pour mon compte, mon devoir est de dire à l'histoire quelles furent les propositions qui me furent faites; ces mêmes propositions furent faites à un grand nombre d'officiers-généraux de l'armée; aucun d'eux n'imita Marmont.

Le cinq avril au matin, 1814, j'étais en présence de l'ennemi, en avant de Sens. Je m'étais mis sous les armes, non dans l'intention de combattre, mais dans le but unique de forcer l'ennemi à déployer ses forces et à me les montrer, car j'étais sur la défensive. C'était le général Tettenborn qui commandait cet ennemi; mes soldats le nommaient *le cosaque prussien.* Ce général fit remettre à mes vedettes plusieurs exemplaires du *Moniteur* de l'époque, qui annonçait la destitution de Napoléon, prononcée par le sénat et par le conseil municipal de Paris; j'en devais compte

à l'empereur : je lui adressai ce rapport. Je le copie sur mon registre.

Sire,

Je crois devoir faire à Votre Majesté elle-même le rapport suivant :

Ce matin, j'ai fait sortir une partie de mes troupes de Sens, pour réoccuper les faubourgs de la ville, occupés par l'ennemi. M. le général Veaux, qui commandait cette expédition, s'est porté à environ mille pas en avant du faubourg de Troyes ; l'ennemi s'étant retiré sans combattre. Cet ennemi est fort d'environ 1200 hommes, et est commandé par le général baron Tettenborn.

Ce général a alors envoyé à mes vedettes trois imprimés ; l'un supposé émané de quelques membres du sénat ; l'autre supposé émané du corps municipal de Paris, le troisième de je ne sais qui, car J'AI TOUT BRULÉ.

Ce même général m'a envoyé ensuite un second parlementaire pour me demander un entretien particulier ; j'ai répondu que je ne recevais point de parlementaire sans lettre, ce qui m'a procuré le billet ci-joint (1) ; je lui ai répondu par le billet ci-joint (2), sans signature de ma part, comme le sien.

Je soupçonne que c'était une lâcheté ou une *trahison à la Marmont* qu'il avait à me proposer. Je prie Votre Majesté de croire que j'en suis incapable et que je la servirai toujours fidèlement, quels que soient les événemens, car j'aime mon pays, et j'ai la conviction intime que tout changement dans l'ordre actuel des choses ferait notre malheur.

---

(1) Je ne puis produire ce billet de Tettenborn, je l'ai envoyé en original à l'empereur, et je n'en ai pas gardé copie ; mais je sais qu'il existe dans les archives de l'état.

(2) Ce second billet était à peu près ainsi conçu : « *Ce n'est pas avec des pamphlets que l'on traite des affaires aussi sérieuses que celles qui nous occupent*. Ce billet existe aussi dans les archives de l'état.

Le secrétaire de légation, M. de Saint-Mars, vient de passer ici, se rendant au quartier-général de l'empereur d'Autriche. Je l'ai adressé au prince de Lichtentein, qui était hier à Noyers avec 6,000 Autrichiens; M. de Saint-Mars y arrivera sûrement, étant certain, comme je le suis, qu'il n'y a que des Autrichiens en Bourgogne. Tous les Russes et tous les Prussiens, à l'exception des cosaques de Czernicheff et de Tettenborn sont sur la rive droite de la Seine.

La route d'ici à Auxerre est entièrement libre. J'occupe Villeneuve-le-Roi, Joigny, Auxerre et Pont-sur-Yonne, et mes communications sont parfaitement sûres.

M. de Saint-Mars m'a dit que l'aide-de-camp du prince de Neuchâtel, qui était en parlementaire à Châtillon-sur-Seine, et qui y a été vu vers le 22 ou 23 mars dernier, par un de mes officiers, qui allait conduire un courrier anglais dans cette ville, avait été arrêté avec ses dépêches par des partis ennemis. Dans son retour près du prince major-général, l'officier envoyé par moi à Châtillon, a entendu dire au major autrichien qui y commandait, que les dépêches du cabinet autrichien, dont cet officier serait porteur, *seraient fort agréables à Votre majesté*.

Je suis, Sire, etc.

Signé ALLIX, *lieutenant-général*.

En soupçonnant, comme je le disais dans mon rapport à Napoléon, que c'était une lâcheté ou une trahison que Tettenborn voulait me proposer, je ne m'étais, certes, pas trompé. Le 6 avril au matin je reçus un courrier du prince, major-général. Ce prince m'annonçait qu'un armistice avait été conclu à Paris entre les armées belligérantes, et que les troupes devaient conserver le *statu quo*. Ce prince me chargeait en outre de m'entendre avec les généraux ennemis qui m'étaient opposés pour fixer la ligne de nos postes. Je communiquai de suite, en copie, la lettre du prince major-général au général Tettenborn qui était devant Sens et vis-à-vis moi, et en original au général autrichien prince Maurice de Lichtenstein. Ces deux généraux ne me ré-

pondirent point par écrit, mais ils me firent dire par mes parlementaires qu'ils ne commettraient plus d'hostilités de leur côté, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu le même avis que moi. En effet toute hostilité cessa de fait.

Le lendemain 7, à la nuit, un parlementaire se présente à mes avant-postes, il se dit porteur d'une lettre du général Tettenborn. Je crus qu'il m'apportait la réponse à celle que j'avais écrite le 6 à ce général, et c'est dans cette persuasion que je reçus ce parlementaire. Introduit chez moi, il me remit en effet un paquet sous enveloppe; je l'ouvris, et je n'y trouvai d'autres papiers que les mêmes imprimés dont j'ai parlé dans mon rapport à Napoléon, mais point de lettre de Tettenborn. J'en fis l'observation à cet officier, qui me répondit qu'il croyait que c'était une lettre de son général; mais, lui dis-je, puisque votre général ne m'a pas écrit, il vous aura sans doute chargé de me dire quelque chose. Oui, me répondit-il, il m'a chargé de vous proposer de vous réunir à nous avec vos troupes, et de suivre l'exemple de votre maréchal Marmont.

Cet individu parlait très-correctement la langue française; je lui en fis l'observation, et je lui demandai comment il se trouvait au service des ennemis de la France. Ma question l'embarrassa, il changea de couleur. « Ma famille, dit-il, avait émigré, et j'ai pris du service en Russie. — Dans ce cas là vous parlez russe? — Non, Monsieur. — Vous parlez donc allemand? — Non, Monsieur. — Où avez-vous donc été élevé à l'étranger? — En Angleterre. — Vous parlez donc anglais? — Non, Monsieur. Dans ce cas là vous êtes un imposteur. Si je faisais mon devoir, je vous livrerais sur le champ à ma commission militaire, qui vous ferait fusiller demain matin comme embaucheur à l'ennemi. Je ne manque pas de témoins pour vous faire condamner; j'ai chez moi plus de vingt officiers de mes troupes; ils ont tous entendu l'infâme proposition que vous m'avez faite, et l'habit, que vous portez, vous en êtes indigne. Mais le sang d'un misérable de votre espèce ne mérite pas d'être versé, et si les choses n'étaient pas dans l'état où elles sont, vous n'échapperiez pourtant pas au sort que vous avez mérité. »

Cet homme, dont jamais je n'ai pu connaître le nom, n'était qu'un émissaire du général Dupont, alors ministre de la guerre, déguisé sous l'habit russe.

Je dois rendre à Tettenborn, quoique je l'estimasse très-peu, la justice qu'il mérite en cette occasion; il a eu la pudeur, au moins, de ne pas prêter son nom écrit à l'infamie dont je viens de parler, et il faut que l'honneur militaire soit une chose bien sacrée, pour que Tettenborn se soit trouvé forcé de le respecter, et ne pas vouloir attacher son nom écrit aux propositions qui m'étaient faites de sa part.

J'avais une bien autre confiance dans le général autrichien, prince Maurice de Lichtenstein, que dans Tettenborn; celui-ci était un aventurier de l'époque. Maurice de Lichtenstein appartient à l'une des familles les plus illustres de l'empire d'Autriche, et cette famille est toute militaire. C'est l'un de ses frères qui négocia le mariage de Marie-Louise avec Napoléon; ce fut ce frère là qui fut chargé, par le cabinet autrichien, d'en faire les propositions directes, comme gage certain d'une paix durable entre la France et l'Autriche. *Tu, felix austria, nube!* Eh bien! le prince Maurice de Lichtenstein se chargea de faire ce que Tettenborn même avait cru ne pouvoir faire. Ce prince m'écrivit la lettre dont ci-après copie.

Monsieur le général,

« En réponse, M. le général, à votre lettre d'aujourd'hui, je dois vous dire sincèrement qu'ayant reçu ce matin un courrier de S. M. l'empereur, mon maître, où S. M. ne me dit pas un mot d'un armistice, ni conclu, ni prolongé, je ne puis plus long-temps continuer la convention tacite que j'ai faite avec vous d'après votre demande.

» L'article officiel que je vous joins ici, M. le général, et que je viens de faire imprimer ici, est verbalement traduit de la dépêche de S. M.; je puis donc en répondre sur mon honneur, et vous dire en même temps que l'empereur Napoléon est descendu du trône. Il ne peut plus, ni par les Français, ni par

nous, être regardé comme le souverain de la France.

» Vous voyez, M. le général, la conduite d'un de vos premiers maréchaux (1). Les maréchaux Ney et Mortier (2) ne traitent également plus au nom de l'empereur, mais uniquement au nom de l'armée.

» Vous, M. le général, saurez donc ce que avez à faire, si, appartenant à la nation et à l'armée française vous voulez vous joindre à moi, vous pouvez être persuadé d'être *amicalement* reçu. Mais si vous ne jugiez pas à propos de suivre la marche des autres généraux, je vous propose de quitter Sens et de vous joindre à l'empereur Napoléon, vers Fontainebleau ou vers Orléans, car vous sentez bien, M. le général, que le point de Sens m'était nécessaire pour établir ma communication avec Paris, je devrais employer tous mes moyens pour m'en rendre maître. Il me serait pénible de devoir employer la force et faire répandre du sang dans un moment où le sang de deux nations et de deux armées alliées ne doit plus couler.

» Je vous envoie mon aide-de-camp, le prince Schenburg, avec cette lettre; vous pouvez, M. le général, lui remettre votre réponse verbale et écrite.

» Recevez, M. le général, les assurances de ma plus haute considération.

A mon quartier-général, le 8 avril 1814.

Signé lieutenant-général MAURICE PRINCE DE LICHTENSTEIN.

Pour copie conforme, ALLIX.

---

(1) C'était du maréchal Marmont que parlait le général autrichien. C'était l'un des derniers et *il a toujours été battu*. Il n'a dû son avancement tout spécial, qu'à la bienveillance de Napoléon. Donc Marmont n'était pas alors l'un de nos premiers maréchaux.

(2) Le général autrichien se trompe : ce n'était pas le maréchal Mortier qui était avec Ney chargé de la négociation, c'était le maréchal Macdonald. Je suis certain de ce que je dis ici.

J'ai plusieurs observations à faire sur le contenu de cette lettre. 1° Les généraux ennemis prétendaient toujours qu'ils n'avaient point connaissance de l'armistice conclu à Paris, et cependant cet armistice existait depuis cinq jours. Le général autrichien, sous ce prétexte, marcha de Tonnère où il se trouvait, sur Joigny que j'occupais toujours. Aussitôt que j'en fus informé, je rappelai à moi les troupes que j'y avais. Je me disposais même à évacuer Sens, lorsque je reçus la lettre dont je viens de donner copie; déjà, toute ma division et moi-même se trouvaient alors bivaqués à la gauche de l'Yonne. Le prince de Schœnburg, qui m'avait apporté cette lettre, m'ayant demandé une réponse, je me contentai de lui dire : « *J'ai cru jusqu'ici votre général un homme d'honneur; sa lettre me prouve qu'il n'en est rien, et je n'ai point de réponse à lui faire.* »

Si j'ai, contre mon usage, anticipé sur les événemens, j'ai eu deux motifs; l'un est que ce sont à ces circonstances que j'ai dû tous les malheurs que j'ai éprouvés depuis 1814. J'avais pourtant rempli dans ces circonstances, de la manière la plus rigoureuse, tous les devoirs d'un soldat fidèle à son pays, et j'en suis si certain, que tous mes camarades furent comme moi sollicités, et pas un d'eux n'a trahi ses devoirs. Je ne crains pas de le dire ici; de tous les devoirs sociaux et militaires, le plus saint et le plus sacré est la fidélité à ses drapeaux; le principe contraire serait une anarchie complète.

Mon second motif est que je suis certain que mon rapport du 5 avril à Napoléon existe, et qu'il en existe plusieurs copies fort inexactes; c'est pourquoi je le publie ici, tel que je le trouve dans mon registre.

Mais je rentre dans les événemens de la campagne de l'an 9.

Marmont était mon général en chef d'artillerie, et comme je l'ai déjà dit, Bonaparte était alors pour lui Mahomet, et, chose étrange, c'est Marmont qui a quitté le premier la cause de celui qui a fait son élévation, tandis que moi qui n'ai jamais reçu aucun bienfait, ni du général Bonaparte, ni du premier consul, ni de l'empereur Napoléon, je lui suis resté fidèle jusqu'au dernier moment. Ceci a sans doute une cause, et cette

cause est toute simple; elle est que je ne me suis jamais occupé de mon élévation et de ma fortune; je n'ai jamais suivi le torrent qui m'y conduisait : au contraire, je ne me suis jamais occupé de rien autre chose que de servir fidèlement mon pays. Ce n'est pas là le chemin qui conduit à la fortune; j'ai acquis la preuve que souvent le seul chemin qui y conduise, c'est de flatter jusqu'à la bassesse les dépositaires du pouvoir.

C'était le général Chasseloup qui commandait le GÉNIE DE L'ARMÉE : j'ai besoin d'en avertir mes lecteurs, par la raison que tout à l'heure je ne pourrai me dispenser de parler de lui.

D'après le plan prescrit par le premier consul, et avant tout par la raison militaire, c'était l'aile gauche de l'armée d'Italie qui était, pour cette armée, l'aile marchante, et l'aile droite était le pivot. Le général Dupont, par son *intempestivité* fit manquer cette haute combinaison stratégique, et Moncey qui était l'aile marchante se rendit tout-à-coup stationnaire. On n'a jamais vu tant de braves militaires en si peu de jours.

Le bon et brave Brune n'y pouvait rien comprendre lui-même. Enfin le passage de vive force du Mincio s'exécuta à Monzabano le frimaire an 9, 26 décembre 1800. Je fus chargé d'exécuter ce passage. Il l'avait été la veille, au moulin de Volta, par l'aile droite aux ordres de Dupont. Je l'ai déjà dit.

Marmont était mon général en chef d'artillerie et Chasseloup-Laubat était le général en chef du génie. Revenons d'abord sur les antécédens.

La division Delmas composant l'avant-garde avait trois brigades, et mon illustre ami Foy commandait, quoique simple colonel, la brigade d'avant-garde de la division d'avant-garde.

Unis comme nous l'étions, il ne fut pas difficile de nous comprendre, et de nous bien entendre pour l'exécution du passage du Mincio. J'avais placé pendant la nuit tous mes bateaux portés sur haquets dans le chemin creux qui conduit de Monzambano au fleuve, et Foy avait placé sa brigade à côté de mes bateaux et de mes voitures. Quoiqu'il fît très-froid, pas un seul feu ne fut allumé. Aussitôt que le jour parut, je fis descendre tous mes bateaux, à bras et à reculons jusque dans le fleuve : tout était dis-

posé de manière que la chute dans le fleuve des deux roues de derrière de chaque voiture faisait voler chaque bateau sur la rive opposée. Je viens de dire que nous étions bien convenus, Foy et moi, de toutes nos dispositions. Dès que le mouvement fut déterminé, Foy dit à ses soldats, avec ce ton de commandement qui lui était tout propre; tout-à-fait personnel : *Camarades, suivez-moi*!!! Il s'élance dans le premier bateau, et tous ses soldats de l'imiter; en sorte que, en moins de cinq minutes, la brigade de Foy se trouva transportée tout entière de la droite à la gauche du Mincio, et aussi en moins de vingt-cinq minutes deux ponts furent établis sur ce fleuve, et par mes soins.

Je connaissais bien et depuis long-temps cet immortel ami : mais je ne l'ai jamais vu plus grand que dans cette occasion, il avait à attaquer 6,000 Autrichiens retranchés dans un canal d'irrigation desséché, contigu au Mincio. Son audace les dispersa dans un seul instant.

Un accident qu'un autre que nous pourrait, peut-être qualifier sévèrement, faillit faire échouer l'opération dont je parle. Les généraux Marmont et Chasseloup étaient venus comme curieux voir effectuer le passage du fleuve. Aussitôt que l'ennemi nous entendit, il fit à bout portant un feu de mousqueterie très-nourri. Il existait tout près de là une maison derrière laquelle Chasseloup et Marmont furent se réfugier; et mes soldats d'imiter les deux lieutenans-généraux!! Je restais seul sur le terrain. Je cours à Marmont et à Chasseloup; je les apostrophe en ces propres termes : Vous n'êtes pas à votre poste! retirez-vous, et ne donnez pas mauvais exemple à mes soldats. Et Foy était dans ce moment vigoureusement engagé avec la moitié de sa brigade sur la rive opposée, il me fallait lui envoyer l'autre moitié, et construire mes ponts. Tous les militaires sentiront qu'il n'y avait pas une seconde à perdre.

Mes soldats revinrent à leurs postes; mais Marmont et Chasseloup disparurent.

Un autre incident d'une autre espèce faillit faire déshonorer le chef de bataillon Ponge, commandant l'équipage des ponts. Cet officier descendait le chemin à côté d'un des bateaux, une des

roues du haquet se brise, le bateau tombe sur Ponge et lui meurtrit tout le corps. Je le fis aussitôt transporter dans le village. Je rencontre le soir Marmont, qui me dit : Ponge a fait le lâche; il s'est retiré de son poste, et fait semblant d'être blessé. A quoi je répondis : celui qui vous en a dit cela vous en a imposé. J'étais à côté de lui, lorsqu'un bateau lui est tombé sur le corps, et c'est moi-même qui l'en ai fait arracher et conduire à Monzambano. La réflexion est pénible à faire; mais c'est presque toujours à de pareils récits que tient la réputation militaire d'un brave officier. Marmont fut obligé de prendre des informations plus exactes; et au lieu d'être blamé, Ponge fut dignement loué dans le rapport officiel du général en chef.

J'avais construit deux ponts. Celui de droite était destiné au passage du centre de l'armée, celui de gauche au passage de l'aile gauche; deux chemins très-distincts conduisaient à ces deux ponts. Celui de droite fut terminé quelques minutes avant celui de gauche. Les 2e et 3e brigades de la division d'avant-garde s'empara du chemin qui conduisait au pont de droite, et toute l'aile gauche la suivit, tandis qu'au contraire le centre s'empara du chemin qui conduisait au pont de gauche. Il résultait de là que les troupes de l'aile gauche et du centre se croisaient avant d'arriver aux ponts; et qu'elles étaient encore obligées de se croiser de nouveau, après les avoir passés, pour reprendre leur ordre de bataille. Jamais je n'ai vu un pareil désordre, et ce désordre avait pour cause, que le général Oudinot (1) chef de l'état-major général, en cette qualité chargé d'indiquer aux troupes les chemins à suivre, était allé faire le coup de pistolet avec les tirailleurs ennemis.

Il résulte de là que le passage du fleuve qui aurait dû être effectué dans quelques heures, dura toute la journée et ne fut terminé que le lendemain matin. Au surplus il n'en résulta aucun inconvénient pour le succès de la journée, l'ennemi s'étant

(1) Aujourd'hui duc de Reggio.

promptement mis en retraite. La division Delmas fut seule engagée sérieusement.

Du Mincio, Brune marcha sur l'Adige. Ce fleuve fut passé par les mêmes procédés que le Mincio l'avait été. Dans l'endroit choisi pour le passage, il existait plusieurs ravines dans lesquelles je fis pratiquer des chemins pour l'équipage des ponts; je les y plaçai aussi pendant la nuit, et d'où ils se sortirent aussi à la pointe du jour fixé pour cette opération. Elle eut un plein succès.

L'ennemi se retira derrière Vérone. Il occupa la ville par son arrière-garde. Mais le général Brune ayant occupé le contrefort des Alpes qui se termine à Vérone, cet ennemi craignit pour son flanc droit et pour ses derrières. Il proposa d'évacuer la ville et il y mit pour condition que les forts de Vérone, Saint-Pierre et Saint-Félix où il laissait une garnison ne pourraient être attaqués par l'armée française du côté de la ville. Le général Brune y mit de son côté pour condition, que la garnison des forts ne pourrait tirer sur Vérone, ou sur les troupes françaises qui l'occuperaient. Cette convention fut agréée de part et d'autre.

Pendant la négociation, et l'armistice de fait qui s'en suivait, le général Brune me chargea d'aller reconnaître les forts de Vérone du côté opposé à la ville. Je pris avec moi le chef d'escadron Desveaux, alors attaché à l'état-major de Marmont, et tué commandant l'artillerie de la garde impériale à la bataille de Waterloo. C'était encore un de mes camarades de l'école d'artillerie de Châlons, et l'un de mes plus intimes amis. Nous reconnûmes aussitôt que le fort Saint-Pierre qui dominait le fort Saint-Félix, pouvait être enlevé dans l'espace de deux à trois jours. Une seule maison existait dans le fort Saint-Pierre, et cette maison était sur le rempart au-dessus de la porte qui conduisait à Vérone. Il en résultait que la garnison, forte de 2,500 hommes environ, était tout-à-fait à découvert dans l'intérieur des fortifications de ce fort. Sur mon rapport, et selon l'engagement que je pris envers le général Brune de mettre ces deux forts à ma disposition, dans l'espace de six jours, s'il mettait à ma dis-

position 1,200 hommes d'infanterie et douze bouches à feu, dont huit canons de 6 ou 8, et quatre obusiers, je reçus des ordres en conséquence : je fus en outre chargé du commandement de l'attaque de ces deux forts qui contenaient outre les 2,500 hommes, cinquante-cinq bouches à feu de gros calibre. L'ennemi, après trente-six heures de mon attaque, fut réduit à capituler, à poser les armes, et à se rendre prisonnier de guerre.

Si l'intervention du général Monnier qui aimait beaucoup l'argent n'était pas venue se mêler dans cette capitulation, elle eût été beaucoup plus belle. Mais la garnison autrichienne des forts de Vérone avait dans sa caisse, sa solde de trois mois. Ma capitulation signée portait que, la garnison autrichienne désarmée serait conduite en France, comme prisonnière de guerre, mais le lieutenant-général autrichien qui commandait cette garnison trouva facilement le moyen de faire comprendre au général Monnier qu'il avait de l'argent dans sa caisse militaire, et qu'il le donnerait à lui général Monnier, s'il voulait consentir à une autre capitulation en vertu de laquelle, lui général autrichien pourrait se retirer avec sa garnison dans les états autrichiens sous parole de ne plus servir jusqu'à échange.

C'était de la part du général Monnier deux mauvaises actions dans un fait. C'en était une mauvaise à l'égard des troupes assiégeantes à qui de droit appartenait la caisse militaire de la garnison autrichienne. C'en était une autre envers l'état, car c'était trahir l'armée que de renvoyer en Autriche 2,500 hommes qui nous auraient combattu aussitôt qu'ils auraient eu dépassé nos postes, car le général autrichien n'aurait pas manqué de les incorporer aussitôt dans ses troupes et de leur fournir des armes.

Je ne pus m'opposer à cette double trahison. Les troupes que le général Brune avait mis à ma disposition, étaient de la division Monnier, et quoique ce général n'eût pris aucune part à l'attaque des forts de Vérone, je me trouvai, par le principe de la subordination militaire, dans la nécessité de laisser détruire ma capitulation primitive et de consentir à ce qu'il s'emparât de la caisse de l'ennemi, qui, en vertu du droit militaire, appartenait aux soldats que je commandais et non au général Monnier, cet ar-

gent leur était dû, comme indemnité de leurs travaux de l'attaque.

Je rendis compte alors au général Brune et à Marmont de cette inconcevable conduite du général Monnier. Je ne doute pas que ce ne soit à mon rapport que l'on doit attribuer l'humiliation constante dans laquelle tomba dès cette époque ce général, qui s'était si illustré dans la défense d'Ancône, en l'an 7.

Je dois le dire, mes troupes n'y perdirent rien; Brune rendit à mes soldats, sur les fonds de l'armée, l'équivalent de ce que le général Monnier leur avait enlevé; pour mon compte je reçus 3,000 francs : en conscience, ce n'était pas trop.

Ce fut la première gratification militaire que j'aie reçue, et j'y fus d'autant plus sensible que c'était la première; il est très-probable que ce fut et sera la dernière : je n'en demande point : je demande seulement ma solde de quatre ans huit mois qui m'est si légitimement due.

A l'époque dont je parle, fin frimaire an 9, je me trouvais à Brescia, quartier-général de l'armée, dans une soirée chez le général Marmont; là, se trouvait aussi le général Chasseloup, commandant en chef le *génie de l'armée* et tous mes amis de notre école d'artillerie de Châlons, Foy, Mossel, Desveaux, etc.

Nous étions avertis par l'ordre du jour que l'armée se porterait sur le Mincio, et que les hostilités allaient commencer. Chasseloup trouva fort étrange que le général Brune osât entreprendre une semblable opération; il nous disait avec son ton sentencieux: *mais nous avons le Mincio et l'Addige à passer; et ces deux fleuves sont occupés par quatre forteresses. L'ennemi a un avantage immense sur nous.* Las d'entendre déraisonner M. Chasseloup, je lui dis : *Les places dont vous nous parlez sont à notre avantage et je vais vous le prouver sur le champ.* « Les deux armées sont d'égale force
» numérique. L'armée autrichienne est dans la nécessité de mettre
» 15,000 hommes dans Mantoue, et 3,000 dans Peschiera. Total
» 18,000 hommes. Supposons que les deux armées soient chacune
» de 60,000 hommes; l'armee française sera intacte et l'armée
» autrichienne ne sera plus forte que de 42,000; mais comme
» les soldats français valent bien les soldats autrichiens à nombre
» égal, il en résultera que la victoire est pour nous, puisque nous

» serons dans le rapport de 60 à 42. Chasseloup voulait toujours » soutenir l'importance des places fortes et argumentait en conséquence. Fatigué, comme je l'étais, de ses vaines argumentations, je lui dis, dans le salon de Marmont : C'est trop discourir » sur un fait militaire incontestable. Nous attaquons l'ennemi » après demain, je m'en rapporte à l'événement, et je vous réponds » que l'ennemi sera battu. »

La chose arriva comme je l'avais prédit : et si l'insubordination des généraux français envers Brune n'avait pas été aussi complète qu'elle l'était, l'armée autrichienne n'aurait eu d'autre retraite que sur Legnano et le bas de l'Addige ; et cette armée autrichienne tout entière était dès ce moment réduite, comme je l'ai déjà dit, à mettre les armes bas, ou à passer la mer Adriatique à pied sec.

Alors l'armée d'Italie, commandée par Brune, possédait un équipage de siége très-nombreux, il était commandé par le lieutenant-général Lacombe Saint-Michel. Après le passage du Mincio à Monzambano, le général Chasseloup fut chargé de faire le siége de Peschiera. Tout l'équipage du siége, formé de 150 bouches à feu de tous calibres et surtout de gros calibres, fut employé. Peschiera est sans ouvrages extérieurs du côté du Mincio, et cette rivière est vis-à-vis Peschiera, partout guéable ; il n'y existe pas deux pieds d'eau. Les remparts le long de cette rivière sont vus de la campagne à 600 toises, jusqu'aux fondations de ces remparts. Le général Chasseloup, qui voulait trouver l'occasion de s'immortaliser par un siége sérieux, fit ses dispositions en conséquence : lignes de circonvallation ! lignes de contrevallation ! tranchées, première, deuxième et troisième parallèles, zig-zag, etc., etc., etc. En outre, gabions, fascines, piquets, enfin rien n'y manquait. C'était sans contredit la disposition de siége la plus régulière que jamais un ingénieur ait pu concevoir. Vauban lui-même n'aurait pas fait mieux devant une forteresse du premier rang. Quelle gloire pour Chasseloup, si tant de travaux n'eussent pas été de toute inutilité. Avant que l'on eût tiré un coup de canon sur Peschiera, l'armistice de l'armée d'Italie détruisit d'un seul mot les savantes combinaisons de notre *homme de génie*, et ces

savantes combinaisons sont restées dans le portefeuille de notre général Chasseloup comme papiers inutiles.

Au fond, le feu de quatre pièces de vingt-quatre pendant six heures aurait ouvert les remparts de Peschiera, et il ne fallait pas tant de travail pour les mettre en batterie.

Le général Chasseloup était furieux contre moi de ce que j'avais enlevé les forts de Vérone, par un coup de main, et que je lui avais appris comment on se saisissait d'une bicoque sans tant de préparatifs : tels étaient les forts de Vérone et de Peschiera. Je donnai là une forte leçon aux ingénieurs français. J'appris au général Chasseloup qu'il ne faut pas *tant de beurre pour faire un quarteron*, et que les combinaisons stratégiques valent cent fois mieux que les angles rentrans et saillans.

La leçon que je donnai au général Chasseloup était bien gratuite, et pourtant il ne me l'a jamais pardonnée. C'est une combinaison de plus dans mes malheurs politiques. J'ai lu dans le temps une brochure de lui; il citait mon nom par les lettres initiales et il assurait que le meilleur moyen de rendre à la raison ceux qui pensaient comme moi, c'était de leur mettre du plomb dans la tête (1). L'ingratitude de Chasseloup dans cette circonstance fut d'autant plus noire, que, sur sa recommandation, je fis nommer chef de bataillon un de ses capitaines du génie qui se nommait Lapisse et qui avait dirigé les travaux de son arme, dans l'attaque des forts de Vérone : je n'avais pourtant envers lui d'autre tort que d'avoir pensé et prouvé, et je le pense encore aujourd'hui, que les places fortes sont, en principe général, plus nuisibles à l'armée qui les occupe qu'à l'armée opposée; et en outre de m'être emparé dans trois jours, des deux forts de Vérone capables d'une bien plus forte résistance que Peschiera, devant laquelle Chasseloup était resté pendant quinze jours, et pendant ces quinze jours il n'avait pas encore mis une seule bouche à feu en batterie; il avait employé tout son temps à faire ses gabions, ses fascines

(1) Voyez la correspondance des deux généraux par le général Chasseloup, imprimée à Paris en l'an 9 ou l'an 10.

ses lignes de circonvallation et de contrevallation, etc., etc. Je le répète, c'est bien dommage que l'armistice conclu à cette époque entre les armées belligérantes ait privé l'histoire de France de la description mémorable de ce siége, où le général Chasseloup n'aurait pas manqué de déployer tout son génie : c'eût été bien plus glorieux pour lui que de me mettre du plomb dans la tête.

Il y avait quelque chose de très-remarquable dans cette brochure anonyme du général Chasseloup (1). D'abord en sa qualité d'officier général du génie il déclamait à outrance contre les officiers de l'artillerie. Il n'en indiquait aucun ; mais c'était surtout au lieutenant-général Debelle, beau-frère de Hoche, et au colonel Allix, qu'il en voulait. Il les désignait si clairement par les lettres initiales de leurs noms, par leurs actions et leurs opinions bien connues, que personne ne put s'y méprendre. Mais ne pourrait-on pas observer ici, par occasion, à M. le général Chasseloup, qu'il y avait bien du jésuitisme et peut-être quelque chose encore de plus vil dans la conduite qu'il tint à notre égard. Le général Debelle et moi, nous étions tous les deux à Saint-Domingue. La brochure dont je parle nous resta tout-à-fait inconnue. Nous étions donc dans l'impossibilité d'y répondre. Debelle mourut à Saint-Domingue, et si je n'avais pas eu le bonheur de survivre à ce climat meurtrier, je n'aurais jamais connu cette brochure de Chasseloup, où Debelle et moi nous étions attaqués avec tant de violence. Il est vrai que cette brochure ne produisit pas l'effet que l'auteur en espérait. Tout le monde s'en moquait. Ce fut Marmont qui me la fit connaître, et quoique Marmont eût quelque sympathie avec Chasseloup, il en riait tout comme les autres.

A l'époque dont je m'occupe, j'avais trente-deux ans ; je croyais alors à une paix durable, la France était victorieuse

(1) Cette brochure se vendait chez Magimel, libraire militaire : je me fais un devoir d'indiquer où elle se trouve, car les bons livres ne peuvent être trop connus. J'invite même M. Anselin, successeur de Magimel, demeurant rue Dauphine, nº 9, de la faire réimprimer et de ne pas oublier le nom de l'auteur. C'est une pièce curieuse qui n'est pas assez connue.

partout; et depuis deux ans je négociais mon mariage. Cette négociation eut un heureux résultat, et depuis un an les promesses réciproques étaient faites. Pour venir contracter en France ce mariage, je demandai et j'obtins un congé de quatre mois. Mais avant de quitter l'armée, et, quoique nous fussions en pleine paix, j'avais encore des devoirs indispensables à remplir; c'était de régler et d'arrêter la comptabilité en deniers et en matériel de l'artillerie de l'armée, pendant les campagnes de l'an 8 et de l'an 9 : l'activité de la guerre n'avait pas permis à aucun de mes prédécesseurs dans la direction générale des parcs, de s'en occuper. Ce devoir me fut imposé. En deniers seulement, c'était une comptabilité d'environ 4,000,000 et cinquante ou soixante fois cette somme pour le matériel. Ce genre de comptabilité est d'autant plus difficile que presque toutes les pièces comptables contiennent des détails infinis, dont le plus grand nombre est de 30, 40 ou 50 centimes. De là il résultait que j'avais à examiner et à soumettre au conseil d'administration une foule immense de papiers, qui tous devaient être dans les formes de droit pour être admis en comptabilité. Cet examen fut fait avec une grande exactitude, et par suite de cet examen, il se trouva dans la caisse du garde général de l'artillerie, qui en est le payeur, un déficit de 4 à 500,000 fr. Je savais, et le conseil d'administration savait, que ce garde général était un des plus honnêtes hommes de l'armée. Il fallait néanmoins savoir, pour la responsabilité du conseil et pour la mienne, d'où provenait ce déficit. L'on découvrit que le général Marmont avait touché une partie des mandats de paiement délivrés sur le trésor, soit par le ministère de la guerre, soit par le général en chef de l'armée, pour le service de l'artillerie. Mais le général Marmont avait négligé ou oublié de déposer ces valeurs dans la caisse de l'artillerie. Le conseil d'administration me chargea de les réclamer du général Marmont, et elles furent rétablies. Au fond c'était simplement une irrégularité, attendu que le général en chef de l'artillerie étant ordonnateur des dépenses, ne peut être en même temps comptable ainsi que l'est le payeur de l'artillerie, sous la surveillance du conseil d'administration

présidé par le directeur-général, qui est lui-même sous la surveillance de l'inspecteur-général de l'arme.

Je dois le dire, dès ce moment, il n'existe pas en France un seul corps militaire où la comptabilité soit faite avec plus de régularité, avec plus de probité, avec plus de ponctualité, avec plus de bonne foi enfin, que dans le corps de l'artillerie, et j'ai toujours vu dans ce corps qu'un officier quelconque, simplement soupçonné d'une gestion infidèle, se trouvait à l'instant même dans la nécessité de se justifier envers ses camarades; et si la justification n'était pas complète, il était aussitôt mis par eux *à l'index*, et en état de suspicion véhémente.

Je profitai donc de mon congé immédiatement après ma comptabilité reçue et arrêtée, et je partis de Milan dans les premiers jours de ventose an 9. Le général Brune et le général Marmont me chargèrent de prendre dans ma voiture environ 30,000 fr. qu'ils envoyaient à Turin pour les besoins du service. Je ne pus me refuser à leurs désirs; ces 30,000 fr. furent placés dans la caisse de ma voiture en présence du postillon qui devait me conduire. Arrivés hors de Milan, il trouva un prétexte pour s'arrêter, et il s'arrêta environ une demi-heure. Le général Brune m'avait proposé une escorte, et je l'avais refusée. J'avais dans ma voiture un fusil à deux coups, une paire de pistolets à deux coups, une paire de pistolets simples et un tromblon, en tout neuf coups de feu. Cela me paraissait suffisant pour ma sûreté. Pendant que le postillon était au cabaret, j'avais chargé mes armes et il était presque nuit. A deux lieues de là, j'entends crier : *Arrête, arrête;* je regarde, et je vois sur ma droite et derrière une haie d'épines, qui séparait le champ de la route, sept hommes armés de fusils et qui couraient à toutes jambes pour atteindre une ouverture pour entrer dans le chemin. Aussitôt, je dis en italien au postillon : *Au galop ou je te tue*. Le postillon m'obéit, et je tire presqu'à bout pourtant un de mes pistolets à deux coups sur les voleurs; ils ripostèrent à l'instant par leurs sept coups de fusils; trois balles pénétrèrent dans la caisse de ma voiture, une balle traversa d'outre en outre la forme du chapeau du postillon, et une autre balle se logea dans le gras de la cuisse

de l'un des chevaux. J'ai toujours cru que le postillon était complice des voleurs qui étaient venus m'attendre à deux lieues de Milan, et qu'il ne s'était arrêté à la porte de la ville que pour donner le temps aux voleurs de gagner les devants. Je ne lui en donnai pas moins 24 francs de gratification, quoique je n'attribuasse qu'à la peur la promptitude avec laquelle il avait mis ses chevaux au galop.

Mais la leçon était assez bonne. Le général Brune avait établi pour la sûreté de la route, des postes de cavalerie à tous les relais de poste. Arrivé sain et sauf au premier relais, je ne négligeai plus de me faire escorter depuis là jusqu'à Turin.

Mon congé expirait à la fin de messidor an 9; j'étais alors à Bazarnes au sein de la famille de mon épouse (je préparais mon départ pour Turin où devait se réunir le premier régiment d'artillerie à pied que je commandais alors, ce régiment était dispersé dans toute l'Europe, par compagnies ou par fractions de compagnie : c'était le résultat nécessaire de la vicieuse organisation de l'artillerie française. Cette organisation n'est nullement en rapport avec les besoins de l'armée; c'est le motif pour lequel j'ai, dans le *Journal des Sciences militaires* (1), proposé une autre organisation mieux adaptée aux besoins du service; mais ni le ministère de la guerre, ni son comité d'artillerie n'ont senti l'importance de mes observations. L'on parle en ce moment qu'une nouvelle organisation du personnel et du train de l'artillerie française a été présentée par le général Vallée au conseil supérieur de la guerre qui, si l'on en croit les journaux, l'aurait adoptée à l'unanimité moins un. Je ne puis dire ce qui en est, mais ce que je puis dire (car il y a maintenant plus de 36 ans que je connais cet officier), il était aspirant à l'école d'artillerie alors que j'étais élève sous-lieutenant, et je sais que toutes ses fonctions militaires se sont passées dans les bureaux du quartier-maître de son régiment, et dans l'inspection du train de l'un des corps de l'armée d'Espagne :

(1) Voyez les livraisons de ce journal des 1er mai, 1er août et 1er septembre 1827.

ce n'est certes pas là, que l'on apprend la guerre, ni le véritable système d'organisation des troupes. Je puis donc me méfier avec juste raison du projet présenté par ce général au conseil supérieur de la guerre.

Au surplus nous verrons à la première guerre sérieuse que la France devra soutenir, si ces systèmes du matériel et du personnel de l'artillerie, proposés par le général Vallée, sont à la hauteur des connaissances militaires de notre époque.

Je me réserve de revenir sur cette question et je rentre dans ma thèse.

Pendant que je m'occupais à Bazarnes de mes préparatifs de voyage, au milieu des fêtes de famille, je reçus un ordre du ministre de la guerre Berthier, ainsi conçu :

« Monsieur le Colonel,

» Le gouvernement sait que vous êtes absent de votre régiment
» sans permission, et il me charge de vous ordonner de partir
» sur le champ et en poste pour rejoindre votre régiment, qui se
» rassemble à Turin.

Signé Alexandre Berthier. »

Il n'y avait pourtant pas en France de jésuites en ce temps là, et cette lèttre n'est qu'un mensonge. Mon congé était signé Alexandre Berthier : donc il savait que j'avais un congé. Même pendant mon séjour à Paris à l'époque de mon mariage, j'avais été invité deux fois à dîner chez le premier consul, en cérémonie; j'avais encore dîné chez Cambacérès et chez Lebrun, deuxième et troisième consuls; le gouvernement savait donc très-bien que j'étais en congé légitime.

Ce mensonge du ministre de la guerre avait un but, et ce but était de ne pas me dire les événemens qui occupaient alors le gouvernement. Une insurrection de la garnison de Turin avait eu lieu à cette époque. Cinq compagnies de mon régiment avaient pris part à cette insurrection. Mais ceci exige des développemens que je ne puis me dispenser de donner.

LE LIEUTENANT GÉNÉRAL D'ARTILLERIE, ALLIX.

(*La suite au prochain numéro.*)

PRÉCIS DE MES OBSERVATIONS

EN ÉGYPTE ET EN SYRIE,

PENDANT L'OCCUPATION DES FRANÇAIS SOUS LES GÉNÉRAUX BONAPARTE, KLÉBER ET MENOU.

(*Quatrième Article.*)

1er janvier 1799 (12 nivose an VII).

Idée générale du Caire. — Abondance des vivres. — Population. — Dispositions pour occuper les différens points de l'Égypte. — Nouvelle du combat naval d'Aboukir. — Débordement du Nil. — Insurrection au Caire. — Reconnaissance à Souez. — Fontaines de Moïse.

Le Caire n'est peut-être pas ce qu'on appelle en Europe une belle ville, mais assurément c'est une très-grande et très-curieuse ville. Ses rues en général ne sont point mal percées; quelques-unes même sont alignées. Les rues principales sont passablement larges; toutes les autres sont très-étroites. Aucune de ces rues n'est pavée. En effet, pourquoi des rues larges et pavées quand on n'a pas de voitures; quand les pluies sont inconnues dans le pays?

Ces rues sont calculées de manière à y être le plus possible à l'abri des rayons du soleil, et toutefois pour que, dans les rues principales, deux chameaux chargés puissent y passer de front.

Les rues du Caire présentent d'ailleurs une aire très-plane et dure, sans aucune aspérité, tenue très-proprement et arrosée deux fois le jour.

L'ordre établi dans cette grande cité est admirable : chaque religion y a son quartier; chaque objet de négoce, son bazar ou

marché ; chaque état ou métier, sa rue, dont les maisons sont construites et appropriées au genre de travail des ouvriers ou artisans qu'elle est destinée à recevoir. Ainsi, on a la rue des tailleurs, la rue des cordonniers, des selliers, des orfèvres, etc., et il ne se trouve dans ces rues que des ouvriers de la profession désignée

Les habitations de ces rues spéciales sont généralement de deux ou trois étages, tandis que les maisons des rues ordinaires, hôtels ou autres, n'ont qu'un seul étage. Les marchands de comestibles, les débitans de tabac, les cafetiers se trouvent dans toutes les rues.

Le genre de construction des nombreux hôtels qu'on rencontre dans toutes les principales rues est très-simple ; cependant, ces hôtels ne sont nullement dépourvus d'une certaine grâce qui se rattache plus au type d'une véritable solidité, qu'au style de l'architecture mauresque dont il dérive. Toutefois, étant tous précédés d'une cour, et n'ayant ordinairement pas de façade sur la rue, ils ne peuvent contribuer que médiocrement au coup d'œil de celle-ci.

Quant aux maisons des particuliers, leur simplicité, en général, n'a pourtant rien de chétif comme dans beaucoup de nos anciennes villes de France ; ce qui probablement doit être attribué à la plate-forme qui termine tous ces bâtimens. Ces plate-formes donnent une certaine forme de régularité de style qui se rapproche du type des belles constructions, et c'est tout le contraire pour nos toits.

Quant à la nature des matériaux, on a lieu d'être surpris que dans une contrée absolument dépourvue de forêts, et en général d'arbres de service, en y emploie néanmoins, dans les constructions des bâtimens, autant de bois qu'on le fait en Europe.

Les seuls édifices remarquables au Caire sont les mosquées : leur architecture simple, mais élégante et hardie, flatte singulièrement la vue. Pas une rue où il n'y ait au moins une mosquée. Défense du général en chef d'y entrer sous peine de mort.

Les vivres sont très-abondans au Caire, et à un prix excessivement bas ; le quart, par exemple, des mêmes prix en France.

Le mouton, la volaille, les pigeons, les poulets, les œufs tenaient lieu de pomme de terre à nos soldats ; et peu de jours après notre arrivée, on y trouvait du pain pour tous les goûts ; à l'orientale, à la française, à l'italienne, très-beau et d'une excellente qualité.

Aucune population sur le globe ne présente sans doute autant de variétés, que celle du Caire, dans la couleur de la peau : on y voit exactement toutes les nuances du teint, depuis le plus blanc de l'Europe, jusqu'au plus beau noir d'Afrique. Le costume distingue essentiellement les classes et les conditions : les uns portent d'amples et longs vêtemens avec la longue barbe et les moustaches, la tête couronnée d'un large turban à toque élevée ; ce sont les dignitaires ; le turban vert est affecté exclusivement aux émirs ou descendans de Mahomet : les autres avec les mêmes habillemens ont le turban plat avec calotte ; c'est la classe élevée des citoyens : ceux-là portent une sorte de doleman et d'énorme pantalon, la moustache seulement, le turban rond à calotte rouge ; ce sont les gens de guerre : ceux-ci, sans barbe ni moustache, n'ont qu'un caleçon de toile de coton sous une jaquette de toile bleue allant au genou et ceinte sur les reins, la tête couverte d'une simple calotte ; c'est la classe ouvrière : d'autres, aussi sans barbe ni moustache, n'ont simplement que la jaquette bleue, et la calotte sur la tête, sans chaussure ; ce sont les manœuvres : on en voit au teint bronzé-antique, le menton barbu, portant un manteau blanc à capuchon, une calotte de même couleur, sans chaussure ; ce sont les Arabes-porteurs : d'autres, au teint fortement bazané, au corps grêle et délié, le menton crépu-noir, sont seulement drapés d'une sorte de manteau gris-brun, la calotte de même couleur sur la tête, les jambes et les pieds nus ; ce sont les Arabes-Bédoins. Ces Arabes sont venus faire alliance avec les Français.

Les femmes du peuple n'ont, comme celles de la campagne, que la longue chemise bleue, avec une sorte de voile noir s'attachant par-dessus les oreilles, et qui, ne laissant de jeu que pour la vue, descend assez bas pour couvrir la poitrine, et être main-

tenu avec le secours de la main. Dans la campagne elles sont voilées de même.

Les femmes des classes supérieures sortent peu : cependant, on en voit fréquemment se rendant aux bains publics : elles sont alors couvertes d'une grande et large pièce de taffetas noir qui les enveloppent de la tête aux pieds ; ce qui, au moyen du voile d'où percent seulement deux grands yeux noirs, rappelle assez bien nos mascarades en dominos, en supposant le masque noir.

La marche de ces femmes est pesante et mal assurée ; on voit qu'elles sont empêtrées dans leur accoutrement ainsi que dans leur chaussure composée d'une bottine en maroquin, placée dans un chausson ou sandale de la même peau. Aussi ne vont-elles que rarement à pied ; ordinairement elles sont à cheval sur des ânes : toujours elles sont accompagnées.

Après quelques jours de repos donné aux troupes, le général en chef envoie occuper Damiette et les autres points principaux du Delta : le général Desaix avec sa division se met à la poursuite de Mourad-bey en remontant le fleuve, et Bonaparte lui-même, avec trois divisions, se porte contre Ibrahim-bey, campé à Sélahieh, le bat et le contraint d'abandonner entièrement l'Égypte.

C'est pendant cette absence du Caire, de Bonaparte, que l'on y apprend le combat naval d'Aboukir et la destruction de notre flotte.

Cette fâcheuse nouvelle est d'abord le sujet de bien sérieuses réflexions. On en accuse encore plus le sort que l'imprévoyance de l'amiral : l'officier envoyé à l'amiral Brueys, après la victoire des Pyramides, et porteur de l'ordre de départ de la flotte, avait, disait-on, été enlevé par un parti d'Arabes ; et un second, expédié du Caire quelques jours après, porteur des mêmes ordres, n'était arrivé que pour être témoin de l'incendie de la flotte. Quoi qu'il en soit, chacun voit, dès lors, que l'objet principal de l'expédition ne peut plus être rempli. Mais on est bientôt distrait de ces pénibles idées.

Le phénomène de la crue périodique et progressive des eaux du Nil, qui s'est fait remarquer dès l'époque de notre arrivée au

Caire; l'ouverture solennelle des canaux qui a eu lieu le 20 août, et par suite la métamorphose qui s'est opérée dans la topographie de l'Égypte, dont le sol poudreux est devenu tout-à-coup un archipel immense, couvert de barques légères, la plupart très-élégantes, qui le sillonnent dans tous les sens, offrent le spectacle le plus curieux et le plus imposant.

Le ciel est toujours aussi pur, mais l'air n'est plus aussi brûlant; et soit à la naissance, soit au déclin du jour, on respire une douce fraîcheur.

Les diverses administrations du gouvernement étaient partout établies, la justice se rendait exactement suivant les lois et usages du pays, et tout paraissait dans la plus grande tranquillité, quand tout-à-coup, dans la matinée du 21 octobre (30 brumaire), une insurrection ourdie par les émissaires des beys éclate au Caire. Quelques Français sont victimes de cette révolte, nommément le général de brigade Dupuy commandant de la place, mais c'est par suite de sa brusque imprudence; le chef de brigade Sulkoski, aide-de-camp du général en chef, mais c'est par trop de témérité.

Tandis que ces choses se passaient, les principaux chefs de la ville protestaient de leur innocence aux pieds de Bonaparte. De généreux Musulmans exposèrent leur vie pour sauver celle de plusieurs de nos soldats, qui dans ce moment se trouvaient isolés au milieu de cette grande cité. Les uns les contraignent d'entrer dans leur maison et les y retiennent jusqu'à rétablissement de l'ordre, d'autres en arrachent des mains des révoltés prêts à les massacrer. Ces faits, qui sont de la plus grande véracité, attestent que l'insurrection n'est point la suite de mécontentement de la part des habitans du Caire. Aussi, dès le lendemain la révolte est entièrement concentrée dans la mosquée El-Héazar dite *la grande mosquée*, située vers l'extrémité nord-est de la ville, et le surlendemain les rébelles sont réduits, et la ville jouit de la tranquillité la plus parfaite.

Pendant cette insurrection le ciel ordinairement toujours brillant de l'Egypte, même au solstice d'hiver, devint brumeux et l'on vit tomber quelques gouttes de pluie, phénomène presque inconnu au Caire; on dit même que le tonnerre a grondé; cela est

possible ; seulement il n'a pas été entendu de tout le monde.

Bonaparte jugeant nécessaire d'occuper Souez, voulut reconnaître lui-même ce point important des limites de l'Egypte. La distance qui sépare Souez du Caire est de vingt-deux lieues, et tout cet espace est désert; c'est un sol ferme, composé d'un sable graveleux, et toutefois sans aucune trace de chemin.

Souez n'offre en quelque sorte que des ruines: des barques seulement peuvent y aborder et encore ce n'est qu'avec la marée, qui dans ce golfe, est aussi forte que dans l'océan même. Le port de Souez est encombré au point que le reflux laisse à sec au-dessous de la ville un espace de près d'une lieue. On a alors une plage très-ferme d'un sable extrêmement fin, sur laquelle on peut passer très-facilement pour aller d'un rivage à l'autre.

Bonaparte et ceux de ses généraux qui sont de la partie font ce trajet à pied pour aller visiter les fontaines de Moïse sur la côte d'Asie, à deux lieues environ de Souez. Ces fontaines consistent en plusieurs sources qui surgissent du sable à une demi-lieue environ du lit de la mer.

L'eau en est saumatre; mais dans cette contrée aride et brûlante ce n'est qu'une bien légère imperfection qui disparaît entièrement devant l'utilité et le besoin. Ces sources sont appelées aussi, dans le pays, *fontaines de Moïse*. Elles y sont considérées également, sinon comme un prodige, du moins comme un bienfait tout particulier de la providence.

Une tribu d'Arabes tient ces sources en sa possession, elle y fait toujours bonne garde : ainsi les caravanes, qui sont le commerce d'échange entre l'Egypte et l'Arabie, et dont les voyages sont très-fréquens, paient pour y prendre de l'eau. Les habitans de Souez tirent aussi des fontaines de Moïse une grande partie de l'eau qui leur est nécessaire. Les Arabes en emplissent des outrès qu'ils conduisent à Souez avec la marée.

Souez n'a ni puits ni fontaines; mais on assure qu'il y pleut régulièrement tous les ans au solstice d'hiver, pendant sept à huit jours consécutifs, quelquefois plus, et cette eau est soigneusement recueillie dans des citernes.

Pour revenir à Souez, Bonaparte et ses compagnons de voyage

veulent encore traverser le lit de la mer avant le retour de la marée; mais ils ne sont pas plutôt engagés dans le milieu du golfe que le sable devient mouvant : il faut gagner le rivage, car peu après l'eau commence à surgir de tous côtés, chacun s'échappe comme il peut : Bonaparte, qui était le plus avancé, avait de l'eau jusqu'à mi-jambe : le général Caffarelli y restait avec sa jambe de bois, quand un grenadier des guides le prend sur ses épaules et le sauve de ce danger.

Les Arabes, qui font d'habitude ce trajet, ne se trompent pas ainsi sur l'heure de la marée.

Aujourd'hui le seul port praticable de la mer Rouge sur la côte d'Egypte est Cosseïr.

Pendant son séjour à Souez, Bonaparte reconnut la position de l'ancien canal qui communiquait de la mer Rouge au Nil; il en suivit les traces en revenant au Caire dans la direction de Belbeïs, et ordonna d'en faire le nivellement sur son cours présumé.

(*Cinquième Article.*)

1er mars 1799 (11 ventose an 7).

Préparatifs de l'expédition de Syrie. — Départ de l'armée. — Sa situation dans le désert d'Egypte. — Combat d'El-Arisch. — Reddition du fort. — Fausse direction dans le désert de Syrie. — Surprise fortuite de nuit. — Ralliement de l'armée. — Arrivée à Gaza. — Changement de climat.

Depuis quelque temps le bruit d'une expédition en Syrie était généralement répandu au quartier-général du Caire, et chacun se préparait à cette campagne : les troupes y préludaient par de nouveaux exercices.

L'infanterie, forte de son expérience, s'essayait à perfectionner encore son système de défense contre la cavalerie; par exemple, deux hommes placés dos-à-dos, la baïonnette au bout du fusil,

pivotant au besoin sur eux-mêmes, peuvent se défendre contre deux cavaliers; trois hommes, placés de même, résistent à plusieurs; quatre hommes à un plus grand nombre; six hommes, dont deux sur les flancs, deviennent redoutables, ils peuvent avoir toujours deux coups à tirer; huit hommes, c'est le véritable type du bataillon carré; ils présentent un front égal de tous côtés, et peuvent toujours avoir quatre coups à tirer (1).

La cavalerie, entièrement montée, s'exerçait sans relâche au maniement de ses chevaux arabes et de la lance, à l'imitation des mameloucks; un régiment de dromadaires s'organisait, et ces nouveaux cavaliers seront les véritables dragons de l'armée.

L'artillerie préparait son matériel et organisait ses attelages; les chevaux du pays étaient exercés au tir des voitures; on y essayait même de jeunes chameaux avec la bricole, car les chevaux arabes, tous entiers, se pliaient difficilement au joug, soit du collier, soit de la bricole; les chameaux paraissant plus dociles, on desirait pouvoir en atteler toutes les voitures de parc; néanmoins un bon nombre de ces quadrupèdes devaient être employés comme bêtes de somme.

Se rendre maître de Saint-Jean-d'Acre était l'opération importante de la campagne; mais on n'avait, sur l'état des fortifications de cette place, que des renseignemens incertains. Un officier envoyé par le général en chef à Ahmed-Djezzar, pacha de Syrie, avait pour mission secrète et spéciale de s'assurer, autant que possible, de l'état des choses à ce sujet, et particulièrement si l'ancienne Ptolémaïs était ceinte d'un fossé du côté de terre; mais cet officier, renvoyé avec mépris et sans réponse,

---

(1) On avait essayé des petites piques de 4 pieds et demi, qui se fichaient en terre et s'y maintenaient réciproquement au moyen d'une petite chaîne en fer fixée à chacune d'elles, et se liant d'une pique à l'autre. Elles formaient ainsi une sorte de palissade devant le front des carrés. Ces piques furent portées en Syrie; chaque soldat avait la sienne placée en sautoir derrière son épaule gauche. On s'en servit à la bataille du *Mont-Thabor*. Pas une seule ne fut rapportée en Egypte.

n'avait même point été admis à débarquer, ainsi on restait dans l'incertitude comme auparavant; et tout ce que l'on savait, c'est que Saint-Jean-d'Acre n'avait qu'un simple mur d'enceinte, flanqué d'anciennes tours. Dans tous les cas, ne pouvant conduire au plus que du canon de 12 dans le désert, on donne l'ordre de faire embarquer, au premier avis, quelques pièces de siége à Alexandrie.

C'est au milieu de ces préparatifs qu'on apprend que la Porte Ottomane, contre l'avis de son visir, a déclaré la guerre à la France; que des troupes sont rassemblées en Syrie, où Ibrahim-Bey s'est retiré, et que Djezzar-Pacha a fait occuper le fort d'El-Arisch, situé à l'extrême frontière de l'Égypte, dans le désert de Syrie, et bientôt les ordres de départ sont donnés aux différens corps qui doivent faire partie de l'expédition.

La division Reynier, qui déjà occupait Belbéis et Saléhièh, part en avant-garde; la division Kléber, qui est à Damiette, doit s'embarquer sur le lac Menzalèh, et débarquer à Tinéh. Les divisions Lannes et Bon, la brigade de cavalerie, le parc d'artillerie partent successivement du Caire. Le quartier-général quitte cette ville le 10 février (22 pluviose).

Le Caire, Alexandrie, Rosette, Damiette, et les autres villes du Delta ont des garnisons suffisantes.

Voici un court itinéraire de notre marche d'Égypte en Syrie.

Du Caire à Birkel-el-Adjy, *lac des Pèlerins*, une petite journée toujours dans le sable : les environs de ce lac sont très-bien cultivés.

De Birket à Belbéis, petite ville; une journée : toutes les terres en culture.

De Belbéis à Koraïm, beau village ombragé d'arbustes touffus; belle culture.

De Koraïm à Saléhièh, très-grand village appelé ville, entouré d'une vaste plantation de palmiers; une forte journée; on marche sur la lisière du désert : à gauche de très-beaux villages les terres bien cultivées.

De Saléhièh à Kantara, chétif hameau dans le désert; eau

saumâtre, en très-petite quantité; sable très-mouvant depuis Saléhièh.

De Kantara à Kathièh, où se trouve un puits très-saumâtre, enfermé dans une redoute, gardée ordinairement par une tribu d'Arabes : sable très-mouvant.

De Kathièh au puits de Bir-el-Abd. Bonaparte avait été informé en route qu'une attaque sérieuse et sans résultat important avait eu lieu contre El-Arisch; fort mécontent de cette nouvelle, et pressé de connaître le véritable état des choses, il veut arriver le soir même à El-Arisch; il ne fait donc qu'une courte halte au puits de Bir-el-Abd, qui d'ailleurs était pour ainsi dire à sec, et, monté alternativement sur un dromadaire et un cheval, il traverse une longue suite de dunes dans des sables extrêmement mouvans, hérissés d'une sorte de racine longue, menue, traînant horizontalement à la manière des ronces, dont elle est probablement une espèce; et n'arrive qu'à onze heures du soir au puits de Messoudièh, où il est contraint de s'arrêter et de passer le reste de la nuit; tout ce qui le suit étant harassé de fatigues et de besoins, et tous les chevaux étant sur les dents.

Le lendemain, à dix heures du matin, il arrive à El-Arisch.

Le général Reynier, aussitôt arrivé devant El-Arisch avec sa division, avait attaqué et emporté d'assaut le village d'El-Arisch, et repoussé la garnison dans le fort.

Une attaque de vive force pouvait ne pas être nécessaire, et l'on épargnait des hommes. Dans le cas contraire, il fallait ou attendre l'arrivée des pièces de position, afin de pouvoir battre immédiatement le fort, et profiter ainsi de la surprise et de la confusion de la garnison, ou être assuré d'enlever en même temps le fort sans coup férir. Les choses s'étant passées contrairement à ces principes, l'attaque avait été intempestive; le succès qu'on avait obtenu était illusoire, et d'ailleurs ne pouvait, dans aucun cas, compenser la perte énorme de 200 braves Français.

Le brillant succès que le même général, secondé d'une partie de la division Kléber, venait de remporter sur un corps de mameloucks arrivant avec un convoi, était une heureuse diversion au combat d'El-Arisch, et calmait un peu l'humeur de Bona-

parte. Toutefois il reçut très-froidement le général Reynier, et celui-ci, ardent et froid dans le combat, mais d'un caractère très-doux, on pourrait même dire timide, parut très-affecté de cette froide réception.

Le parc d'artillerie étant arrivé devant El-Arisch, deux pièces de 12 sont immédiatement mises en batterie contre le fort, et dès le lendemain la garnison consent à entrer en pour-parlers pour une capitulation. Le 19 février la convention est signée sous la condition, pour la garnison, forte de 300 et quelques hommes (1), qu'elle conservera ses armes avec la giberne garnie; pour l'armée, que cette garnison se rendra directement à Bagdad, et ne servira pas contre les Français pendant le cours d'une année.

La garnison d'El-Arisch se composait d'Albanais et de Maugrabins; ceux-ci, sortis du fort, demandèrent comme une grâce, et obtinrent d'être envoyés en Égypte pour servir dans nos troupes. La même faveur fut offerte aux Albanais, car on savait à quoi s'en tenir sur leur promesse, de ne pas servir contre nous, mais ils refusèrent.

Dès le 18, toute l'armée était réunie devant El-Arisch; elle avait traversé le désert d'Égypte sans autre vivre que le morceau de biscuit dans le sac, que l'on n'avait même pu mouiller d'un peu d'eau. Les puits que l'on trouve à chaque marche dans ce désert avaient été fort dégradés dans la retraite des mameloucks d'Ibrahim-Bey, et le peu d'eau saumâtre qu'ils contenaient ne pouvait pas suffire seulement à une compagnie. Dans cette pénurie extrême on fouillait le sable, dans tous les bas-fonds qui se rencontrent fréquemment dans ce trajet, pour y trouver un peu d'eau qui, de la mer, peu éloignée, filtre dans ces sables arides; et lorsqu'on avait humé quelques gouttes de cette eau extrêmement saumâtre contenue dans une poignée de sable, on en était encore plus altéré.

Mais les chevaux, les dromadaires, les chameaux? Nul moyen

(1) Non pas 1600 comme on le lit dans les Mémoires du maréchal Berthier.

de les abreuver. Le quadrupède du désert allait son train, mais celui des prairies était efflanqué, haletant; plusieurs jeunes chevaux surtout tombaient tout-à-coup, se tuméfiaient soudainement et périssaient à l'instant.

Telle fut la cruelle position de l'armée pendant près de huit jours dans le désert.

La question de faire porter à la suite de l'armée un approvisionnement d'eau avait été discutée, mais on avait trouvé la précaution sinon impossible du moins impraticable, même avec les moyens employés par Cambyse dans la même circonstance. Le général en chef crut cependant pouvoir en faire porter pour lui et les plus nécessiteux, sur 12 chameaux; mais dès le premier jour on ne put se dispenser d'en délivrer à la compagnie des guides à pied, et le lendemain l'eau fut gaspillée; de sorte que le général lui-même n'avait pas plus d'eau que le soldat.

L'Oasis d'El-Arisch, vallon ombragé de nombreux palmiers, et arrosé de sources très-belles et très-abondantes, fut pour l'armée, sortant de l'aride et brûlant désert, une campagne délicieuse : elle y prit quatre jours de repos; elle s'y nourrit de chair de cheval, de biscuits, de riz et quelques autres légumes secs, enlevés aux mamelouchs ou trouvés dans le fort. Déjà elle a oublié ses fatigues et ses privations; elle n'a plus que deux marches pour sortir du désert.

Le 22 février, à la pointe du jour, le général Kléber part en avant-garde avec sa division et un régiment de cavalerie; il doit se porter sur Kan-Yonnès, premier village sur les confins du désert de Syrie. Les divisions Bon et Lannes se mettent successivement en marche le 23. Le quartier-général part le même jour vers midi. Le général Reynier, chargé de faire mettre en état le fort d'El-Arisch, restait en arrière-garde avec le parc d'artillerie.

Le général en chef devait trouver la division Lannes à Cheik-Zoé, puits établi et consacré par un santon, à moitié chemin à peu près de Kan-Yonnès; mais, à sa grande surprise, cette division ne s'y trouve pas, et personne pour en faire connaître la cause. Comme à deux lieues environ plus loin il y a le puits de Reffha, il est pro-

bable qu'il y a eu méprise, et que la division est à cette dernière station; d'ailleurs un événement imprévu a pu obliger les divisions à se réunir : dans ce cas, cependant, pourquoi ne pas en être prévenu?.... La nuit approche, mais n'importe, le général en chef ne peut rester au santon dans l'incertitude; on continue la marche.

Bientôt la nuit étend ses voiles; il n'y a pas de lune; le sable est très-mouvant; on n'aperçoit aucune trace de chemin; mais les deux Arabes qu'on a pour guides sont sûrs de la direction à tenir et ils ont l'habitude de se conduire de nuit au moyen des étoiles, comme ils le font de jour en consultant le soleil (1); on peut donc avancer avec confiance.

Il est près de dix heures du soir; on arrivait enfin au puits de Reffha : les guides à cheval de l'escorte du général en chef, qui sont en éclaireurs, accompagnés des guides arabes, entendent des mouvemens de chevaux; pensant que c'est le bivouac français, ils s'avancent avec confiance; mais bientôt les guides arabes reconnaissent les mameloucks; les éclaireurs français s'en assurent immédiatement eux-mêmes; une grande rumeur se fait entendre dans le bivouac; les guides reviennent sur leurs pas prévenir le général, qui suivait à très-peu de distance : Un cheval des mameloucks s'échappe en même temps du bivouac, se réunit en hennissant aux chevaux des éclaireurs, arrive avec eux, se jette à droite à gauche, sur les chevaux du quartier-général, où il met un instant une sorte de confusion, qu'en vain l'on s'est efforcé de prévenir en cherchant à couper les jarrets à l'étalon sans frein (2), les coups de sabre mal dirigés dans l'obscurité, n'ont point arrêté la fougue de ce coursier vagabond.

---

(1) Dans le désert, la configuration du sol est trop généralement uniforme, et d'ailleurs trop sujette à des changemens locaux par suite de l'action des vents, pour que la seule pratique des lieux puisse suffire pour la direction à suivre.

(2) On sait que l'on n'a point l'usage en Orient de couper les chevaux : aussi, pour les tenir, soit à l'écurie, soit au bivouac, on leur met aux pieds de derrière comme à ceux de devant des entraves qui sont tenues à de forts

Enfin un cavalier parvient à le saisir et à le maîtriser, et déjà on a commencé la marche rétrograde.

Il était alors évident que les divisions avaient pris une fausse direction, et étaient égarées dans le désert.

Bonaparte avec son quartier-général, le général de l'artillerie Dommartin, et le général du génie Caffarelli, n'avait pour toute escorte qu'un piquet de ses guides à cheval et quelques dromadaires; il eût donc été très-imprudent de se hasarder de remplacer l'arrière-garde ennemie au puits de Reffha. Je dis *de la remplacer*, car, d'après l'alerte qu'elle venait d'avoir, puisqu'elle ne poursuivait pas qui la lui avait donnée, il était plus que probable que de son côté elle s'éloignait. Des gens hardis et tant soit peu entreprenans, enlevaient le quartier-général, tandis qu'un acte de témérité de Bonaparte ne menait évidemment à rien (1).

Il fallait nécessairement rétrograder jusqu'au puits de Chéïk-Zoé : il était plus de minuit lorsqu'on y arriva. L'avant-garde de cavalerie y était arrivée depuis peu, chargée d'annoncer au général que l'armée engagée dans une fausse direction à gauche dans le désert, se ralliait sur le puits du santon.

En effet, les divisions Lannes et Bon, ainsi que la cavalerie, arrivent successivement dans la nuit; la division Kléber à huit heures du matin, après quarante-huit heures d'une marche non interrompue, dans des sables mouvans et réflétant une chaleur brûlante, et sans trouver une goutte d'eau. Kléber n'avait pu reconnaître la fausse direction dans laquelle il était engagé par l'ignorance ou la perfidie de ses guides arabes, qu'en arrivant le soir à vue de la mer. L'un des guides paya de sa vie la trop sérieuse déconvenue du général; l'autre fut assez heureux pour lui persuader qu'il le ramènerait sûrement au puits du santon.

L'armée était exténuée de fatigues et de besoins : sa réunion sur un seul point, sans autre ressource qu'un puits promptement

---

piquets fichés en terre en avant et en arrière du cheval; néanmoins, à force de se tourmenter, il s'en échappe souvent dans les bivouacs.

(1) Les versions contraires de cette rencontre fortuite qui se lisent dans les divers récits de l'expédition de Syrie sont erronées.

épuisé, était pour elle une véritable calamité. On se met promptement en marche : la division Lannes en avant-garde, le quartier-général ensuite, et successivement les autres corps.

On arrive au puits de Reffha, où l'on voit les traces et même les restes du bivouac qu'on avait surpris pendant la nuit. Ce puits est très-bon; toute l'armée put s'y rafraîchir successivement.

Sur le côté à gauche, et à une petite distance du puits, sont deux colonnes debout en granit, et à terre des parties d'entablement en marbre. Ce sont les restes, ou d'un ancien santon, ou d'un kervanseraï.

A une lieue en avant est Kan-Yonnès : l'arrière-garde de l'ennemi abandonne ce point à l'approche de nos premières troupes. Kan-Yonnès est un gros village entouré de grands vergers, et riche de plusieurs puits : l'armée n'y trouve pas autre chose; mais n'importe, pour des troupes qui viennent de traverser soixante lieues de désert, c'est un gîte délicieux.

Le 25 février on marche sur Gaza. La première partie du chemin se fait encore dans le sable aride; mais le sol devient graduellement plus solide, plus terreux; des brins de verdure s'aperçoivent çà et là à la surface; les montagnes de Syrie se dessinent progressivement à l'horizon; bientôt on arrive sur la pelouse; on voit devant soi Gaza et ses hauteurs boisées; on arrive enfin dans les terres cultivées : la joie se peint sur toutes les figures.

L'ennemi est en bataille en deçà de la ville : Le général en chef fait ses dispositions pour l'attaquer; il se retire sans combattre, abandonnant la ville, dont les principaux habitans apportent immédiatement les clefs au général français. L'armée prend position et établit ses bivouacs sur les hauteurs qui dominent la place.

La ville de Gaza, d'une moyenne grandeur, est dans un pauvre état; et paraît peu peuplée : située sur une élévation, à environ quatre à cinq cents toises du rivage de la mer, elle est fermée d'un mur sans fossé. Un fort ou citadelle d'une enceinte circulaire, tient à la ville du côté de la mer. L'armée y trouve des poudres, des cartouches d'infanterie en assez grande quantité, un

approvisionnement de biscuit, de riz, etc. : aucun désordre n'a lieu dans la place.

L'armée à Gaza s'aperçut bientôt qu'elle avait changée de climat : à une journée de là elle était dans le désert, où il ne pleut jamais ; à Gaza elle était dans des terres cultivées, à l'ombre de très-beaux arbres fruitiers, chargés des fleurs d'un beau printemps ; et dès le lendemain de son arrivée sur cette terre tant désirée, une pluie abondante, météore qu'elle ne connaissait plus depuis une année, est d'abord regardée comme un nouveau bienfait du climat ; mais cette pluie continuant un second, un troisième, un quatrième jour, rappelait trop soudainement, et trop bien, nos climats pluvieux, froids et humides d'Europe. On était inondé ; nulle part on ne trouvait d'abri ; on ne pouvait reposer ni la nuit, ni le jour ; des torrens d'eau traversaient les bivouacs dans tous les sens : les chameaux étaient dans un état pitoyable ; ils ne pouvaient faire un pas, ni même se tenir debout, leurs pieds ronds, convexes et charnus, n'étant faits que pour marcher sur le sable ; ils périssaient, et c'étaient surtout les plus beaux, les plus forts, ceux de somme comme ceux qu'on avait mis au trait. Les chevaux arabes même souffraient également, et il en périssait aussi : un certain nombre d'hommes tombaient malades chaque jour ; ils étaient conduits à l'hôpital qu'on organisait dans la ville. Il ne pouvait nullement être question de se mettre en route, à moins de laisser tout le matériel à Gaza. Dans tous les cas il fallait renoncer aux attelages de chameaux, dont le nombre était considérablement diminué, et réorganiser de nouveaux attelages de chevaux. Enfin, si la pluie eût continué quelques jours de plus, l'armée perdait tous ses chameaux, une bonne partie de ses chevaux, et par là se trouvait dans une position très-embarrassante.

Fort heureusement le plus beau temps succéda tout d'abord aux quatre jours de pluies, et les équipages d'artillerie étant reformés, l'armée put immédiatement se mettre en route pour continuer ses opérations.

(La suite à un prochain numéro).

MÉLANGES.

EXTRAITS DES TABLETTES MILITAIRES;

PAR M***.

DU TRAITEMENT DES OFFICIERS.

L'insuffisance du traitement des officiers est généralement reconnue; eu égard surtout au revenu annuel du royaume, et à l'attitude imposante qu'une armée française doit constamment avoir, relativement aux armées formidables de toutes les autres puissances européennes. Mais, les officiers sulbalternes de toutes armes, réclament plus particulièrement la sollicitude du gouvernement et ne sauraient trop fixer son attention.

Ces officiers sont, comme on sait, les chevilles ouvrières du service de Sa Majesté; les intermédiaires naturels et constans, entre le soldat et les officiers supérieurs; et leur mode d'existence influe d'une manière directe sur l'esprit de leurs subordonnés, comme sur les résultats que l'on doit attendre d'une organisation militaire quelconque.

On voit du premier coup d'œil, combien il est important de faire un sort avantageux à ces officiers, en les entourant d'un certain prestige, en leur donnant une certaine considération, qu'ils doivent nécessairement avoir; et en le tirant d'un état presque voisin de la misère, qui ne peut que les déconsidérer vis-à-vis de tous subordonnés, et les ravaler aux yeux de tous.

Mais, si la position des officiers subalternes en général, est fâcheuse, combien ne l'est pas plus particulièrement celle des officiers de cavalerie! En effet, il existe une grande différence; les dépenses obligées de l'officier de cavalerie ne sont point du tout en rapport avec ses émolumens; je dirai plus, sa position,

sous le rapport du bien être, est incontestablement inférieure à celle de l'officier d'infanterie; il n'est pas difficile de le démontrer.

Autrefois, la plupart des officiers qui servaient dans les troupes à cheval, appartenaient à des familles riches, ou du moins aisées; il s'en suivait naturellement, qu'on remarquait moins l'exiguité de leurs appointemens. D'un autre côté, le luxe qui s'est introduit dans toutes les branches de la société, fait que nécessairement, les besoins de la vie sont aujourdhui beaucoup plus dispendieux. Les temps sont d'ailleurs bien changés! A présent, la majorité des officiers de cavalerie n'ont de fortune que leur épée; ou, s'ils jouissent d'un petit bien être, provenant des épargnes faites sous le toit paternel, il est bientôt envahi par les dépenses extraordinaires où ils sont sans cesse engagés et qui sont indispensables.

Rendons grâce aux institutions qui font espérer à tous les genres de mérite, des récompenses proportionnées à la grandeur des moyens! Mais en même temps, déplorons la triste situation de ceux qui, ayant reçu des récompenses, se trouvent réellement moins heureux, sous certains rapports, qu'avant de les avoir obtenues. C'est cependant ce qui arrive aux officiers qui occupent les premiers échelons de la carrière militaire. Il est certain qu'un sous-officier, promu au grade de sous-lieutenant, est récompensé de ses services; l'honneur de porter l'épaulette doit bien compter pour quelque chose; et cette nouvelle position, qui lui donne une perspective d'avancement, est bien faite pour flatter son amour-propre et pour exciter son émulation. Mais malgré ces avantages, combien de sous-officiers, parvenant à ce premier échelon, n'ont-ils pas eu à regretter, sous le rapport de l'aisance, d'être sortis de la classe des sous-officiers, quoique cette classe soit cependant beaucoup trop peu rétribuée (1). En

(1) Il est reconnu généralement que le sous-officier et le soldat sont trop peu rétribués; mais je me réserve de produire autre part, quelques réflexions sur un sujet si essentiel, qui n'est pas moins digne de fixer l'attention du gouvernement, et d'exciter sa sollicitude.

effet, le sous-officier n'a pas à se monter, à s'équiper, à s'armer; à s'habiller; il n'est pas tenu à faire une certaine figure, qui nécessite des dépenses assez considérables. Il n'est pas astreint à vivre à une pension d'au moins 50 francs et à prendre un logement dont le prix est toujours de beaucoup au-dessus des indemnités allouées pour cet objet.

C'est bien ici le cas de dérouler un tableau, qui n'est connu de beaucoup de personnes que très-superficiellement, et même par de simples ouï dire, mais dont les traits n'en sont pas moins véridiques, ni moins propres à exciter l'intérêt du gouvernement, et l'engager à y répandre des couleurs plus riantes.

J'ai dit que le sort de l'officier subalterne de cavalerie, sous le rapport de l'aisance, était inférieur à celui de l'officier subalterne d'infanterie; la raison de cela est facile à déduire : l'achat d'un cheval d'escadron, est (terme moyen), au moins de 300 francs, vient ensuite le harnachement, la ferrure, les frais de pansage, etc., etc. Mais ce n'est pas tout; si ce cheval avait une certaine durée positive, on se consolerait encore; cependant que de chances n'y a-t-il pas à courir? Et si l'officier vient à perdre un cheval, ou plusieurs de suite, je le demande, comment peut-il résister à de pareilles pertes, qui le réduisent souvent au désespoir; et quel moyen doit-il employer pour les réparer, si l'on peut prouver que l'officier de cavalerie ne peut pas faire un sol d'économie? Mais, alléguera-t-on, les officiers qui perdent des chevaux, reçoivent une indemnité. Oui; mais pour un cheval qui aura coûté 800 à 1,000 fr., on reçoit une somme d'à peu près 360 fr.; belle compensation! Encore n'y a-t-il que le lieutenant et le sous-lieutenant qui puissent l'obtenir; pour que le capitaine ait droit d'y prétendre, il faut qu'il perde deux chevaux dans le laps de temps d'une année, encore ne reçoit-il dans ce cas, qu'une somme de 360 fr., pour les deux chevaux qu'il a perdus. Je demande si de telles dispositions ne sont pas illusoires? Mais en admettant qu'il puisse éprouver ce double malheur, le secours d'une indemnité aussi modique, lui est-il d'un bien grand avantage? Et, y a-t-il une si grande différence entre les appointemens du lieutenant en premier, qui ne doit avoir qu'un cheval, et

ceux du capitaine, qui est tenu d'en avoir constamment deux; pour qu'on en ait établi une aussi énorme relativement aux gratifications accordées à ces divers grades?

Mais, laissons à part les pertes extraordinaires que l'officier de cavalerie n'éprouve que trop souvent, pour ne parler que de son état habituel, dégagé de pareils contre-temps. Il est reconnu que s'il veut faire honneur à son grade, soit par sa bonne tenue, soit par la recherche qu'il apportera à se bien monter, soit par la délicatesse qui ne cessera de le diriger dans son intérieur, comme dans son service; il est prouvé, dis-je, qu'il lui sera impossible, non seulement de faire la moindre économie, mais même de pouvoir atteindre honorablement les deux bouts, si l'on peut se servir de cette expression.

Cela est si vrai que quelques officiers se privent absolument de tout, pour se mettre au-dessus de leurs petites affaires, et se procurer le strict nécessaire. Il y a des lieutenans et des sous-lieutenans qui sont obligés de manger chez eux, dans des vues économiques (1), se trouvant dans l'impossibilité de pouvoir dépenser mensuellement le montant de la pension des officiers de leur grade. D'autres se voient réduits (et on ne doit pas s'en étonner), à faire des dettes, malgré tout l'ordre qu'ils peuvent avoir; et, si le malheur les poursuit, ils peuvent encourir la destitution, ou tout au moins, de fortes réprimandes ministérielles, qui ne les exemptent pas du désagrément de voir exercer une retenue sur leur modique traitement, pour faire face aux dettes que leur position critique les avait impérieusement forcés de contracter.

Que d'officiers ne voit-on pas aussi se priver du bonheur d'aller embrasser leurs parens, lorsqu'ils ont droit à des congés, faute de moyens pour subvenir aux frais de tels déplacemens! Et combien d'autres, qui seraient enclins à étendre la sphère de leurs

---

(1) Cette mesure est quelquefois autorisée dans l'intérêt des officiers par quelques colonels, malgré les dispositions du réglement, qui prescrivent aux officiers de chaque grade de manger ensemble.

idées, en cherchant à acquérir des connaissances, se voient condamnés à végéter dans le cercle étroit où ils se trouvent réduits, par l'impuissance de pouvoir se procurer les livres nécessaires à une instruction un peu étendue; instruction qui, par la suite, ne pourrait manquer de tourner à l'avantage du service du roi, et des opérations militaires!

Il y en a aussi qui, faute de moyens pour se soutenir dans l'arme de la cavalerie, passent dans l'infanterie, par des permutations qui seraient bien plus fréquentes, si les occasions ne manquaient pas.

On pourrait faire une objection; pourquoi voit-on dans les régimens de troupes à cheval, quelques officiers très-bien montés, avoir une excellente tenue, n'ayant point de dettes, et faisant en un mot, honneur à leurs affaires, comme au grade dont ils sont revêtus, tandis que d'autres officiers non moins recommandables, sont toujours à court, et dans l'impossibilité de se rattrapper? L'observation est spécieuse; elle est fondée en apparence; mais elle prouve qu'il faut voir les choses de très-près pour les connaître à fond. Bien des raisons peuvent déterminer de pareilles nuances: les chances malheureuses qui poursuivent les uns, peuvent épargner les autres; et le malheur, fort heureusement, ne s'appesantit pas également sur tous. De là, la différence qui existe entre la position de tels ou tels officiers. Mais indépendamment des cas extraordinaires qui peuvent se présenter, et qui influent plus ou moins directement sur leur sort, il en est qui se renouvellent assez fréquemment, et qui sont inhérens à la profession des armes. Ces cas, dis-je, peuvent aussi s'offrir pour les uns, et non pour les autres; par exemple, quelques officiers peuvent être commandés pour aller au camp, ou pour faire des détachemens de longue haleine, ou pour toute autre destination; il y a alors de bien plus grands motifs de dépense pour ceux-là, que pour ceux qui restent à la garnison. Les uns détériorent tous leurs effets, qu'il faut renouveler, pendant que leurs chevaux courent aussi des chances fâcheuses; tandis que les autres restent paisiblement à poste fixe, et sauvent par conséquent toutes ces occasions ruineuses.

Dans les positions stables, on aperçoit aussi des nuances dans l'intérieur des officiers; les uns ne connaissent que le service militaire et tout ce qui y a rapport; à part ce service, restent dans leurs chambres, où ils se livrent à des occupations plus ou moins agréables, plus ou moins intéressantes, plus ou moins solides; tandis que les autres, aimant la société, se répandent dans le monde, où ils trouvent nécessairement des sujets de dépenses plus ou moins considérables. Et cependant, on ne peut pas empêcher les officiers de se produire; bien loin de là, on doit plutôt les y encourager. Ils ne peuvent que gagner dans la bonne compagnie, comme aussi ils sont d'ailleurs faits pour en faire l'ornement. Au surplus, tous les hommes ne sont pas doués du même caractère, ni des mêmes goûts; et on ne peut pas astreindre ceux qui aiment le monde à mener une vie sédentaire, moins onéreuse il est vrai, mais aussi moins en harmonie avec le caractère qui distingue l'officier français.

J'ai dit un mot sur le peu d'avantage qu'a le sous-lieutenant sur le sous-officier, sous le rapport de l'aisance. Je pouvais dire aussi que la différence des émolumens du lieutenant n'est pas assez grande, relativement à ceux du sous-lieutenant. Ce sont cependant deux grades bien distincts, dont il faut établir les nuances d'une manière très-positive; car tout ce qui est grade emporte l'idée d'une grande supériorité sur tout ce qui lui est inférieur. Il faut donc lui donner la consistance nécessaire et indispensable; et lui attacher le degré de considération qui en fait le prestige, et qui tourne indubitablement au profit du service militaire. Mais si la différence entre le traitement du sous-lieutenant et celui du lieutenant, n'est pas assez considérable; celle qui existe entre les appointemens du lieutenant et ceux du capitaine, l'est, proportion gardée, encore bien moins. Car, du sous-lieutenant au lieutenant il règne encore une certaine analogie sous les rapports du service intérieur, qui pourrait plus aisément admettre la presque conformité de rétribution; tandis que le grade de capitaine, étant tout-à-fait à part, doit rigoureusement être traité d'une manière analogue aux fonctions essentielles qu'il exerce, à la confiance dont il est investi, et à la grande prépon-

dérance qu'il ne peut manquer d'avoir sur tout ce qui lui est subordonné. Le capitaine est réellement le chef de la troupe qu'il a sous ses ordres; cela est si vrai, que rien ne peut se faire, ou du moins ne doit se faire dans son escadron sans sa participation, et c'est bien à tort, et en faisant abus des mots, que l'on a donné la dénomination de chef d'escadron à certains officiers supérieurs qui n'ont aucune responsabilité par rapport à l'administration de l'escadron. Le véritable chef d'escadron est donc le capitaine commandant (1), puisque c'est lui qui en est le chef le plus immédiat (2); ses attributions étant d'ailleurs telles, que le colonel lui-même a les mains liées dans bien des circonstances, si le capitaine commandant, en vertu de sa récompense, veut, comme il le doit, montrer de la tête dans l'intérêt de ses subordonnés, au cas que l'on voulût l'induire à sortir des réglemens (3).

Les émolumens du capitaine ne sont point en harmonie avec les obligations inséparables de son grade, et le petit surcroît d'appointemens qu'on lui accorde de plus qu'au lieutenant en premier est bien plus qu'absorbé par les charges qui y sont attachées. En effet, le capitaine est tenu d'avoir constamment deux chevaux (4), par conséquent double harnachement, double en-

---

(1) Comme on a voulu établir une distinction entre le capitaine commandant et le capitaine en second, et qu'elle existe réellement, puisque le premier est tout-à-fait responsable, tandis que l'autre est subordonné; il serait aussi dans l'ordre, ce me semble, d'établir entre ces deux positions une nuance assez sensible, dans la rétribution comme dans le service.

(2) Cette dénomination de chef d'escadron, donnée à quelques officiers supérieurs, pouvait convenir lorsqu'il existait des compagnies dans les régimens de cavalerie : il n'en est pas de même aujourd'hui.

(3) Chose qui n'arrive que trop souvent, et qu'il serait urgent de faire cesser. On ne doit pas confondre cette résistance louable du capitaine, à des ordres arbitraires qui pourraient lui être donnés, avec l'esprit d'insubordination. L'obéissance passive doit exister assurément dans le service, mais dans les bornes du réglement, et de tout ce qui peut faire prospérer le service du roi. Sans cette restriction indispensable, les choses pourraient aller beaucoup trop loin.

(4) Quelques colonels qui savent apprécier la position des capitaines leur donnent la latitude de n'avoir qu'un cheval, ou du moins accordent cette

tretien, etc., etc. Il est obligé de vivre à une pension d'au moins 65 francs, d'avoir un logement beaucoup plus cher que celui du lieutenant, et bien au-dessus de l'indemnité allouée pour cet objet.

En voilà bien assez, je pense, pour faire desirer que des grades si importans et si intéressans, sous un nombre infini de rapports, jouissent d'un traitement analogue au poste qu'ils occupent dans l'armée.

En Autriche, il est fourni au lieutenant et au sous-lieutenant de cavalerie un cheval qui, au bout d'un certain temps, devient sa propriété : c'est du moins ce que j'ai ouï dire à des officiers qui y ont servi. C'est une grande charge de moins; les capitaines à ce même service jouissent d'autres avantages, que je ne pourrais pas préciser; mais il est de fait qu'on leur en fait d'assez considérables. Pourquoi serions-nous inférieurs à l'Autriche sous ce rapport, comme pour ce qui a trait à d'autres branches du service de sa majesté? nos vues ne sont-elles donc pas aussi militaires que celles des Autrichiens, et de quelques autres puissances de l'Europe?... Vingt années de victoires répondent à la question.

D'après toutes ces considérations, il est à souhaiter, dans l'intérêt des individus comme dans celui de l'état militaire en général, qu'il soit apporté un changement favorable dans tout ce qui constitue l'existence d'activité (1), des officiers subalternes de l'armée, et notamment dans celle des officiers des troupes à

---

faculté à ceux qui la demandent. En cela ils montrent de la sagacité et de la sollicitude pour leurs sous-ordres, et cela sans faire le moindre tort au service. Mais d'autres colonels plus scrupuleux, ou prenant moins l'intérêt de leurs subordonnés, exigent impérieusement que les capitaines aient deux chevaux.

(1) Le conseil supérieur de la guerre s'occupe dans ce moment-ci d'améliorer le sort des officiers en retraite. Ces dispositions nous sont un sûr garant de la sagesse des vues de M. le dauphin, et nous donnent lieu d'espérer que les autres parties de la législation militaire ne seront pas oubliées. L'amélioration des retraites est déjà un si grand bienfait, que tous les officiers de l'armée ne peuvent qu'en conserver une reconnaissance éternelle.

cheval. Mais en attendant que le gouvernement puisse, ou juge à propos de prendre les mesures les plus convenables d'amélioration, ne pourrait-on pas, sinon faire disparaître totalement, du moins alléger en partie les charges de l'officier de cavalerie?

Par exemple, quand un officier vient à perdre un cheval, indépendamment de la faible indemnité qu'il reçoit, ne pourrait-on pas l'autoriser à en choisir un dans les remontes, au prix fixé pour les chevaux de troupe de telle ou telle arme (1)?

Un seul cheval suffit en temps de paix au lieutenant et au sous-lieutenant, et cependant il est reconnu que ces officiers s'en servent bien plus souvent que le capitaine; pourquoi donc exiger de ce dernier, qu'il soit pourvu de deux chevaux, dont un lui devient tout-à-fait inutile, et ne sert qu'à lui faire courrir double chance défavorable?

Ne pourrait-on pas l'autoriser à n'avoir qu'un cheval en temps de paix, en lui laissant le bénéfice des rations du second cheval que le gouvernement lui passe; bénéfice qu'il utiliserait au profit d'une petite masse d'économie, qui lui deviendrait d'un grand secours, lorsque des circonstances imprévues et impérieuses l'obligeraient à se procurer un second et même un troisième cheval? Mais en supposant que le gouvernement voulût économiser cette seconde ration, le capitaine y trouverait encore son avantage.

Mais on n'en finirait pas si on voulait retracer ici tous les motifs qui pourraient donner lieu à améliorer le sort des officiers; on trouverait facilement des raisons si convaincantes, qu'on ne pourrait que se rendre à l'évidence, et songer sérieusement à l'avenir

---

(1) Par de telles dispositions, on croirait d'abord que l'officier reçoit deux faveurs; mais en faisant attention que l'indemnité de 360 fr., ajoutée à ce que pourrait coûter de plus un joli cheval, quoiqu'on ne le payât que le prix de la remonte, on conviendra que l'officier est dédommagé, mais qu'on ne lui fait pas deux avantages à la fois, et qu'on ne lui en fait réellement qu'un.

Le capitaine pourrait aussi, ce me semble, recevoir 360 fr. d'indemnité par cheval, lorsqu'il a le malheur d'en perdre; sans préjudice à l'avantage de choisir un cheval ou deux s'il éprouvait cette double perte, au prix de la remonte.

d'une classe d'officiers qu'il est de toute justice, comme de la plus saine politique de contenter. Il ne s'agirait pas de leur fournir les moyens d'étaler un luxe déplacé, et qui ne cadrerait pas avec un état qui prescrit au contraire beaucoup d'ordre et même des privations; mais il serait à désirer qu'on les avantageât au moins de manière à ce qu'ils pussent soutenir honorablement une existence d'ailleurs si parsemée d'épines, et uniquement consacrée au service du Roi.

C'est en examinant avec détail ce qui pourrait être défectueux, et en améliorant les différentes parties de notre édifice militaire, que l'on parviendra à produire un ensemble satisfaisant; ensemble dont la prospérité rejaillit plus qu'on ne le pense sur le bonheur général de la société. Déduire les preuves de cette assertion serait une tâche facile, si ce n'était pas nous dévier de notre sujet; en cela notre opinion est bien éloignée de celle de certaines personnes qui, dans des vues économiques, seraient tentées de réduire la force militaire active, tout en la dépouillant d'une portion de la considération qui lui revient de droit, de l'esprit qui en fait le principal prestige, et de cette satisfaction qui, en lui donnant de la consistance, décuple sa force numérique.

La véritable économie consiste à éloigner ou à prévenir des guerres souvent funestes, mais toujours plus ou moins onéreuses. Or, pour atteindre ce but, le plus sûr moyen, dans le siècle où nous vivons, où toute l'Europe est en armes, est d'avoir une armée formidable, imposante et capable, en un mot, de faire face aux orages étrangers, comme de conjurer ceux que la malveillance pourrait vouloir exciter à l'intérieur; et qu'on ne vienne pas me dire qu'un but si désirable peut-être atteint en organisant de fortes réserves, et en réduisant l'armée active: il va sans dire que des réserves considérables doivent constamment être à même de donner un coup de main vigoureux dans l'occasion; mais ces réserves si énergiques, quand elles agissent à l'appui de l'armée permanente, seraient d'un bien faible secours, si on devait compter uniquement sur elles. Les forces actives ont bien plus de puissance, et une attitude qu'on ne peut pas même comparer à celle des réserves les mieux organisées, adonnées comme tout

le monde sait à un genre d'existence tout-à-fait différent. Les habitudes militaires ne deviennent une seconde nature qu'à la longue; elles doivent porter nécessairement les empreintes du temps, et le soldat, pour être vraiment *soldat dans l'âme*, ne doit avoir qu'une volonté, celle de se distinguer dans la carrière qu'il parcourt; cette carrière ne souffre aucun partage, elle ne peut pas admettre que d'autres affections viennent distraire le militaire de ses devoirs. Cette vérité est bien connue par tous ceux qui ont vu les choses de près, et ont su les apprécier. Ainsi, il faut que l'armée active ait vieilli dans les exercices et les habitudes qui lui sont propres, et qui ne lui deviennent bien naturels, je le répète, qu'avec le temps; elle n'est bientôt plus novice lorsqu'il s'agit de s'illustrer au champ d'honneur. Mais on ne saurait trop le redire, elle doit constamment, et dans toutes les circonstances, être très-forte sous les rapports numériques, comme par son organisation et son esprit militaire.

On ne peut pas se dissimuler que nous ne vivions aujourd'hui dans le siècle des baïonnettes : jamais époque n'a peut-être présenté un armement aussi vaste de la part de toutes les puissances; et si on venait à jeter le gant à la nation française, elle doit pouvoir le ramasser de manière à faire repentir les insensés qui oseraient en vouloir à son Roi, à ses institutions et à sa gloire.

DES REMPLAÇANS.

Quelques écrivains militaires, recommandables par la justesse de leur coup d'œil, par la sagesse de leurs vues et par la manière convainquante avec laquelle ils ont abordé divers sujets, ont signalé des vices plus ou moins grands, qui se font remarquer dans quelques branches de notre législation militaire. Entre autres objets qu'ils ont traités, ils n'ont pas oublié de parler d'une classe de soldats, qui exerce une telle influence sur le reste de l'armée, qu'on ne saurait s'en occuper avec trop de soin.

Je veux parler des remplaçans, dont le nombre s'accroît d'une manière inquiétante, dans tous les régimens; et qui sont bien

loin d'y répandre l'esprit militaire, déjà tellement affaibli, qu'on ne saurait employer des moyens assez efficaces pour le raviver, et lui donner la consistance qu'il doit nécessairement avoir; et sans laquelle, j'ose le dire, on ne fait rien de bon.

Les remplaçans ont, en général, un très-mauvais esprit; et, s'il se trouve dans les compagnies ou escadrons, un soldat à expulser des rangs, soit pour motif d'indiscipline, ou de désertion, ou pour tout autre délit, on peut hardiment affirmer d'avance, qu'il fait partie de cette classe de soldats. Il serait facile de s'en convaincre, en consultant les rapports particuliers ou généraux; et on resterait convaincu, que la grande majorité des militaires livrés à des conseils de guerre ou à des conseils de discipline, appartiennent à la catégorie des remplaçans. Cette classe d'ailleurs, est fort peu éclairée; et il serait fort difficile d'y trouver des moyens susceptibles d'être utilisés au profit du service de Sa Majesté. Eh! comment en serait-il autrement, s'il est prouvé que les remplaçans sont le rebut de la population et l'opprobre de l'uniforme (1)!

Cette vérité est si palpable, et tellement reconnue par tous les militaires, qu'il devient superflu de chercher d'autres preuves à l'appui de ce que j'avance.

Mais ce n'est pas tout; il existe dans l'armée une ligne de démarcation, tellement forte, entre les remplaçans et les autres soldats, qu'il devient de toute impossibilité d'opérer cette fusion, et de faire naître cette unanimité de sentimens, si nécessaire et

---

(1) Il serait facile de se convaincre de cette vérité en suivant un peu l'intérieur des régimens. Tout ce qu'il y a de plus immoral, de plus contraire aux bons exemples et à une forte discipline, se trouve chez les remplaçans. Au surplus, il n'y a qu'une voix sur leur compte; ils sont repoussés par le cri général de l'armée. Il est bien entendu que la règle a toujours ses exceptions, et qu'on ne parle ici que de la masse. Cela est si vrai, que je suis le premier à dire qu'il existe de très-bons sous-officiers sortis de la catégorie des remplaçans; j'en connais même pour qui cette dénomination est un titre honorable, et qui se sont sacrifiés pour soutenir l'existence d'une mère infirme, de frères en bas-âge, ou d'un père impotent.

si indispensable entre frères d'armes. Cette ligne de démarcation est infranchissable ; et elle est tellement préjudiciable à l'ensemble et à l'harmonie qui doit indispensablement exister dans une armée, que les militaires les plus clairvoyans, comme les plus dévoués, appellent de tous leurs vœux les moyens de la faire disparaître.

Ce n'est pas seulement depuis la restauration que cette ligne de démarcation subsiste ; dans l'ancienne armée elle se faisait aussi remarquer ; mais elle était beaucoup moins apparente ; la raison en est simple : d'abord, il y avait beaucoup moins de remplaçans, eu égard à la force numérique de l'armée ; ils étaient aussi d'une meilleure composition (1) ; et ils rachetaient d'ailleurs une partie de la défaveur qui n'a cependant jamais cessé de planer sur eux, par leur bonne conduite devant l'ennemi. Car il y a parité quand le canon tire et que les balles sifflent.

Mais il semble aujourd'hui que le mal occasioné par la présence des remplaçans, n'est pas assez grand ; et on dirait que l'on s'étudie encore à l'aggraver davantage, par des dispositions contraires à la fois au bon ordre, à l'esprit militaire et à toute espèce de discipline. Je m'explique : on est déjà fixé sur la nuance qui existe dans les corps, relativement aux remplaçans ; mais ce ne serait encore rien, si la défaveur dont ils sont l'objet, ne réjaillissait pas sur les régimens eux-mêmes. Cette assertion paraîtra forte, mais je vais en prouver la vérité jusqu'à l'évidence : n'est-il pas notoire qu'un remplaçant ne peut pas être admis dans la garde royale, même comme simple soldat ? personne ne le révoque en doute. Cependant vous donnez dans la ligne, aux remplaçans, des grades de sous-officiers et même d'officiers (2) ! Il est donc manifeste que la classe des sous-

(1) Qu'on ne vienne pas me contester ceci, je pourrais en fournir la preuve. Un sous-officier de ma connaissance, faisant partie de la classe des remplaçans, a été promu au grade de sous-lieutenant, au grand mécontentement du corps d'officiers.

(2) Je veux bien croire que les auteurs de ces réglemens n'ont point pensé au rapprochement que j'établis ; s'ils l'eussent fait eux-mêmes, il y a tout lieu de croire qu'ils n'eussent pas donné cours à des dispositions aussi dé-

officiers et même celle des officiers de la ligne, se trouve ravalée, par suite d'un pareil réglement. Ces classes, dis-je, jouissent donc de moins de considération que le simple soldat de la garde royale! De pareilles dispositions ne sauraient être qualifiées; et on conviendra franchement, qu'elles tendent singulièrement à compromettre la dignité de tout ce qui est gradé dans la ligne, si cette dignité toutefois, n'est pas déjà par là même, entièrement anéantie.

Il y aurait encore une foule de réflexions à faire sur un pareil sujet; mais les bornes que je me suis tracées dans cet aperçu, ne me permettant pas de les franchir et d'approfondir une matière si féconde en commentaires, je me bornerai seulement à conclure de tout ceci, qu'il serait instant qu'un génie régénérateur nous fît sortir d'un dédale d'absurdité, où nous resterions peut-être encore long-temps, sans les hautes conceptions du conseil supérieur de la guerre et la sagesse de ses vues.

Je terminerai par une dernière réflexion: ne serait-il pas possible d'apporter au mal indiqué un remède salutaire? la chose pourrait être difficile, et présenter des obstacles; mais y aurait-il impossibilité d'en surmonter quelques-uns? et ne serait-il pas possible, par exemple, d'exiger des remplaçans, des conditions telles, qu'elles en diminuassent considérablement le nombre?

D'un autre côté, n'y aurait-il pas lieu de croire que, si les jeunes gens aisés et ayant reçu une certaine éducation aperçoivent dans l'état militaire des chances pour leur avenir; n'y aurait-il pas lieu d'espérer, dis-je, qu'ils s'empressassent d'accourir dans nos rangs? et n'aurait-on pas lieu de croire alors, que le nombre des remplaçans ne diminuât en proportion du nombre de jeunes gens recommandables qui se rangeraient sous les drapeaux?

Serait-il impossible aussi d'établir une répartition telle, que le nombre des remplaçans dans chaque corps, se trouvât en pro-

---

fectueuses, et qui ne peuvent tendre qu'à établir de la zizanie dans l'armée, et à déprécier les opérations du gouvernement.

portion de la force numérique de ces corps, eu égard à la totalité des remplaçans qui se trouvent à l'armée (1)?

Qu'on y prenne garde ; le sujet qui fait l'objet de ces réflexions est beaucoup plus important qu'on le suppose assez généralement. Il y va de l'affermissement du trône, de l'avenir de la France entière et de la gloire de l'armée.

DE LA CHIRURGIE MILITAIRE.

Au moment où, sous l'influence du conseil supérieur de la guerre, plusieurs branches du service militaire paraissent enfin devoir éprouver des améliorations sensibles que réclament la raison ou les progrès des arts, il ne sera pas hors de propos de présenter dans cet article quelques réflexions sur la chirurgie militaire, service utile, modeste, et qui pourtant, malgré son importance, n'a personne au comité pour soutenir ses inétrêts et pour appuyer ses réclamations.

Etranger à ce corps instruit et respectable, si je prends aujourd'hui la parole pour le défendre, si je me constitue ici son avocat, je n'ai d'autre but que le bien du service, et je n'hésite pas à l'affirmer, l'armée entière aurait de grandes obligations au ministre qui, fixant ses regards sur une carrière trop négligée jusqu'à ce jour, voudrait réparer les torts de ses prédécesseurs envers ceux qui la suivent, et contribuer à leur rendre le degré d'importance et de considération dont ils sont dignes ; mais comment obtenir ce résultat ? voilà la question que je me propose de résoudre, et si je n'y parviens d'une manière satisfaisante,

(1) Par les répartitions défectueuses qui ont été faites jusqu'à ce jour, il arrivait que certains corps recevaient beaucoup plus de remplaçans que d'autres, ce qui leur était très-préjudiciable.

puissé-je au moins avoir émis quelques idées dont on veuille tirer parti pour l'avenir.

L'état confie aux mains des chirurgiens militaires la vie et la santé de l'armée ; il doit donc en exiger des connaissances très-étendues. Or, l'on peut conclure de là les obligations que le gouvernement contracte envers le service de santé, et comparer ce qui a lieu maintenant avec ce qui devrait raisonnablement exister. Aujourd'hui que beaucoup de questions d'économie politique ont été suffisamment éclaircies, il est démontré que dans une carrière quelconque, les traitemens doivent s'élever d'autant plus haut, que l'instruction exigée pour y entrer aura été plus forte ou plus spéciale, ou, en d'autres termes, que le temps et les frais des études préparatoires auront été plus considérables ; or, est-ce bien là ce qui se passe journellement sous nos yeux? Sans tenir compte des études littéraires communes aux uns et aux autres; trois ans de travaux suffisent à l'officier d'infanterie pour gagner son grade. L'étudiant en chirurgie doit suivre son cours triennal de médecine et faire ensuite deux années de surnumérariat dans un hôpital d'instruction, en s'y livrant à des travaux bien plus pénibles et plus repoussans. Il en sort *sous-aide*, avec les appointemens de mille francs qu'il doit conserver pendant six ou sept ans encore; et ce n'est guère qu'après sa quarantième année qu'il peut espérer le grade et le traitement de deux mille francs du chirurgien-major. Tandis que le jeune officier peut attendre de l'action du temps l'épaulette de chef de bataillon et même plus encore peut-être, le chirurgien voit sa carrière étroitement bornée; heureux si quelque hôpital ou quelque régiment d'élite vient lui offrir une position un peu moins mobile.

Il serait donc de toute justice que les traitemens des chirurgiens militaires devinssent supérieurs à ceux des officiers d'infanterie, comme cela a lieu dans l'artillerie et le génie, en raison des études exigées pour l'admission dans ces armes spéciales. Voici encore une irrégularité manifeste qu'il importe de signaler. Assimilés à tout ce qui porte l'épaulette, les intendans-militaires ont droit par la seule ancienneté de leurs services à la

croix de Saint-Louis, distinction honorable créée en faveur de ceux qui se vouent à la défense de la patrie. Le chirurgien n'est pas admis à prétendre au même honneur. Que l'administrateur quittant brusquement son large fauteuil, s'élance sur le champ de bataille et accourre, le mousquet à la main, s'associer aux dangers et à la gloire de ses compagnons d'armes : certes, ce ne sera pas moi qui viendrai m'opposer à ce que cet accès de valeur, entièrement spontané, soit jugé digne de la récompense des braves. J'en veux seulement conclure que le chirurgien, dont la présence sur les lieux du danger sera plus nécessaire que celle de l'intendant, a des droits non moins positifs aux distinctions militaires. Eh quoi ! celui qui, par son art, peut sauver un Turenne n'est pas jugé digne de la croix de Saint-Louis ! et qui ne sait que dans beaucoup de circonstances, le salut, la puissance de la patrie dépendent de la vie d'un seul homme, et que la conservation de cet homme équivaut au gain de plus d'une bataille.

Or, quelle est la conséquence de semblables injustices, il ne faut pas se le dissimuler ; les désavantages de cette carrière, la moins brillante de toutes, en détournent un grand nombre de jeunes gens instruits et capables, qui préfèrent passer plus péniblement leurs premières années, pour acquérir petit à petit, dans la vie civile, une existence cent fois plus belle et plus indépendante.

D'autres, pour se créer des ressources, se font provisoirement recevoir sous-aides, et aussitôt que leur travail les a mis en position de conquérir le diplôme de docteur en médecine, ils se hâtent d'abandonner un service qui n'eût pu leur offrir que peu d'avancement et de considération.

Peu de considération ! ce mot est dur, mais il est vrai. Hâtons-nous d'ajouter qu'il provient de deux causes indépendantes des individus.

La première est la mobilité des régimens d'infanterie, qui ne donne pas à l'officier de santé le temps de se faire connaître dans une garnison et de s'y créer une clientelle.

La seconde cause du peu de confiance qu'inspire le chirurgien

militaire en général, est une conséquence naturelle du découragement qu'il doit éprouver lui-même. Que sert en effet de s'exténuer de fatigue, quand vous ne voyez devant vous qu'un avenir si borné? de travailler sans relâche, quand le gouvernement paraît si peu disposé à seconder votre zèle, à sourire à vos efforts?

L'homme, a-t-on dit, est né pour le travail. Si l'on a voulu exprimer par là que la nature lui faisait un devoir de s'occuper, de se rendre utile, rien n'est plus juste que ce principe. Mais ce n'est jamais sans ronger son frein qu'il se courbe sous cette loi de la nécessité. Ses goûts, son inclination, tout le porte vers l'indolence; en sorte que l'on pourrait dire avec moins de vérité, mais dans un autre sens : l'homme est né pour la paresse.

Otium divos rogat in patenti
Prensus Ægæo....

De là, le sentiment d'envie que ressent le pauvre à l'aspect de l'opulence oisive; de là, le désir qui ronge le sous-lieutenant, de l'épaulette d'officier-supérieur.... Pour mieux nous convaincre encore de cette vérité, descendons en nous-mêmes, et représentons-nous un individu de qui l'on n'exige qu'un travail fort modéré, et auquel on compte annuellement une somme suffisante pour satisfaire à ses besoins, somme qui ne doive jamais varier d'une manière sensible; que cette personne se trouve de plus lancée au milieu d'une troupe de camarades, ne songeant qu'à rire et mener joyeuse vie : il faut en convenir, les trois quarts des hommes dans cette position seraient incapables de résister à la contagion de l'exemple, et n'auraient pas la force de se créer, au sein de cette vie dissipée, de sérieuses occupations.

Telles sont positivement les circonstances dans lesquelles se trouve le jeune aide-major, au moment où son éducation étant achevée, il débute enfin dans sa carrière. Or, quiconque a subi des examens dans sa vie, et aujourd'hui presque tout le monde en est là, sait bien que, quelle que soit la science que l'on cultive, il ne suffit pas d'avoir répondu à un concours d'une manière solide et même brillante, pour mériter le titre d'homme

instruit, et que si vous négligez de prendre vos auteurs l'un après l'autre, de les feuilleter nuit et jour,

Nocturnâ versare manu, versare diurnâ.

La mémoire la plus heureuse ne saurait conserver la masse de faits dont elle s'est surchargée, et les abandonne successivement; semblable à ces pompes aspirantes et foulantes, qui ne contiennent qu'un seul instant le liquide qu'elles ont absorbé. Nous autres, gens du monde et incapables de juger, avec connaissance de cause, du mérite intrinsèque de nos médecins, nous sommes par fois sujets à nous laisser abuser par les plus grossières apparences. Cependant le charlatanisme, dont jadis l'on a pu faire un précepte dans nos écoles, doit tendre à disparaître tous les jours, en présence de la masse croissante des lumières répandues dans la société; de même que l'astrologie et tous les systèmes barbares ont fui devant les sciences et la philosophie. Aujourd'hui les réputations médicales sont moins usurpées, la préférence accordée à tel docteur sur ses collègues, est basée sur des motifs plus raisonnables : par exemple, le simple bon sens révélera à la plupart des hommes, que le chirurgien qui met à profit les momens dont il peut disposer, pour travailler dans son cabinet et se tenir perpétuellement au niveau de la science, est préférable à celui qui mène une vie plus dissipée. Cette opinion, qui aura d'abord été celle de la partie éclairée de la société, se propagera bientôt dans toutes les classes, et l'homme studieux ne tardera pas ainsi à recevoir la récompense de son application. Or, l'on peut tirer de ce fait, qui se reproduit sans cesse, une conclusion remarquable : c'est qu'indépendamment des avantages qu'en retirerait la chose publique, l'on rendrait un véritable service au chirurgien militaire, en l'astreignant à un travail continu.

Mais l'état a-t-il le droit d'imposer ce travail? Oui, sans doute. Mettant sans cesse à profit les lumières des officiers de santé, il doit exiger d'eux une instruction solide, non-seulement une fois acquise dans les écoles, mais entretenue durant toute leur car-

rière. L'on parviendrait ainsi à élever nos chirurgiens au-dessus de tous les autres, et, par suite, à détruire ces deux causes, qui semblent devoir les éloigner à jamais de la confiance publique.

Le moyen d'opérer ces améliorations est bien simple; il consiste à *mettre au concours l'avancement pour tous les grades;* principe éminemment fécond, déjà adopté dans la marine, et qui produirait chez nous des résultats d'autant plus remarquables, que chacun aurait plus de temps pour travailler. L'on exciterait ainsi dans toutes les têtes une vive et salutaire émulation.

La chirurgie militaire, disséminée en cent lieux différens, ne saurait avoir d'esprit de corps; c'est un avantage. En effet, à combien de perfectionnemens cet esprit détestable ne s'est-il pas opposé? J'espère donc être écouté sans préventions par des hommes qui n'auront à cœur que l'intérêt général. J'aborderai franchement les objections faites contre le système dont il s'agit; et je donnerai le moyen d'obvier, autant que possible, aux inconvéniens qui en pourraient résulter.

En basant l'avancement sur des concours publics, dira-t-on peut-être, vous ne tenez aucun compte de l'ancienneté de grade. Tous les médecins répondront avec moi, que l'état, pour urgence de service, a besoin surtout d'hommes éclairés, et que la science doit ici passer évidemment avant l'âge. Toutefois il faut être humain, ne point décourager ceux qui n'auraient pas le bonheur de réussir; que le gouvernement maintienne le principe actuel d'une augmentation de solde proportionnelle aux années de service dans chaque grade.

La médecine, comme toutes les autres sciences usuelles, a sa théorie et sa pratique, deux branches distinctes, à l'une desquelles chacun se livre plus particulièrement, suivant la nature de son esprit. Tel chirurgien, par exemple, vous développera d'une manière lucide et brillante une opération délicate, en entrant jusque dans les moindres détails; placez-lui le scalpel à la main, et vous le verrez hésiter, au moment d'exécuter ce qu'il vous exposait à l'instant même avec un à-plomb imperturbable. Tel autre, s'appuyant sur les connaissances acquises, tant dans la science médicale que dans les sciences accessoires, reculera les

limites de son art, simplifiera un appareil, décrira un nouvel instrument. Ce bienfaiteur de l'humanité aura, peut-être, moins de succès au lit du malade, que le médecin vulgaire accoutumé à traiter tel genre de souffrance. Ouvrir des concours à tous les membres de la chirurgie militaire, c'est tendre à former trop exclusivement des théoriciens. Voilà l'objection la plus forte que l'on puisse faire contre ce mode d'avancement. Essayons de découvrir ce qu'il y a de faux dans cette manière de raisonner.

Certains corps spéciaux, tels que l'artillerie, le génie, la marine, produisent chaque année un ouvrage qui, sous le titre de *Mémorial* ou d'*Annales*, contient un choix d'articles composés par les officiers de ces armes (1). Si par la suite une ordonnance venait décider que nul ne pourrait recevoir de l'avancement dans chacun de ces corps, sans avoir inséré au moins un article dans les Annales, le gouvernement serait assuré, par cette mesure, de n'obtenir que d'excellens officiers sous le rapport théorique, et tous bientôt se jetteraient dans les sciences. Mais celui qui, dans l'état militaire, se livre aux minutieux détails de la pratique est si utile en temps de guerre, qu'il faut bien se donner de garde de le décourager; surtout s'il fait partie d'un corps savant, où l'élévation des idées et le goût de ces arides occupations journalières ont quelquefois peine à se trouver réunis en une même tête. Dans la médecine au contraire, où l'intérêt matériel dirige impérieusement vers la pratique tous ceux qui se livrent à cette branche des connaissances humaines, il n'y a nul inconvénient à leur demander exclusivement des connaissances théoriques (2),

---

(1) Les mémoriaux de l'artillerie et du génie répondent à l'idée que l'on se fait généralement de ces deux corps. Quant aux *Annales maritimes*, le rédacteur devrait comprendre que l'éloge de la marine doit résulter moins de ses propres paroles, que des pièces qu'il peut produire à l'appui.

(2) Aussi le gouvernement n'exige-t-il que la preuve d'une instruction de cette nature dans les examens de ceux qui aspirent au titre de docteur, titre important, et qui donne à ceux qui en sont investis le pouvoir de guérir dans toute la France.

Medicandi
Impune per totam terram.

et même à s'assurer de temps en temps que ces connaissances ont été convenablement entretenues.

Cependant la chirurgie en particulier exigeant une pratique plus suivie, il serait très-avantageux d'adopter en principe, comme mesure complémentaire du mode d'avancement proposé, *que nul ne parvienne au grade supérieur, s'il n'a passé, avec son grade, un temps limité dans un hôpital;* que même ces places d'hôpitaux, qui seront un avancement réel, ne soient accordées qu'à la suite d'un concours.

Dans le corps de l'artillerie, l'on compte 300 officiers supérieurs sur 1200 officiers de tous grades. Le rapport de ces deux nombres est un quart; ce qui prouve que sur 4 officiers qui entrent dans cette arme, un seul peut espérer de passer le grade de capitaine.

Dans le génie, les deux mêmes nombres sont 150 à 600, dont le rapport est un quart. Même conclusion que pour l'artillerie.

Le nombre total des chirurgiens militaires est aujourd'hui de 900 à peu près, et celui des chirurgiens principaux, etc., est de 12. Le rapport de ces deux nombres 12/900 ou 1/75, indique que sur 75 jeunes gens qui débutent dans cette carrière, un seul peut espérer de passer officier supérieur; injustice révoltante et qu'il serait urgent de réparer! Or, le système des concours nous offrira le moyen d'y parvenir, et en augmentant cette probabilité sensiblement nulle, diminuera le découragement général qui doit en résulter.

Que tous les ans, par exemple, l'on désigne six hôpitaux dans lesquels devront se faire les examens, et que les candidats de tout grade viennent successivement s'y présenter devant le jury, à l'époque où le nombre des malades est généralement le moins considérable, de manière enfin à ce que le service en souffre le moins possible. Là, il sera établi une classification par ordre de mérite, et les places qui viendraient à vaquer dans l'année seront données dans l'ordre de la liste, que, sous aucun prétexte, on ne pourrait intervertir.

Le jury d'examen envoyé dans chacune des villes indiquées, serait composé de cinq inspecteurs généraux du service de santé;

ce qui en porterait le nombre à 80. Les hôpitaux d'instruction seraient encore, comme jusqu'à ce jour, dirigés par des chirurgiens principaux.

Pour éviter quelques difficultés dans le service, il serait à désirer que les chirurgiens et aides-majors employés dans les hôpitaux militaires eussent un grade au-dessus de ceux qui sont employés dans les régimens. D'ailleurs, par sa position sociale, le chirurgien en chef d'hôpital peut très-bien et doit même être assimilé à l'officier supérieur. Appuyée sur ces bases, la nouvelle organisation du service de santé pourrait être à peu près celle-ci.

Officiers supérieurs.	Membre du conseil de santé	1
	Inspecteurs-généraux du service de santé	30
	Chirurgiens principaux	5
	Chirurgiens en chef d'hôpital et professeurs	40
Officiers subalternes.	Chirurgiens majors	200
	Aides-chirurgiens en chef	100
	Aides-chirurgien-major	300
	Sous-aides majors	300

Ici le rapport du nombre des officiers supérieurs à la masse totale est de 76/900 ou sensiblement 1/12, chance beaucoup plus forte que celle qui existe aujourd'hui, et pourtant bien inférieure encore à celle des deux armes citées.

Indépendamment des concours facultatifs ouverts pour les places vacantes, on pourra encore exiger un mémoire sur une ou plusieurs questions soumises à tous les aides et sous-aides-majors de l'armée. Ces mémoires, pour lesquels on accorderait une année entière, seraient envoyés à l'hôpital le plus voisin, pour y être examinés par un jury composé du chirurgien en chef et des chirurgiens-majors des régimens compris dans la circonscription de l'hôpital. Le meilleur travail serait expédié à un hôpital d'instruction désigné d'avance à chaque jury, et là, il se ferait encore un nouveau choix, pour décerner des prix annuels qui consisteraient en livres et en instrumens, et non pas, comme ailleurs, en de vaines médailles.

Avec un semblable système de travail, que ne serait-on pas

en droit d'attendre de ce corps savant et modeste qui, malgré les vices de son institution actuelle, a déjà donné à la France les Larrey, les Desgenettes, les Broussais . . . . . ? La science aurait prodigieusement à gagner de la concentration annuelle de cette masse de lumières sur un point souvent utile à éclaircir, et l'état en retirerait les plus grands avantages. En outre, l'habitude des examens serait une précieuse acquisition pour ceux qui, plus tard sentant leur mérite, auraient en vue une chaire dans nos écoles. Rétribués convenablement, nos médecins et chirurgiens seraient en général moins avides de clientelle, et nous aurions un plus grand nombre de sujets cultivant la science pour elle-même. . . .

J'ose présager au service sanitaire ainsi constitué la destinée la plus brillante. Les noms des vainqueurs proclamés dans tous les journaux, la publicité des examens et des mémoires, les progrès résultant de ce travail universel, le mérite réel des nouveaux promus; tout cela éléverait, grandirait le corps dans l'opinion publique, et les membres eux-mêmes ressentiraient bientôt le fruit de cet heureux perfectionnement. Recherchés universellement dès leur arrivée dans une ville, ils n'auraient nulle peine à éclipser des rivaux dont les lumières ne sont garanties que par leurs diplômes de docteurs : le seul nom de chirurgien militaire deviendrait un titre à la confiance. L'on sent toutefois combien cette supériorité devrait être positive pour porter le simple citadin à faire, en faveur de l'étranger, infidélité à son médecin naturel... Mais une fois l'impulsion donnée, la vogue établie, on n'en pourrait attendre que les plus heureux résultats, et nos hôpitaux d'instruction se peupleraient de tout ce que les écoles de médecine offrent de sujets distingués; nouvelle chance de succès pour l'avenir.

D******

COUP D'ŒIL TOPOGRAPHIQUE

SUR LE THÉATRE DE LA GUERRE D'ORIENT (1).

Les événemens qui se préparent en Orient, et surtout sur les bords du Danube, appellent sur cette contrée l'attention des lecteurs éclairés, autant sous le rapport politique que sous le rapport militaire. Nous croyons donc faire une chose qui leur sera agréable, en leur communiquant un ouvrage qui les mettra en état de juger les opérations militaires, d'après une connaissance exacte du théâtre de la guerre.

A la suite de cette description topographique, nous donnerons aux lecteurs, dans le prochain numéro, une relation abrégée de la guerre entre la Turquie et la Russie, de 1768 à 1774, écrite par un Turc employé dans cette guerre et dans les négociations de la paix qui suivit. Elle nous paraît d'autant plus intéressante, qu'elle peut servir à établir la véritable proportion de force qui existe entre les puissances belligérantes, et peut-être à présager les résultats de la guerre actuelle.

INTRODUCTION.

L'histoire nous apprend avec quelle rapidité la puissance turque s'est formée. Une petite tribu du Turkestan, qui comptait à peine 400 familles, lui a donné naissance. Cette tribu, inaperçue par les Mongols, lorsqu'ils dévastèrent l'Asie, s'était réfugiée sur

(1) Traduit de l'allemand de M. de Wussow, par M. Marnier, officier supérieur d'état-major.

les bords du *Sang*. Elle attaqua presque aussitôt les provinces que baigne ce fleuve, les subjugua, et forma de ses conquêtes le royaume de Brusa. Constitué en 1303, sous Osmand Ier, cet état ne tarda pas à s'accroître, et comprenait déjà en 1360 la plus grande partie de l'Asie-Mineure. L'Hellespont avait été franchi, Soliman avait emporté Gallipoli, et jeté les fondemens de la puissance ottomane en Europe. Amurad Ier continua son ouvrage, et fonda en 1362 le royaume d'Andrinople. Les conquêtes de cette puissance devinrent dès-lors plus rapides. Un siècle lui suffit pour soumettre l'ancienne Thrace, la Macédoine, la Thessalie, l'Albanie, la Servie, isoler l'empire de Byzance, achever de consolider sa domination en Europe par la chute de Constantinople, qui eut lieu en 1453. La fortune continua de favoriser ses armes. La Grèce, l'Épire, la Bosnie, la Crimée, devinrent tributaires du Croissant. La Hongrie fut subjugée; la Valachie et la Moldavie eurent le même sort, et la puissance ottomane s'étendit de l'Adriatique à Asof.

Mais le succès engendra la mollesse. Les sultans perdirent les habitudes guerrières qui avaient distingué leurs aïeux; la nation resta stationnaire au milieu du mouvement qui emportait ses voisins, et se trouva hors d'état de leur résister. Aussi depuis le commencement du siècle passé, les pertes successives que l'Autriche, et surtout la Russie, ont fait éprouver à cette puissance, ont-elles presque consommé sa ruine. Il faudra, si elle veut relever sa fortune, qu'elle souffle de nouveau le fanatisme religieux parmi les peuples et qu'elle adopte pour ses troupes une organisation plus entendue.

Pour avoir un aperçu général de la géographie militaire de la Turquie d'Europe, l'observateur doit d'abord jeter les yeux sur les contrées voisines de l'Asie qui ont été le berceau de l'islamisme. Il devra passer ensuite aux parties qui comprennent le théâtre de la guerre, étudier l'ancienne Thrace et sa presqu'île. De là il passera aux contrées voisines qui, d'après leur position, doivent être les théâtres particuliers des opérations militaires dirigées par la Turquie contre la Grèce, l'Autriche et la Russie.

CHAPITRE PREMIER.

CÔTES MARITIMES DU BOSPHORE, DE L'HELLESPONT ET DE LA PROPONTIDE.

SOMMAIRE.

Constantinople. — Péninsule byzantienne. — Gallipoli. — Chersonèse thracienne. — Côtes de la Propontide. Rodosto. — Chaîne de Standscha Midia. — Tekiri-Dag. — Considérations.

1. Constantinople, capitale de la Turquie d'Europe, est le centre du développement des forces de cet empire, dont la domination s'étend à la fois sur l'Asie et l'Afrique. Dépôt central du matériel des armées de terre et de mer, elle est aussi le point de passage et de déploiement des forces d'Asie que le gouvernement appelle en Europe. Sa population, évaluée à environ 600,000 habitans (1), renferme dans son sein des élémens d'émeutes qui tiennent à l'organisation de la force publique, et ont souvent compromis l'existence du souverain, ainsi que la sûreté de l'état. Si le chemin qui conduit au cœur est le plus court, on peut dire avec raison qu'une marche directe sur Constantinople est ce qu'il y a de mieux à faire. Elle aurait entre autres avantages celui de parler à l'imagination d'un peuple qui croit, sur la foi d'une vieille prédiction, que sa capitale sera prise par une nation voisine, et que la chute de cette ville entraînera la ruine de l'état. Cependant, depuis que l'empire de Byzance a succombé, l'histoire n'offre pas d'exemple d'une entreprise de cette espèce. On ne peut donc que pressentir les difficultés qu'elle présente;

(1) Elle en a, selon Andréossi, 597,600; et selon Hammer, 630,000.

mais l'obstination des Turcs, la constance avec laquelle ils défendent les places les plus mal fortifiées, le mauvais succès qui a couronné la plupart des siéges de Constantinople, où l'on n'a pu pénétrer que six fois sur vingt-quatre qu'on a entrepris de la forcer, méritent d'être pris en considération.

2. Constantinople représente, entre la mer Noire et celle de Marmara, le grand réduit de péninsule thracienne ou byzantienne, qui partant du Bosphore s'étend de 4 à 8 milles au-delà vers la terre ferme de la Roumélie, et peut être considéré comme une grande tête de pont en-deçà de la mer, entre l'Asie et l'Europe. Couverte du côté de la mer Noire par une chaîne impraticable, qui est la continuation du Strandschea-Dag, les coupures naturelles du terrain représentent du côté opposé les lignes de front de la tête de pont, vers le continent. Les murs de Silivri, élevés par Anastase (512) et rétablis par Justinien, forment, derrière la vallée du Tousladère à 9 milles du Bosphore et à 5 milles du golfe de Bujuk Tschekmedsche, la principale ligne de défense de cette vaste tête de pont, qui est suffisante pour recevoir les hordes asiatiques appelées à défendre la capitale et le siége principal de l'islamisme. C'est ici qu'après avoir conquis la Thrace (450), Attila fut arrêté. Bélisaire y battit plus tard (559), quoique avec des forces inférieures, le prince bulgare Zabergan, qui venait de ravager la Thrace, et le força à une prompte retraite.

3. Gallipoli offre le second point de passage et de développement des armées asiatiques, et forme, avec la Chersonèse thracienne, du côté de l'Hellespont, un poste aussi avantageux que Constantinople et la péninsule byzantienne du côté du Bosphore. Cette forteresse et port militaire a une population de 17,000 âmes, qui n'offre pas les élémens de troubles que présente celle de Constantinople.

La Chersonèse thracienne est une langue de terre de demimille à deux milles de large; elle court l'espace de dix milles, sépare dans sa longueur l'Hellespont de l'Archipel. Ses montagnes escarpées pour la plupart, ses vallées et ses petites plaines en font un terrain avantageux pour la défense. Ainsi que la pénin-

sule byzantienne, la Chersonèse peut, avec son isthme étroit et la portion de l'ancien mur Macrontichos, être considérée, pour l'Hellespont, comme une grande tête de pont dont le réduit est formé par Gallipoli. Bien que les routes de commerce conduisent des provinces asiatiques à Constantinople par Amasia et Angoria, par Iconium et Nicée, et qu'elles portent sur le Bosphore les armées asiatiques destinées à pénétrer en Europe; cependant, si nous en croyons l'histoire, c'est par l'Hellespont que sont descendues toutes les armées d'invasion qui ont fondu sur l'Archipel. Les armées de Xerxès suivirent cette route pour subjuguer la Grèce; le combat naval d'Ægos-Potamos (406 ans avant J.-C.) mit fin à la guerre du Péloponèse par la ruine de la puissance d'Athènes; Alexandre prit cette ville lorsqu'il passa en Asie pour renverser l'empire des Perses et porter dans cette partie du monde les lumières de la Grèce. Sous le règne d'Andronic II (1283-1328), les avantages qu'offre le terrain de la Chersonèse mirent les troupes mercenaires, conduites par Roger de Flore, en état non-seulement de résister aux attaques combinées des Grecs et des Génois, mais encore de mettre toute la Grèce à contribution et de pousser des partis jusqu'aux environs de sa capitale. L'importance de Gallipoli, son influence sur les opérations militaires sont d'ailleurs démontrées par le parti qu'en ont tiré les Turcs; car la possession de cette place leur a suffi de 1358 à 1453, pour assurer leur puissance en Europe, quoiqu'ils ne fussent pas maîtres de Constantinople. La presqu'île de Byzance et Gallipoli, qui sont d'une si grande importance pour les opérations militaires des Turcs en-deçà du Bosphore et de l'Hellespont, forment les cornes extrêmes du croissant, que dessinent les côtes de la Propontide (mer de Marmara). Ces deux points ne peuvent en aucune façon leur être disputés, tant qu'ils disposeront du Bosphore et de l'Hellespont.

La mer de Marmara, entre Constantinople et Gallipoli (25 milles), leur offre en tout temps la possibilité d'entreprendre des débarquemens que protégera la marine rassemblée sur cette côte.

Rodosto forme, comme forteresse et port, sur la partie la

plus avancée de la côte, le point militaire le plus important.

Située à 15 milles de Gallipoli et à 17 de Constantinople (1), Rodosto communique par de grandes routes avec ces deux villes et avec toutes les provinces du continent. La réunion des diverses communications par terre de la Turquie d'Asie avec les ports des golfes de Madassia et Ismik (Nicomédie), présente encore de très-grands avantages. Elle offre, au cœur de la Turquie d'Europe, une base d'opérations militaires qu'il est impossible d'enlever aux Turcs, quand bien même l'Archipel et la mer Noire seraient couverts de flottes ennemies, et que quelques bâtimens parviendraient à forcer le passage du détroit. Il n'y aurait que le blocus du port de Constantinople, et une flotte qui dominerait dans la mer de Marmara, qui pourraient détruire cet avantage. L'importance de l'armement du Bosphore et de l'Hellespont, pour le maintien de la puissance ottomane en Europe, est donc de toute évidence.

6. Deux chaînes de montagnes, aboutissant au sommet du même angle, forment le fort de la côte de la mer de Marmara et des deux presqu'îles de la Thrace : à droite le Strandschea-Dag, qui se termine par le Sizebol dans le golfe de Borgas, et à gauche le Tekiri-Dag, qui se termine par le cap Paxi, entre les golfes de Saros et d'Enos.

Le Strandschea s'étend à 25 mille le long de la côte de la mer Noire, depuis le golfe de Borgas jusqu'au Bosphore, et oppose du côté du sud une digue impénétrable aux flots de la mer Noire. Son élévation, dans le voisinage du Bosphore, est à peine de 1,000 pieds, et dans ses parties septentrionales les plus hautes, elle ne dépasse nulle part celle des cimes moyennes les plus basses. Les versans, vers la mer Noire, sont coupés par des vallées courtes, mais profondes. Des promontoires escarpés, tels que les caps Baylar, Achtepol, Inada, etc., s'avancent ici dans la mer, et limitent la navigation des côtes aux ports d'Inada et de Midia.

(1) On a adopté, pour toutes les distancse, le mille géographique, qui fait 3/4 de lieue turque ou 7 verstes russes.

La chaîne qui, au nord, se termine au golfe de Borgas, offre les mêmes accidens. Déchirée par des vallées et des précipices, et constamment battue par les vagues au pied de son versant, elle s'avance au loin dans la mer avec ses roches nues et escarpées. L'extrémité sud-est de la chaîne offre également une pente roide du côté du Bosphore. Elle cesse ici, dans une largeur de 2 à 3 milles de se confondre avec les montagnes bithyniennes de l'Asie mineure. Sur son versant occidental se trouvent les sources d'un grand nombre de rivières et de ruisseaux qui, réunis au Tekedère et à l'Ergina, sont versés par cette dernière dans la Maritza. Au contraire l'extrémité sud-est offre peu de courans. Aussi le manque d'eau, les vallées profondes et arides qui la sillonnent, la rendent-ils impraticable pendant l'été. Visa et Midia sont les points d'intersection des routes de communication du Strandschea qui, par la vallée d'Erkène, conduisent à Kirklisse et Czatal-Borgas (environ 6 milles), ainsi qu'à Constantinople par Seraj (environ 18 milles). Le chemin de la côte, de Midia à Borgas, par Inada, Saszoból (environ 18 milles), est peu praticable pour les mouvemens de troupes, à cause des coupures du versant oriental, et par son utilité pour le commerce intérieur.

6. Le Tekiri-Cag, formant une espèce de plateau étendu et peu élevé, remplit l'intervalle qui est entre l'Ergina et l'Archipel, en face de la Chersonèse thracienne. Les hauteurs de cette dernière doivent être considérées comme des ramifications du Tekiri-Dag, dont la réunion avec le mont Ida de l'ancienne Mysie est interrompue par l'Hellespont dans une largeur de trois quarts à un mille du côté de la mer de Marmara; le Tekiri-Dag abaisse ses pentes rocheuses jusque sur le rivage. Il en est de même vers le golfe Saros jusqu'à Ibrissa. La partie du plateau la plus élevée au-dessus du niveau de la mer se trouve à l'ouest entre Migalgara et Develi. On découvre de là la Maritza et les plaines de Kischau, celles de la Thrace méridionale, dont le plateau est séparé par une contrée sauvage et pierreuse, qui a de l'analogie avec les steppes de la Russie méridionale. A l'est le Tekiri-Dag devient impraticable à raison de ses versans escarpés et de ses vallées

profondes. Ces obstacles sont encore accrus par la mollesse du sol, dans la saison des pluies surtout. Malgré cela, ce plateau est coupé transversalement par la grande route commerciale et militaire de Rodosto à Ferée (18 milles), entre Constantinople et la Macédoine, et présente aussi, à partir de Gallipoli, des communications dans toutes les directions.

7. De cette manière la partie de terrain circonscrite par le Tekiri-Dag et la chaîne du Strandschea est fermée du côté du prolongement du rivage de l'Archipel et de la mer Noire, et donne un caractère très-déterminé aux opérations dirigées contre la base intérieure de la Turquie d'Europe. Des troupes mises en mouvement contre cette base peuvent pénétrer en masse par l'angle que forment les deux chaînes de la vallée d'Erkène, dont la grande route d'Andrinople à Constantinople (33 milles) longe le versant de droite. Lorsqu'on a franchi ces cîmes, et que l'on est parvenu au cœur de cette partie du territoire, on voit se développer la portion sud-est du Strandschea. Elle s'étend jusqu'au Bosphore, et sépare, comme il a déjà été dit, la presqu'île byzantienne en deux parties, dont la plus étroite, celle du nord, devient étrangère aux opérations militaires, qui alors ne peuvent plus avoir lieu qu'entre les montagnes et le littoral de la Propontide.

Jusqu'au moment de pénétrer dans ce territoire, les deux lignes de défense du Strandschea et du Tekiri, avec leurs croupes adossées à la mer Noire et à l'Archipel, peuvent être de la plus grande importance. Bien que la première soit peu praticable à cause des pentes sauvages et déchirées de ses montagnes, il n'est pas moins vrai que les rades de la côte, telles que Inada et Midia, peuvent offrir de grands avantages aux opérations.

Les ports de Saros et d'Enos sur l'Archipel donnent de l'importance au plateau de Tekiri; ces stations fournissent naturellement aux Turcs les moyens d'alimenter la guerre, et s'ils les perdent, ils couvrent ce front par l'occupation de Gallipoli. En 1444, le golfe de Saros servit d'abri aux flottes combinées de Venise, de Gênes et de la Hollande, destinées à protéger Wladislaw, roi de Hongrie, dans la guerre qu'il soutenait contre les Turcs.

CHAPITRE DEUXIÈME.

L'ANCIENNE THRACE, OU THÉATRE CENTRAL DE LA GUERRE DE TURQUIE.

SOMMAIRE.

Circonscription. — Le Pangée. — Le Rhodope. — Les monts de Gœrmingina. — Transition. — L'Hémus ou Balkan. — Transition. — Groupe du Desbend. — La Maritza — Andrinople. — Thrace intérieure. — Bassin de la Maritza depuis Gœrmingina et Aidos. — Considérations générales et historiques.

1. Le Pangée, depuis les lagunes de Cavala dans l'Archipel, le Rhodope, jusqu'au Scomius (Orbelus), et l'Hémus ou Balkan, jusqu'au cap Émineh sur la mer Noire, forment, dans une étendue de 70 milles, les limites de la Thrace, et peuvent être regardés comme la grande ligne de séparation que la nature a placée entre cette partie et le reste de la Turquie d'Europe. Le cap Aspros, à environ 30 milles à l'ouest de Gallipoli, le cap Emineh, à la même distance à peu près au nord de Constantinople, et enfin le sommet du Scomius, à environ 50 milles au nord-ouest de Rodosto, déterminent l'extrémité de cette portion de terrain comprise entre les 40°-43° de latitude septentrionale et 42°-47° de longitude orientale. Ils lui donnent la forme d'un rhomboïde qui entre dans l'angle du Tekiri-Dag et du Strandschea, jusqu'aux côtes des deux mers; le côté gauche, le Pangée, et le Rhodope, en est tourné vers la Grèce, et le côté droit, le Balkan, regarde l'Autriche et la Russie.

2. Le Pangée et le Rhodope, situés à l'extrémité orientale du Scomius, s'étendent avec leurs ramifications jusqu'à l'Archipel.

Le Pangée, appelé aussi Malaka ou Castagnaz, se termine à Cavala, et forme le cap Aspros après Thasos; le Rhodope finit au

contraire plus au sud-est, par le célèbre cap Serrium. Les deux chaîne du Pangée et du Rhodope sont séparées, dans leur direction parallèle, par le Nestus (Carasou), vers lequel elles forment des pentes escarpées. On est dans une ignorance complète au sujet de cette contrée, on présume qu'elle est entièrement inculte.

La pente occidentale du Pangée circonscrit les plaines de Philippi et Seres en Macédoine. Comme de ce côté cette chaîne est parallèle au Strymon jusqu'à la mer, on peut en conclure que sa pente est escarpée. On ne trouve plus aujourd'hui que de faibles mines d'or et d'argent qu'anciennement on exploitait de toutes parts dans cette chaîne de montagnes (1).

3. Le Rhodope, appelé aussi Desposto-Dag, est plus élevé à sa partie septentrionale, et offre de ce côté une pente très-escarpée vers la Maritza. La vallée où coule cette rivière est si profonde qu'elle est déjà flottable près de Philippopoli.

Dans la direction d'Andrinople, les pentes du Rhodope s'élargissent et présentent des flancs considérables qui dessinent des terrasses. Ils donnent naissance à plusieurs rivières, telles que le Stanimok, l'Usundscha, l'Arda, etc. Celles-ci prennent leur source dans les cimes les plus élevées et coulent dans plusieurs directions nord-est vers la vallée de la Maritza, près de laquelle ne se trouvent plus que quelques collines. Bien que d'Andrinople on n'aperçoive que dans un grand éloignement les hautes cimes du Rhodope, celui-ci s'étend encore jusqu'au cap Serrium, sous le nom de Gœrmingina (Komuldsina); ici il entoure la grande plaine de Chouagilaskir qui s'étend le long des côtes de l'Archipel, depuis le Nestus jusqu'au village de Tchafts-Tcheyr. Cette contrée offre un sol en partie cultivé et en partie marécageux.

(1) Philippe, roi de Macédoine, s'était assuré, par la conquête de la chaîne du Pangée, un revenu annuel de 1000 talens, provenant de l'exploitation des mines d'or. Les habitans actuels paraissent bien ne pas ignorer l'existence de ces mines, mais ils les négligent complètement. Condamius vit en 1731 de l'argent et des émeraudes provenant d'une mine des environs de Cavala.

Les voies de communication de cette chaîne occidentale se bornent aux côtes de l'Archipel. A Komuldsina se réunissent les routes qui partent de la vallée de la Maritza et suivent les parties basses de la chaîne de Rhodope, savoir : celle de Férée (Feredschik), 11 milles, celle d'Andrinople (environ 22 milles), et celle de Semischitza (15 milles). La communication de Seres avec la riche plaine (25 milles) a lieu par le pas de Cavala (12 milles), et le port commerçant de Salonique (36 milles). Ce pas ouvre également la route militaire entre Constantinople et la Thrace d'un côté, la Macédoine et la Grèce de l'autre. A l'endroit où le Rhodope et le Pangée se détachent du Scomius, se trouvent des passages qui mettent en communication les parties hautes de la vallée de la Maritza, depuis Philippopoli jusqu'à la plaine de Seres, laquelle s'étend au nord jusqu'au Melenik en Macédoine. Cependant l'aspect sauvage de cette chaîne et les forêts qui la couvrent semblent offrir de grands obstacles à une communication libre et commode. La dernière grande route qui se trouve de ce côté est celle qui est établie entre Hana et Samakow. Elle forme la communication de Philippopoli avec les parties septentrionales de la Macédoine au pied du Scomius, jusqu'à la vallée du Vardar près d'Uskiub.

5. L'Hémus, ou Haut-Balkan, ou plus communément Balkan (c'est-à-dire montagnes inaccessibles), limite par ses cimes principales la partie septentrionale de la Thrace, depuis le Scomius jusqu'à la mer Noire, c'est-à-dire dans une étendue d'environ 80 milles. Si on en juge par l'aspect, cette chaîne présente des élévations de 2,000 à 3,000 pieds à partir de la vallée du Danube qui en est éloignée de 20 milles. Les points les plus élevés se trouvent dans le voisinage du Scomius. L'extrémité orientale de cette chaîne s'abaisse rapidement et presque perpendiculairement du côté de la mer Noire. Les courans fournis par le Balkan coulent au sud de la Maritza et au nord du Danube. La portion orientale, appelée aussi Tchenjie ou Emineh-Dag, qui forme environ 1/3 de toute la chaîne, envoie ses eaux immédiatement à la mer Noire. Les courans provenant des masses principales de cette chaîne, tels que le Danube, l'Isker, le Vid, l'Ossma et le

Jautra, courent dans des vallées parallèles et profondes sur le versant septentrional, de manière que celui-ci s'abaisse en forme de terrasse jusqu'au Danube, et limite encore par des ponts élevés une partie du côté droit de la vallée de ce fleuve. Le versant méridional est plus escarpé vers la Maritza, qui reçoit ici le Raska et la Tuncha. Les vallées qui renferment cette rivière et la Maritza longent les croupes principales de la chaîne jusqu'aux environs de Kazanli et de Philippopoli; leurs directions sont parallèles et si peu éloignées que leurs versans doivent être très-escarpés jusque-là.

Les eaux du Kara-Kamtschi qui se rendent dans le golfe de Varna, celles de l'Aidos et du Nadir qui coulent dans le golfe de Borgas, forment également deux vallées parallèles dans la direction du Balkan. Celles-ci, n'étant éloignées entre elles que de cinq et même de trois milles, présentent de chaque côté des versans très-escarpés, et formés par des masses de rochers qui s'élèvent par degrés du fond des vallées jusqu'aux cîmes les plus hautes. Cette chaîne s'abaisse presque perpendiculairement dans la mer, entre les golfes de Varna et de Borgas, en formant le promontoire d'Emineh. L'Hémus n'offre pas cependant l'aspect des grandes cîmes des Alpes, il est le plus souvent couvert dans toute sa hauteur par des forêts presque impénétrables.

6. La nature de cette chaîne la rend en quelque sorte impraticable, ses routes et passages n'offrent en général que des cols qu'on peut facilement fermer. La Porta-Trajani ou Porte-de-Fer (Demir-Capi) forme, au sommet de l'angle extérieur des frontières de la Thrace, le principal débouché en venant de la Bulgarie occidentale et de la Servie. La grande route militaire qui part de la vallée de la Maritza suit cette direction depuis Philippopoli: elle se prolonge par Sophia sur l'Isker (environ 22 milles), jusqu'à Nissa et au bassin de la Morava servienne. La partie orientale de cette chaîne qui touche immédiatement à la mer Noire présente plusieurs passages, communiquant des vallées du Nadir et de l'Aldos avec la vallée du Kamtschik. Les pas de Nadir Derbend ou Czenge, entre Aidos et Paravadi, et de Dobral, entre Karinabad, Czalikavak et Schumla, offrent ici les

principales communications de la Thrace avec Rustschuk, Silistrie et les contrées basses baignées par le Danube.

Le pas de Kazan, entre Karinabad et Hesargrad, et celui d'Islemje, appelé aussi Demir-Capi ou Porte-de-Fer, qui conduit de la vallée de Tuncha dans la vallée supérieure de Kamtschik, offrent des passages subordonnés à ceux que nous avons mentionnés ci-dessus. De Varna à Borgas, il existe aussi un chemin le long du rivage de la mer, mais il est peu propre à servir de communication militaire.

7. La ramification du Balkan, qui se trouve à la source de l'Aidos, entoure un bassin du golfe de Borgas, comme la chaîne de Gœrmingina du côté de l'archipel. La chaîne mitoyenne, fortement boisée et formée de groupes aplatis, au milieu desquels s'élève la montagne de Derbend, se lie au Standschea-Dag entre les sources du Bujukdere et du Fakih. Sillonnée d'une foule de vallées dans la direction de l'ouest à l'est, les versans de cette ramification du Balkan s'abaissent en forme de terrasse, et dans une même direction, à l'ouest vers la Tuncha et à l'est vers la mer. Le penchant méridional de la montagne de Derbend remplit l'intervalle qui est entre la Tuncha et le Bujukdere, s'étend jusqu'aux environs d'Andrinople. Les chemins qui traversent les croupes principales et qui conduisent de la vallée de Tuncha à Fakih, Karabunar et Carinadab, correspondent, depuis ce dernier lieu, aux pas du Gaut-Balkan, et établissent une communication avec Borgas.

8. L'abaissement naturel de la Thrace intérieure s'explique par la situation réciproque du Haut-Balkan et du Rhodope, depuis le point de jonction de ces deux chaînes dans les environs de la Porta-Trajani, jusqu'à l'angle du Strandschea et du Tekiri-Dag. Le bassin de la Maritza correspond à cet abaissement depuis l'origine de ce courant jusqu'à Andrinople, comme cela a également lieu à l'égard de sa continuation et du bassin de l'Ergina.

La Maritza, l'Hébrus des anciens, a une longueur d'environ 50 milles, et devient un courant important au moyen des eaux de ses affluens. La Tuncha et l'Arda ont leur embouchure près d'Andrinople; l'Ergina a la sienne à 4 milles plus bas, après avoir

reçu, à quelques milles auparavant, les eaux de Tekedere. Au-dessus et à environ 10 milles d'Andrinople se trouvent les embouchures du Raska et de l'Usundscha, et à 14 milles de cette même ville débouche le Stanimok. Près de Philippopoli, la Maritza est déjà navigable pour les petites embarcations; depuis Andrinople et à 15 milles de son embouchure dans le golfe d'Énos, elle porte les grands bâtimens du commerce.

La direction de la Maritza et de ses affluens fait du territoire d'Andrinople la partie la plus basse du bassin de la Thrace, d'où cette rivière coule au sud jusqu'à l'archipel entre les chaînes du Tekiri et du Rhodope.

9. Andrinople, seconde ville de l'empire, dont elle était autrefois la résidence, et berceau des janissaires, est située au milieu de la contrée la plus fertile de la vallée de la Maritza; la nature en a fait le point central de cette grande et riche province. Située à 20 et 24 milles de Gœrmingina, Philippopoli, Kasanlik, Karinabad et Aidos, cette ville se trouve en communication directe avec tous les passages des chaînes limitrophes de la Thrace, dont nous venons de faire mention, et doit être considérée comme le point central des opérations militaires dans cette partie. Ce qui accroît encore son importance, c'est qu'elle est placée en face de l'angle de défense du Tekiri et du Sérandschea, à environ 20 milles de Rodosto et à 24 milles de Gallipoli. Elle se trouve à l'ouverture du bassin de l'Ergina et communique à la grande route militaire du Strandschea qui conduit à Constantinople (environ 33 milles). Si donc les voies de communication des pas de Cavala, Ferée et Rodosto, ceux d'Aidos, de Paravadi et de Karinabad, par Kirtlisse et Czatal Borgas, permettent, en partant d'Andrinople, de tourner autour de cette contrée, l'entrée ne s'en trouve pas moins fermée, d'un côté par la chaîne de Gœrmingina, et de l'autre par le groupe de Derbend.

10. Ainsi, dans le cas d'une guerre nationale, cette portion de terrain présente aux Turcs tout ce qui peut en assurer la défense, bien que son issue principale se trouve à l'extrémité de l'angle extérieur de sa chaîne limitrophe. Le bassin ouvert qui s'abaisse de chaque côté de la Maritza, entre Andrinople et Philippopoli

(22 milles), quoique coupé par quelques élévations et des courans de diverse grandeur, offre cependant, par les passages qu'il présente dans toute les directions, une voie commode et facile pour toute espèce d'arme. Il donne aux troupes qui descendent des montagnes les moyens de se développer, jusqu'à ce qu'étant en possession d'un des bords de la Maritza, elles dominent la communication principale qui traverse diagonalement le pays, et se trouvent en état de chasser tout ce qui peut occuper le versant opposé. On ne peut pas non plus méconnaître l'influence que peuvent avoir sur les opérations militaires dans l'intérieur de la Thrace, les vallées de Gœrmingina et d'Aidos qui sont en dedans des lignes du Pangée et du HautBalkan. La première, adossée à l'Archipel et au port de Lagos, a des relations immédiates avec les contrées qui s'étendent du Tekiri-Dag à Gallipoli et se prolongent dans la Chersonèse; la seconde, adossée à la mer Noire et au port important de Borgas, touche le Strandschea et la péninsule byzantienne, où le bassin du Bujukdere ouvre une ligne directe d'opérations par Dzatal-Borgas.

11. Si donc la Thrace offre, pour tous les pays limitrophes de la Turquie d'Europe, le théâtre où doit commencer l'attaque dirigée contre cet empire, elle présente, en même temps, le point central de la résistance des Turcs. La défense de cette contrée n'est pas du domaine de l'histoire moderne, car depuis Bajazet (1400) aucun ennemi n'en a franchi les limites; l'histoire ancienne seule nous offre un exemple de la longue résistance qu'opposèrent les Odryses de chaque côté de l'Hébrus. Malgré l'invasion des Perses sous Xerxès, la guerre du Péloponèse entre Athènes et Sparte, la puissance d'Alexandre et l'esprit de conquête des Romains, les Odryses conservèrent leur indépendance jusqu'à Vespasien (70 ans après J.-C.). Ces remparts naturels de la Thrace n'ont pas, il est vrai, arrêté les irruptions des Huns, des Bulgares, etc.; les Français et les Vénitiens sont également parvenus (1204) à les franchir pendant les croisades; mais ces succès ne déposent au plus que de l'état d'inertie dans lequel l'empire d'Orient était tombé.

(*La suite à un prochain numéro*).

SUPPLÉMENT AU COURS ÉLÉMENTAIRE ET ANALYTIQUE D'ÉQUITATION

OU

RECUEIL D'OBSERVATIONS RELATIVES AUX HARAS.

ARTICLE PREMIER.

A Monsieur le Rédacteur du Journal des Haras, des Chasses et des Courses;

PAR M. DE CHABANNES.

Monsieur, en lisant l'avis qui sert d'introduction à votre journal, chacun a pu préjuger à l'avance le succès dont vous avez sans doute déjà à vous féliciter. La matière qui en fait le principal objet, est en elle-même si féconde, elle est aujourd'hui d'un intérêt si général, que vous trouverez sûrement beaucoup de gens empressés à vous seconder dans votre généreuse entreprise : et vous pouvez vous attendre à voir affluer dans vos bureaux, une multitude d'observations plus ou moins importantes parmi lesquelles vous n'aurez que l'embarras du choix, pour remplir vos colonnes d'une manière intéressante.

Toutefois, on ne peut espérer trouver dans chacunes de vos feuilles des articles aussi curieux, que ceux dont se composent vos premières livraisons; je veux parler des détails relatifs à la disproportion qui existe dans nos relations commerciales, entre l'importation et l'exportation de chevaux de nous avec nos voisins, et bien que votre exposé ne présente pas ce contre-échange sous un aspect bien favorable, on ne peut cependant que vous

savoir gré de le peindre tel qu'il est; peut-être sera-ce un moyen de déterminer enfin le gouvernement à adopter des mesures promptes et efficaces pour le rendre meilleur.

A la vérité, il était depuis long-temps de notoriété que, dans la balance de ce genre de commerce, nous éprouvions un grand désavantage; cependant nous étions loin de penser que la différence fût aussi énorme que votre tableau nous la représente; ce secret était resté jusqu'à ce jour celui de la haute administration: en le confiant au public par la voie de votre journal, on pourrait présumer que c'est de sa part une sorte d'appel fait au patriotisme; une manière de provoquer le zèle, et stimuler l'émulation de tous ceux qui font profession de prendre quelque intérêt à la prospérité de leur pays; c'est les inviter à la seconder de leurs lumières et de leur expérience pour mettre fin à un ordre de choses aussi déplorable.

Certes, dans cette circonstance, alors que de toute part la clameur publique fait retentir des plaintes plus ou moins fondées, plus ou moins graves contre l'administration des haras, il serait peu généreux de chercher à soulever contre elle de nouvelles voix récusatrices; je me ferais même un scrupule, et regarderais comme une tâche pénible à remplir, celle d'analyser dans un sens critique les diverses apologies dont votre journal est devenu aujourd'hui le dépositaire, et qu'on y lit avec intérêt, et parmi lesquelles se distinguent surtout celle d'un de Messieurs les chefs de cette administration, dans laquelle se trouve à la vérité, l'implicite aveu que quelques-uns des reproches qui lui sont adressés ne sont pas sans fondemens: mais elle fait connaître aussi une multitude de faits jusqu'alors ignorés, et rappelle des circonstances critiques où elle s'est trouvée, qui disposent à accueillir avec indulgence tout ce qui peut tendre à la justifier ou adoucir du moins l'âpreté des reproches auxquels depuis long-temps elle est en butte. A mon particulier, je me complais à entrevoir dans ces aveux et cette apologie, le présage d'un avenir propice, plus ou moins prochain, et enfin une amélioration qui depuis 20 ans nous est promise, et même périodiquement annoncée comme ayant lieu, mais qui en réalité n'a jamais existé que dans des rapports officiels.

C'est dans cette confiance que je m'abstiens pour le moment de toutes observations qui pourraient porter l'empreinte d'une censure ou de désapprobation, du système suivi depuis son origine par cette administration; mais je ne crois pas déroger à cette circonspection, en cherchant à rappeler l'attention du public et celle de l'administration elle-même, sur quelques *Questions et Observations relatives aux haras*, faisant partie d'un *Cours élémentaire et analytique d'Équitation*, imprimé pour la première fois il y a près de vingt ans, et où se trouvent signalés plusieurs abus qui y subsistent encore aujourd'hui; j'y rappelle avec quelque confiance, parce que plusieurs des observations qui en sont l'objet et qui y sont traitées, ont une affinité parfaite avec quelques-uns de ceux qui lui sont reprochés dans vos feuilles; comme aussi il en est d'autres qui n'offrent pas la même concordance, et qui me semblent cependant y être accueillies avec faveur. Dans ce conflit, comme les unes ni les autres ne font loi, il me paraît sans inconvénient que le public se trouve à même de prononcer sur leur mérite respectif; et si vous les jugez vous-même dignes d'être analysées, l'auteur vous saura gré de lui faire connaître votre opinion par la voie de votre journal. Ce sera une manière de l'encourager à vous en soumettre successivement quelques autres sur le même objet, car il se trouve à cet égard, amplement pourvu de matériaux.

DEUXIÈME ARTICLE.

Monsieur, sans rien préjuger du jugement que vous porterez, sur les Questions et Observations relatives aux haras, dont, dans l'article précédent, je vous ai engagé à prendre connaissance; avant même de savoir si vous avez cru devoir déférer à mon invitation, je n'en tiens pas moins à l'engagement que j'ai pris, de vous en soumettre successivement de nouvelles, dont vous pourrez disposer au besoin, suivant que vous les jugerez plus ou moins dignes de tenir place dans votre journal.

La question à laquelle il me semble que messieurs vos corres-

pendans attachent aujourd'hui le plus haut degré d'importance, est précisément la même qui, depuis son origine, préoccupe l'administration des haras, où je ne pense pas qu'elle soit encore résolue; il est même probable qu'elle y sera encore longtemps un sujet de disidence : savoir *quels sont, des chevaux anglais dits de pursang*, ou *des chevaux arabes*, ceux qui ont le plus de titres à être préférés, pour régénérer et améliorer nos races?

Toutefois il se présente ici une solution qui me semblerait de nature à tout concilier; ce serait d'admettre que les uns et les autres peuvent également y concourir, sous la condition cependant qu'ils seraient choisis avec discernement : et j'observe que cette solution n'est pas exclusivement applicable aux chevaux de ces deux contrées, mais qu'elle l'est également à tous les sujets, n'importe de quelle contrée, qui seraient reconnus doués des qualités auxquelles nous devons nous attacher dans le choix de nos étalons; et sous ce rapport, je pense que c'est au sein même de la France que nous pourrions puiser nos meilleures et nos plus abondantes ressources.

Au reste ce sont là de ces sortes de questions qui, traitées isolément, sont susceptibles de fournir matière inépuisable à la discussion, et qui veulent être traitées méthodiquement et dépouillées autant que possible de toute idée systématique, ce qui est aujourd'hui devenu difficile : vouloir dans ce cas s'étayer de citations et d'exemples serait s'égarer dans le vague de controverses, où chaque opinion divergente aurait sans doute un égal nombre d'autorité à invoquer pour le soutien de sa cause, et dont le résultat définitif serait de laisser chacun dans sa prévention. Mais je me permettrai seulement une observation que je soumets au jugement de tous ceux qui, à cet égard, n'ont aucune opinion prononcée, et qui pourra leur paraître de quelque poids; je la fais précéder d'un vieil adage qui dans ce cas-ci peut trouver son application.

L'ambition du mieux est souvent un obstacle au bien.

En thèse générale, c'est toujours une tentative hasardeuse, on pourrait même dire inconsidérée, de chercher à changer la nature des productions indigènes d'une contrée où elles ont de tout

temps prospéré, pour y en substituer qui y sont étrangères; et dans le cas présent, l'expérience de plus de vingt ans aurait dû nous éclairer sur l'abus de vouloir substituer la race des chevaux anglais ou arabes, à nos anciennes races limousines, normandes, navarines, etc., dont l'ancienne renommée se soutient encore dans quelques sujets privilégiés, en dépit de tous les obstacles qu'on cherche à opposer à leur propagation; et j'ajoute que dans ce cas-ci, il paraît peu judicieux d'aller chercher les élémens régénérateurs, précisément et exclusivement dans la contrée qui semble la moins propre à nous les fournir.

En effet, de l'aveu même de Messieurs les Anglais, il est reconnu que sans les soins constans et les précautions minutieuses et multipliées qu'ils prennent pour prévenir la dégénération de leurs races, ils les verraient en très-peu de temps sensiblement décliner, preuve manifeste que le sol ou le climat est peu propre par sa nature à les y voir prospérer; à plus forte raison pour fournir à d'autres des moyens de régénération, puisqu'ils sont condamnés eux-mêmes à recourir à des ressources étrangères.

L'induction que l'on prétendrait tirer de leur succès, et de la supériorité de leurs chevaux sur les nôtres, fût-elle même incontestable, ne prouverait encore rien en faveur du système prédominant qui ne voit rien de bien, s'il n'est une imitation servile à laquelle, à juste titre, on donne la qualification d'anglomanie. Cette supériorité de leurs chevaux que je n'avoue ni ne conteste, ferait seulement l'éloge de leur industrie, en même temps qu'elle accuserait notre impéritie : enfin leur exemple même ne pourrait faire loi pour nous, qu'autant que nous nous trouverions dans une situation semblable à la leur; mais s'il est vrai que sous le rapport climatérique, on ne puisse établir aucune similitude, et que mettant à profit nos avantages, nous puissions faire aussi bien et même mieux, sans recourir à des expédiens artificiels et aussi dispendieux, nous aurions grand tort de les prendre alors pour modèle, et c'est là une question sur laquelle je me propose de revenir (1).

---

(1) Il est à remarquer, et c'est une vérité, que l'expérience confirme cha-

Sans doute, on ne peut que savoir un très-grand gré à Messieurs les amateurs opulens, qui dédaignant de faire de leurs divers essais, plus ou moins dispendieux, un objet de spéculation, semblent dans leurs nobles délassemens, borner leur ambition à exciter l'émulation et ramener parmi nous un goût presque éteint, et que nous aurions un si grand intérêt à voir renaître : et alors même qu'ils n'auraient d'autre objet que de satisfaire un goût fantastique, auquel il semble que la mode fait aujourd'hui une loi impérieuse de se soumettre et de s'astreindre; encore est-il qu'il en résulterait toujours quelques avantages, ne fût-ce que celui très-économique de voir naître chez nous des sujets précieux, que depuis long-temps nous allons chercher au loin. Car en admettant même que leurs succès ne répondissent pas en tout point à leurs espérances, ou ne fussent pas proportionnés aux sacrifices qu'ils font pour les obtenir, il est cependant impossible et hors de doute qu'ils n'obtiennent quelques résultats avantageux, parce qu'en effet, sur le sol et sous l'influence du climat le plus favorisé de la nature, avec des sujets de l'un et l'autre sexe bien choisis, n'importe la contrée qui les aurait vu naître, pourvu qu'ils soient judicieusement assortis, il est impossible, dis-je, qu'il n'en résulte quelques belles productions.

Mais je crois devoir ajouter que ces mêmes productions acquerreront progressivement et par une succession de génération, un plus haut degré de perfection, au fur et à mesure qu'elles seront en quelque sorte plus imprégnées de l'influence atmosphérique du sol sur lequel ces sujets auront été nourris; et c'est cette influence si puissante qui jadis caractérisait et constituait cette nuance très-sensible entre les diverses races nées et élevées dans nos diffé-

---

que jour que c'est le propre de toutes les productions faites en quel genre que ce soit d'avoir une tendance à dégénérer dans une progression plus ou moins favorable; de là résulte la nécessité de recourir fréquemment à des ressources artificielles pour les régénérer, au fur et à mesure qu'elles déclinent, et j'appelle ces productions factices celles qui proviennent d'élémens combinés, et qui ne sont point indigènes à la contrée où on cherche à les propager.

rentes contrées de la France, et que le faux système des croisemens et des accouplemens mal assortis, ont encore tant de peine à faire disparaître. Cette circonstance pourra devenir aussi l'objet d'un autre article.

TROISIÈME ARTICLE.

Je suis, Monsieur, du nombre de ceux qui lisent toujours avec un nouvel intérêt les divers articles de votre journal où il y est question des moyens de multiplier nos ressources chevalines, et influer sur la prospérité de nos haras. J'y vois à regret que tous ceux qui traitent cet objet s'accordent à déplorer notre pénurie, et conviennent que cette branche importante de notre économie industrielle est depuis long-temps dans un état de langueur affligeant : mais je vois aussi qu'ils ne sont pas également d'accord sur les moyens de la raviver.

Ces divers articles m'ont paru se composer généralement d'idées très-lucides : cependant quelques-unes aussi me semblent un peu imprégnées de cet esprit systématique qui prédomine aujourd'hui à cette partie, et qui, comme tout ce qui est de mode, trouve beaucoup de partisans et peut faire un grand nombre de prosélites.

Depuis qu'il existe une administration des haras, trois expédiens semblent s'y disputer la gloire ou agir de concert pour *régénérer* et *améliorer* nos races ; (peut-être eût-il suffi de s'occuper des moyens de les propager) savoir : *les courses*, *les primes d'encouragemens*, *et les croisemens*.

Malgré les faibles succès qu'ont obtenus jusqu'ici les deux premiers de ces expédiens, notamment les courses, ils conservent encore, sinon de nombreux, du moins de puissans soutiens et d'ardens prôneurs, surtout dans l'administration des haras qui les a institués et en a la direction. Depuis vingt ans, dans ses rapports officiels, cette administration persiste à nous présenter ces *courses* comme acquérant chaque jour plus de crédit ; à l'en croire, elle aurait produit les résultats

les plus satisfaisans, sous les rapports de l'amélioration, il semblerait aussi qu'elle aurait exercé la plus favorable influence sur l'émulation: enfin, d'après les rapports, on serait disposé à croire que les sujets les plus distingués affluent de toutes parts à ces concours, etc.

Certes, en s'en référant aux faits on pourrait apercevoir dans ces exposés un peu d'emphase et d'exagération, et pour s'en faire une juste idée, il suffit de citer les divers articles de votre journal où il en est fait mention, et je prends pour exemple le rapport qu'il contient sur les courses du département de *l'Orne*, qui est celui de tous que plusieurs circonstances devraient concourir à rendre les plus brillantes: d'abord comme il est celui de tous les arrondissemens de haras, qui est pourvu de plus d'étalons, et qu'il est sans doute aussi le mieux partagé et le plus favorisé sous le rapport de l'espèce, c'est celui conséquemment où l'on peut supposer le plus grand nombre de productions distinguées; cependant, d'après le récensement des sujets de l'un et l'autre sexe qui se sont présentés à ce concours, tout compte fait, il résulte que quatorze ou quinze sujets de l'âge de 3 à 7 ans, y ont représenté les productions de 100 étalons et peut-être beaucoup plus, si l'on y comprend les étalons approuvés. Il est en outre à observer, que ces quatorze ou quinze sujets appartenaient à quatre propriétaires étrangers à ce département (contre le texte du réglement. V. art. 3 des courses) et qui vraisemblablement attachaient bien plus de gloire à faire parade de leur zèle que d'ambition à obtenir le prix.

Que si l'on se transporte aux courses du Cantal on y voit seulement six jumens et un cheval représentant les productions chevalines de toute la France, c'est-à-dire de 12 à 1,500 étalons du gouvernement, admis à y venir disputer le *grand prix royal du midi*: et où l'on a remarqué le cheval de *pur sang de père et de mère* fournir à peine la course. Les autres localités ne présentent pas, je pense, de plus brillans résultats; et d'après cet exposé, qui est un résumé des rapports officiels, je laisse à chacun à tirer les conséquences; j'ajoute que ce que l'on dit

ici des courses, pourrait également s'appliquer aux *primes* d'encouragement dont je parlerai subséquemment.

L'expédient ou la nécessité de recourir à la ressource des *croisemens* pour améliorer nos races, c'est une opinion aujourd'hui tellement accréditée que ce serait se condamner à être sans cesse en controverse, que de la mettre en question : je préfère donc y souscrire, toutefois plutôt comme concession que comme conviction : mais en admettant le principe, il doit être permis de discuter sur les conséquences ; et il ne s'en suit pas ce me semble l'obligation de recourir aux chevaux étrangers, qualifiés en langage moderne *pur sang*, *demi-sang*, *quart de sang*, *enfin fraction de sang*, qui s'élève indéfiniment jusqu'à un cinquantième *de sang*, comme je l'ai vu dans un des articles de votre journal.

Sans doute on peut alléguer en faveur de ce système l'exemple de nos voisins qui s'en trouvent bien : mais j'ai déjà eu lieu d'observer que ce qui pouvait être pour eux d'une indispensable nécessité pourrait être surrérogatoire pour nous, si en effet il était prouvé que les précieuses races peuvent aujourd'hui comme jadis se maintenir dans leur pureté et sans altération sans des secours étrangers ; et pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? puisque le sol et le climat n'ont point varié (1).

Peut-être aussi, qu'en traitant la question sous un rapport plus élevé on chercherait à s'étayer d'une haute autorité contre laquelle il y aurait de la témérité à vouloir s'élever : je veux dire ce système qui voit dans la succession des êtres une tendance progressive à la dégénération, que toutefois l'expérience ne semble pas confirmer et qu'elle dément même de la manière la plus formelle, puisqu'il est vrai qu'en parcourant la chaîne immense des créatures vivantes, depuis le puceron jusqu'aux animaux de la stature la plus colossale, il ne reste sur la surface du globe aucun vestige qui puisse attester qu'ils aient dégénéré depuis la création, bien cependant que leur propagation n'ait été soumise à aucune de nos combinaisons.

L'espèce chevaline serait-elle donc la seule qui fît exception

à cette loi générale sur la reproduction, et serait-elle menacée et condamnée à la dégénération, si pour la prévenir ou en arrêter les progrès on ne recourait à des mesures artificielles? et ces mesures enfin consisteraient-elles exclusivement à recourir au type soi-disant original ou à leur descendance en ligne directe qualifiée de pur sang (1)?

En traitant cette question méthodiquement et contradictoirement, on pourrait encore se prévaloir ici de l'autorité de l'expérience qui fournirait maints exemples, dans l'espèce humaine, animale, comme dans le règne végétal qui dérogent aux lois générales sur la reproduction et qui tiennent à des causes secrètes et à des circonstances fortuites qui échappent à notre perspicacité et à nos combinaisons. Tel serait le cas où un génie transcendant verrait naître un sot dans sa famille, où l'on verrait une plante produire des fruits superbes et d'autres à peine dignes d'être cueillis; et enfin un cheval de l'extraction la plus noble engendrer une mauvaise rosse. Je ne parle pas de l'influence qu'exerce et qui résulte de la transmigration d'un climat à un autre dont nous voyons chaque jour les exemples les plus multipliés.

Ainsi, malgré le respect que l'on doit aux opinions les plus accréditées, on peut regarder comme une véritable futilité, l'espèce d'importance que beaucoup de gens, très-expérimentés d'ailleurs, attachent aujourd'hui aux productions de l'un et l'autre sexe, provenant soi-disant de *pur sang*, et je pense que, lais-

---

(1) Cette idée, toute erronée ou hypothétique qu'elle me paraisse, se trouve tellement accréditée par des autorités tellement recommandables, que l'on se fait presque un scrupule ici de la révoquer en doute; je crois cependant que ceux qui regardent cette vérité comme démontrée, et s'y tiennent, se sont laissé entraîner un peu trop complaisamment les uns par les autres. Je me permets ici une seule question. Pensent-ils que cette fameuse cavalerie *thessalienne*, qui fut si formidable il y a plus de 3000 ans, était montée sur des descendans en ligne directe, de ce que nous appelons aujourd'hui des chevaux arabes; contrées qui, certes, n'avaient entr'elles alors aucunes relations.

Je ne présente ici qu'une objection, et j'en pourrais présenter beaucoup d'autres.

sant toute liberté à la fantasquerie des particuliers, dans son intérêt bien entendu, le gouvernement et conséquemment l'administration des haras, pour *régénérer, améliorer, propager,* enfin *multiplier* la race des bons chevaux, objet auquel doit tendre toutes nos spéculations. Le moyen le plus sûr d'atteindre ce but, serait de substituer à la vérification des titres généalogiques des divers sujets de l'un et l'autre sexe, que l'on destine à la propagation, l'inspection attentive et lumineuse de leurs qualités relatives, donnant toujours la préférence à ceux dont on jugerait pouvoir se promettre les plus belles progénitures, sans égard à contrée qui les aurait vu naître, et au plus ou moins noble sang qui leur aurait été transmis par leurs aïeux.

En définitif, je pense qu'il serait abusif et inconséquent de prétendre créer, dans les diverses contrées de la France, des races de chevaux factices, anglais, arabes, etc., et j'ai surtout peine à me persuader que des sujets élevés sur les sables arides des déserts et sous le ciel brûlant de l'Arabie ou de la Nubie, puissent conserver leurs qualités primitives et leurs attributs caractéristiques dans les gras pâturages de la Normandie; pas plus qu'il ne me paraît probable de propager de bons chevaux anglais sur les hautes et agrestes montagnes du Cantal et des Pyrénées.

Et pour conclusion, je dis et pense qu'il serait à désirer que quelques voix influentes s'élevassent dans l'administration des haras, pour obtenir d'elle qu'elle mît à profit les ressources indigènes et locales, de manière à y former l'espèce de sujets qui peuvent y mieux prospérer, et qu'enfin l'on pût, comme aux temps passés, trouver de bons et brillans chevaux limousins, dans la Haute-Vienne, et de beaux et robustes chevaux normands, aux foires de Caen et d'Alençon. Combien de millions cette mesure, prise ou adoptée il y a vingt ans, aurait économisé au gouvernement.

(*La suite au prochain numéro.*)

DES SOUS-OFFICIERS D'INFANTERIE.

INSTRUCTION.

(*Deuxième Article.*)

Si la nécessité du *concours* est évidente pour quiconque réfléchira quelque temps à cette question, il faut en conclure qu'il est également nécessaire de fournir à ceux qui doivent concourir tous les moyens de s'instruire. Car des débats entre ignorans ressembleraient assez à des combats entre aveugles.

Toutefois, les personnes mêmes qui ne seraient pas de mon avis sur l'amélioration proposée dans mon premier article, n'en reconnaîtront pas moins, sans doute, le besoin urgent de répandre l'instruction parmi nous, pauvres jeunes gens cloués dans nos garnisons entre la buffeterie et un cigarre, traversant la vie tambour battant, sans réflexions et sans idées, rêvant seulement une gloire qui ne vient pas, une considération qui nous fuit, un avancement qui nous échappe. Je dis que c'est dans la classe des sous-officiers qu'il faut d'abord jeter le germe de l'instruction, si l'on veut le féconder promptement et en recueillir les fruits. En s'adressant à eux, on a un peu moins à faire qu'avec la masse de la troupe; et l'on prend d'ailleurs la ligne droite pour arriver à dégrossir le bloc de l'armée. Car il ne faut jamais oublier que, placés entre la puissance qui commande et l'instrument qui exécute, nous sommes au corps militaire, ce que sont au corps humain les articulations qui joignent les membres, qui reçoivent, transmettent et facilitent les mouvemens de la volonté.

Or, de cette position se déduit naturellement le genre de connaissances qui nous est indispensable. Le sous-officier agit à tout moment sur le soldat; il faut que son action soit éclairée pour devenir salutaire; le sergent-major peut être à chaque instant

appelé au grade d'officier, il faut qu'il soit préparé à ces nouvelles fonctions. De là deux degrés devers l'instruction.

Le premier comprendrait tout ce qui serait nécessaire pour que, dans les rapports constans que les caporaux, fourriers, sergens ont avec les soldats, ils pussent sans cesse leur montrer une supériorité réelle et obtenir l'obéissance, plus encore par l'empire de l'intelligence que par celui des galons. Il faudrait aussi qu'ils apprissent à modérer leurs ordres, à ne jamais abuser de leur autorité, à comprendre parfaitement le sens des réglemens qui tendent tous à établir une discipline sévère et bien ordonnée, mais laquelle devient une entrave et un fardeau sitôt qu'un chef quelconque excède ses pouvoirs, sitôt que le despotisme remplace la fermeté, ou que l'orgueil du commandement se substitue à la force légitime établie pour le bien du service. Enfin, on aurait pour but, dans ce premier degré, de mettre la plupart des sous-officiers à même d'être en toute matière les *instructeurs* des soldats.

Que faudrait-il pour cela? Lecture, écriture, arithmétique, grammaire raisonnée, développement des réglemens, *explication* des articles de la législation militaire relatifs aux punitions, élémens du dessin linéaire.

Dans le second degré, on étendrait les objets d'étude à la géographie, à la levée des plans, aux élémens de l'art des fortifications, à l'histoire militaire, et toujours à l'interprétation raisonnée de la hiérarchie, des réglemens, de la législation pénale et criminelle.

Deux heures par jour suffiraient bien à remplir ce cadre, et une année d'application ainsi faite serait mille fois plus utile au perfectionnement complet de l'armée, que quinze années passées sous le drapeau à nétoyer sa giberne, se bien colleter, se bien épousseter, fumer sa pipe, murmurer dans les chambres, railler les chefs, se jouer ignoblement des camarades, et partager le reste du temps entre la partie de billard, le petit verre et sa maîtresse.

Voilà notre existence maintenant à tous, et l'on ne saurait croire à quel point ce vide d'idées, qui est l'ignorance, cor-

rompt et pousse de malheureux au conseil de guerre. Chaque jour, le vice de l'éducation se révèle même dans nos chefs, dont les épaules sont les plus hautes. Dans leurs commandemens, dans leurs exigeances, ils humilient mal à propos, outragent sans raison, brusquent sans ménagement, causent souvent des infractions graves à la discipline, et tout cela par je ne sais quelle grossièreté presque naturelle, qui a sa racine dans une tête vide et fière, laquelle tête se gonfle sous le costume, de manière à crever si le bonnet à poil n'était pas là pour la contenir. Cependant, s'ils pouvaient seulement passer un quart d'heure tête-à-tête avec une idée, ils sentiraient, ces gros messieurs, que nous, chétifs, qui obéissons sans mot dire, nous savons aussi nous demander compte et de leurs ordres et de leur traitement. Nous ne sommes pas si loin de la civilisation, qu'il ne nous en arrive quelque vent salutaire, et quand nous dépouillons l'uniforme, la fantaisie nous vient quelquefois de faire la même opération sur ces messieurs si fins, et alors nous mesurons les différences; l'enveloppe enlevée, l'autorité de convention une fois détruite, que reste-t-il?... Qu'est-ce que cette tête?... Qu'est-ce même que ce bras, aveugle instrument d'une volonté sans lumière?.... Je ne veux pas finir par des satires; mais qu'on se persuade bien que pour obtenir sur nous l'empire réel que des chefs doivent avoir pour exercer une profonde influence, il faut que ces chefs nous soient supérieurs autrement que par l'habit : d'où je conclus qu'ils doivent s'instruire eux-mêmes, et comme nous réclamons aussi notre part d'autorité sur les soldats, nous demandons aussi qu'on se presse de nous faire instruire de ces choses que j'ai honte, je l'avoue, de ne pas savoir.

E. M., *sous-officier*.

CODE PÉNAL MILITAIRE.

Notre législation militaire n'a été pendant long-temps composée que d'une série de lois, dictées par des circonstances auxquelles beaucoup d'entre elles n'auraient pas dû survivre. Souvent contradictoires dans quelques-unes de leurs dispositions, la plupart ont été abrogées en partie. La réunion de ces lambeaux, loin de former un tout qui pourrait porter le nom de Code, ne présentait qu'un mélange incohérent et manquant d'un principe unique. Depuis que la paix nous a permis de nous occuper des améliorations qu'exige cette branche importante de notre législation, nous attendions, d'année en année, ce Code militaire, dont la promulgation était d'autant plus urgente, qu'elle devait faire cesser un régime provisoire; enfin une commission ayant été chargée de ce travail, il fut achevé et put être présenté à la chambre des pairs.

Un Code qui, par sa nature même est exceptionnel, mais qu'il fallait en même temps maintenir dans l'esprit et les limites du droit commun établi par la Charte, devait être l'objet de sérieuses méditations. Le choix de la commission, nommée par la chambre des pairs, fut déjà une première garantie de la sagesse et de l'esprit vraiment libéral qui présiderait à l'examen du projet de loi. Le travail de cette commission est également terminé, et bientôt la chambre héréditaire s'occupera de sa discussion, et nous devons espérer qu'elle l'approuvera.

Le respect pour les délibérations de la chambre héréditaire ne nous permet pas d'entrer dans le détail du travail de la commission, ni d'analyser le rapport lumineux qui l'accompagne; il est digne et de la chambre et de l'illustre rapporteur qui en a été chargé. Compagnon des fatigues, des dangers et de la gloire de

la vieille armée, dont il fut un des membres distingués, le général d'Ambrugeac y a apporté, avec l'expérience de ses services et ses talens, une parfaite connaissance des besoins de la discipline et une constante sollicitude pour l'honneur de ses compagnons d'armes. Tout ce qu'il nous est permis de dire, est que le projet de loi, qui déjà par lui-même était un bienfait, a reçu des modifications, ou plutôt des améliorations notables.

Les peines auxquelles l'opinion attache une idée flétrissante, quand même la loi ne les mettrait pas au nombre de celles qu'elle appelle infamantes, n'étant plus appliquées qu'à des crimes qui en portent le caractère aux yeux de la société, un des abus les plus affligeans pour l'armée aura disparu. On ne verra plus cette profusion de travaux forcés ou de boulet, qui remplissait les Codes provisoires, qui vont cesser, flétrir un nombre d'individus, qui tous n'étaient pas exclus de l'armée, après avoir subi leur peine. Une législation plus humaine, sans cesser d'être sévère, sera appliquée à la répression des autres délits, dont quelques-uns, tels que la désertion et l'insubordination, étaient dans bien des cas, punis avec une cruauté qui n'était d'accord ni avec nos mœurs, ni avec la composition de l'armée.

Nous regrettons de ne pas pouvoir en dire plus, parce que nous désirerions faire passer d'avance, dans l'esprit de nos compagnons d'armes, la conviction que nous éprouvons, que le Code militaire que l'armée va recevoir, étant conforme à l'esprit de la Charte et au véritable esprit militaire, sera un monument durable, au milieu de nos institutions, en même temps qu'il sera un bienfait pour l'armée.

Le général G. DE VAUDONCOURT,

DES ABUS EN MATIÈRE DE RECRUTEMENT,

Par M. Arthur Roche, membre du conseil de préfecture et du conseil de révision du département de l'Hérault; deuxième édition, revue et considérablement augmentée (1).

Nous recommandons cet ouvrage à nos abonnés. La rapidité avec laquelle la première édition a été épuisée, est une preuve de l'intérêt que l'auteur a su répandre dans sa brochure. On y trouve en effet des considérations neuves et profondes, des vues sages, et une foule d'aperçus ingénieux. Nous regrettons que l'espace qui nous est laissé ne nous permette pas de justifier notre opinion par une ou deux citations; il nous aurait été facile de prouver en même temps que cet écrit se distingue par un style aussi correct qu'élégant, et par une clarté d'expressions toujours agréable à trouver dans des ouvrages de cette nature. En voici le début :

« Au moment où l'ordre légal est invoqué de toutes parts, où les ministres eux-mêmes proclament hautement que la loi seule doit guider leur administration, ce ne sera point en vain qu'on réclamera l'exécution franche et loyale d'une loi, la plus importante de toutes, puisque la charge qu'elle impose s'acquitte en hommes, etc. »

La loi dont il est ici question, est celle du 10 mars 1818, dont l'article 1er, qu'on ne cesse de méconnaître, est ainsi conçu : *L'armée se recrute par des* ENGAGEMENS VOLONTAIRES, *et, en cas d'insuffisance, par des appels.....* C'est cette disposition que rappelle M. Arthur Roche, mais il nous est impossible de le suivre aujourd'hui dans ses développemens. J. B. F.

(1) Prix, 2 fr. Paris, Corréard, jeune, éditeur, rue Richelieu, n. 21.

SAINT-DENIS. IMPRIMERIE DE CONSTANT-CHANTPIE,
Rue de Paris, n. 8.

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES

DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER.

THÉORIE.

SUITE.

DE LA CAVALERIE,

OU DES CHANGEMENS NÉCESSAIRES DANS LA COMPOSITION, L'ORGANISATION ET L'INSTRUCTION DES TROUPES A CHEVAL,

PAR LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL COMTE DE LA ROCHE-AYMON, PAIR DE FRANCE.

LIVRE II.

DE L'ORGANISATION DES TROUPES A CHEVAL.

CHAPITRE II.

FORCE DES RÉGIMENS.

Le surplus des chefs d'escadron portés à l'annuaire, se compose de 20 chefs d'escadron en trop, restés dans quelques régimens, et de 27 chefs d'escadron placés, soit comme aides-de-camp, soit dans les dépôts de remonte, soit employés à d'autres fonctions en dehors des cadres de l'armée. Pour ces 48 régimens,

de cavalerie, il faut 48 seconds lieutenans-colonels ou majors; serait-ce trop s'exagérer l'efficacité de la mesure dont je viens de parler, que de croire qu'avec le mouvement qui en résulterait, dans les colonels et les lieutenans-colonels, qui seraient remplacés de suite, et qu'avec les retraites demandées, ou données par suite de blessures, d'âge ou de plus ou moins de capacité, il resterait à peine 40 à 50 anciens chefs d'escadron, que l'on répartirait, soit dans les états-majors des places (1), soit dans les tribunaux de justice militaire, soit à la suite des régimens, où ils attendraient leur avancement, avancement qui leur serait assuré à mesure des vacances. Sur ces 50 chefs d'escadrons, les 27 employés en dehors des cadres de l'armée, seraient de suite promus au grade de lieutenans-colonels ou majors; et ceux qui comme trop jeunes n'auraient pas été placés dans les états-majors de places, seraient nommés majors en second ou seconds lieutenans-colonels surnuméraires à la suite de régimens. Restant en activité de service, ces officiers surnuméraires se prépareraient utilement pour le moment où ils seraient appelés à remplir la place effective dont ils ne seraient que titulaires (1).

Quant aux capitaines, pas de doute que la promulgation de l'ordonnance royale n'amenât plus de vacances qu'il n'en faudrait, pour placer les adjudans-majors à la tête des escadrons.

J'ose donc croire que mon projet n'offre aucun inconvénient quant à la justice et à la garantie des droits acquis; les économies

---

(1) Je n'ai point parlé dans cet ouvrage des réductions et des changemens nécessaires à faire dans les états-majors de places, afin de garder plus de moyens de caser les chefs d'escadrons auxquels l'organisation que je propose, ôterait leur emploi. Mais il est bien essentiel de tracer un plan de réforme dans ces états-majors, plan dont on suivrait l'exécution au fur et à mesure des extinctions. Il n'y a pas de puissances militaires, en Europe, où l'état-major des places soit aussi dispendieux.

(2) Chez les puissances étrangères, on placerait à la tête des escadrons-ailes des régimens les chefs d'escadron qui seraient de surplus; mais en France, les amours-propres individuels s'opposent, et s'opposeront encore long-temps, si ce n'est toujours, aux résultats d'économie et d'utilité qui pourraient momentanément les froisser.

qu'offre cette organisation seront plus que suffisantes pour couvrir la dépense temporaire, que coûterait le plus ou moins grand nombre de seconds lieutenans-colonels ou de majors en second titulaires, qui pourraient encore rester : l'augmentation momentanée des pensions de retraites sera donc l'argument le plus fort à m'opposer ! Mais peut-il être question d'argent, quand il s'agit d'honneur et de gloire nationale? Cet argument peut-il être soutenu de bonne foi quand, par le chiffre des probabilités de la vie humaine, on peut calculer la diminution annuelle de cette dépense, et enfin son extinction? L'état ne meurt pas, l'administration ne doit donc jamais reculer devant des avances qui assurent des résultats avantageux. La véritable économie politique est de savoir dépenser et semer pour recueillir. Si l'on perd le moment actuel, nous serons à jamais circonscrits dans le cercle vicieux où nous nous trouvons; plus il arrive et arrivera de jeunes chefs d'escadrons dans les rangs de la cavalerie, moins il sera possible de la ramener à une organisation simple et utile..... Je ne prétends pas imposer ces changemens; je ne fais que soumettre des doutes et des vues; mais quels qu'en soient les résultats, une vérité demeure incontestable, c'est qu'il faut faire quelque chose et sortir d'une direction d'autant plus fausse, que depuis plus de 12 ans, tous les ministres de la guerre se débattent dans un système et contre un système, qui tous les jours aggrave notre position militaire.

DE L'ARMEMENT DE LA CAVALERIE.

La question de l'armement de la cavalerie, cette question si importante, est-elle entièrement résolue par l'armement que nous lui voyons généralement aujourd'hui? Je ne le crois pas. Je suis même persuadé qu'il y a encore des changemens utiles à y faire; changemens que réclament absolument ses plus avantageux résultats.

Depuis 1762 jusqu'aux premières campagnes du dix-neuvième siècle, toutes les cavaleries de l'Europe se trouvant également mal équipées et mal organisées, on se battit avec les mêmes imperfec-

tions; les succès que ces cavaleries obtinrent alternativement, dépendirent du plus ou moins d'habileté des chefs appelés à les conduire, du plus ou moins de contenance des troupes adverses, enfin, du plus ou moins de volonté et d'impulsion qu'elles déployèrent. Tous ces succès alternatifs n'étaient dus, pour ainsi dire, qu'au hasard; ils se balancèrent donc jusqu'au moment où Napoléon, couvrant le premier d'armes défensives ses régimens de grosse cavalerie, assura à ses cuirassiers une supériorité incontestable. On ne peut se faire une idée de l'effet moral que produisirent sur toutes les armées de l'Europe, les succès constant que les cuirassiers français obtinrent, dans toutes les circonstances, sur quelque espèce de troupes qu'on leur opposât. Les soldats les plus braves et les plus déterminés éprouvaient à leur aspect une inquiète défiance en leurs moyens personnels de résistance et même de défense (1). Cette expérience, qui n'était que trop fondée sur les campagnes de 1860 et 1807, me détermina, en juin 1808 et mars 1810, à adresser au roi de Prusse un mémoire raisonné tendant à le convaincre de la nécessité de donner à sa cavalerie une nouvelle organisation. Je lui représentai, que « quelque bonne que fût une ordonnance de manœuvre, elle ne pouvait pas, cependant, mettre des cuirassiers sans cuirasses en état de résister à des cuirassiers couverts d'armes défensives, non plus qu'assurer à la cavalerie légère la possibilité d'attaquer avec quelques chances de succès des cuirassiers ou des masses d'infanterie.

» Les mécomptes ne sont pas à la guerre autant la suite d'une instruction fautive, que celle de calculs ou de projets dans les-

---

(1) Au mois de janvier 1807, un détachement de cuirassiers français cantonné dans le château de madame de Schleinitz, entre Lessen et Garnsce, ayant été surpris et enlevé par un détachement de cavalerie prussienne, ce petit succès, dû à la négligence du service de ces cuirassiers, fut célébré comme une victoire; les prisonniers furent conduits à Kœnigsberg, et y entrèrent au milieu d'une population tout entière, se pressant pour voir de près des hommes dont les exploits, déjà si réels, étaient encore augmentés, s'il était possible, par la renommée.

quels on n'a fait entrer pour rien, ou pour trop peu de chose, le moral de l'homme. » J'insistai sur la nécessité de couvrir la grosse cavalerie de cuirasses, et sur celle de lui donner des lances comme à l'ancienne gendarmerie.

Tous les cuirassiers des armées de l'Europe étant maintenant couverts d'armes défensives, l'équilibre se trouve de fait rétabli; l'on ne doit donc chercher à obtenir une supériorité quelconque sur ses adversaires, qu'en se hâtant de revenir le premier à ces vrais et seuls principes, dont on voudrait en vain nier l'évidence.

Les ordres de bataille de Ravennes, de Pavie, et de toutes les autres batailles du seizième siècle nous offrent partout des masses de piquiers liées entre elles par de l'artillerie, et des arquebusiers soutenus par de la gendarmerie couverte elle-même par de la cavalerie légère. La tactique des siècles modernes, après avoir essayé de tous les dispositifs, est revenue par la seule force des choses à ce même ordre de bataille, qui doit être regardé comme le plus parfait, puisque réunissant dans la main du général tous les moyens offensifs et défensifs, il s'approprie à toutes les circonstances, s'adapte à tous les terrains. En suivant avec attention les dispositifs de toutes les batailles livrées par les Français depuis 1792, et par les étrangers dans leurs dernières campagnes, on y retrouve les masses d'infanterie (carrés pleins ou vides) soutenues par une cavalerie nombreuse, une artillerie formidable, précédées et liées entre elles par une nuée de tirailleurs destinés soit à attaquer l'ennemi, soit à arrêter sa première impulsion.

N'aurait-il pas dû résulter de cet ordre même, la nécessité d'armer les cuirassiers de lances comme l'ancienne gendarmerie, pour lui donner une force d'impulsion plus décisive, et lui assurer des succès aussi prompts, que moins contestés, contre une infanterie armée de fusils, qui, avec leurs baïonnettes, n'ont que cinq pieds de longueur?

Ces masses d'infanterie, *fortifications humaines*, citadelles du dispositif, attaquées par des cuirassiers armés de lances, seraient bientôt enlevées et anéanties; les batailles seraient moins longues, et les pertes moins considérables. Et en effet, le fantassin, réduit

à son seul feu, à un feu qui aura d'autant moins d'effet, que la cuirasse en amortit les coups, et qui sera d'autant moins prolongé, que le choc sera mieux enlevé, et fait plus à propos, ne trouvera plus dans sa baïonnette un moyen d'arrêter cette cavalerie qui le frappera, le terrassera de sa lance, avant qu'il puisse en atteindre le cheval.

Depuis l'usage de l'artillerie à cheval dans les armées (1), l'infanterie avait déjà perdu beaucoup de sa force de résistance contre la cavalerie bien conduite; l'usage de la lance dans la cavalerie de choc ou pesante achevera (à courage égal d'ailleurs) de la détruire tout-à-fait. L'usage de la lance pour les cuirassiers aura encore le double avantage de réduire à des principes fixes et immuables l'organisation de la cavalerie. Il n'en existera, et ne pourra plus exister, que deux espèces : la cavalerie pesante ou de choc, et la cavalerie légère chargée de battre la campagne, de couvrir et d'appuyer les mouvemens de l'infanterie et des cuirassiers, enfin, de poursuivre et d'achever leurs succès (2). Comme la cavalerie de choc ou la gendarmerie ne doit jamais s'éparpiller, chacune de ses brigades sera suivie en seconde ligne par quelques escadrons de lanciers légers, chargés de poursuivre ses succès. Rien n'est indifférent dans l'organisation d'une armée; d'une plus ou moins juste combinaison des armes résulte et doit résulter des efforts et des succès plus ou moins contestés. Il paraît

(1) Cette artillerie attachée aux brigades et aux divisions de cavalerie, bien employée, bat en brèche les redoutes d'hommes, appelées colonnes serrées, ou carrés, et permet à la cavalerie d'y pénétrer par les brèches.

(2) La cavalerie pesante, uniquement destinée au choc, ne doit connaître que les mouvemens d'ensemble ; toute action isolée lui est interdite par le genre de ses armes, et par la taille de ses chevaux plus forts, et conséquemment plus lourds. Mais comme les actions de choc sont rares dans une campagne, il faut une autre espèce de troupes plus leste, montée sur des chevaux plus vifs pour précéder les colonnes de cuirassiers, couvrir leurs intervalles, assurer leurs flancs pendant les marches ou les batailles, garder les cantonnemens, prévenir les surprises dans les momens de repos, enfin pour masquer le mouvement des masses pendant leurs dispositions préparatoires aux combats.

que ces réflexions n'ont point échappé à la sagacité de S. M. l'empereur de Russie; *on assure, qu'il est question de donner des lances aux cuirassiers russes* (1). Serons-nous les derniers à entendre le cri de l'expérience et à profiter de ses leçons?

La longueur de la lance pour les cuirassiers doit être calculée d'après la nécessité de la faire dépasser de quelques pieds la tête du cheval, combinée avec une force de résistance et une pesanteur convenables.

En attendant cette salutaire innovation, examinons les armes défensives des cuirassiers français. Généralement parlant, il n'est rien de plus parfait que l'armement défensif du cuirassier français. Cependant ne serait-il pas possible de diminuer encore le poids des cuirasses, sans nuire à leur effet? La pesanteur extraordinaire des fourreaux du sabre des cuirassiers n'est-elle pas exagérée? Ne serait-il pas possible de la réduire de beaucoup sans nuire à leur solidité et à leur durée? Le cimier du casque n'est-il pas trop élevé pour un cavalier, armé du sabre, et conséquemment appelé à s'en servir défensivement en arrière, quand il est poursuivi.

Un défaut assez général, dans les casques des cuirassiers, tient à la position des rosaces auxquelles sont attachées les jugulaires. Ces rosaces, étant trop éloignées de la visière, laissent tomber trop souvent le casque en arrière! En les portant *plus en avant*, perpendiculairement au porte-plumet, le poids étant plus régulièrement réparti, l'action des jugulaires serait plus constante, et le casque resterait mieux placé. Enfin, ne serait-il pas utile de supprimer la brosse des casques du nouveau modèle, et de la remplacer par une simple plaque de métal? Outre l'avantage d'être plus durable, cette plaque empêcherait encore la pluie d'infiltrer, par cette brosse, dans les petits trous laissés à la bombe du casque pour la circulation de l'air, et de mouiller ainsi la tête des hommes.

Espérant que de mûres réflexions amèneront à la suppression des dragons, je passe de suite à l'armement des troupes légères.

(1) Essai sur les manœuvres d'un corps d'armée d'infanterie, page 319 de la [illegible] livraison du *Spectateur militaire*.

Les armes à feu des troupes légères sont bien confectionnées, mais elles exigent encore quelques perfectionnemens. Il serait indispensable de chercher une méthode de les oxider de manière 1° à éviter les reflets du canon, quand on doit s'en servir, et 2° à prévenir tous les inconvéniens qu'apporte tant dans l'usage, que dans la durée de ces armes, la manière de les polir. Trop de colonels tiennent encore à cette petite coquetterie si nuisible à l'utilité des armes à feu. Les batteries devraient être moins dures; le mouvement du cheval rend déjà le tir assez incertain, sans encore y ajouter par la contraction nécessaire pour faire partir ces détentes si roides. Les baguettes des pistolets devraient être supprimées; l'usage de celles pendues à la buffleterie du cavalier les rendant inutiles, ce sont des dépenses et un poids sans avantages quelconques. Enfin, il faudrait placer sur le canon des carabines une visière plus ou moins évasée pour bien assurer la ligne *d'ajuster*, depuis la culasse de l'arme, jusqu'à son point de mire. Cette visière devrait, dans son élévation, être combinée pour un éloignement de 50 à 70 pas; et pour sa largeur sur la plus grande facilité de diriger sans hésitation le rayon jusqu'au point de mire! Deux points étant nécessaires pour diriger une ligne droite, il est étonnant que le corps royal d'artillerie n'ait pas pensé à l'indispensable nécessité d'établir deux points fixes bien déterminés entre l'œil de celui qui tire, et l'objet qu'il veut frapper.

Les lames de sabre du nouveau modèle sont excellentes, mais la monture, surtout quand il s'agit de sabrer, s'oppose et s'opposera toujours à leur plus terrible effet, tant qu'elle ne sera pas établie d'après des principes invariables. Le poids de la poignée doit être calculé sur la longueur de la lame; c'est de cet équilibre que dépend exclusivement son effet. La poignée étant trop peu chargée, le bout de la lame emporte de suite le poignet du cavalier et le coup tombe à plat ou à côté. La poignée, proportionnellement chargée, laisse au poignet toute la force nécessaire pour bien diriger son coup sans se fatiguer (1).

(1) Le sabre est la seule et véritable arme de la cavalerie légère; on ne saurait trop lui en rendre l'usage familier. Il est bien difficile de faire ne

Les lances sont bonnes et bien faites. Toutes les négligences ou les oublis que je viens de signaler dans l'armement de notre cavalerie, l'ont déjà sûrement été par tous nos bons officiers. Pourquoi donc ces observations sont-elles restées sans résultats? La raison en est bien simple. L'artillerie, qui préside au confectionnement des armes, est un corps spécial; l'esprit de corps s'oppose et s'opposera toujours à ce que l'artillerie admette des officiers des autres corps, tant dans les comités où l'on discute les perfectionnemens nécessaires, que dans les commissions chargées de la réception des armes fabriquées; et cependant sans cette admission indispensable, les corps de l'armée seront toujours exposés à recevoir des armes moins bonnes, et conséquemment en opposition avec l'utilité de leur emploi. Au mois de janvier ou de février 1822, M. le maréchal duc de Bellune rassembla dans son cabinet les lieutenans-généraux Bordesoulté, Roussel d'Hurbal, Cavagnac, les maréchaux de camp Wolff et moi, et nous ordonna de lui soumettre un rapport sur les changemens à faire tant dans la taille des fusils de l'infanterie que dans les armes de la cavalerie. Je fus rapporteur de cette commission; le ministre approuva nos observations, leur vérité n'échappa pas à sa longue expérience, mais les ayant soumises à des officiers d'artillerie, tout en les approuvant eux-mêmes, ils répondirent qu'il y avait dans les arsenaux 600 mille fusils, une grande quantité de pistolets et de carabines et 28,000 sabres tout prêts, ce

---

tendre aux cavaliers, que cette arme est plus terrible en proportion de ce qu'ils mettent moins de force à en serrer la poignée; plus on serre la poignée de l'arme, moins le coup est à craindre, puisqu'il tombe toujours à plat; c'est dans une juste proportion de force et de souplesse, que réside l'utilité du sabre. Après avoir fait de nombreux essais pour trouver s'il ne serait pas matériellement possible d'empêcher le cavalier de trop serrer la poignée de son sabre, j'ai cru remarquer que la forme la plus avantageuse à lui donner était la forme carrée; d'abord elle est moins facile à serrer hermétiquement qu'une forme ronde, ovale ou arrondie, d'ailleurs les arêtes des quatre faces du carré assurent la poignée dans la main, de manière à l'empêcher de tourner; conséquemment les coups ne peuvent plus tomber aussi souvent à plat.

qui ne permettait pas de pouvoir prendre ces observations en considération. Ainsi un corps estimable et estimé de toute l'Europe ne considère le confectionnement des armes des *autres* troupes que comme une manutention mécanique, et semble plus s'occuper de la quantité qui sort de ses ateliers, que de leur véritable utilité! Que l'artillerie soit exclusive dans ce qui regarde ses canons, ses batteries, dans son matériel et son emploi, rien de mieux; mais pourquoi déshériter les autres troupes, qui composent l'armée, des améliorations que réclame l'usage de leurs armes? Veut-on une autre preuve incontestable de cette influence de routine qu'exerce l'artillerie? je vais la donner: Depuis long-temps tous les officiers de cavalerie réclament contre les cartouches qu'on leur donne; depuis long-temps ils observent que ces cartouches sont hors de toute proportion avec la longueur et l'effet de leurs armes à feu.

Depuis bien des années, ils souhaitent d'autres cartouches que celles faites sur le modèle des cartouches d'infanterie; cartouches qui annullent l'effet des armes de la cavalerie, quand les cavaliers ne prennent pas eux-mêmes la précaution d'en jeter la moitié. Tout jusqu'ici a été inutile; l'artillerie accoutumée à une confection unique de cartouches s'est opposée à une proportion nouvelle pour celles de la cavalerie: ni les meilleurs résultats, ni l'économie même de munition n'ont pu l'y déterminer. Elle a prétendu, que ce changement de cartouches substituerait un inconvénient à un autre, en forçant d'abord les parcs d'artillerie à avoir des caissons séparés pour les munitions de la cavalerie; et qu'ensuite il rendrait la manutention de ces munitions dans les arsenaux et plus lente et plus dispendieuse. Il est facile de répondre à ces deux objections. D'abord le nombre des caissons, par la réduction des cartouches en elles-mêmes, n'aura pas besoin d'être augmenté; il sera même susceptible d'être restreint, le moindre volume des cartouches de la cavalerie diminuant encore l'espace nécessaire aux anciennes. Quant au surcroît des dépenses de manutention dans les arsenaux, il sera plus que compensé par la plus grande économie de compensation de munitions. Rien ne semble donc s'opposer à l'introduction de cette

réforme dans les cartouches; réforme d'autant plus nécessaire que leur force actuelle occasionne trois graves inconvéniens: 1° Celui de rendre le feu des troupes à cheval peu meurtrier; 2° celui d'ôter aux cavaliers la confiance dans des armes dont ils sont à même de reconnaître, devant la cible, l'incertitude d'effet; 3° enfin d'ajouter à cette défiance la crainte même de se servir de ces armes, à cause de la douleur que leur a souvent causée le recul provenant de ces charges approximatives (1).

Toutes les puissances militaires de l'Europe ont senti le besoin de cette amélioration: toutes s'en sont occupées avec plus ou moins d'activité, et la France seule n'y avait pas encore pensé. C'est pour la première fois que, dans l'inspection de 1827, le ministre de la guerre a jugé à propos d'ordonner aux inspecteurs de lui faire un rapport sur ce sujet important. La lettre ci-jointe suffira pour faire connaître les bons résultats qu'on est en droit d'attendre de cartouches mieux proportionnées aux armes auxquelles elles sont destinées.

---

(1) C'est moins dans la fabrication des armes qu'il faut chercher le peu d'effet, généralement parlant, de leurs coups, que dans la manière dont on les charge. Pendant l'été de 1808, je reçus l'ordre de faire tirer à la cible le régiment des hussards noirs que je commandais; les cartouches me furent envoyées du dépôt de Kœnigsberg. Les résultats de cet exercice furent si peu satisfaisans, que je crus de mon devoir de chercher sérieusement la cause et le remède à son peu d'effet. Je m'aperçus bientôt que le trop de charge produisait tout le mal; je m'appliquai donc à chercher un terme moyen convenable pour produire l'effet désiré dans les armes de la cavalerie; après plusieurs épreuves, je parvins à constater l'utilité des charges suivantes:

Une livre de poudre me donna

100 cartouches de pistolets pour tirer de 25 à 50 pas;

110 cartouches de mousqueton pour la distance de 60 à 90 pas;

115 à 120 cartouches de carabines rayées pour la distance de 100 à 120 pas;

Mais comme à cheval il est difficile d'amorcer aussi sûrement qu'à pied, qu'il se perd et doit se perdre de la poudre, par prudence il faudrait, pour assurer la certitude d'effet désiré, diminuer ce nombre d'un cinquième.

A Son Excellence le Ministre de la guerre.

Carcassonne, le 14 septembre 1827.

Monsieur le marquis,

Dans mon ouvrage sur les troupes légères en 1817, je parlais de la nécessité de donner à la cavalerie des cartouches mieux en rapport avec ses armes, et de quitter l'ancienne routine de n'avoir pour type que les cartouches de l'infanterie. Je rendis compte des nombreux essais que j'avais faits en Prusse, pour établir leur juste proportion, et assurer des économies de poudre avec plus de certitude dans le tir ; ces expériences avaient déterminé le gouvernement prussien à adopter mes mesures. Elles étaient de 110 cartouches à la livre pour les carabines rayées, et de 100 à la livre pour les mousquetons et pistolets.

La lettre de Votre Excellence ayant prescrit aux inspecteurs-généraux de faire des essais et d'énoncer leurs avis sur les ré-~~sultats à espérer de changemens bien~~ combinés dans la dimension des cartouches de cavalerie, je m'empresse d'avoir l'honneur de lui rendre compte de mes observations.

J'ai pris dix hommes par escadron du 16e de chasseurs pour les faire tirer à la cible, tant avec le pistolet qu'avec la carabine, et je leur ai fait charger leurs armes successivement d'abord avec les anciennes cartouches, de 40 à la livre, ensuite avec des cartouches de 60 à la livre, enfin avec d'autres de 70 à la livre.

Les ayant placés à 75 pas de la cible, j'ai fait tirer avec le mousqueton. Le premier tir avec les cartouches à 1/40 a d'autant moins bien réussi, que les hommes craignant le recul, qui est effectivement très-fort, n'ajustaient et ne tiraient qu'avec crainte. Avec les cartouches à 1/60 et 1/70, les résultats ont été infiniment plus avantageux. Les balles chassées avec les cartouches à 1/70 ont traversé non-seulement la cible, mais le piquet de chêne qui la soutenait ; et en répétant cet exercice avec ces nouvelles cartouches, on peut se promettre de former d'autant plus facile-

seront des tireurs habiles, qu'ils ajustent mieux et sans méfiance.

Dans le tir au pistolet, les résultats ont encore été plus satisfaisans. La cible étant placée à 25 pas, à peine quelques balles des cartouches à 1/40 ont-elles atteint le but; le recul est si fort qu'un seul coup suffit pour déranger la main; et votre excellence en sera d'autant plus convaincue qu'elle saura que malgré l'inspection la plus soignée des armes avant le tir, la vis de culasse a sauté à 2 pistolets, et que plusieurs ont été arrachés de la main des hommes; avec les cartouches de 1/60 et 1/70, le tir, malgré l'ébranlement causé par les premières cartouches, a été très-satisfaisant, et les 20 lanciers, qui seuls tiraient au pistolet, ont bien mis 12 à 16 balles dans la cible.

D'après cette expérience, il demeure constant que la diminution des cartouches est indispensable; je crois que celles de 1/60 sont les plus convenables, parce que comme à cheval il est difficile d'amorcer sans être exposé à perdre de la poudre par suite des mouvemens du cheval, et qu'on n'a pas le temps à la guerre de bourrer avec autant de soin qu'à pied, et en temps de paix, je craindrais que celles de 1/70, ne devinssent peut-être trop faibles, tandis que celles de 1/60 resteraient toujours assez fortes. Cette proportion réunit donc selon moi, tous les avantages de l'économie, avec ceux d'un tir plus certain, vu la confiance que le cavalier prendra dans des armes dont il n'aura plus de douleurs à éprouver (1).

Pour rendre le tir encore plus certain, ne serait-il pas permis de fixer l'attention de votre excellence sur la nécessité d'une rai-

---

(1) Ces quantités ne sont pas d'accord, il est vrai, avec celles que j'ai indiquées dans la note où je parle de mes essais sur le tir à la cible, quand j'étais au service de la Prusse; mais la raison en est bien simple; les armes à feu de la cavalerie prussienne étant plus longues, la quantité de poudre, qui s'enflamme dans le canon, étant plus considérable, il est tout naturel que de plus faibles cartouches y fassent autant d'effet; de là la différence dans le nombre des cartouches.

nure à placer sur la capucine, qui coupe le canon des armes? Sans cette rainure, quelque soin qu'apporte l'artillerie à mettre l'épaisseur de la capucine en rapport avec le point de mire, il n'en résulte pas moins le désavantage, que le rayon visuel en est interrompu, et qu'il arrive souvent que le point de mire pris trop bas ou trop haut, fait alors ficher ou trop relever le coup. Avec une rainure faite sur la partie supérieure de la capucine, de manière à ce que l'homme le moins exercé puisse toujours prendre le point de mire en plein, le coup sera plus assuré, et il y aura moins de divergence. A la guerre il faut toujours, pour la cavalerie, tirer avec le point de mire plein, c'est le seul tir assuré; des distances trop éloignées, des principes pour prendre le grain avec plus ou moins de finesse, selon l'éloignement, restent des théories dont peu d'individus sont susceptibles de faire l'application, car devant l'ennemi on ne peut pas ajuster long-temps.

Je suis, Monsieur le Marquis, etc., etc.

Quelque signifians que soient ces résultats, décideront-ils à sortir de la routine suivie jusqu'ici? L'artillerie consentira-t-elle à les seconder? C'est ce qu'il faudra voir, c'est ce qu'il faut espérer; mais jusque-là, le bon citoyen doit se contenter d'appeler de toute sa force l'attention du gouvernement sur des changemens indispensables.

La cavalerie irrégulière sera armée d'une lance, d'un sabre et d'un pistolet. Les arsenaux de l'état en possèdent une telle quantité de tous les modèles, que cet armement sera aussi facile qu'économique.

Quant à l'infanterie irrégulière, un fusil de dragon avec sa baïonnette sera tout son armement; point de sabre, une petite hache, pendue au côté dans un ceinturon auquel sera attachée une petite giberne, le remplacera. Les arsenaux doivent encore avoir de ces gibernes données aux troisièmes bataillons, lors de l'organisation du maréchal Saint-Cyr : Voilà le moyen de les utiliser.

DE L'HABILLEMENT ET DE L'ÉQUIPEMENT.

Long-temps dans la plupart des armées européennes, on a plutôt considéré, dans l'habillement des troupes, ce qui pouvait flatter l'œil, que la commodité du soldat et la nature de son service. Depuis quelques années on est revenu à un système infiniment plus convenable; mais comme s'il était impossible aux opérations des hommes de garder un juste milieu, après avoir si long-temps donné trop peu au soldat, maintenant on lui donne trop; surtout dans la cavalerie où ce surcroît d'effets devient une charge inutile et même nuisible au cheval, qui en est entravé dans sa légèreté. Si du moins le trésor y gagnait quelque chose, si la durée de certains effets était augmentée par l'usage plus habituel de certains autres, il y aurait une compensation d'économie, qui, sans faire disparaître les inconvéniens que je viens de signaler, pourrait du moins les faire tolérer. Mais ce n'est pas là le cas, et il est essentiel, je le crois, que l'administration en France s'occupe sérieusement soit d'une déduction dans le nombre des effets, soit d'une augmentation dans la durée de quelques-uns. Par exemple, les vestes accordées aux soldats permettraient d'augmenter la durée de l'habit de grande tenue, sans injustice comme sans inconvénient pour la propreté de la troupe. Au moyen de ces vestes, combien de fois dans une année l'habit de grande tenue est-il endossé dans la cavalerie ? Excepté les dimanches, le temps des inspections, et pour les gardes de la place, cet habit reste ployé sur les planches. Les colonels se plaignent que la durée fixée pour les vestes est trop longue; mais ces vestes, qui, d'abord n'étaient destinées que pour la garde des écuries, le pansage, le service intérieur des casernes, étant devenues la tenue habituelle des soldats, il est assez simple que leur durée établie, comme vêtement accessoire, soit devenue trop longue comme vêtement principal. Ne serait-il pas économique de supprimer ces vestes et de les faire remplacer par les vieux habits de grande tenue, dont la durée serait alors déterminée sur la possibilité de s'en servir, comme *surtout* pendant la nouvelle durée de l'habit neuf?

En entrant en campagne, le cavalier n'aurait plus que son uniforme. Le pantalon de treillis, utile pendant la paix pour les corvées du quartier, serait laissé au dépôt lors de l'entrée en campagne, et l'on couvrirait de basane le second pantalon de drap donné aux cavaliers pour la tenue à pied, afin qu'il ait toujours avec lui un pantalon de cheval de rechange.

Avec le service de la cavalerie légère surtout, quand aura-t-elle l'occasion de se servir à la guerre de ses pantalons de treillis et de ses vestes d'écurie? plus ou moins rapprochée de l'ennemi, quand sa sûreté lui permettra-t-elle une tenue *de robe de chambre*, s'il est permis de s'exprimer ainsi? Ces deux effets de *moins*, le paquetage du cheval sera mieux fait, et le porte-manteau pouvant alors tout contenir, le cavalier ne sera pas *obligé de* mettre l'un ou l'autre de ces effets, sinon même tous les deux, sous la schabraque de sa selle.

Les basques des vestes de chasseurs sont-elles indispensables? Ce surcroît d'étoffe nécessaire à la confection de leurs habits actuels, ne pourrait-il pas être supprimé sans inconvéniens, puisqu'il ne donne même pas la faculté d'avoir des poches, et que ces pans se roulent et se froissent contre la palette de la selle? Pourquoi cette dépense inutile? Pourquoi ne pas couper l'habit des chasseurs comme les dolmans des hussards, dont ils sont les homonymes? Pourquoi ne pas donner à la cavalerie légère la buffleterie noire? n'a-t-elle pas assez d'occupation en campagne, sans la surcharger encore du soin de blanchir cette buffleterie? on la donne noire aux officiers, pourquoi cette différence de tenue? Si la buffleterie noire est bonne pour les officiers, ne serait-elle pas encore meilleure pour le cavalier? On ne saurait trop simplifier les détails de la tenue de la cavalerie légère. Ne conviendrait-il pas aussi de couvrir avec de petites chaînes de fer très-légères (placées soit sous les contre-épaulettes soit sous la doublure même de l'habit), les épaules des hommes de la cavalerie légère? Exposés journellement à des combats isolés, ces légères chaînes ne les préserveraient-elles pas souvent de blessures dangereuses? Si ces observations ne paraissaient pas absolument dignes de l'importance que j'y attache, si ces obser-

vations n'étaient regardées que comme de simples nuances d'amélioration plus ou moins futiles; il n'en peut être de même de celles que je vais soumettre sur la coiffure généralement adoptée pour la cavalerie. Du moment que les cuirassiers seront armés de lances, la hauteur du cimier de leurs casques deviendra assez indifférente; ne se servant plus de sabre, ce cimier ne saurait plus les gêner; mais quant à la cavalerie légère, des schakos ou des coiffures trop élevées ont de graves inconvéniens. La cavalerie légère, par la nature de son service, est appelée aussi souvent à se servir de son sabre pour se défendre que pour attaquer. Comment pourra-t-elle bien faire ces parades, qui nécessitent de porter le sabre ou la lance par-dessus la tête, si des schakos trop élevés la contraignent de donner au bras une extension forcée et fatigante? comment le hussard et le chasseur pourra-t-il ensuite sabrer avec vigueur et vivacité, quand il aura fatigué son bras dans ces parades forcées? Combien de fois le lancier ne perdra-t-il pas sa coiffure trop élevée dans les mouvemens rapides de rotation de son arme?

Les schakos français sont beaucoup trop élevés; ici l'utilité est sacrifiée à l'apparence. Des schakos de six pouces à six pouces et demi seraient infiniment plus militaires. Les schakos russes m'ont toujours paru les plus convenables; ils ont la hauteur qui s'allie le mieux avec la possibilité de bien se servir du sabre. Les plumets actuels des troupes françaises devraient être supprimés, ou remplacés; si les plumets sont indispensables, pourquoi ne pas les remplacer par de petites touffes peu élevées, de plumes de coqs ou de crins longs? Il n'est pas d'inspection où l'on ne soit à même de remarquer les obstacles réels que ces hauts schakos surmontés de leurs plumets, apportent à l'exercice du sabre et de la lance. Il n'est pas d'exercice du maniement de la lance, même à pied, où la coiffure des lanciers ne soit dérangée et souvent jetée à terre.

L'habillement de la cavalerie et de l'infanterie irrégulière serait aussi simple qu'économique. Pour la cavalerie, un pantalon basané, une veste ronde et une ceinture, une buffleterie noire et un manteau en bandoulière. L'infanterie, même cos-

tume, à la ceinture et à la buffleterie près; le ceinturon porte-giberne lui en tenant lieu.

Quant à la coiffure, une casquette à visière, avec une mentonnière, dont la forme serait peu élevée, et soutenue par une carcasse de fil de fer pour arrêter l'effet du sabre de l'ennemi.

Ces corps irréguliers auraient pour collets à leurs vestes bleues, des couleurs qui ne sont pas sujettes à se salir trop promptement, telles que la garance, ou qui sont faciles à nettoyer, telles que le jaune, etc.

HARNACHEMENT.

Dans presque toutes les armées de l'Europe, l'équipement du cheval n'est point en harmonie avec la nouvelle tactique, avec cette tactique où, pendant presque toute une campagne, la cavalerie reste au bivouac. A-t-on assez réfléchi à l'espèce de selle qui, dans ce cas, couvrirait mieux le cheval sans l'incommoder, pendant le peu d'instans, qu'il lui est permis de se reposer? A-t-on fait réflexion à l'espèce de selle qui, offrant le plus de solidité, expose moins par conséquent le cheval à se blesser?

Tous les cuirassiers et les dragons (1) de l'Europe ont des selles que l'on appelle *françaises;* ces selles, dont la pesanteur est déjà une fatigue pour le cheval, ont des panneaux qui, dans les bivouacs (quand le cheval se repose et se couche), s'endommagent facilement; l'arçon, les faibles bandes de fer de l'intérieur compliqué de ces selles, se dérangent, se faussent, et même se cassent; le cavalier ne s'aperçoit pas de ces accidens, ou

(1) Du moment que les dragons ne sont plus dragons que de nom, puisqu'on a changé leur armement et leur organisation, comment n'a-t on pas substitué la selle de cavalerie légère, à leurs selles si lourdes et si pesantes? Leur transformation en cavalerie légère rendait ce troc indispensable, si ce changement d'armes avait été fait d'après une véritable pensée militaire.

ne veut pas s'en apercevoir, de peur de rester en arrière ou d'aller à pied; il monte donc son cheval; au bout d'une marche le cheval est blessé, au bout de quelques jours il est absolument hors de service. On se convaincra de la réalité de ces observations en comparant les listes des chevaux renvoyés sur les derrières pendant le cours d'une campagne, soit par les cuirassiers et les dragons, soit par les hussards. Le nombre de chevaux renvoyés par ces derniers est infiniment moindre, quoique employés à un service plus actif, et il deviendra moindre encore en faisant quelques légères améliorations dans la manière de fixer leurs selles sur le dos du cheval.

Il y a long-temps que le maréchal de Saxe a dit qu'il n'y avait qu'une selle pour la cavalerie, la selle à la hussarde! Elle réunit tous les avantages, légèreté, solidité, économie (1). Il est étonnant que le système de guerre actuel n'ait pas amené à n'employer que cette espèce de selle, en usage chez les Tartares, les Cosaques, les Hongrois, enfin chez tous les peuples cavaliers et nomades. Cette selle a l'avantage incontestable de permettre au cheval de se coucher et de se reposer sans inconvéniens, surtout si les inspecteurs de cavalerie et les chefs de régimens tiennent rigoureusement la main à ce que ces selles soient faites avec le plus grand soin (2), et si l'on y adapte les petites améliorations que je vais proposer.

---

(1) Avec la selle hongroise, on a l'avantage de n'avoir jamais à craindre de voir la force de son régiment diminuer par le nombre de cavaliers obligés à rester en arrière, soit faute de selles, soit pour les faire réparer : qu'on ait un fourgon par régiment chargé de selles hongroises, et jamais la troupe ne sera dans le cas de souffrir dans son harnachement.

(2) Il faut que le maître sellier s'applique sérieusement à étudier la structure des chevaux du régiment, d'autant mieux que ce n'est que d'après cette étude qu'une selle hongroise peut être utilement confectionnée. Les selles, dites françaises, peuvent être données à peu près à tous les chevaux; il n'en est pas ainsi de la selle hongroise. La construction des reins du cheval, le plus ou moins de saillant de l'épine dorsale, enfin la position des côtes indiquent l'écartement à donner aux bandes qui, réunissant l'arcade de devant et l'arcade de derrière, servent à donner la forme à la selle.

Si, malgré la couverte pliée sous le bois de la selle hongroise, cette selle blesse pourtant encore quelquefois les chevaux, cet inconvénient provient uniquement du frottement occasioné par la marche du cheval et par le mouvement du cavalier sur la selle, frottement qu'il sera presque impossible d'empêcher, tant que l'arçon ne sera fixé que par un surfait dont les deux bouts sont réunis par un lien de cuir *ou courroie d'attache*, ou même par une boucle; l'arçon peut alors difficilement conserver son immobilité nécessaire. Pour obtenir ce résultat, je propose d'attacher à l'arçon lui-même une double sangle, dont un bout, fixé au côté droit, vers l'arcade de devant, et l'autre vers l'arcade de derrière, viendraient se réunir dans une seule sangle, qui se serrerait au côté gauche par une boucle, comme dans toutes les autres selles. Une boucle fixerait également le surfait autour et dessus la schabraque; de la sorte, on donne à la selle toute l'immobilité que l'on doit désirer.

Un autre léger changement est encore indispensable pour rendre le cheval plus difficile à garrotter; c'est de ne pas placer les étriers si en avant, et de les rapprocher davantage du centre de gravité du cavalier. Par là on évitera le balancement de l'arçon de devant sur le garrot du cheval, balancement qui, quelque insensible qu'il puisse être, n'en est pas moins la conséquence nécessaire d'étriers mal placés. Ce changement demande une grande attention, afin de ne pas rendre l'assiette du cavalier trop fatigante, et de ne pas le rejeter trop sur le derrière de la selle; ce

---

Le plus ou moins de saillant de l'épine dorsale, le plus ou moins de largeur des reins, la position plus ou moins bombée des côtes, détermineront la distance des bandes, conséquemment la courbure à donner à la liberté du garrot (arcade de devant), et à la liberté du rognon (arcade de derrière). Ces conditions bien observées, difficilement la selle hongroise pourra blesser un cheval. Sans s'astreindre à prendre absolument la mesure de chaque cheval, ce qui serait mieux, l'objet sera en quelque sorte rempli en construisant les selles sur les trois mesures suivantes : 1° Maigres ou épines du dos saillantes; 2° Corsés; 3° Très-corsés. La premiere mesure sera la moins commune en France, c'est la seule qui convienne aux chevaux tartares et cosaques.

qui aurait alors le même danger et le même inconvénient pour le rognon du cheval.

La partie postérieure de la selle demande aussi une attention particulière. Combien de chevaux ne sont-ils pas rognonés par le contact de la charge ou du porte-manteau du cavalier? Le coussinet placé derrière la selle pare rarement à cet inconvénient, qui n'est pas le seul qui résulte de cette charge, qui, portant d'aplomp sur les reins du cheval, le gêne encore dans ses mouvemens. Une selle hongroise peut encore remédier à ce danger. On a bien imaginé d'adapter à la palette, qui sort de la partie supérieure de l'arcade de derrière, une troisième courroie, qui saisit et y attache le porte-manteau par son milieu; mais comme l'élévation de cette palette, qui n'a pas été calculée pour cet usage, varie plus ou moins; comme, dans beaucoup de selles, elle n'est pas assez considérable pour empêcher tout contact avec les reins du cheval, c'est dans une proportion plus juste d'élévation à lui donner, qu'il faut chercher la solution de cette difficulté. L'élévation de la palette doit être combinée, de manière à tenir le milieu du porte-manteau ou de la charge, à deux doigts des reins du cheval, sans pour cela forcer le cavalier à trop lever la jambe pour monter à cheval. Fixant sur la partie supérieure du porte-manteau une patte de cuir, on fera passer cette palette à travers; le porte-manteau serait, comme à l'ordinaire, saisi à ses extrémités, par des courroies placées aux deux côtés de l'arcade de derrière: de cette manière, l'élévation nécessaire à la liberté des reins du cheval serait assurée. Pour faciliter cet effet des porte-manteaux, il sera bon de leur donner plus de largeur vers les bouts que vers le milieu, de sorte que leurs extrémités, fixées par les courroies, puissent prendre une position arrondie vers le coffre du cheval; ce qui donnera infiniment plus d'aisance au cavalier pour y monter, que lorsque le porte-manteau rond ou carré, est placé horizontalement (1).

(1) Quand, par quelques essais *faits de bonne foi*, on aura été à même de se convaincre de l'utilité des changemens que je propose, on pourra faire jouir la selle des cuirassiers des mêmes avantages.

tume, à la ceinture et à la buffleterie près; le ceinturon porte-giberne lui en tenant lieu.

Quant à la coiffure, une casquette à visière, avec une mentonnière, dont la forme serait peu élevée, et soutenue par une carcasse de fil de fer pour arrêter l'effet du sabre de l'ennemi.

Ces corps irréguliers auraient pour collets à leurs vestes bleues, des couleurs qui ne sont pas sujettes à se salir trop promptement, telles que la garance, ou qui sont faciles à nettoyer, telles que le jaune, etc.

HARNACHEMENT.

Dans presque toutes les armées de l'Europe, l'équipement du cheval n'est point en harmonie avec la nouvelle tactique, avec cette tactique où, pendant presque toute une campagne, la cavalerie reste au bivouac. A-t-on assez réfléchi à l'espèce de selle qui, dans ce cas, couvrirait mieux le cheval sans l'incommoder, pendant le peu d'instans, qu'il lui est permis de se reposer? A-t-on fait réflexion à l'espèce de selle qui, offrant le plus de solidité, expose moins par conséquent le cheval à se blesser?

Tous les cuirassiers et les dragons (1) de l'Europe ont des selles que l'on appelle *françaises;* ces selles, dont la pesanteur est déjà une fatigue pour le cheval, ont des panneaux qui, dans les bivouacs (quand le cheval se repose et se couche), s'endommagent facilement; l'arçon, les faibles bandes de fer de l'intérieur compliqué de ces selles, se dérangent, se faussent, et même se cassent; le cavalier ne s'aperçoit pas de ces accidens, ou

---

(1) Du moment que les dragons ne sont plus dragons que de nom, puisqu'on a changé leur armement et leur organisation, comment n'a-t on pas substitué la selle de cavalerie légère, à leurs selles si lourdes et si pesantes? Leur transformation en cavalerie légère rendait ce troc indispensable, si ce changement d'armes avait été fait d'après une véritable pensée militaire.

ne veut pas s'en apercevoir, de peur de rester en arrière ou d'aller à pied; il monte donc son cheval; au bout d'une marche le cheval est blessé, au bout de quelques jours il est absolument hors de service. On se convaincra de la réalité de ces observations en comparant les listes des chevaux renvoyés sur les derrières pendant le cours d'une campagne, soit par les cuirassiers et les dragons, soit par les hussards. Le nombre de chevaux renvoyés par ces derniers est infiniment moindre, quoique employés à un service plus actif, et il deviendra moindre encore en faisant quelques légères améliorations dans la manière de fixer leurs selles sur le dos du cheval.

Il y a long-temps que le maréchal de Saxe a dit qu'il n'y avait qu'une selle pour la cavalerie, la selle à la hussarde! Elle réunit tous les avantages, légèreté, solidité, économie (1). Il est étonnant que le système de guerre actuel n'ait pas amené à n'employer que cette espèce de selle, en usage chez les Tartares, les Cosaques, les Hongrois, enfin chez tous les peuples cavaliers et nomades. Cette selle a l'avantage incontestable de permettre au cheval de se coucher et de se reposer sans inconvéniens, surtout si les inspecteurs de cavalerie et les chefs de régimens tiennent rigoureusement la main à ce que ces selles soient faites avec le plus grand soin (2), et si l'on y adapte les petites améliorations que je vais proposer.

---

(1) Avec la selle hongroise, on a l'avantage de n'avoir jamais à craindre de voir la force de son régiment diminuer par le nombre de cavaliers obligés à rester en arrière, soit faute de selles, soit pour les faire réparer : qu'on ait un fourgon par régiment chargé de selles hongroises, et jamais la troupe ne sera dans le cas de souffrir dans son harnachement.

(2) Il faut que le maître sellier s'applique sérieusement à étudier la structure des chevaux du régiment, d'autant mieux que ce n'est que d'après cette étude qu'une selle hongroise peut être utilement confectionnée. Les selles, dites françaises, peuvent être données à peu près à tous les chevaux : il n'en est pas ainsi de la selle hongroise. La construction des reins du cheval, le plus ou moins de saillant de l'épine dorsale, enfin la position des côtes indiquent l'écartement à donner aux bandes qui, réunissant l'arcade de devant et l'arcade de derrière, servent à donner la forme à la selle.

Si, malgré la couverte pliée sous le bois de la selle hongroise, cette selle blesse pourtant encore quelquefois les chevaux, cet inconvénient provient uniquement du frottement occasioné par la marche du cheval et par le mouvement du cavalier sur la selle, frottement qu'il sera presque impossible d'empêcher, tant que l'arçon ne sera fixé que par un surfait dont les deux bouts sont réunis par un lien de cuir *ou courroie d'attache*, ou même par une boucle; l'arçon peut alors difficilement conserver son immobilité nécessaire. Pour obtenir ce résultat, je propose d'attacher à l'arçon lui-même une double sangle, dont un bout, fixé au côté droit, vers l'arcade de devant, et l'autre vers l'arcade de derrière, viendraient se réunir dans une seule sangle, qui se serrerait au côté gauche par une boucle, comme dans toutes les autres selles. Une boucle fixerait également le surfait autour et dessus la schabraque; de la sorte, on donne à la selle toute l'immobilité que l'on doit désirer.

Un autre léger changement est encore indispensable pour rendre le cheval plus difficile à garrotter; c'est de ne pas placer les étriers si en avant, et de les rapprocher davantage du centre de gravité du cavalier. Par là on évitera le balancement de l'arçon de devant sur le garrot du cheval, balancement qui, quelque insensible qu'il puisse être, n'en est pas moins la conséquence nécessaire d'étriers mal placés. Ce changement demande une grande attention, afin de ne pas rendre l'assiette du cavalier trop fatigante, et de ne pas le rejeter trop sur le derrière de la selle; ce

---

Le plus ou moins de saillant de l'épine dorsale, le plus ou moins de largeur des reins, la position plus ou moins bombée des côtes, détermineront la distance des bandes, conséquemment la courbure à donner à la liberté du garrot (arcade de devant), et à la liberté du rognon (arcade de derrière). Ces conditions bien observées, difficilement la selle hongroise pourra blesser un cheval. Sans s'astreindre à prendre absolument la mesure de chaque cheval, ce qui serait mieux, l'objet sera en quelque sorte rempli en construisant les selles sur les trois mesures suivantes : 1° Maigres ou épines du dos saillantes; 2° Corsés; 3° Très-corsés. La premiere mesure sera la moins commune en France, c'est la seule qui convienne aux chevaux tartares et cosaques.

qui aurait alors le même danger et le même inconvénient pour le rognon du cheval.

La partie postérieure de la selle demande aussi une attention particulière. Combien de chevaux ne sont-ils pas rognonés par le contact de la charge ou du porte-manteau du cavalier? Le coussinet placé derrière la selle pare rarement à cet inconvénient, qui n'est pas le seul qui résulte de cette charge, qui, portant d'aplomp sur les reins du cheval, le gêne encore dans ses mouvemens. Une selle hongroise peut encore remédier à ce danger. On a bien imaginé d'adapter à la palette, qui sort de la partie supérieure de l'arcade de derrière, une troisième courroie, qui saisit et y attache le porte-manteau par son milieu; mais comme l'élévation de cette palette, qui n'a pas été calculée pour cet usage, varie plus ou moins; comme, dans beaucoup de selles, elle n'est pas assez considérable pour empêcher tout contact avec les reins du cheval, c'est dans une proportion plus juste d'élévation à lui donner, qu'il faut chercher la solution de cette difficulté. L'élévation de la palette doit être combinée, de manière à tenir le milieu du porte-manteau ou de la charge, à deux doigts des reins du cheval, sans pour cela forcer le cavalier à trop lever la jambe pour monter à cheval. Fixant sur la partie supérieure du porte-manteau une patte de cuir, on fera passer cette palette à travers; le porte-manteau serait, comme à l'ordinaire, saisi à ses extrémités, par des courroies placées aux deux côtés de l'arcade de derrière: de cette manière, l'élévation nécessaire à la liberté des reins du cheval serait assurée. Pour faciliter cet effet des porte-manteaux, il sera bon de leur donner plus de largeur vers les bouts que vers le milieu, de sorte que leurs extrémités, fixées par les courroies, puissent prendre une position arrondie vers le coffre du cheval; ce qui donnera infiniment plus d'aisance au cavalier pour y monter, que lorsque le porte-manteau rond ou carré, est placé horizontalement (1).

(1) Quand, par quelques essais *faits de bonne foi*, on aura été à même de se convaincre de l'utilité des changemens que je propose, on pourra faire jouir la selle des cuirassiers des mêmes avantages.

La nature des couvertes placées sous la selle (en France) doit encore causer beaucoup de blessures aux chevaux, surtout avec le peu d'immobilité obtenu jusqu'ici pour la selle. La partie laineuse de ces couvertures, n'étant pas assez soignée, s'use bientôt tellement, qu'il ne reste, après quelque usage, qu'une trame plus ou moins grossière; cette trame, imbibée de la sueur du cheval, produit, quand elle est sèche, l'effet d'une râpe sur son garrot : elle attaque d'abord le poil, ensuite l'épiderme, enfin la chair vive, et finit souvent par mettre le cheval tout-à-fait hors de service. Les couvertes de la cavalerie allemande, quoique d'un moindre prix, sont infiniment meilleures, et l'on est à même de le remarquer par les résultats. La liste des chevaux d'un régiment, blessés par suite des effets de la selle ou du paquetage, dans la cavalerie allemande, comparée à la même liste d'un régiment français, donne une grande différence.

Quelque avantageux qu'aient pu me paraître ces changemens, je ne les ai encore considérés que comme des palliatifs, et j'ai, pendant bien des années, réfléchi aux moyens de confectionner une selle plus légère et tout aussi durable, une selle qui, sans fer ni bois, pût conserver la forme voulue pour les différentes armes, et qui, en ne pouvant blesser les chevaux, eût encore l'avantage d'avoir moins besoin de fréquentes réparations. Quelques essais consciencieusement médités m'ont presque prouvé la possibilité de la solution de ce problème. Dans ces selles, la partie antérieure est assez élevée pour tourner au profit de l'assiette du cavalier, le préserver des coups tirés trop bas, et ne pas le forcer cependant à une élévation du poignet qui tient les rênes, si contraire à la meilleure manière de conduire son cheval, comme on ne s'en aperçoit que trop avec la surélévation actuelle.

Les selles de grosse cavalerie auraient une petite palette à leur partie postérieure, pour passer à travers la patte de cuir, qu'il me paraît indispensable de fixer à la partie supérieure du porte-manteau. La couverte du cheval ne serait plus placée sous la selle; elle serait remplacée par un double feutre graissé, qui y serait fixé. Cette demi-couverture serait alors ployée et placée sous la schabraque, de manière à élever assez l'assiette

du cavalier, pour lui placer tout naturellement les jambes au corps. Il n'y a donc ni temps perdu, ni mouvemens inutiles, pour donner les aides à son cheval et le faire obéir (1) ; l'action est instantanée comme la pensée, et il n'y a pas de dérangement dans la pose.

Si les principes d'équitation de manége semblent être en contradiction avec cette élévation, les principes de la véritable équitation militaire la justifieront pleinement. Le cheval se trouve mieux entre les jambes du cavalier; conséquemment le cavalier peut le conduire plus vigoureusement, le manœuvrer plus facilement; les arrêts sont plus prompts, plus sûrs. On se récriera contre cette assertion, on soutiendra que plus le cavalier est près de son cheval, mieux il le conduit, cela est possible, quand il s'agit de former un écuyer; mais dès qu'il s'agit de former un bon cavalier de guerre, ce qui est bien différent, les principes, qui apprennent à dresser et bien conduire un cheval dans un manége, ne sont plus les mêmes que ceux qui servent à conduire un cheval en campagne, où tous les mouvemens sont plus vifs, plus violens, et où il faut tout faire, tout hasarder. Les Cosaques, les Tartares, les Mameloucks, tous les peuples cavaliers, cherchent sans exception, à se donner une certaine élévation au-dessus de leurs chevaux. Cette élévation est d'ailleurs indispensable pour se servir de la lance et du sabre avec plus d'avantage.

La cavalerie française n'ayant plus qu'un pistolet, il serait utile de changer la méthode employée jusqu'ici de relever la schabraque, comme s'il y en avait encore deux. Au lieu de détacher la courroie de guindage, de relever la schabraque, il

---

(1) *Toutes les fois qu'on veut diriger son cheval en avant*, dit l'ordonnance de cavalerie française, *il faut fermer les jambes derrière les sangles, et avoir l'attention, en exécutant ce mouvement, de ne point ouvrir ni remonter les genoux, le pli doit être très-liant, le cavalier replacera ses jambes par dégrés comme il a dû les fermer.*

Quelque rapide que l'on suppose ce mouvement, il doit nécessairement causer une hésitation dans le cavalier, obligé de déranger ses jambes pour aller chercher son cheval derrière les sangles de la selle.

serait, je crois, infiniment plus simple d'ouvrir la schabraque du côté gauche, pour y saisir le pistolet, et de recouvrir cette ouverture par une patte plus large qu'elle, tenue par un bouton, pour empêcher la pluie d'y pénétrer.

Si les selles de la cavalerie demandent des changemens imminens, tant dans leur poids, que dans leur confection intérieure, le mors et la manière d'emboucher le cheval ne demandent pas moins une sérieuse attention. L'effet des mors actuels est d'autant plus incertain, que n'agissant sur le cheval que par la douleur, il le rend trop souvent rétif et indocile, ou furieux et emporté. De là tant de malheurs, tant de cavaliers emportés dans les rangs ennemis, tant de désordre et de défaut d'ensemble dans les mouvemens de la cavalerie, enfin tant de défiance du cavalier lui-même dans sa monture. Tous ces inconvéniens ne peuvent-ils être prévenus? Oui, certes, en répartissant avec plus d'intelligence les moyens de répression ou d'action du mors. Je m'occupais depuis long-temps de cette amélioration, je cherchais à trouver le moyen d'agir instantanément comme mors et comme cavesson, et à partager l'action entre les barres et le chanfrein, de manière à éviter la possibilité d'échauffer les premières, sans cependant cesser de les faire concourir à la conduite et à l'arrêt du cheval. Au milieu de ce travail, j'ai appris à connaître un mors, qui réunit toutes les qualités que je cherchais à trouver. Ce mors a le double avantage de pouvoir être donné à un cheval, qui n'a jamais été embouché, comme au cheval, qui a la bouche la plus dure. Son action, douce pour le premier, est si puissante pour le dernier, qu'elle le réduit et le guide comme le cheval, qui aurait la bouche la plus fine. Les effets de ce mors sont tels, que le chanfrein, la barbe et les barres, par le seul moyen d'une rêne, agissent si puissamment sur la nuque, que le cheval est maîtrisé, enchaîné, vaincu, sans aucun effort ni inconvéniens. Outre cet avantage si majeur, ce mors a encore celui de rendre le cheval plus prompt à brider, puisqu'il n'a ni bridon ni muserolle. Une fois ce mors introduit dans l'armée, quelle supériorité n'aurait pas notre

cavalerie dans les combats d'ensemble, et surtout dans les combats individuels ! Le cavalier, toujours certain d'être maître de son cheval, se lancera avec plus de confiance, et c'est ce plus ou moins de confiance, qui fait le bon ou le mauvais cavalier. L'auteur de ce mors, artiste recommandable et bon citoyen, y travaille depuis bien des années; il y a quinze ans qu'il a fait ses premiers essais, qui furent déjà couronnés d'un succès remarquable. Il a encore depuis perfectionné ce mors; et, sans les désastres de la France, une commission, nommée en 1810 ou 1811, pour l'examiner, l'aurait déjà probablement fait adopter. Cette gloire est réservée au nouveau conseil, au au comité de la guerre : il lui appartiendra de rendre ce service à la cavalerie française, et de vaincre les préjugés et la routine qui s'opposent souvent avec si peu de discernement à l'introduction des découvertes les plus utiles. Il est temps que le harnachement de la cavalerie française sorte du domaine des bureaux, et que ses principes et leur application soient dirigés par des généraux habiles et expérimentés. Des calculs plus ou moins intéressés ne présideront plus à la confection des selles et des brides. La grosse cavalerie française n'aura plus des selles, qui, paquetées, pèsent de cent quinze à cent trente livres; tout sera fait, calculé, dans les seuls intérêts du trésor et de l'armée.

Comme le coup de sabre, qui tend à couper les rênes, est celui dont l'usage est le plus recommandé à la cavalerie légère, je crois, l'ayant souvent vu réussir, qu'une très-fine, très-souple et très-légère chaînette de fer ou de laiton, qui couvrirait la partie supérieure des rênes de la bride, depuis les branches du mors jusqu'à un pouce au-dessus du poignet du cavalier, serait une très-utile addition défensive à cette bride; elle ne saurait avoir d'inconvénient, d'après la souplesse et la légèreté que je recommande.

La selle de la cavalerie irrégulière ne serait qu'un panneau piqué placé par-dessus la couverture ployée, et retenu par deux sangles fixées à sa droite, et se réunissant à gauche en une seule, qui s'y bouclerait. Aux deux extrémités de la partie

tume, à la ceinture et à la buffleterie près; le ceinturon porte-giberne lui en tenant lieu.

Quant à la coiffure, une casquette à visière, avec une mentonnière, dont la forme serait peu élevée, et soutenue par une carcasse de fil de fer pour arrêter l'effet du sabre de l'ennemi.

Ces corps irréguliers auraient pour collets à leurs vestes bleues, des couleurs qui ne sont pas sujettes à se salir trop promptement, telles que la garance, ou qui sont faciles à nettoyer, telles que le jaune, etc.

HARNACHEMENT.

Dans presque toutes les armées de l'Europe, l'équipement du cheval n'est point en harmonie avec la nouvelle tactique, avec cette tactique où, pendant presque toute une campagne, la cavalerie reste au bivouac. A-t-on assez réfléchi à l'espèce de selle qui, dans ce cas, couvrirait mieux le cheval sans l'incommoder, pendant le peu d'instans, qu'il lui est permis de se reposer? A-t-on fait réflexion à l'espèce de selle qui, offrant le plus de solidité, expose moins par conséquent le cheval à se blesser?

Tous les cuirassiers et les dragons (1) de l'Europe ont des selles que l'on appelle *françaises;* ces selles, dont la pesanteur est déjà une fatigue pour le cheval, ont des panneaux qui, dans les bivouacs (quand le cheval se repose et se couche), s'endommagent facilement; l'arçon, les faibles bandes de fer de l'intérieur compliqué de ces selles, se dérangent, se faussent, et même se cassent; le cavalier ne s'aperçoit pas de ces accidens, ou

(1) Du moment que les dragons ne sont plus dragons que de nom, puisqu'on a changé leur armement et leur organisation, comment n'a-t on pas substitué la selle de cavalerie légère, à leurs selles si lourdes et si pesantes? Leur transformation en cavalerie légère rendait ce troc indispensable, si ce changement d'armes avait été fait d'après une véritable pensée militaire.

La dissémination des hommes faisant partie de la garde nationale sur le territoire français, doit écarter toute possibilité de les réunir, dans un grand nombre de localités, en régimens et même en bataillons; il faut donc renoncer à cette organisation, excepté pour les villes qui ont une population suffisante; elle n'aurait d'autre résultat que de créer des états-majors inutiles (1).

---

(1) Un principe immoral existe dans l'administration française depuis des siècles : c'est de créer des places et des honneurs pour flatter la cupidité ou la vanité d'un certain nombre d'individus dont on craint l'influence ou que l'on veut attirer dans l'intérêt d'une spécialité. Ce moyen de gouverner par la corruption est encore un héritage de la féodalité. Quand les grands seigneurs cherchaient à s'entre-détruire les uns les autres, ils attiraient dans leur parti les serviteurs de leurs adversaires; ils comblaient quelquefois de richesses et d'honneurs ceux qui leur avaient fait le plus de mal, ou qui avaient trahi leur maître, pour les tourner contre leurs ennemis, ou dans l'espérance de se rendre plus forts. La splendeur de la maison de Saint-Pol, et de beaucoup d'autres au 15e siècle, n'eut pas d'autre source. On a toujours continué depuis ce système, qui fait partie de ce que l'on a appelé machiavélisme; il a changé de face selon les temps et les circonstances, on l'a employé dans la politique extérieure et dans l'administration de l'état; il a servi à corrompre et les grands et les petits. Nos gouvernans républicains l'ont mis souvent en pratique pour se faire des amis et terrasser leurs ennemis. On a vu leur successeur, quoique environné d'une brillante auréole de gloire, jeter pour ainsi dire, en arrivant au pouvoir, à la tête d'un grand nombre d'hommes, des emplois, des richesses et des honneurs pour se faire des partisans. On a vu des hommes, qui la veille vivaient d'un modeste traitement, se réveiller le lendemain avec des centaines de mille francs de rentes. L'administration fut reconstituée à cette époque sur une échelle gigantesque, et comme on perfectionne avec le temps, elle était doublée à la restauration. Aussi le budget qui le lendemain des désordres de la révolution, c'est-à-dire en 1801, s'élevait à 549 millions, montait en 1812 à 1,006 millions. La réaction de 1815 a produit des effets encore plus funestes sur la fortune publique. Pour ne nous occuper que des emplois, nous dirons qu'un travail curieux serait l'historique des administrations sous le rapport du personnel et des traitemens; on verrait que malgré les réformes ils tendent constamment à augmenter. Ce principe, qui malheureusement paraît être enraciné chez nous, est évidemment le plus désastreux pour toute organisation sociale, parce qu'il tend à corrompre les mœurs et à protéger les vices dans les sommités, et à ruiner l'état par des accroissemens progressifs des dépenses.

Si, malgré la couverte pliée sous le bois de la selle hongroise, cette selle blesse pourtant encore quelquefois les chevaux, cet inconvénient provient uniquement du frottement occasioné par la marche du cheval et par le mouvement du cavalier sur la selle, frottement qu'il sera presque impossible d'empêcher, tant que l'arçon ne sera fixé que par un surfait dont les deux bouts sont réunis par un lien de cuir *ou courroie d'attache*, ou même par une boucle; l'arçon peut alors difficilement conserver son immobilité nécessaire. Pour obtenir ce résultat, je propose d'attacher à l'arçon lui-même une double sangle, dont un bout, fixé au côté droit, vers l'arcade de devant, et l'autre vers l'arcade de derrière, viendraient se réunir dans une seule sangle, qui se serrerait au côté gauche par une boucle, comme dans toutes les autres selles. Une boucle fixerait également le surfait autour et dessus la schabraque; de la sorte, on donne à la selle toute l'immobilité que l'on doit désirer.

Un autre léger changement est encore indispensable pour rendre le cheval plus difficile à garrotter; c'est de ne pas placer les étriers si en avant, et de les rapprocher davantage du centre de gravité du cavalier. Par là on évitera le balancement de l'arçon de devant sur le garrot du cheval, balancement qui, quelque insensible qu'il puisse être, n'en est pas moins la conséquence nécessaire d'étriers mal placés. Ce changement demande une grande attention, afin de ne pas rendre l'assiette du cavalier trop fatigante, et de ne pas le rejeter trop sur le derrière de la selle; ce

---

Le plus ou moins de saillant de l'épine dorsale, le plus ou moins de largeur des reins, la position plus ou moins bombée des côtes, détermineront la distance des bandes, conséquemment la courbure à donner à la liberté du garrot (arcade de devant), et à la liberté du rognon (arcade de derrière). Ces conditions bien observées, difficilement la selle hongroise pourra blesser un cheval. Sans s'astreindre à prendre absolument la mesure de chaque cheval, ce qui serait mieux, l'objet sera en quelque sorte rempli en construisant les selles sur les trois mesures suivantes: 1° Maigres ou épines du dos saillantes; 2° Corsés; 3° Très-corsés. La premiere mesure sera la moins commune en France, c'est la seule qui convienne aux chevaux tartares et cosaques.

qui aurait alors le même danger et le même inconvénient pour le rognon du cheval.

La partie postérieure de la selle demande aussi une attention particulière. Combien de chevaux ne sont-ils pas rognonés par le contact de la charge ou du porte-manteau du cavalier? Le coussinet placé derrière la selle pare rarement à cet inconvénient, qui n'est pas le seul qui résulte de cette charge, qui, portant d'aplomp sur les reins du cheval, le gêne encore dans ses mouvemens. Une selle hongroise peut encore remédier à ce danger. On a bien imaginé d'adapter à la palette, qui sort de la partie supérieure de l'arcade de derrière, une troisième courroie, qui saisit et y attache le porte-manteau par son milieu; mais comme l'élévation de cette palette, qui n'a pas été calculée pour cet usage, varie plus ou moins; comme, dans beaucoup de selles, elle n'est pas assez considérable pour empêcher tout contact avec les reins du cheval, c'est dans une proportion plus juste d'élévation à lui donner, qu'il faut chercher la solution de cette difficulté. L'élévation de la palette doit être combinée, de manière à tenir le milieu du porte-manteau ou de la charge, à deux doigts des reins du cheval, sans pour cela forcer le cavalier à trop lever la jambe pour monter à cheval. Fixant sur la partie supérieure du porte-manteau une patte de cuir, on fera passer cette palette à travers; le porte-manteau serait, comme à l'ordinaire, saisi à ses extrémités, par des courroies placées aux deux côtés de l'arcade de derrière: de cette manière, l'élévation nécessaire à la liberté des reins du cheval serait assurée. Pour faciliter cet effet des porte-manteaux, il sera bon de leur donner plus de largeur vers les bouts que vers le milieu, de sorte que leurs extrémités, fixées par les courroies, puissent prendre une position arrondie vers le coffre du cheval; ce qui donnera infiniment plus d'aisance au cavalier pour y monter, que lorsque le porte-manteau rond ou carré, est placé horizontalement (1).

(1) Quand, par quelques essais *faits de bonne foi*, on aura été à même de se convaincre de l'utilité des changemens que je propose, on pourra faire jouir la selle des cuirassiers des mêmes avantages.

du service. Les officiers et sous-officiers attachés à l'état-major recevraient une solde fixe, proportionnellement au service dont ils seraient chargés. C'est-à-dire, que dans les lieux où la garde nationale aurait un service de place à faire toute l'année, ils devraient être plus payés que dans ceux où ils ne seraient occupés que pendant le rassemblement des classes.

Chaque compagnie aurait trois officiers, un sergent-major et le nombre de sergens et caporaux nécessaires, pour qu'il y ait un chef dans un lieu qui réunit au moins dix hommes; dans les communes qui n'auraient pas ce nombre d'hommes, appartenant à la garde nationale, ceux de plusieurs communes seraient réunis sous le commandement d'un caporal qui résiderait dans l'une de ces communes.

Il eût été utile de faire connaître le nombre approximatif des hommes composant, d'après notre projet, la garde nationale, proportionnellement à la population de chaque département; mais les bornes de cet article ne permettent pas de tels développemens. Nous allons présenter ce résultat pour les trois plus forts départemens et les trois plus faibles. La force est calculée sur le seizième de la population.

Département de la Seine	63,336 hommes.
Nord	60,165
Seine-inférieure. .	43,019
Haute-Alpes. . . .	7,833
Lozère.	8,675
Pyrénées-Orientales	9,460

Nous terminons ici ce que nous avons à dire sur la garde nationale; maintenant nous parlerons de *l'organisation des classes militaires.*

Nous commencerons par une observation qui nous paraît de quelque importance. Plusieurs modes d'organisation se présentaient pour les classes militaires. Dans quelques états d'Allemagne, les hommes qui ont appartenu à un corps de troupes dans le service actif, leur restent attachés dans les réserves, et

qui aurait alors le même danger et le même inconvénient pour le rognon du cheval.

La partie postérieure de la selle demande aussi une attention particulière. Combien de chevaux ne sont-ils pas rognonés par le contact de la charge ou du porte-manteau du cavalier? Le coussinet placé derrière la selle pare rarement à cet inconvénient, qui n'est pas le seul qui résulte de cette charge, qui, portant d'aplomp sur les reins du cheval, le gêne encore dans ses mouvemens. Une selle hongroise peut encore remédier à ce danger. On a bien imaginé d'adapter à la palette, qui sort de la partie supérieure de l'arcade de derrière, une troisième courroie, qui saisit et y attache le porte-manteau par son milieu; mais comme l'élévation de cette palette, qui n'a pas été calculée pour cet usage, varie plus ou moins; comme, dans beaucoup de selles, elle n'est pas assez considérable pour empêcher tout contact avec les reins du cheval, c'est dans une proportion plus juste d'élévation à lui donner, qu'il faut chercher la solution de cette difficulté. L'élévation de la palette doit être combinée, de manière à tenir le milieu du porte-manteau ou de la charge, à deux doigts des reins du cheval, sans pour cela forcer le cavalier à trop lever la jambe pour monter à cheval. Fixant sur la partie supérieure du porte-manteau une patte de cuir, on fera passer cette palette à travers; le porte-manteau serait, comme à l'ordinaire, saisi à ses extrémités, par des courroies placées aux deux côtés de l'arcade de derrière: de cette manière, l'élévation nécessaire à la liberté des reins du cheval serait assurée. Pour faciliter cet effet des porte-manteaux, il sera bon de leur donner plus de largeur vers les bouts que vers le milieu, de sorte que leurs extrémités, fixées par les courroies, puissent prendre une position arrondie vers le coffre du cheval; ce qui donnera infiniment plus d'aisance au cavalier pour y monter, que lorsque le porte-manteau rond ou carré, est placé horizontalement (1).

(1) Quand, par quelques essais *faits de bonne foi*, on aura été à même de se convaincre de l'utilité des changemens que je propose, on pourra faire jouir la selle des cuirassiers des mêmes avantages.

Si, malgré la couverte pliée sous le bois de la selle hongroise, cette selle blesse pourtant encore quelquefois les chevaux, cet inconvénient provient uniquement du frottement occasioné par la marche du cheval et par le mouvement du cavalier sur la selle, frottement qu'il sera presque impossible d'empêcher, tant que l'arçon ne sera fixé que par un surfait dont les deux bouts sont réunis par un lien de cuir *ou courroie d'attache*, ou même par une boucle; l'arçon peut alors difficilement conserver son immobilité nécessaire. Pour obtenir ce résultat, je propose d'attacher à l'arçon lui-même une double sangle, dont un bout, fixé au côté droit, vers l'arcade de devant, et l'autre vers l'arcade de derrière, viendraient se réunir dans une seule sangle, qui se serrerait au côté gauche par une boucle, comme dans toutes les autres selles. Une boucle fixerait également le surfait autour et dessus la schabraque; de la sorte, on donne à la selle toute l'immobilité que l'on doit désirer.

Un autre léger changement est encore indispensable pour rendre le cheval plus difficile à garrotter; c'est de ne pas placer les étriers si en avant, et de les rapprocher davantage du centre de gravité du cavalier. Par là on évitera le balancement de l'arçon de devant sur le garrot du cheval, balancement qui, quelque insensible qu'il puisse être, n'en est pas moins la conséquence nécessaire d'étriers mal placés. Ce changement demande une grande attention, afin de ne pas rendre l'assiette du cavalier trop fatigante, et de ne pas le rejeter trop sur le derrière de la selle; ce

---

Le plus ou moins de saillant de l'épine dorsale, le plus ou moins de largeur des reins, la position plus ou moins bombée des côtes, détermineront la distance des bandes, conséquemment la courbure à donner à la liberté du garrot (arcade de devant), et à la liberté du rognon (arcade de derrière). Ces conditions bien observées, difficilement la selle hongroise pourra blesser un cheval. Sans s'astreindre à prendre absolument la mesure de chaque cheval, ce qui serait mieux, l'objet sera en quelque sorte rempli en construisant les selles sur les trois mesures suivantes : 1° Maigres ou épines du dos saillantes; 2° Corsés; 3° Très-corsés. La premiere mesure sera la moins commune en France, c'est la seule qui convienne aux chevaux tartares et cosaques.

qui aurait alors le même danger et le même inconvénient pour le rognon du cheval.

La partie postérieure de la selle demande aussi une attention particulière. Combien de chevaux ne sont-ils pas rognonés par le contact de la charge ou du porte-manteau du cavalier? Le coussinet placé derrière la selle pare rarement à cet inconvénient, qui n'est pas le seul qui résulte de cette charge, qui, portant d'aplomp sur les reins du cheval, le gêne encore dans ses mouvemens. Une selle hongroise peut encore remédier à ce danger. On a bien imaginé d'adapter à la palette, qui sort de la partie supérieure de l'arcade de derrière, une troisième courroie, qui saisit et y attache le porte-manteau par son milieu; mais comme l'élévation de cette palette, qui n'a pas été calculée pour cet usage, varie plus ou moins; comme, dans beaucoup de selles, elle n'est pas assez considérable pour empêcher tout contact avec les reins du cheval, c'est dans une proportion plus juste d'élévation à lui donner, qu'il faut chercher la solution de cette difficulté. L'élévation de la palette doit être combinée, de manière à tenir le milieu du porte-manteau ou de la charge, à deux doigts des reins du cheval, sans pour cela forcer le cavalier à trop lever la jambe pour monter à cheval. Fixant sur la partie supérieure du porte-manteau une patte de cuir, on fera passer cette palette à travers; le porte-manteau serait, comme à l'ordinaire, saisi à ses extrémités, par des courroies placées aux deux côtés de l'arcade de derrière : de cette manière, l'élévation nécessaire à la liberté des reins du cheval serait assurée. Pour faciliter cet effet des porte-manteaux, il sera bon de leur donner plus de largeur vers les bouts que vers le milieu, de sorte que leurs extrémités, fixées par les courroies, puissent prendre une position arrondie vers le coffre du cheval; ce qui donnera infiniment plus d'aisance au cavalier pour y monter, que lorsque le porte-manteau rond ou carré, est placé horizontalement (1).

---

(1) Quand, par quelques essais *faits de bonne foi*, on aura été à même de se convaincre de l'utilité des changemens que je propose, on pourra faire jouir la selle des cuirassiers des mêmes avantages.

La nature des couvertes placées sous la selle (en France) doit encore causer beaucoup de blessures aux chevaux, surtout avec le peu d'immobilité obtenu jusqu'ici pour la selle. La partie laineuse de ces couvertures, n'étant pas assez soignée, s'use bientôt tellement, qu'il ne reste, après quelque usage, qu'une trame plus ou moins grossière; cette trame, imbibée de la sueur du cheval, produit, quand elle est sèche, l'effet d'une râpe sur son garrot: elle attaque d'abord le poil, ensuite l'épiderme, enfin la chair vive, et finit souvent par mettre le cheval tout-à-fait hors de service. Les couvertes de la cavalerie allemande, quoique d'un moindre prix, sont infiniment meilleures, et l'on est à même de le remarquer par les résultats. La liste des chevaux d'un régiment, blessés par suite des effets de la selle ou du paquetage, dans la cavalerie allemande, comparée à la même liste d'un régiment français, donne une grande différence.

Quelque avantageux qu'aient pu me paraître ces changemens, je ne les ai encore considérés que comme des palliatifs, et j'ai, pendant bien des années, réfléchi aux moyens de confectionner une selle plus légère et tout aussi durable, une selle qui, sans fer ni bois, pût conserver la forme voulue pour les différentes armes, et qui, en ne pouvant blesser les chevaux, eût encore l'avantage d'avoir moins besoin de fréquentes réparations. Quelques essais consciencieusement médités m'ont presque prouvé la possibilité de la solution de ce problême. Dans ces selles, la partie antérieure est assez élevée pour tourner au profit de l'assiette du cavalier, le préserver des coups tirés trop bas, et ne pas le forcer cependant à une élévation du poignet qui tient les rênes, si contraire à la meilleure manière de conduire son cheval, comme on ne s'en aperçoit que trop avec la surélévation actuelle.

Les selles de grosse cavalerie auraient une petite palette à leur partie postérieure, pour passer à travers la patte de cuir, qu'il me paraît indispensable de fixer à la partie supérieure du porte-manteau. La couverte du cheval ne serait plus placée sous la selle; elle serait remplacée par un double feutre graissé, qui y serait fixé. Cette demi-couverture serait alors ployée et placée sous la schabraque, de manière à élever assez l'assiette

du cavalier, pour lui placer tout naturellement les jambes au corps. Il n'y a donc ni temps perdu, ni mouvemens inutiles, pour donner les aides à son cheval et le faire obéir (1); l'action est instantanée comme la pensée, et il n'y a pas de dérangement dans la pose.

Si les principes d'équitation de manége semblent être en contradiction avec cette élévation, les principes de la véritable équitation militaire la justifieront pleinement. Le cheval se trouve mieux entre les jambes du cavalier; conséquemment le cavalier peut le conduire plus vigoureusement, le manœuvrer plus facilement; les arrêts sont plus prompts, plus sûrs. On se récriera contre cette assertion, on soutiendra que plus le cavalier est près de son cheval, mieux il le conduit, cela est possible, quand il s'agit de former un écuyer; mais dès qu'il s'agit de former un bon cavalier de guerre, ce qui est bien différent, les principes, qui apprennent à dresser et bien conduire un cheval dans un manége, ne sont plus les mêmes que ceux qui servent à conduire un cheval en campagne, où tous les mouvemens sont plus vifs, plus violens, et où il faut tout faire, tout hasarder. Les Cosaques, les Tartares, les Mameloucks, tous les peuples cavaliers, cherchent sans exception, à se donner une certaine élévation au-dessus de leurs chevaux. Cette élévation est d'ailleurs indispensable pour se servir de la lance et du sabre avec plus d'avantage.

La cavalerie française n'ayant plus qu'un pistolet, il serait utile de changer la méthode employée jusqu'ici de relever la schabraque, comme s'il y en avait encore deux. Au lieu de détacher la courroie de guindage, de relever la schabraque, il

---

(1) *Toutes les fois qu'on veut diriger son cheval en avant*, dit l'ordonnance de cavalerie française, *il faut fermer les jambes derrière les sangles, et avoir l'attention, en exécutant ce mouvement, de ne point ouvrir ni remonter les genoux, le pli doit être très-liant, le cavalier replacera ses jambes par dégrés comme il a dû les fermer.*

Quelque rapide que l'on suppose ce mouvement, il doit nécessairement causer une hésitation dans le cavalier, obligé de déranger ses jambes pour aller chercher son cheval derrière les sangles de la selle.

La nature des couvertes placées sous la selle (en France) doit encore causer beaucoup de blessures aux chevaux, surtout avec le peu d'immobilité obtenu jusqu'ici pour la selle. La partie laineuse de ces couvertures, n'étant pas assez soignée, s'use bientôt tellement, qu'il ne reste, après quelque usage, qu'une trame plus ou moins grossière; cette trame, imbibée de la sueur du cheval, produit, quand elle est sèche, l'effet d'une râpe sur son garrot : elle attaque d'abord le poil, ensuite l'épiderme, enfin la chair vive, et finit souvent par mettre le cheval tout-à-fait hors de service. Les couvertes de la cavalerie allemande, quoique d'un moindre prix, sont infiniment meilleures, et l'on est à même de le remarquer par les résultats. La liste des chevaux d'un régiment, blessés par suite des effets de la selle ou du paquetage, dans la cavalerie allemande, comparée à la même liste d'un régiment français, donne une grande différence.

Quelque avantageux qu'aient pu me paraître ces changemens, je ne les ai encore considérés que comme des palliatifs, et j'ai, pendant bien des années, réfléchi aux moyens de confectionner une selle plus légère et tout aussi durable, une selle qui, sans fer ni bois, pût conserver la forme voulue pour les différentes armes, et qui, en ne pouvant blesser les chevaux, eût encore l'avantage d'avoir moins besoin de fréquentes réparations. Quelques essais consciencieusement médités m'ont presque prouvé la possibilité de la solution de ce problême. Dans ces selles, la partie antérieure est assez élevée pour tourner au profit de l'assiette du cavalier, le préserver des coups tirés trop bas, et ne pas le forcer cependant à une élévation du poignet qui tient les rênes, si contraire à la meilleure manière de conduire son cheval, comme on ne s'en aperçoit que trop avec la surélévation actuelle.

Les selles de grosse cavalerie auraient une petite palette à leur partie postérieure, pour passer à travers la patte de cuir, qu'il me paraît indispensable de fixer à la partie supérieure du porte-manteau. La couverte du cheval ne serait plus placée sous la selle ; elle serait remplacée par un double feutre graissé, qui y serait fixé. Cette demi-couverture serait alors ployée et placée sous la schabraque, de manière à élever assez l'assiette

du cavalier, pour lui placer tout naturellement les jambes au corps. Il n'y a donc ni temps perdu, ni mouvemens inutiles, pour donner les aides à son cheval et le faire obéir (1); l'action est instantanée comme la pensée, et il n'y a pas de dérangement dans la pose.

Si les principes d'équitation de manége semblent être en contradiction avec cette élévation, les principes de la véritable équitation militaire la justifieront pleinement. Le cheval se trouve mieux entre les jambes du cavalier; conséquemment le cavalier peut le conduire plus vigoureusement, le manœuvrer plus facilement; les arrêts sont plus prompts, plus sûrs. On se récriera contre cette assertion, on soutiendra que plus le cavalier est près de son cheval, mieux il le conduit, cela est possible, quand il s'agit de former un écuyer; mais dès qu'il s'agit de former un bon cavalier de guerre, ce qui est bien différent, les principes, qui apprennent à dresser et bien conduire un cheval dans un manége, ne sont plus les mêmes que ceux qui servent à conduire un cheval en campagne, où tous les mouvemens sont plus vifs, plus violens, et où il faut tout faire, tout hasarder. Les Cosaques, les Tartares, les Mameloucks, tous les peuples cavaliers, cherchent sans exception, à se donner une certaine élévation au-dessus de leurs chevaux. Cette élévation est d'ailleurs indispensable pour se servir de la lance et du sabre avec plus d'avantage.

La cavalerie française n'ayant plus qu'un pistolet, il serait utile de changer la méthode employée jusqu'ici de relever la schabraque, comme s'il y en avait encore deux. Au lieu de détacher la courroie de guindage, de relever la schabraque, il

---

(1) *Toutes les fois qu'on veut diriger son cheval en avant*, dit l'ordonnance de cavalerie française, *il faut fermer les jambes derrière les sangles, et avoir l'attention, en exécutant ce mouvement, de ne point ouvrir ni remonter les genoux, le pli doit être très-liant, le cavalier replacera ses jambes par dégrés comme il a dû les fermer.*

Quelque rapide que l'on suppose ce mouvement, il doit nécessairement causer une hésitation dans le cavalier, obligé de déranger ses jambes pour aller chercher son cheval derrière les sangles de la selle.

La nature des couvertes placées sous la selle (en France) doit encore causer beaucoup de blessures aux chevaux, surtout avec le peu d'immobilité obtenu jusqu'ici pour la selle. La partie laineuse de ces couvertures, n'étant pas assez soignée, s'use bientôt tellement, qu'il ne reste, après quelque usage, qu'une trame plus ou moins grossière; cette trame, imbibée de la sueur du cheval, produit, quand elle est sèche, l'effet d'une râpe sur son garrot : elle attaque d'abord le poil, ensuite l'épiderme, enfin la chair vive, et finit souvent par mettre le cheval tout-à-fait hors de service. Les couvertes de la cavalerie allemande, quoique d'un moindre prix, sont infiniment meilleures, et l'on est à même de le remarquer par les résultats. La liste des chevaux d'un régiment, blessés par suite des effets de la selle ou du paquetage, dans la cavalerie allemande, comparée à la même liste d'un régiment français, donne une grande différence.

Quelque avantageux qu'aient pu me paraître ces changemens, je ne les ai encore considérés que comme des palliatifs, et j'ai, pendant bien des années, réfléchi aux moyens de confectionner une selle plus légère et tout aussi durable, une selle qui, sans fer ni bois, pût conserver la forme voulue pour les différentes armes, et qui, en ne pouvant blesser les chevaux, eût encore l'avantage d'avoir moins besoin de fréquentes réparations. Quelques essais consciencieusement médités m'ont presque prouvé la possibilité de la solution de ce problême. Dans ces selles, la partie antérieure est assez élevée pour tourner au profit de l'assiette du cavalier, le préserver des coups tirés trop bas, et ne pas le forcer cependant à une élévation du poignet qui tient les rênes, si contraire à la meilleure manière de conduire son cheval, comme on ne s'en aperçoit que trop avec la surélévation actuelle.

Les selles de grosse cavalerie auraient une petite palette à leur partie postérieure, pour passer à travers la patte de cuir, qu'il me paraît indispensable de fixer à la partie supérieure du porte-manteau. La couverte du cheval ne serait plus placée sous la selle; elle serait remplacée par un double feutre graissé, qui y serait fixé. Cette demi-couverture serait alors ployée et placée sous la schabraque, de manière à élever assez l'assiette

du cavalier, pour lui placer tout naturellement les jambes au corps. Il n'y a donc ni temps perdu, ni mouvemens inutiles, pour donner les aides à son cheval et le faire obéir (1) ; l'action est instantanée comme la pensée, et il n'y a pas de dérangement dans la pose.

Si les principes d'équitation de manége semblent être en contradiction avec cette élévation, les principes de la véritable équitation militaire la justifieront pleinement. Le cheval se trouve mieux entre les jambes du cavalier; conséquemment le cavalier peut le conduire plus vigoureusement, le manœuvrer plus facilement; les arrêts sont plus prompts, plus sûrs. On se récriera contre cette assertion, on soutiendra que plus le cavalier est près de son cheval, mieux il le conduit, cela est possible, quand il s'agit de former un écuyer; mais dès qu'il s'agit de former un bon cavalier de guerre, ce qui est bien différent, les principes, qui apprennent à dresser et bien conduire un cheval dans un manége, ne sont plus les mêmes que ceux qui servent à conduire un cheval en campagne, où tous les mouvemens sont plus vifs, plus violens, et où il faut tout faire, tout hasarder. Les Cosaques, les Tartares, les Mameloucks, tous les peuples cavaliers, cherchent sans exception, à se donner une certaine élévation au-dessus de leurs chevaux. Cette élévation est d'ailleurs indispensable pour se servir de la lance et du sabre avec plus d'avantage.

La cavalerie française n'ayant plus qu'un pistolet, il serait utile de changer la méthode employée jusqu'ici de relever la schabraque, comme s'il y en avait encore deux. Au lieu de détacher la courroie de guindage, de relever la schabraque, il

---

(1) *Toutes les fois qu'on veut diriger son cheval en avant*, dit l'ordonnance de cavalerie française, *il faut fermer les jambes derrière les sangles, et avoir l'attention, en exécutant ce mouvement, de ne point ouvrir ni remonter les genoux, le pli doit être très-liant, le cavalier replacera ses jambes par dégrés comme il a dû les fermer.*

Quelque rapide que l'on suppose ce mouvement, il doit nécessairement causer une hésitation dans le cavalier, obligé de déranger ses jambes pour aller chercher son cheval derrière les sangles de la selle.

[illegible] [illegible]. Dans l'organisation de [illegible] réserves, [illegible] que les hommes fussent pourvus d'un uniforme [illegible] de quelque classe. Cette précaution serait [illegible] que [illegible] comme pouvant entrer, s'il le fallait, [illegible] en campagne [illegible] que le gouvernement n'ait pas [illegible] [illegible] et à grands frais, une grande [illegible].

[illegible] [illegible] en troupe, les pièces les plus [illegible] l'habit et la coiffure; l'équipement [illegible] [illegible]. Or, les habits auxquels on [illegible] [illegible] être livrés neufs à l'incor[illegible] [illegible] hommes, et, après les deux ans du service actif, ils [illegible] pour le service de la réserve, à charge par eux [illegible] [illegible] aux inspections (1). Quant à la [illegible] [illegible] durer quatre ans, il y aurait [illegible] si on le laissait aux hommes; à l'instar de [illegible] [illegible] à examiner s'il ne serait pas préférable d'en [illegible] de beaucoup moins coûteux pour la réserve, [illegible] par exemple, ou de [illegible] ceux dont on se sert [illegible]. La dépense occasionnée par l'habillement des ré[illegible] [illegible] de cette manière, s'élèverait tout au plus à [illegible] francs.

[illegible] pourrait se composer des vieux fusils de l'armée [illegible] plus à espérer un bon service. Ces armes seraient [illegible] dans un local au chef-lieu de chaque arrondissement, [illegible] surveillance de l'état-major.

[illegible] hommes appartenant aux classes militaires doivent être [illegible] à la discipline militaire pendant le temps de leur service. [illegible] discipline nous paraît facile à maintenir; et les punitions à

(1) Devrait-on laisser les habits aux hommes de réserve en les soumettant à des inspections périodiques, car sans cela un certain nombre [illegible] [illegible] la première année, ou serait-il préférable de ne les mettre à leur disposition que pour le temps des manœuvres, sauf à les leur laisser définitivement la dernière année? Nous laissons cette question [illegible] à décider.

infliger par les supérieurs doivent être légères; mais des condamnations devraient être prononcées dans beaucoup de cas par des conseils de discipline institués dans chaque département ou dans chaque arrondissement.

§ II.

De l'armée permanente considérée en général et sur le pied de paix.

On a manifesté plusieurs fois de l'étonnement de ce que la Prusse pouvait mettre sur pied au besoin et immédiatement, 300 mille hommes de troupes, et plus de 200 mille hommes de réserve ou landwehr, en limitant sa dépense au pied de paix à 91,216,000 fr. (en 1824), tandis que la France, dans l'état actuel des choses, ne parviendrait pas à mobiliser 200 mille hommes, quoiqu'elle dépensât plus de 200 millions par an pour son armée (1). La cause de cette énorme différence est dans l'organisation de la force publique, qui est établie en Prussse sur des bases économiques et dans l'intérêt national; ces principes n'ont pas été observés en France. On croit chez nous généralement que l'on ne doit jamais compter pour l'armée que sur les hommes que l'on retient constamment sous les drapeaux; l'expérience de 1813 à 1815 nous a prouvé cependant combien cette opinion est erronée; mais l'expérience n'est d'aucune utilité pour certains esprits. Quoique le roi de Prusse puisse disposer de 500 mille hommes dans l'occasion, son armée permanente n'est que de 120 mille hommes. En France, on paie plus de 240 mille hommes (2), dont les deux tiers, tout au plus, pourraient entrer en campagne. La différence observée dans l'organisation de la force publique en masse, se fait remarquer également dans la composition des cadres de l'armée; les comparaisons suivantes en donneront mieux une idée que tous les raisonnemens.

(1) Les comptes de 1826 portent une dépense de 207,702,000 francs.

(2) Le complet d'organisation, d'après les ordonnances du 27 février 1827, élèverait le nombre d'hommes à plus de 280,000.

	En France.	En Prusse.
[illegible] officiers [illegible]	450 . .	115
[illegible] officiers.	88 . .	69
[illegible] [illegible] sous-officiers et soldats.	1765 (1) .	1803
[illegible] officiers	51 . .	28
[illegible] [illegible] sous-officiers et soldats.	510 (1) .	531

[illegible] le nombre des officiers supérieurs est moins [illegible] en France, [illegible] il y a [illegible] régimens commandés par des [illegible] et [illegible] autres par des majors. Le même esprit [illegible] dans toutes les branches du service. [illegible] que la dépense totale soit beaucoup [illegible] en France, où tous les cadres sont forcés, et [illegible] de militaires se plaignent de n'avoir point [illegible] leur carrière dans les grades inférieurs, [illegible] augmenter, jusqu'à ce que l'on [illegible] les cadres au strict nécessaire.

[illegible] allons proposer sembleraient devoir aggraver cette [illegible] situation; ce qui arriverait en effet, [illegible] les cadres aux quantités dont ils [illegible] être composés: nous avons déjà prévenu plusieurs fois que ces résultats ne peuvent être obtenus tout d'un coup : il faut y arriver graduellement. Il en est de même des économies; les dépenses sur lesquelles elles doivent porter donnent l'existence à un grand nombre d'individus, et, en retranchant d'un trait de plume des sommes considérables, ils se trouveraient dans le plus grand embarras : il faudrait ne pas entendre le moins du monde l'administration pour ne point apprécier cette difficulté. On doit autant que possible diminuer les cadres par extinction, ou offrir aux hommes employés d'autres moyens d'existence qui soient peu ou point onéreux à l'état (2). On se tromperait si l'on

(1) La dépense proportionnelle augmente encore en France par le grand nombre de soldats et de sous-officiers qui vont tous les ans en congé, tandis que le cadre des officiers reste à peu près au complet d'organisation, ou du moins dans une proportion plus forte que les soldats.

(2) Voyez notre 5e article, dans la 41e livraison.

croyait qu'il faut de longues années pour opérer de grandes réductions : on a observé de 1816 à 1826, que les pertes de l'armée en officiers, ont été annuellement de plus d'un quatorzième. On voit donc que si l'on n'avait pas en pleine paix abusé outre mesure de la faculté de donner aveuglément de l'avancement, il y a long-temps que l'armée serait réduite à de justes proportions ; et l'on ne verrait pas nos députés demander obstinément, avec juste raison, des économies sur l'armée, mais sans savoir comment il faut les appliquer.

En 1789, l'armée tout entière ne dépassait pas 170 mille hommes ; aucune force accessoire ne concourait au maintien de la tranquillité publique. En réduisant l'armée au même nombre, nous y ajoutons une garde nationale qui, bien organisée, peut rendre, en temps de paix, autant de service que l'armée, en concourant au maintien de la police dans les villes, et dans les circonstances où l'ordre public est menacé. (Voyez pour l'organisation de cette armée, le tableau qui est à la fin de cet article.)

La proportion entre les différentes armes ne doit pas être, dans l'organisation générale sur le pied de paix, la même que dans une armée disposée à entrer en campagne. Dans celle-ci elle dépend du terrain sur lequel l'armée doit agir, et de la composition de l'armée qui lui est opposée ; dans l'autre, cette proportion doit être combinée suivant les ressources du pays, et les troupes que l'on juge pouvoir mobiliser ; il est d'ailleurs peu probable que la totalité des forces organisées serait employée dans l'offensive, et pour la défensive, cette proportion doit être établie sur une autre base. Ainsi, par exemple, on reconnaît assez généralement, qu'à la guerre, la cavalerie doit être du quart au sixième de l'infanterie, et si nous suivions pour notre système cette proportion, la cavalerie dépasserait 100 mille hommes, ce qui est impraticable et absolument inutile. Il n'y a donc pas de proportion précise à établir entre les différentes armes dans l'organisation du système militaire ; elle dépendra toujours des moyens dont on pourra disposer au moment de commencer la guerre, et des sages prévisions qui auront donné à ces moyens une certaine extension.

Des états-majors. — Le nombre des officiers-généraux nous paraît trop considérable; nous avons indiqué dans le 8e article les moyens de le réduire insensiblement en améliorant le sort des colonels. Le grade d'officier général ne devrait être conféré qu'à ceux qui auraient rendu de grands services, ou à qui on aurait reconnu un grand mérite : il importe beaucoup que les chefs supérieurs que l'on donne aux troupes aient leur confiance, surtout en France, où le soldat juge promptement jusqu'à quel point ils la méritent, et il n'est pas sans conséquence d'admettre dans les hauts grades de l'armée des hommes médiocres qui, revêtus d'un commandement important, s'exposent à compromettre les opérations dont ils sont chargés, et l'existence des troupes qui leur sont confiées.

Le corps d'état-major a rencontré dès sa création un grand nombre d'antagonistes. On peut prédire cependant, par suite des progrès de l'art de la guerre, qu'il est destiné à rendre de très-grands services; mais sa réputation ne peut s'établir qu'après avoir donné des preuves de zèle et de talent dans deux ou trois campagnes; c'est une tâche à laquelle doivent se préparer les jeunes officiers par un travail assidu. Deux causes nous paraissent lui attirer des ennemis; la première vient de ce que ses attributions ne sont pas exactement déterminées; la seconde est dans la trop grande extension du cadre primitif.

On crut que tous les officiers-généraux employés prendraient des aides-de-camp, et un grand nombre n'en ont pas; ce qui prouve qu'en temps de paix ils leur sont rarement nécessaires. Un grand nombre d'officiers sont restés sans emploi, parce qu'on n'a songé qu'au cas de guerre; on n'a pas vu que des officiers non employés s'occuperaient de toute autre chose que de leur état et qu'on ne les retrouverait plus au moment du besoin. Que l'on jette un regard sur tous ceux qui n'ont pas été employés depuis huit ou dix ans, et quel que soit d'ailleurs leur mérite, on verra qu'ils ne peuvent plus rentrer en activité de service. Cependant ils ont coûté une solde très-forte, ont acquis des droits à l'avancement et aux récompenses militaires, et recevront des pensions pour le temps où ils auront fait leurs affaires, comme ceux qui auront

servi trente ans. Cela prouve encore que dans toute organisation militaire, il ne faut jamais confondre le pied de paix et le cas de guerre. Ce n'est pas qu'on aurait pu aisément employer tous ces officiers qui, étant de choix, étaient propres à beaucoup de choses : mais l'économie entrait peu dans les calculs de l'administration. Nous l'avons déjà dit, on voulait donner des places à tout le monde, parce que tout le monde demandait des places, sans s'inquiéter des embarras dans lesquels on jetait le gouvernement; et comme on voulait aussi que le gouvernement représentatif coûtât fort cher, on ne tenait aucun compte de l'énormité des dépenses. Revenant au corps d'état-major, nous convenons qu'il faut au ministre un certain nombre d'officiers disponibles pour les missions ou les travaux extraordinaires; mais ces officiers pourraient être occupés dans l'intervalle; eux seuls devraient former le dépôt de la guerre. On pourrait alors exiger d'eux des travaux utiles, non-seulement au ministère, mais pour l'instruction de tous les militaires de l'armée. On ne peut mettre au nombre de ces travaux le *Mémorial* que le dépôt fait imprimer, car il ne traite que des grandes opérations et de la géographie; ce n'est d'ailleurs qu'un ouvrage de bibliothèque et nullement à la portée des officiers. Le degré d'utilité de cet ouvrage, tant par sa composition que par sa forme, n'est pas comparable à celui du *Mémorial d'Artillerie*, ni à celui du *Mémorial du Génie*, dont on a fait un moyen d'émulation pour les officiers, en établissant un concours.

En Autriche, en Prusse, en Russie et dans d'autres états, les officiers d'état-major recueillent en temps de paix et publient des mémoires historiques ou critiques sur diverses campagnes ou opérations militaires, qui sont d'une grande utilité pour l'étude de l'art et l'instruction de ceux qui embrassent la carrière des armes; d'autres parcourent les pays étrangers, en observent les institutions et la situation, et en rapportent des renseignemens précieux pour la guerre, sur l'organisation militaire, sur l'état du pays qu'ils ont parcouru et jusqu'aux formes du terrain. On était surpris en France, pendant les deux invasions, que les étrangers connussent mieux notre pays que les militaires français. Il faut

espérer que le gouvernement, appréciant combien de semblables travaux sont nécessaires, finira par encourager les officiers qui seront capables de s'y livrer, et que des récompenses atteindront enfin ceux qui auront produits d'utiles résultats.

Le corps d'état-major devrait, à notre avis, être chargé de toutes les branches du service où les officiers agissent isolément, excepté toutefois ce qui concerne l'artillerie et le génie; ainsi le corps d'état-major devrait renfermer l'état-major des places; les ingénieurs géographes, les places de capitaine de recrutement, et tout autre service isolé, sauf à laisser d'abord ces corps séparés comme le sont les différentes armes de la cavalerie; et dans l'artillerie, les canonniers, les pontonniers, le train, etc. La preuve que la fusion dont nous parlons n'est pas hors de propos, c'est que l'on voit le corps d'état-major recruter souvent l'état-major des places; il est indubitable que les deux services ont une grande analogie et se confondent souvent (1). Il fournit annuellement des aides aux ingénieurs géographes pour leurs opérations, ces deux corps ne sont donc pas incompatibles; la différence des études finirait par disparaître avec le temps. Ces deux corps sont confondus en Allemagne et en Russie; il n'y aurait pas plus de difficulté de les réunir en France, et on obtiendrait plus de simplicité dans l'organisation, avantage très-grand pour l'exécution du service et pour l'économie.

Les opérations du recrutement devraient être du ressort des officiers d'état-major; ils sont plus aptes à l'exécution de ces opérations dans l'intérêt de l'armée, que les officiers de troupes qui ne voient que leur arme; d'un autre côté les régimens sont privés d'officiers qui leur seraient utiles, et on laisse en disponibilité *un grand nombre* d'officiers d'état-major.

---

(1) L'espèce d'infériorité dans laquelle on a tenu pendant long-temps l'état-major des places, par rapport aux autres corps de l'armée, est un malheur. Il devrait y avoir une égalité parfaite de considération entre tous les corps militaires : toute distinction qui s'établit entre eux tourne toujours au détriment du service.

Dans une armée complétement organisée, tout ce qui la compose devrait être militaire, et faire partie de ses cadres. N'est-il pas étrange que des fonctionnaires à moitié civils et à moitié militaires, puisqu'ils ont droit aux mêmes récompenses, quoiqu'ils soient privés de grades, étendent leurs investigations sur tout ce qui compose l'armée et exercent sur elle un contrôle permanent? C'est sans aucun doute à cette position équivoque que les administrateurs militaires doivent le peu de considération dont leur corps jouit dans l'esprit des troupes, bien plus, (à notre sens), qu'à son état perpétuel de résistance, aux exigeances de l'intérêt personnel. Ils ont fait tous leurs efforts pour suppléer à l'absence du grade en cherchant à se rapprocher le plus qu'ils ont pu du commandement; ce moyen, dans lequel ils n'ont pas toujours mis assez de mesure, n'a servi qu'à indisposer contre leurs prétentions beaucoup d'officiers généraux, et leur a attiré l'ordonnance du 18 septembre 1822, qui leur ôte jusqu'à l'assimilation du grade militaire. On peut concevoir qu'avant 1789, les commissaires des guerres n'eussent pas été militaires, par la raison qu'il n'y avait alors de militaires que les combattans. Mais les guerres de la révolution et de l'empire nous ont appris que l'organisation militaire convient autant à tous les services accessoires qu'aux troupes de ligne. Les hôpitaux et le train des équipages sont déjà organisés militairement. Comment se fait-il que ceux qui les dirigent ne le sont pas? Il n'est pas croyable que l'autorité militaire userait arbitrairement de son influence pour arracher des concessions à un militaire administrateur; celui-ci résistera s'il a de la fermeté, parce qu'il se sentira dans la ligne de son devoir; s'il est faible, le grade militaire n'y fera rien, il cédera dans l'un comme dans l'autre cas. Les troupes accordent un certain respect à tous ceux qui portent l'uniforme; elles auraient pour un administrateur qu'on appellera colonel au lieu de sous-intendant, la même considération que pour un autre colonel. Nous ne voyons pas que les officiers du génie ou de l'état-major, étant en contact avec les troupes, soit pour le logement, la police ou autre chose, éprouvent la moindre difficulté dans l'exécution de leur service. Les attributions des administrateurs sont assez bien définies et

suffisamment connues pour qu'il n'y ait aucun malentendu à cet égard. Nous sommes convaincu enfin que l'on gagnerait à ce que les administrateurs fussent militaires ; qu'ils soient officiers d'administration comme il y a des officiers d'état-major, du génie, etc. ; il y aurait plus d'harmonie entre eux et les troupes, et l'esprit de corps retiendrait ceux qui seraient disposés à accéder à des demandes indiscrètes. Déjà le corps de l'intendance est recruté parmi les militaires, ce qui prépare la voie à une organisation militaire complète de ce corps : elle ne pourra manquer d'avoir lieu quand les agens de tous les services qu'il dirige auront reçu cette organisation. Ce corps pourrait former une branche du corps d'état-major, ou une arme spéciale avec les troupes d'administration sous ses ordres.

Au moyen de la fusion que nous proposons, mais que l'on doit se garder de faire d'un seul jet, il serait très-facile de réduire le nombre des officiers de tous les états-majors, et il n'y en aurait presque plus en disponibilité. Les inspecteurs-généraux pourraient choisir leurs aides-de-camp parmi les officiers d'état-major détachés dans les corps ou les aides-majors ; ce travail serait une école pratique pour ces jeunes officiers. Nous avons cependant réduit fort peu le nombre des officiers portés dans les tableaux du budjet, pour donner le temps d'apercevoir les avantages des changemens proposés.

De la garde royale (1). — On convient généralement que la garde royale, dans son organisation actuelle, est trop considérable

(1) Dans le plan primitif de notre organisation, nous avions supprimé la garde royale. Nous y avons renoncé, parce que le temps ne paraît pas encore venu de ramener l'organisation sociale à la simplicité qui lui convient, dans l'intérêt de l'état. Il serait cependant facile de prouver qu'un système basé sur cette simplicité, surtout dans l'organisation militaire, réunirait tous les avantages sous les rapports matériel, moral et économique. On dit qu'il faut à une armée des troupes d'élite pour former des réserves, et c'est ainsi que l'on justifie l'existence onéreuse de la garde.

Dans une armée où il n'y a pas de garde, ou troupe privilégiée, les réserves se forment de troupes qui ne lui sont pas inférieures, parce qu'elles

et trop dispendieuse, proportionnellement à l'armée; elle renferme des corps accessoires qui nous paraissent des superfétations;

---

ont été éprouvées comme corps; les généraux les connaissent; ils emploient les régimens suivant le dégré de confiance qu'ils leur inspirent, d'après ce qu'ils leur ont vu faire, et ils peuvent les placer où ils jugent convenable sans la moindre difficulté, ce qui n'a pas toujours lieu avec des troupes privilégiées. Avant et depuis l'organisation de la garde impériale, il y a eu dans l'armée française des troupes qui n'avaient pas moins de qualités, sans être d'élite. Les bulletins ont nommé plus d'un régiment qui ne le cédaient pas en valeur à cette garde, sans en avoir les priviléges, et sans épuiser l'armée pour se conserver. Que l'on s'informe auprès des colonels de l'armée, si leurs régimens se trouvent bien de ce qu'on leur enlève tous les ans les meilleurs sujets. Dans une armée bien organisée et essentiellement militaire, il ne doit point y avoir de différence sous le rapport de la considération entre les corps qui la composent; la distinction que l'on accorde à l'une place nécessairement les autres dans une infériorité marquée; si l'on suppose à celui-là plus de valeur qu'à ceux-ci, on humilie ces derniers, et on détruit chez eux ce qu'il y a de plus précieux dans l'esprit de corps, l'idée de croire toujours que le régiment où l'on sert est le plus parfait et le plus brave. Si l'on a vu, dans certaines occasions, les troupes privilégiées décider la victoire, elle eût peut-être été plus décisive si cette valeur, au lieu d'être accumulée sur un point, eût été répandue dans toute l'armée. On ne doit pas oublier que les troupes romaines n'ont dégénéré que depuis qu'il y a eu des troupes prétoriennes; que l'armée ottomane n'a perdu de sa valeur qu'après que les janissaires eurent obtenu des priviléges. Il faut se défier des prétendues améliorations, quand ceux qui les proposent doivent en profiter.

Le trône veut, sans aucun doute, être environné d'un certain éclat, par les personnes qui méritent le plus la confiance du prince. C'est pourquoi nous conservions, pour la garde de sa personne et de l'intérieur de son palais, les gardes-du-corps à pied et les gardes-du-corps à cheval, composées de sous-officiers, dont la conduite aurait été éprouvée dans l'armée. Ils auraient formé un régiment de cavalerie de quatre escadrons et un régiment à pied composé d'un seul bataillon de six ou huit cents hommes, organisés sur le même pied que les autres corps de l'armée, en élevant les grades proportionnellement à celui des soldats.

Voici comment nous aurions remplacé la garde royale :

Tous les ans, des officiers-généraux vont inspecter les troupes; ils connaissent leur esprit, leur instruction, leur tenue, leur discipline; une comparaison entre tous ces corps est par conséquent facile à établir. A la fin

tels sont la gendarmerie d'élite, les compagnies sédentaires et l'hôpital militaire (1). Si les avantages que l'on a d'abord prodigués, puis retirés, puis rendus, n'étaient hors de proportion avec ce que l'on accorde à l'armée, on aurait été moins empressé à agrandir les cadres de la garde. A quoi sert que Rouen, Orléans et d'autres villes aient des garnisons de la garde? Quand elle n'aurait que la moitié du nombre de ses régimens, elle serait encore suffisante pour qu'ils n'aient à faire le service de Paris que la moitié de l'année. Si l'on n'a pas de confiance dans la troupe de ligne, comment se fait-il qu'on en forme la garnison de Paris, tandis qu'on envoie la garde au dehors? Et si l'on peut se fier aux régimens de ligne, qui peut douter qu'une garde aussi nombreuse ne soit au moins inutile? Au milieu de toutes ces contradictions, on serait tenté de croire que beaucoup de gens n'ont voulu autre chose dans cette organisation que placer leurs amis, ou créer des moyens de fortune pour eux et leurs parens, aux dépens du public.

En examinant le budjet de la guerre présenté l'an dernier, pour 1829, on voit que la garde royale, formant un complet de

---

de l'année, les inspecteurs-généraux de chaque arme se rassembleraient à Paris en comité, et classeraient les régimens suivant le degré de perfection dans lequel ils auraient paru à l'inspection. Le roi choisirait, parmi les mieux notés, deux régimens d'infanterie et deux de cavalerie, qui seraient chargés pendant une année du service que fait aujourd'hui la garde royale. Peut-on douter que ce ne serait là un puissant motif d'émulation pour les officiers de tous grades, les sous-officiers et les soldats? Chaque régiment de l'armée ambitionnerait l'honneur de garder son roi; et les hommes retournant dans leurs foyers, emporteraient l'heureuse impression que leur aurait laissée la vue du souverain et l'honneur d'avoir concouru à garder sa personne; ils iraient raconter les actes de sa bonté dont ils auraient été témoins; et ce serait là encore un nouveau moyen d'exalter l'amour des peuples pour le roi, tout en conservant aux troupes l'esprit militaire qu'elles doivent avoir et le sentiment de leur valeur.

(1) On pourrait y ajouter les compagnies d'élite, qui dans un corps d'élite peuvent s'appeler l'abus des abus. En Angleterre, l'artillerie ne fait pas partie de la garde, parce qu'elle est corps royal. Ce motif paraît très-rationnel.

24,168 hommes, coûte 22,028,935 fr., ou 911 fr. 49 centimes par homme. Le même nombre d'hommes payés comme l'armée de ligne ne coûterait que 14,259,120 fr., ou 590 fr. par homme : différence, 7,769,815 fr., ou 321 fr. 49 centimes par homme, ou à peu près dans le rapport de 10 à 6 1/3 (1).

Il semblerait que la garde ne compte pour rien l'honneur de servir auprès du roi, et même qu'on lui doit d'amples indemnités pour l'en dédommager, puisque non seulement on lui donne une solde beaucoup plus forte qu'à la ligne, mais elle a de plus la solde de Paris, et des grades supérieurs à des époques limitées.

Il n'est pas nécessaire de dire que toutes ces faveurs sont très-nuisibles à l'armée, et sont inutiles pour la garde dans l'intérêt du service, car s'il y a mécontentement dans la ligne il se manifeste aussitôt dans la garde (2). Si les chefs sont flattés d'avoir à commander beaucoup de militaires d'un grade élevé, a-t-on jamais songé à l'impression pénible, à la comparaison humiliante que doit faire sur la garnison de Paris, et successivement sur toute l'armée, la vue de cette troupe magnifique qui s'élève à ses dépens?

Nous supposerons donc que quatre régimens d'infanterie, quatre régimens de cavalerie, et si l'on veut, puisqu'on aime les spécialités, quatre batteries d'artillerie, dont deux à pied et deux à cheval, devraient composer toute la garde. La force de ces différens corps serait en tout conforme à ceux des mêmes armes dans la ligne. On obtiendrait une économie non seulement en raison du nombre d'hommes à diminuer, mais aussi parce que le nombre des officiers serait moindre par rapport aux soldats. Le grade supérieur à celui dont on remplit les fonctions est accordé trop légère-

---

(1) Nous n'avons pas déduit, comme on a fait dans le budjet, la valeur des congés accordés dans le cours de l'année, parce qu'ils compensent les traitemens de disponibilité et de réforme qu'il faut payer à des hommes qui font aussi partie de l'armée.

(2) Voyez ce que nous avons dit, dans notre deuxième article, sur les troupes privilégiées.

ment; sous prétexte de récompenser de prétendus services, on voit des gens qui obtiennent tous les quatre ans un grade, et qui parviennent même quelquefois à se soustraire à cette condition imposée par la loi du 10 mars, sans avoir fait autre chose que de passer alternativement de la garde à la ligne et de la ligne à la garde, et par la confusion qu'on a eu l'art d'introduire dans les droits de la garde et de la maison du roi, tandis qu'un grand nombre d'anciens et très-bons officiers, d'une conduite et d'un caractère éprouvés, languissent dans les régimens de ligne dans les grades inférieurs, avec 15 ou 20 ans de grade (1).

De la Gendarmerie.— La gendarmerie est, à notre avis, de tous les corps militaires celui qui a rendu le plus de services depuis sa création. A toutes les époques, dans toutes les occasions, elle a montré le même zèle, la même exactitude à remplir ses importantes fonctions, et souvent dans des cas très-difficiles : ce qui prouve combien son organisation est parfaite. Sans le secours de la gendarmerie, on eût évité difficilement la guerre civile dans les premières années de la restauration Mais comme on abuse de tout, le gouvernement, égaré sans doute par de faux renseignemens, avait compromis la force morale de ce corps, qui cependant constitue une grande partie de sa force réelle, d'abord, en y introduisant des hommes corrompus ou non éprouvés ; ensuite, en augmentant son effectif outre mesure, et enfin en cherchant à la rendre ennemie de la population : ce dernier était un fort mauvais service à lui rendre, et les malheurs du 20 novembre sont dus en partie à cette cause. On

(1) Au moyen de ce qu'au bout de quatre ans les colonels de la garde sont de droit maréchaux-de-camp, il n'est plus possible à un régiment de ligne de voir son colonel passer officier-général. On répond à cela que les colonels passeront par la garde, ce qui justifie l'observation que nous avons faite précédemment, qu'en donnant de l'avancement et des récompenses, on n'a d'autre but que de satisfaire à des exigences particulières, sans faire attention à l'effet moral qu'une pareille manœuvre produit sur les troupes. Et l'on s'étonne de la décadence de l'esprit militaire !!!

a cru qu'aidé de la gendarmerie, on pouvait tout oser; mais que pourraient quelques hommes armés contre une multitude qui voudrait se révolter? elle suffit contre quelques mutins, mais non contre les masses.

Le rôle de la gendarmerie n'est pas de se battre contre les citoyens, elle suffira toujours pour appaiser les émeutes quand on la laissera agir par la confiance. Disséminée à peu près dans toutes les communes, il ne pourrait se former de complot d'une certaine gravité que dans le cas où les gendarmes s'isoleraient de la population, qui les regarderait comme des ennemis; mais qu'ils soient liés avec les habitans, ils seront alors introduits dans presque toutes les familles, et ne fut-ce que par un effet de l'esprit de corps, l'autorité sera toujours informée des moindres mouvemens séditieux : toute rébellion serait détruite à son germe.

Il n'aurait pas été étonnant qu'en 1816 et les années suivantes, l'effectif de la gendarmerie se soit élevé de 20 à 25 mille hommes, parce qu'alors nous n'avions pas d'armée, et les esprits étaient dans un état de fermentation inquiétant: C'était d'ailleurs un moyen de placer beaucoup de militaires distingués qui se trouvaient sans emploi; mais en 1827, les circonstances n'étaient plus les mêmes, nous avions une armée de 240,000 hommes, et la tranquillité n'était menacée nulle part: avant la révolution, il n'y avait en France que 4,600 hommes de maréchaussée. En 1791, où il y avait bien moins de sécurité qu'aujourd'hui, la gendarmerie ne s'élevait pas à 9,000 hommes; en 1799, elle fut portée à 12,000; nous occupions déjà alors un territoire plus étendu; en 1808, elle était de 21,000 hommes : on sait que la conscription commençait à se lever difficilement; en 1815, elle fut de 18,000; et en 1825, elle approchait de 16,000. Dans notre projet, nous la réduirons à 10,000 hommes. On sera convaincu que ce nombre est suffisant si l'on considère que la garde nationale, telle que nous la composons, peut être plus utilement employée lorsque la tranquillité est troublée.

De l'Infanterie.—Si l'on se rappelle comment nous avons organisé la garde nationale, on sera convaincu que, par ce moyen,

il ne serait plus nécessaire d'entretenir un aussi grand nombre de troupes permanentes pour les garnisons de l'intérieur. Les citoyens sont les plus intéressés au maintien de l'ordre public, et il s'obtient bien plus facilement par leur concours qu'avec des troupes de ligne, qui ne connaissent que l'usage de leurs armes. Les circonstances difficiles où l'on s'est trouvé en différentes occasions, lorsque l'autorité a perdu sa force, comme en 1814 par exemple, ont prouvé que c'est le seul moyen, dans les momens d'effervescence, d'éviter d'effroyables excès. Ce que l'on doit chercher à perfectionner, c'est l'organisation; qu'elle soit forte et conforme à l'esprit du gouvernement, et la garde nationale rendra les plus grands services. Les troupes de ligne ne seraient plus alors nécessaires que pour la garde du roi, la garnison des places fortes, et quelques troupes en réserve pour les cas imprévus.

L'organisation des troupes au pied de paix a été conçue jusqu'à ce jour de manière à ce que les cadres fussent maintenus, par rapport aux soldats, dans une proportion plus forte que sur le pied de guerre, par le motif que, pour organiser une armée active, les cadres ne sont jamais suffisans, en sorte que l'armée coûte plus cher, en raison du trop grand nombre d'hommes gradés qu'elle contient. Ainsi, par exemple, l'infanterie prise isolément, a actuellement un officier sur 16 hommes, et les hommes gradés sont aux soldats comme 1 est à 2 1/2 (1). Dans l'ordre naturel, les officiers devraient être aux sous-officiers et soldats, à peu près dans le rapport d'un à 25 ou 30, et les hommes gradés aux soldats, comme un est à sept. En comparant la totalité des officiers de l'armée au nombre des sous-officiers et soldats, on trouve qu'il y a plus d'un officier sur 12 hommes. Le mode d'organisation que nous avons suivi pour nos réserves, nous évite la nécessité d'entretenir des cadres aussi dispendieux. Nous expli-

(1) La maison du roi n'entre pas dans la comparaison des hommes gradés aux troupes, pour les armes prises séparément.

querons la manière d'agrandir ces cadres au moment de la guerre, en parlant de la formation d'une armée sur le pied de guerre.

Nous n'entrerons pas dans les détails d'organisation; ils peuvent être soumis à des circonstances du moment, où elle aurait lieu; nous ferons seulement observer que 69 officiers paraissent suffisans pour un régiment d'environ deux mille hommes.

Nous terminerons ce que nous avons à dire sur cette arme, par une observation sur le service des places. Il semble que les anciens et les nouveaux réglemens se sont plu à prodiguer outre-mesure les postes et les sentinelles d'honneur : l'intérieur d'une ville ressemble en pleine paix à une place assiégée, par le nombre d'hommes en faction que l'on voit dans les rues et sur d'autres points. La seule disposition qui n'ait jamais été exécutée, et qui est cependant répétée dans toutes les ordonnances publiées sur la matière, depuis 1750, c'est celle qui prescrit que les soldats doivent avoir, pour une nuit au corps de garde, cinq nuits à la caserne; bien loin de là, il n'est pas une garnison où les soldats aient plus de deux nuits sur une de garde, et encore arrive-t-il souvent qu'ils n'en ont qu'une. Il ne devrait y avoir en temps de paix, qu'une sentinelle d'honneur : celle du commandant supérieur de la place, quelque soit son grade, et la garde des drapeaux, qui est toujours nécessaire; mais les caisses publiques ordinaires pourraient aussi s'en passer; c'est aux agens eux mêmes à prendre les précautions qu'ils jugeront convenables : les banquiers n'ont pas de sentinelles, et on ne les vole pas pour cela. Dans les villes où il n'y a pas de troupes, on ne se plaint pas que les caisses publiques ne soient pas en sûreté. Il y en aurait encore d'autres à réformer, de même que des plantons, si l'on voulait se restreindre au nécessaire. Que dans les siècles passés, où il n'y avait pas de paix assurée, on se soit gardé toujours comme si l'on allait être assiégé, cela devait être, parce que l'on pouvait craindre d'être surpris par un voisin à qui il prenait tout-à-coup fantaisie de guerroyer, et d'assaillir à l'improviste la ville qui paraissait devoir lui rapporter le plus de butin. De notre temps, de pareilles surprises en temps de paix sont impossibles; la diplomatie est toujours à la découverte, et

on a au moins le temps de placer des postes avant que l'ennemi ne soit à nos portes. Si, en outre, le service de police était partagé entre la garnison et la garde nationale, en raison de la population, les troupes auraient le temps de s'occuper de toutes les parties de leur instruction, comme on fait dans l'artillerie, et la vie militaire paraîtrait beaucoup moins fastidieuse.

De la Cavalerie. — Dans la cavalerie, les cadres sont encore plus forcés que dans l'infanterie; les officiers y sont plus nombreux en proportion. Le budjet de 1829 nous fait voir qu'il y a dans cette arme un officier pour onze un quart sous-officiers et soldats; et les hommes gradés sont aux soldats comme un est à deux et un sixième. Si les jeunes soldats recevaient une instruction préparatoire avant leur incorporation, il n'y aurait pas d'inconvénient à ce que les cadres fussent réduits à un officier sur vingt-quatre sous-officiers et soldats. Cette proportion existe en Prusse. La réduction serait d'autant plus aisée à exécuter dans notre système, que l'instruction de nos sous-officiers serait améliorée, et qu'il y aurait parmi eux plus d'émulation.

Ne voulant entrer dans aucun détail d'organisation, nous nous bornerons à annoncer que cette arme se trouverait réduite, au pied de paix, d'après notre plan, à 30,000 hommes répartis en régimens d'environ 800 hommes. En y joignant la réserve, on pourrait ainsi réunir, au début d'une guerre, de 50 à 60,000 hommes de cavalerie; quantité suffisante pour tous les cas, si nos ressources en chevaux sont augmentées de manière à pouvoir élever ce nombre dans le courant de la guerre.

De l'Artillerie. — L'artillerie a joué un grand rôle dans les dernières guerres, et plus dans les dernières campagnes que dans les premières. Les progrès de l'art de la guerre et l'espèce de révolution qui se fait actuellement dans cette arme par les perfectionnemens de son matériel, auront nécessairement pour effet, d'en étendre encore l'usage dans les guerres prochaines. Ce n'est pas que nous considérions l'artillerie comme une arme principale; elle n'acquiert une grande importance que dans les

grandes armées. Quand les états ne seront plus assez riches pour entretenir et mettre en mouvement des parcs immenses, on en reviendra à l'infanterie qui, à la rigueur, peut se suffire à elle-même, tandis qu'elle doit toujours servir d'appui aux autres armes. En attendant, l'artillerie se trouve dans un état d'amélioration progressive que l'on ne peut arrêter sans danger. On parle beaucoup d'une nouvelle organisation de son personnel; sans rien préjuger sur les dispositions arrêtées, nous ferons une remarque sur la difficulté que présente la fusion du train avec les troupes d'artillerie. C'est sans doute une grande amélioration que de rapprocher, de confondre même ces deux troupes en une seule; mais pourra-t-on rendre les soldats en même temps canonniers et conducteurs? les officiers d'artillerie donneront-ils tous les soins nécessaires aux attelages? Il semblerait que tout en formant une seule compagnie, sous la dénomination très-exacte de *batterie*, de tous les hommes attachés au service du matériel qui la compose, il serait peut-être prudent de ne pas confondre leurs fonctions; de laisser, dans la nouvelle formation les canonniers servir les pièces et les soldats du train les conduire; les officiers d'artillerie diriger le matériel; et les officiers du train soigner les attelages: il y aurait ainsi dans une batterie des canonniers, des artificiers, des ouvriers d'art et des soldats du train: ceux-ci pourraient former une section sous le commandement d'un officier de leur arme, qui serait sous les ordres du commandant de la batterie. Il ne resterait à régler que quelques détails d'administration pour que la responsabilité pesât sur chacun en raison de ses fonctions, et pour que les hommes de l'artillerie et du train aient les mêmes espérances à l'avancement et aux récompenses. Il serait possible qu'avec le temps, la fusion de ces troupes s'opérât complètement.

Le tableau qui termine cet article expose la force que nous avons assignée à chaque arme; si l'on y ajoute les réserves, on se convaincra que l'artillerie aurait toutes les ressources en hommes dont elle pourrait avoir besoin. Les établissemens pour son matériel ont pris successivement une grande extension; cette partie des dépenses publiques ne s'élevait en 1791 qu'à 3,028,090 fr.; en

l'an 8, elle s'est élevée dans l'état de guerre à 12 millions ; et à l'époque actuelle, en prenant un terme moyen sur sept années, elle monte à 8 millions environ. Nous avons indiqué plus haut une des causes, de cette extension ; il en est une autre, c'est le dénuement dans lequel se sont trouvés nos arsenaux après les événemens de 1815. La nécessité de remonter nos parcs et nos salles d'armes, exigera encore sans doute la continuation d'un excès de dépense. Toutefois on a remarqué à la tribune, non sans raison, que les armes et la poudre fabriquées en régie coûtaient trop cher : il n'est pas douteux que la fabrication des fusils de munition livrée à l'entreprise, ne coûterait pas 34 fr. 42 centimes, sans compter la solde des militaires employés dans les manufactures. La poudre revient à 2 fr. 83 centimes le kilogramme, ce qui est également trop cher. On doit attribuer cet excès de dépense aux nombreux essais qui ont été faits pour en améliorer la confection ; mais il y aurait lieu de blâmer le système de fabrication si l'on n'obtenait pas par la suite une diminution dans les prix.

Du Génie. — Depuis les campagnes de Napoléon, les places fortes ont perdu de leur réputation ; et, quoiqu'on fasse, il paraît impossible qu'elles redeviennent jamais aussi formidables qu'elles l'ont été dans les deux derniers siècles. La dernière campagne des Russes contre les Turcs a démontré de même que des lignes de places fortes n'arrêtent pas une armée. La guerre méthodique, comme l'entend le général Rogniat, n'est plus de notre temps : si l'armée russe, dans cette même campagne, n'avait pas tenu à ce genre de guerre, elle se serait emparée immédiatement du point objectif de la campagne, qui était Schumla, et en moins de trois mois elle eût indubitablement occupé les défilés du Balkan et tous les débouchés sur Andrinople. Pendant ce temps-là les garnisons des places du Danube se seraient disputées le terrain avec les dépôts et les recrues des régimens moscovites.

Le célèbre Vauban a amené, par son génie extraordinaire, la science de la fortification au point où elle est encore aujourd'hui ; les perfectionnemens qu'elle a éprouvés depuis ne portent que sur des détails : ce sont encore le même tracé, les mêmes

ouvrages, la même disposition des pièces que les ingénieurs de l'époque actuelle emploient dans leurs projets. Il en est de même pour l'attaque et la défense des places; ses préceptes forment toujours la règle de nos officiers du génie. Pourrait-on dire que les autres parties de l'art de la guerre sont également restées stationnaires? Quelle différence dans l'organisation des troupes, dans leur instruction, dans l'armement, dans l'ordre et l'exécution des manœuvres, enfin dans la combinaison des opérations militaires! Cette révolution dans l'artillerie, dont nous avons fait mention plus haut, en agrandissant la mobilité des forces militaires, ne décèle-t-elle pas encore l'inutilité ruineuse des places jetées sur tous les passages? Cependant, il serait absurde de croire que les places fortifiées ne sont bonnes à rien; plusieurs siéges mémorables prouvent le contraire; dans les deux invasions, la conservation de nos places a pesé dans la balance des négociations pour la conservation de notre territoire. Elles sont utiles, mais en petit nombre, sur une base d'opération; et dans la défensive, sur les lignes de défense et de concentration. C'est ici qu'il convient de rappeler la maxime, que nous avons citée, de Machiavel, qui prescrit de fortifier le centre des états au lieu des extrémités. Mais cette proposition peut s'entendre de différentes manières; par exemple : elle peut s'entendre de l'organisation et de la mise en mouvement des masses; des dispositions préliminaires pour opposer à l'ennemi, en temps opportun, le maximum des moyens de défense mobiles et autres. Le corps du génie est bien certainement le plus instruit de l'Europe; on lui doit une partie des succès que nos armes ont obtenus depuis longtemps par l'application de leurs connaissances aux diverses opérations militaires: comment se fait-il que l'art des ingénieurs ne se soit pas plié au nouveau genre de guerre? Si la science des fortifications ne suit pas les progrès de l'art de la guerre en général, ce corps perdra nécessairement de son influence. Que penser des réclamations des ingénieurs, qui voudraient que l'on ne fît pas de routes, pour donner plus d'importance aux places fortes? Napoléon disait à Sainte-Hélène : « *Les principes des fortifications de campagne ont besoin d'être perfectionnés; cette partie*

de l'art de la guerre est susceptible de faire de grands progrès. »
Cette phrase renferme un problème qui semble indiquer une réforme dans la science. Ceux qui veulent méditer sur cette question, observeront que les armées tendent à devenir plus mobiles, et qu'il faut que la fortication se conforme à cette tendance.

Si les observations qui précèdent sont l'expression de la vérité, on reconnaîtra que nous avons beaucoup de places inutiles, dont l'entretien devrait se borner à les empêcher de s'écrouler, et que l'on doit être avare de la construction d'ouvrages neufs; ils coûtent des sommes considérables et sont d'une utilité extrêmement douteuse. Les ingénieurs reconnaissent eux-mêmes que l'attaque des places a maintenant une grande supériorité sur la défense, ce qui vient à l'appui de tous nos raisonnemens.

Il semblerait que le moyen de rendre les fortifications réellement utiles dans le genre de guerre actuel, serait de ne les construire qu'en même temps qu'on fait les approvisionnemens de campagne; au moins elles se trouveraient dans le théâtre de la guerre, et, plus souvent que les anciennes, sur la marche de l'ennemi: quand on se souvient que les Romains bâtissaient une forteresse en trente ou quarante jours, cette proposition ne paraît pas hors de propos. Les fortifications que l'on ferait aussi rapidement seraient peut être plus simples que celles qui composent nos places fortes. Mais qu'importe, si elles étaient plus utiles? Il y a sous ce rapport une amélioration sensible dans nos armées : autrefois, et même sous Napoléon, les troupes avaient une grande répugnance à remuer la terre et à porter des outils; la guerre d'Espagne et les dernières campagnes d'Allemagne les y ont habituées. On ferait bien de profiter de cette disposition pour faire entrer dans l'instruction des troupes l'art d'élever un retranchement : on commence à en introduire la théorie dans l'instruction des officiers et des sous-officiers; il est temps d'y joindre la pratique et d'exercer les troupes à se retrancher elles-mêmes quand elles prennent position devant l'ennemi, sans qu'il soit nécessaire de faire venir des compagnies de sapeurs pour mettre ces troupes à couvert. Que l'on se rappelle la conduite de ce

corps d'armée turc qui, pendant le dernier siége de Varna, venant au secours de la place, ayant été arrêté dans sa marche par un corps russe considérable, se retrancha dans une nuit, de telle sorte que le lendemain son camp était inattaquable.

L'entretien de nos fortifications et le peu d'ouvrages neufs que l'on a entrepris, ont coûté en 1827, 3,981,672 fr. 94 cent., et les bâtimens militaires 4,592,690 fr. 47 centimes, sans compter des dépenses accessoires pour 981,441 fr. 50 centimes. En 1791, époque où l'on se préparait à la guerre, toute la dépense du matériel du génie ne s'éleva qu'à 2,500,000 fr.; en l'an 8, pendant la guerre, ce matériel coûta 5,200,000 fr., et à l'époque actuelle, le terme moyen, pris sur sept années, est de 8,825,797 fr. Le système d'organisation que nous avons développé permettrait de réduire considérablement cette dépense, car il faudrait moins d'établissemens militaires. On a proposé de charger les villes de l'entretien des bâtimens militaires qu'elles renferment, moyennant un abonnement : ce mode paraît praticable pour les villes ouvertes. On éviterait par là des frais considérables d'administration ; cela n'empêcherait pas les inspecteurs-généraux du génie et même les directeurs, de s'assurer si ces bâtimens sont soigneusement entretenus, dans l'intérêt des troupes qui doivent les occuper.

Les observations qui précèdent justifient suffisamment la réduction que nous proposons des troupes du génie à trois régimens de deux bataillons, composés chacun de six compagnies, et une compagnie de dépôt par régiment. Nous conservons la compagnie d'ouvriers ; mais l'escadron du train nous paraît complètement inutile en temps de paix. Cette troupe, très dispendieuse, quand elle sert à quelque chose, est la plus facile à organiser au moment d'entrer en campagne, en prenant un noyau dans le train des équipages militaires

Des Compagnies sédentaires. — Les compagnies sédentaires sont utiles pour servir de refuge aux vieux sous-officiers et aux vieux soldats qui n'ont point de ressources dans leurs familles : leur création fut un acte d'humanité. Ces compagnies ont au-

jourd'hui de la peine à se recruter ; on ne conçoit pas la nécessité de conserver invariablement le même nombre de compagnies. Nous avons réduit d'un tiers la totalité des hommes qui les composent ; le mode d'organisation que nous avons adopté produirait encore une réduction plus considérable. Sous le rapport de l'utilité, elles rendent des services en temps de guerre pour la garde de quelques postes retranchés de peu d'importance ; mais en temps de paix, les soldats de ces compagnies sont en grande partie employés comme plantons ou domestiques.

TABLEAU DE L'ORGANISATION PAR ARME, DE L'ARMÉE ACTIVE OU PERMANENTE ET DES DÉPENSES POUR SON ENTRETIE[N] SUR LE PIED DE PAIX, D'APRÈS LE SYSTÈME MILITAIRE PROPOSÉ.

DÉSIGNATION des Armes.		Dépenses pour l'entretien de l'armée, d'après le budget présenté pour 1830. Nombre d'hommes.	Sommes.	Dépenses pour l'armée proposée. Nombre d'hommes.	Par homme. Terme moyen.	Total par arme.
État-major-général		3,845	16,994,000 f.	3,800 f. (1)	4,307 f. 73 c. (2)	16,369,374 f.
Maison du Roi		1,864	3,140,000	1,200 (3)	1,684 55	2,021,460
Gendarmerie		13,425	15,971,915	10,000 (4)	1,178 11	11,781,100
Infanterie.	Garde royale	10,728	7,213,784	8,000	617 98 (5)	4,943,840
	Ligne	115,944	57,144,868	92,000	449 68	41,370,560
Cavalerie.	Garde royale	6,436	7,930,424	3,200	1,070 20 (6)	3,424,640
	Ligne	31,171	28,016,905	26,800	799 48	21,426,064
Artillerie.	Garde royale	1,589	1,953,536	724	1,100 00 (7)	796,400
	Ligne	15,530	10,912,345	16,000 (8)	702 66	11,242,080
Troupes du Génie		4,873	2,698,723	4,400	525	2,310,000
Équipages militaires		725	542,438	725	748 26	542,428
Compagnies sédentaires		3,944	2,674,546	4,000	430	1,720,000
Frais de recrutement et de justice militaire		»	1,298,000	»	»	1,298,000 (9)
Total		212,174	156,467,889 (10)	170,949	697 55	119,2[illegible],946
Troupes suisses		12,546 (11)	7,161,111	»	»	»
Total général		224,714	163,629,000	170,949	»	119,245,946 (12)

Dans le prochain et dernier article, nous continuerons nos observations sur le budget de la guerre.

(*La suite au prochain numéro.*)

---

(1) Les officiers disponibles disparaissent dans le projet, excepté les officiers-généraux. Il y aurait sans doute de plus grandes réductions à faire si les officiers pouvaient être employés indifféremment dans plusieurs branches de service. L'état-major de la garde, qui se compose de 95 officiers, et dont la dépense moyenne, par homme, est de 12,308 francs, serait susceptible d'une grande réduction. . . . .

(2) Ce terme moyen et les suivans, sont pris sur les sommes portées au budjet; mais d'après les combinaisons que nous avons développées dans les cinquième et sixième articles, il ne serait pas nécessaire d'entretenir, dans les hauts grades, autant d'officiers, par le seul motif qu'il faut donner de l'avancement aux grades inférieurs, puisque des débouchés plus nombreux leur seraient ouverts. Ce terme moyen serait donc lui-même susceptible de réduction, que nous n'aurions pu apprécier sans entrer dans de très-longs calculs.

(3) En conservant la garde royale, la maison du roi devrait être moins nombreuse que nous ne la proposons; mais convaincu que pour faire d'utiles économies, il faut y arriver par degré, nous avons pensé que pour quelques années encore il convient de lui laisser une certaine force. Si on adoptait pour ces troupes la même organisation que pour les autres corps de l'armée (voyez la note de la page 176), le terme moyen de la dépense diminuerait considérablement.

(4) Tout est supposé pour cet article dans les mêmes proportions que dans le budget de 1830.

(5) Dans le terme moyen de la dépense pour les troupes d'infanterie, on a supposé les cadres des bataillons réduits à six compagnies, et le nombre des officiers à 69; ces différences produisent une grande économie.

(6) Il y a également pour la cavalerie une réduction dans le nombre des officiers et des sous-officiers.

(7) Le terme moyen de la dépense par homme, pour l'artillerie de la garde royale, d'après le budget, est de 1207 fr. 7 cent., somme exorbitante en proportion de l'artillerie de la ligne, qui coûte 702 fr. 66 cent. par homme. En le réduisant à 1100 francs, nous avons supposé qu'une grande partie de l'état-major serait supprimé, et ramené à une juste proportion pour quatre batteries.

(8) C'est par erreur que nous avons porté pour l'artillerie 20,000 hommes dans le septième article, et 8000 hommes pour le génie.

REMARQUES SUR LA PROCHAINE ORGANISATION

DU PERSONNEL DU CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE.

Depuis que l'adoption d'un nouveau système de matériel pour l'artillerie a redoublé l'activité des arsenaux de construction, on s'attend de jour en jour à voir paraître pour le personnel une organisation neuve qui complète le commencement d'une grande idée, et qui dote l'armée d'un élément de force plus puissant, en organisant enfin l'artillerie selon la manière toute spéciale d'après laquelle elle entre dans la composition des armées, d'après laquelle elle manœuvre et combat.

(9) Ces dépenses subiraient probablement des modifications dans l'exécution de notre projet, mais elles sont difficiles à évaluer. Nous ne pensons pas au surplus qu'elles dussent augmenter, si ce n'est pour la justice militaire, par l'exécution du nouveau Code.

(10) La dépense moyenne, par homme, d'après le budget, est de 737 francs 45 cent.; la différence dans notre projet n'est que de 39 francs 90 cent., parce que n'ayant pu apprécier exactement tous les moyens de réduction que présente le projet, nous nous sommes presque toujours renfermé dans les limites du budget; un examen plus approfondi de ces moyens produirait indubitablement une différence plus grande en faveur du projet.

(11) Ce nombre exprime la totalité des troupes suisses au service de France, de la garde et de la ligne. Nous n'avons pas cru devoir les conserver. Si l'on jugeait à propos de ne pas les renvoyer, il faudrait réduire les autres troupes en conséquence; nous ne pensons pas qu'il soit convenable d'ailleurs de payer cette troupe plus chère d'un quart que les troupes françaises.

(12) Si l'on observait que cette somme ne contient pas toutes les dépenses qui ont été indiquées, qu'on n'y voit pas figurer l'augmentation que nous avons proposée pour les colonels et quelques capitaines des corps de ligne, nous répondrions que ce total éprouverait des réductions dans plusieurs articles, ainsi que nous l'avons démontré plus haut, qui compenseraient et au-delà les dépenses qui n'y sont pas prévues.

L'artillerie est une des trois grandes armes qu'exige impérieusement le système de guerre moderne : elle ne peut être assimilée ni tantôt à de l'infanterie ni tantôt à de la cavalerie ; se servant d'une arme différente, elle doit avoir, de quelque manière qu'on l'emploie, une organisation qui soit autre, une organisation qui n'appartienne qu'à elle seule. Mais, direz vous, c'est là une vérité triviale qui n'a jamais été contestée ! Cependant regardez son organisation actuelle : l'artillerie à pied, qu'est-elle autre chose que des régimens de grenadiers affectés au service des bouches à feu ? L'artillerie à cheval, qu'est-elle autre chose que des régimens de chasseurs à cheval affectés au service des bouches à feu ? Puis ne voyez vous pas, comme conséquences de ce système vicieux, des rivalités d'esprit de corps de cavalerie et d'esprit de corps d'infanterie scinder l'homogénéité et produire çà et là, même jusque dans une arme aussi distinguée, ces jalousies qui ne sont ordinairement que le lot mesquin de l'ignorance de toutes les choses militaires ?

Aussi est-il arrivé qu'une nouvelle constitution pour l'artillerie étant depuis long-temps nécessitée et provoquée par la nature même de son service, plusieurs projets ont été publiés dans les recueils militaires avant que l'on ait eu connaissance des bases sur lesquelles paraît se fixer le comité. Mais aujourd'hui que son projet est à peu près connu, c'est sur lui seul que doivent porter les espérances de l'arme qui, se confiant à l'expérience éclairée et à l'appui naturel de ses officiers-généraux, ne fait trève un moment à ses dégoûts et à ses découragemens, que dans l'intime conviction qu'il va naître un nouvel ordre de choses où (les intérêts de notre puissance militaire se trouvant sagement combinés avec ceux d'un corps trop oublié jusqu'à ce jour par le gouvernement) l'on verra enfin dans l'armée de la restauration, l'artillerie relevée physiquement à ce premier rang dont elle n'a jamais possédé pour ainsi dire que le titre vain et stérile.

S'il est généralement reconnu que l'elément de cette arme est la batterie, ce sont donc les officiers auxquels le commandement en est confié, qui constituent plus particulièrement l'artillerie ; et d'après l'importance de leurs commissions ils devraient

être distingués par des insignes de grades déjà supérieurs, et ce degré, limite de l'avancement pour les masses, devrait se présenter à elle comme un avenir et un état entouré d'autant d'avantages matériels que de considération. Mais on voit ces officiers sortis successivement de deux écoles célèbres par l'enseignement des sciences, puis par leurs applications, et que l'Europe militaire nous envie, végéter des quatorze ans dans des grades qui ne sont pas encore ceux de capitaines, user, dans le découragement et la satiété, cet élan pour une noble profession que l'incurie et que tant de causes que nous ne révélons pas, ont amorti, et que bientôt elles finiraient peut-être par amortir entièrement.

Cependant la France doit avoir un état militaire florissant; sa position européenne, la ligne géographique de ses frontières lui en imposent la nécessité. Cette nation si célèbre par les lettres, les arts, les sciences, le génie, revendique encore, comme son fleuron le plus beau, l'éclat de sa force militaire, boulevard de la patrie, et qui s'allie, comme nous l'apprend l'histoire, et plus qu'on ne paraît le comprendre de nos jours, avec toute l'indépendance de la civilisation intérieure.

Chez les anciens, la réunion de deux armes constituait les armées; chez les peuples modernes, l'invention de la poudre nécessita bientôt la création d'une troisième arme qui fut l'artillerie : et aujourd'hui que les progrès de la science de la guerre en ont simplifié les théories, l'arme du génie et l'état-major, constitués en corps permanens et spéciaux, ne sont peut-être pas indispensables alors que des formes nouvelles de gouvernement, tout en requérant la conservation d'une armée permanente, tendent cependant à en restreindre les énormes dépenses et à rendre pardessus tout les guerres moins fréquentes et plus rares. Hommes d'état comme simples citoyens, nous entrons à peine dans la carrière, et le temps n'est pas encore venu de toucher d'une main sûre aux racines de cette question; mais cette époque arrivera, soit plus tôt, soit plus tard, par la force de cette nécessité qui réside au fond des choses, et l'on reconnaîtra que les idées que M. le général Demarçai développait l'année dernière, dans un de ses discours, sont peut-être les

seules qui puissent lier le besoin constant qu'éprouvera le pays d'entretenir une armée avec les conséquences et l'avenir du régime constitutionnel.

Plusieurs de ces considérations, étant d'un ordre élevé, n'ont pu échapper aux lumières des membres du comité et ont dû quelquefois les guider dans le plan de la nouvelle organisation.

Mais pour ce qui s'est passé jusqu'à ce jour, en conservant les égards et la réserve que l'artillerie doit avoir pour ses chefs, n'aurait-elle point cependant quelque droit de se plaindre à eux de l'oubli dans lequel ils l'ont laissée au milieu du mouvement général; tantôt en soignant si peu le sort présent et l'avenir d'officiers déjà vieillis au service d'une patrie qui ne fut cependant jamais ingrate, toutes les fois qu'on lui révéla des titres justes et mérités; d'autre part, en abandonnant au découragement, dès leurs premiers pas dans la carrière, de jeunes officiers appelés à continuer désormais, sans espoir d'avancement brillant, mais autrefois vulgaire, le devoir du dévouement et la science, ainsi que la pratique de cette supériorité militaire qui depuis longtemps illustra nos armes? Qu'a-t-on fait à l'école Polytechnique, ou ailleurs, depuis que les conséquences de la Charte appellent naturellement à la suprématie les parties civiles, pour conserver à l'artillerie cette vogue qu'elle a eue et qu'on lui a laissé perdre? Qu'a-t-on même essayé de proposer pour attirer dans cette partie (la plus importante pour l'état), les têtes de promotions de cette école célèbre? Aussi a-t-on vu que le premier des services publics n'a reçu dans ses rangs (à l'exception des élèves appartenant à des familles militaires) que des sujets qui presque toujours ne pouvaient obtenir des services inférieurs en considération et en importance, mais supérieurs en avantages matériels de toute espèce? Là gît peut-être une question d'état dont la solution devrait cependant se produire tout en faveur des intérêts réels de la puissance du pays et de l'essor de l'armée! Qu'on regarde l'arme du génie, elle a perdu de son importance par la nouvelle manière de faire la guerre, elle a perdu le service brillant de l'état-major et des reconnaissances militaires par la création d'un corps spécial : alors on dirait que son comité a

semblé comprendre que les parties civiles, fortement rétribuées, seraient encore plus recherchées à l'école Polytechnique, et qu'ainsi il fallait pour les siens des avantages nouveaux : il a donc cherché à obtenir le placement de capitaines dans les moindres bicoques où se trouve un bastion ou une caserne ; puis il a obtenu, par anticipation, pour ses jeunes lieutenans, les épaulettes de capitaines, presqu'à leur sortie de l'école d'application. En ce moment les lieutenans d'artillerie qui se trouvent en tête du tableau datent du 1er novembre 1814, et sont dans leur quinzième année de grade ; ainsi ils ont déjà franchi plus de la moitié de la durée moyenne de toute la carrière militaire ! Cette comparaison de position entre deux armes qui se touchent par tant de points, est tout au désavantage de l'artillerie, et se présente de plus (disons-le sans amertume, mais avec vérité) comme une humiliation pour elle ! Le tort n'en est point au comité du génie, au contraire, reconnaissons nous-mêmes qu'en exerçant une tutelle toujours paternelle, il était de son devoir et de sa politique de chercher à accroître les avantages et la consistance de son arme. Puisque nous avons prononcé le mot *de politique*, disons encore qu'à ce plan se rattache peut-être l'idée de rendre plus tard impossible une fusion que les systèmes d'économie adoptés par les chambres, pourraient provoquer par la suite, au milieu de toutes les réformes et de toutes simplifications dont elles paraissent méditer le succès (1).

C'est dans cette situation actuelle de l'arme que va paraître prochainement l'ordonnance de réorganisation : on dit que les huit régimens d'artillerie à pied et les quatre régimens d'artillerie à cheval seront fondus en dix nouveaux régimens, composés chacun 1° de neuf batteries de campagne, le service de train y étant fait par des canonniers ; les trois premières se trouvant toutes montées et les six autres n'ayant des chevaux que pour les

---

(1) On pourrait encore demander comment il se fait que l'artillerie n'ait plus qu'un officier général au conseil supérieur de la guerre ; le génie militaire y a deux voix, et il ne consentirait jamais à n'y en avoir qu'une.

officiers et les sous-officiers; 2° de sept batteries de siége non montées et conservant à peu près l'organisation de l'artillerie à pied. Ce personnel serait réparti dans six écoles à chacune desquelles serait attaché un escadron du train, affecté pendant la paix au service des arsenaux et à celui des mouvemens intérieurs, et pendant la guerre au service des parcs et des réserves des batteries. Il ne serait rien changé à l'organisation actuelle des pontonniers, des compagnies d'ouvriers, ni à celle des armuriers.

L'ordonnance du 7 février 1825, motivée sur la nécessité d'augmenter la consistance et la force du corps royal de l'artillerie pour donner à l'armée cette puissance que réclame et la dignité de la couronne et l'attitude européenne de la France, arrêtait que cette arme serait ainsi composée :

ARTILLERIE DE LA GARDE ROYALE.

Deux régimens, l'un à pied l'autre à cheval, présentant ensemble l'effectif suivant :

	Compagnies
à pied	8
d'ouvriers, 1 escouade ou. . . .	1/2 compagnie.
à cheval	4

ARTILLERIE DE LA LIGNE.

Huit régimens à pied, quatre à cheval, un bataillon de pontonniers, douze compagnies d'ouvriers et une d'artificiers, présentant ensemble l'effectif suivant :

	Compagnies
à pied.	160
à cheval.	32
de pontonniers.	12
d'ouvriers.	12
d'armuriers.	1
Total des compagnies de la garde et de la ligne.	229 1/2

Cette ordonnance a à peine reçu un commencement d'exécution par la création d'une septième compagnie dans chacun des quatre régimens d'artillerie à cheval.

En ce moment les troupes que compte le corps royal, en laissant en-dehors l'état-major et le corps auxiliaire du train, sont les suivantes :

ARTILLERIE DE LA GARDE ROYALE.

Deux régimens, l'un à pied l'autre à cheval, présentant ensemble l'effectif suivant :

Compagnies	
à pied	8
d'ouvriers, 1 escouade ou	1/2 compagnie.
à cheval	4

ARTILLERIE DE LA LIGNE.

Huit régimens à pied, quatre à cheval, un bataillon de pontonniers, douze compagnies d'ouvriers et une d'artificiers, présentant ensemble l'effectif suivant :

Compagnies	
à pied	136
à cheval	28
de pontonniers	6
d'ouvriers	12
d'armuriers	1

Total des compagnies de la garde et de la ligne. 195 1/2

La nouvelle organisation de l'artillerie de la garde royale n'est pas encore bien connue, mais elle paraît devoir peu s'écarter de celle-ci : un seul régiment composé de

Batteries ou Compagnies	
à cheval	4
à pied, mais en partie montées	6
d'ouvriers pontonniers	1
de dépôt	1

Et pour la ligne, d'après ce que nous avons exposé, l'effectif serait le suivant :

Batteries ou Compagnies

à cheval.	30
à pied, mais en partie montées . .	60
de siége et de parc non montées. .	70
de pontonniers.	6
d'ouvriers	12
d'armuriers.	1

Total des batteries et des compagnies de la garde et de la ligne. 191

Ainsi dans l'organisation projetée on aurait quatre compagnies et demie de moins que dans celle actuelle, et trente-huit et demie de moins que dans l'organisation du 7 février 1825, et de plus et de moins encore trois états-majors de régimens qui seraient supprimés.

Plusieurs objections pourraient être présentées contre une réduction forcée dans le personnel d'une arme spéciale, comme l'artillerie, dont les officiers ne s'improvisent point au moment de la guerre. Mais enfin quoi qu'il en soit sur quelques parties de ces plans, dont les limites ne sont pas encore définitivement fixées, on ne peut s'empêcher de reconnaître que le comité a parfaitement compris sa mission en cherchant à éteindre cet esprit qui, en dehors de la sphère élevée des vraies idées militaires, s'infiltrait dans une arme si essentielle et tendait moralement à la briser : oui le comité aura agi avec habileté en resserrant comme par des nœuds forts et nouveaux tous les services de guerre de l'artillerie dans des régimens ou dans des brigades qui les enveloppent tous.

Depuis l'usage de la poudre à canon, nous sommes bien loin des époques héroïques si l'on veut, mais ignorantes, de la chevalerie où la supériorité des guerriers à cheval, si gentiment célébrée par les dames et les ménestrels, était proclamée dans des

tournois et dans des combats, dont l'armure de toutes pièces assurait la gloire et le succès.

On prétend que pour obtenir une fusion et une homogénéité complète, un même uniforme sera adopté pour tous les services; idée simple et féconde, convenable, facile à réaliser, et nous disons de plus, nécessaire, puisqu'à la guerre tous les officiers doivent être montés; ainsi il paraît convenu que tous les officiers auraient l'habit et la veste, l'un avec l'épée pour la tenue à pied dans le service des garnisons, l'autre avec le sabre, serait réservée pour la tenue à cheval.

On dit encore que tous les officiers de même grade recevraient la même solde à quelque service qu'ils fussent affectés : ce principe d'égalité de traitement apparaît de suite à l'esprit comme juste et politique; juste, parce que dès que l'officier d'artillerie à pied entre en campagne, il ne peut se procurer des chevaux dans ces momens de presse qu'à des prix élevés, tandis que l'officier d'artillerie à cheval est déjà équipé et monté à un ou deux chevaux; politique en ce sens, que par-là seraient étouffés tout germe de jalousie et d'idée de privilége; tous seraient contens dans la partie où ils seraient placés, et le mouvement d'avancement sur le tableau général ne serait plus contrarié par une foule de réclamations, de demandes ou d'intrigues.

Le nombre de compagnies non montées, d'après la nouvelle organisation, paraît être de 89, et comme la différence qui existe entre la solde des 4 officiers d'une compagnie à cheval et celle des 4 officiers d'une compagnie à pied, est de 1000 francs, ce serait donc avec la faible somme de 89,000 francs, qu'il n'est point difficile de trouver par des économies dans d'autres chapitres, qu'on obtiendrait les avantages précieux que nous avons laissé entrevoir.

On pourrait objecter que nous ne parlons pas des officiers supérieurs, mais c'est peut-être avec dessein : si on élevait pour eux tous la solde à celle de l'artillerie à cheval, la mesure serait large, complette, et sans accroître sensiblement la dépense, mériterait aussi d'être adoptée : mais nous avons dû principalement insister pour ces officiers de compagnies ou de batteries, dont

le sort semble avoir été oublié jusqu'à ce jour et qui constituent plus spécialement la force du corps de l'artillerie.

Il serait à désirer que pour favoriser l'homogénéité, on fît disparaître pour les grades des sous-officiers, dans les compagnies montées et non montées, l'emploi de dénominations différentes; car c'est surtout sur le soldat et le sous-officier, qu'il faut agir par des mots et des signes matériels : nous avons eu l'idée de ce changement, et il nous paraîtrait heureux. Ainsi nous réclamerions aussi mêmes formes dans les insignes des grades, et mêmes dénominations pour tous les sous-officiers d'artillerie ; nous ne précisons pas tels noms plutôt que tels autres, mais enfin ils seraient les mêmes : cependant comme une portion de l'artillerie doit être nécessairement à pied, tels que l'artillerie de siége et de parc, les pontonniers, les compagnies d'ouvriers et d'armuriers, services divers pour lesquels les dénominations de la cavalerie ne pourraient convenir, il paraîtrait que les noms de sergent-major, de sergent et de caporal, seraient ceux qu'il conviendrait d'affecter indistinctement à tous les sous-officiers de l'arme. Qu'on ne s'y trompe pas, l'influence des noms est une action réelle et ne peut être contestée ; et comme plus l'état militaire se perfectionne, plus il se distingue par la considération attachée à l'infanterie, des dénominations empruntées à cette dernière, sembleraient mieux convenir à l'artillerie, que d'autres prises dans la cavalerie, arme précieuse, importante, indispensable, mais qui n'en est pas moins classée qu'au second degré dans les armées modernes.

On dit qu'il paraît probable que les dénominations de chef de bataillon et de chef d'escadron seront supprimées dans la nouvelle organisation ; en effet, ces noms sont sans valeur et sans signification précise dans une arme qui ne connaît ni le bataillon, ni l'escadron. On ferait de ces officiers supérieurs des lieutenans-colonels en second.

Si quelques questions ont été agitées au conseil supérieur de la guerre, à propos de certains grades qui paraissent trop retarder l'avancement, c'est surtout pour l'artillerie que de telles assertions sembleraient fondées. D'abord on ne peut disconvenir

que depuis la restauration un grade nouveau n'ait été réellement introduit dans l'armée. L'ancien major, chef principal de l'administration était, il est vrai, un grade intermédiaire entre le chef de bataillon et le colonel; mais il n'était point nécessaire d'être major pour être fait colonel, et ceux-ci étaient choisis presque toujours parmi les simples officiers supérieurs. Le grade de lieutenant-colonel est donc aujourd'hui un degré ou une barrière de plus dans l'échelle de l'avancement, et sa conservation demande des suppressions inférieures. A la guerre, les simples officiers de batteries ne sont pour la plupart du temps en contact qu'avec les officiers-généraux sous les ordres de qui ils sont passagèrement placés; leurs responsabilités et leurs commandemens sont importans par le nombre d'hommes, de chevaux, la valeur du matériel et la nature délicate d'un service spécial, circonstances qui nous portent à reproduire et à répéter l'assertion déjà signalée quelque part dans ce journal, que le commandant de la batterie devrait être officier supérieur : alors les capitaines en second deviendraient capitaines en premier, les lieutenans en premier pourraient être des capitaines en second, et l'on n'aurait plus qu'une classe de lieutenans. Ce serait là un moyen de tirer l'artillerie de l'infériorité dans laquelle elle languit et s'éteint, et d'offrir aux têtes de promotions de l'école Polytechnique, une perspective aussi honorable que brillante pour ce premier des services publics qu'elles s'obstinent surtout en ce moment à classer dans les derniers. L'attention du comité d'artillerie doit se fixer devant des considérations aussi vitales, et disons-le avec liberté, c'est son devoir, il y va même de son honneur. Nous ne craignons donc pas d'appeler encore sur l'artillerie l'intérêt et l'équité du conseil supérieur de la guerre. Des hommes qui ont commandé des armées, dont les noms se mêlent à ceux des victoires, doivent connaître et apprécier l'artillerie française; et comprendre que si dès le berceau des écoles, tout s'agrandit autour d'elle, cette première arme de nos armées, a au moins le droit de réclamer à l'entrée de la carrière, un sort qui soit égal à celui des ingénieurs des parties civiles et militaires. Ces réclamations seront écoutées : tout nous dit qu'elles le seront, et s'il

en était besoin, elles s'élèveraient jusqu'à cette influence auguste et tutélaire qui, présidant à l'essor de l'armée, ne pourrait en oublier l'avenir, dont une des sources réside dans cette école si connue, qui prospère, protégée par son nom et son royal appui.

Ces pages sont l'expression de la vérité, qui se produit sans exagération et sans déguisement. *L'artillerie n'est plus une carrière.* Déjà cette jeunesse, dont la France s'énorgueillirait si le roi l'appelait aux armes, s'arrête çà et là, saisie par le découragement, et bientôt, si on ne la rallie point, on la verra, se décimant elle-même, abandonner des drapeaux que n'entourent plus les prestiges, pour rentrer dans la liberté si nouvelle et si indépendante de la vie civile : et, disons-le avec douleur, il ne restera plus aux faisceaux que ceux à qui le triste partage de la fortune imposera la corvée, et jamais plus l'honneur du service de la patrie.

Un officier-général, M. le lieutenant-général Tirlet, a seul encore généreusement élevé la voix en faveur de son arme, et avec une puissance de faits et de raisons que le comité doit mieux apprécier que tout autre : il n'a donc pu ne pas entendre cet appel; et toute l'artillerie se plaît à espérer que parmi les idées militaires et heureuses qui ont présidé à la nouvelle organisation, se rencontreront quelques innovations fécondes en faveur d'un corps qui n'a point démérité et pour lequel tout réclame, dans la cité comme dans les campagnes, une existence digne de la grandeur du prince et de la puissance de l'état.

Terminons ces remarques en exprimant le regret que la plupart de ces officiers d'artillerie, avec qui nous avons commencé à vieillir à l'école de la guerre, et que distinguent aujourd'hui la maturité de talens acquis par l'étude et l'expérience, mais surpassés seulement par cette noble simplicité de vie et cette modestie qui les honorent, aient craint, dans la gravité de ces circonstances, de publier et leurs plans et leurs idées et leurs objections. De cette polémique calme et raisonnée serait sortie plus tôt l'opinion actuelle, qui est presque celle de l'universalité, et qui jusqu'à ce moment n'a eu à peine que quelques organes.

8 mars 1829.

HISTOIRE.

DE LA GUERRE DES RUSSES CONTRE LES TURCS,

DE 1768 A 1774;

PAR RESMI ACHMET EFFENDI.

La partialité accoutumée des relations que chacune des puissances belligérantes publie, des guerres où elle est engagée, oblige l'historien consciencieux à comparer avec soin les documens opposés, pour en déduire la vérité. Jusqu'ici nous n'avons eu sur les guerres des Turcs contre les puissances européennes, que les rapports et les récits de ces dernières; aucune histoire écrite par un Musulman, n'a été publiée en Europe. Il serait cependant désirable de connaître le jugement, sur ces mêmes faits, d'un peuple dont les opinions, les expressions, les mœurs, les habitudes et le style même sont si différens des nôtres. Non seulement la singularité des récits, mais le peu de connaissance que nous avons de la langue et des mœurs de ce pays, et la difficulté d'arriver à la source des informations, doit rendre les relations des Turcs extrêmement intéressantes, et en faire désirer des traductions fidèles.

Au milieu de l'attention qu'on porte généralement et même au-delà de notre continent, sur la guerre actuelle entre les Turcs et les Russes, nous voyons naître les jugemens les plus contradictoires sur son résultat probable. La cause de ces contradictions existe dans la partialité des renseignemens, non moins que dans l'ignorance totale du caractère des deux nations

rivales, et surtout des progrès des Russes dans l'art de la guerre, et de la stagnation où sont restés, dit-on, les Turcs et leur gouvernement, sous le rapport de la civilisation et de l'instruction; il en résulte nécessairement une évaluation erronée des moyens d'action et de résistance des deux côtés.

Pour ne rapporter qu'un seul exemple de l'erreur où l'on est généralement en Europe, en croyant que le despotisme turc n'a point de bornes, nous choisirons celui de Mustapha III. Ce prince, qui n'était pas sans mérite, disait dans ses poésies, en parlant des dignitaires de l'état : « Actuellement les dignitaires » sont devenus tout-à-fait des vauriens. » Et en parlant de l'Empire même : « Cet Empire est renversé! Qu'on ne pense pas que » *nous* puissions le relever jamais. »

Ce sultan, après la victoire remportée par Moldavandgi Ali-Pacha, sur les Russes à Choczim, reçut le surnom de Victorieux. On continua à le lui donner, dans les prières publiques, même après les revers qu'il éprouva ensuite. Un jour, en présence de Mustapha, dans le moment où le prêtre prononçait la formule de la prière pour lui, une voix s'écria : « Tu mens! » sultan Mustapha n'est point vainqueur! Quels sont ses tro- » phées? » Le Musulman fut arrêté et disparut, mais l'opinion publique avait semblé encourager l'insulte faite au souverain.

Une autre fois, pendant que le sultan se rendait à la mosquée, on lui désigna un jeune homme, qu'on croyait être un séditieux, qu'on avait jusques-là recherché en vain. Mustapha ordonna qu'on lui tranchât la tête, ce qui fut exécuté sur-le-champ. La mère de cet innocent l'apprit dans le moment, et s'élançant, au désespoir, dans la mosquée, elle se plaça devant le siége du sultan, et sans égard à la prière publique, elle l'apostropha en ces termes : « Que la loi de Dieu (le Koran) soit honorée! mon » fils innocent a été mis à mort. Je ne demande pas si tu es em- » pereur, mais si tu es Musulman! Au reste, de quelque religion » que tu sois, tu dépens du tribunal de Mahomet. Viens avec » moi devant le juge, et rends compte du motif pour lequel tu » as égorgé mon fils. Veux-tu me tuer aussi? Tue-moi, me » voici! Je n'ai plus rien à perdre, après avoir perdu mon en-

» fant ». Personne n'osa arrêter cette femme, parce qu'elle en appelait au jugement de Dieu; on se contenta de lui dire que le sultan ne pouvait pas comparaître devant un tribunal. Mais elle continua, sans avoir égard aux remontrances : « Je ne connais » pas l'empereur. Je demande justice contre le Musulman qui a » tué mon fils. Et toi, Muphti, qui siége à son côté, prononce » ton jugement, si tu veux faire observer la loi. » Le peuple commençait déjà à murmurer et l'on entendait dire de toutes parts : « C'est injuste; l'empire a ses droits et la loi les siens. » Enfin le tumulte augmenta tellement dans la mosquée, qu'on dut conseiller au sultan de s'éloigner. Il fallut acheter à prix d'argent le silence de la plaignante.

L'histoire de la guerre entre la Russie et la Porte ottomane, qui a duré depuis 1768 jusqu'en 1774, a été écrite par Resmi Achmet Effendi, qui avant, pendant et après cette guerre, a occupé les emplois les plus importans de l'état. Il l'a fait avec une parfaite connaissance des choses, consciencieusement et impartialement, et même avec franchise et sagacité, et avec un jugement exempt de préjugés. Achmet Effendi fut surnommé Resmi, à cause de la connaissance parfaite qu'il avait acquise de la constitution et des lois de l'Empire. Il fut envoyé par la Porte ottomane, en ambassade à Vienne, en 1757, et à Berlin, en 1763; et la nouveauté de cette apparition appela l'attention, plus que son caractère personnel; c'était une conséquence de son ignorance de la langue du pays. En 1769, il accompagna le grand-visir à l'armée comme premier ministre, et ensuite comme premier employé des finances et avec d'autres emplois du trésor; dans la dernière année de la guerre, il conclut la paix, en qualité de premier ministre plénipotentiaire. Un parti étant mécontent de cette paix, il fut disgracié par le sultan; cependant il fut encore rappelé plus tard aux emplois de l'état. Dans les dernières années de sa vie, vers 1786, il perdit la vue, et se retira dans une campagne sur la côte asiatique du Bosphore.

Nous devons une traduction allemande de cet intéressant ouvrage aux soins de M. de Dietz, ci-devant ministre de Prusse à Constantinople, qui, aidé par sa position, et par une connais-

sance approfondie de la langue et des mœurs des Turcs, a pu puiser aux sources originales (1).

Les causes de la guerre de 1768 sont connues. Pendant long-temps, le partage de la Pologne, la domination de la Russie sur ce pays, la poursuite des réfugiés polonais sur le territoire Ottoman, l'influence toujours croissante de la Russie en Crimée, même les sollicitations des Polonais pour être secourus par la Porte, ne purent décider le pacifique Mustapha et ses plus sages conseillers à prendre les armes; mais des têtes inquiètes et des étourdis pleins de jactance, « dont la barbe avait blanchi au moulin » (2), répétaient sans cesse : « Aujourd'hui est aujourd'hui ! » quelles difficultés y a-t-il ? Il n'y a point d'ennemi devant nous ; » il n'y a point de forteresses qu'il soit nécessaire d'assiéger. Il » nous faut trois mois pour aller et trois mois pour revenir. Nous » obtiendrons des places et nous aurons de l'avancement ; Dieu » soit loué. Nous avons beaucoup de guerriers et beaucoup d'ar-» gent, et point de contrariétés. » Des discours de ce genre, tenus dans le divan et en dehors, disposèrent enfin le sultan à ce décider pour la guerre. Cependant la différence des opinions dans le divan, et la persuasion où étaient la plupart des membres qui le composaient, que les Russes n'accepteraient pas la guerre, mais offriraient bientôt la paix, furent la cause principale de la fluctuation et des longs retards qu'on mit à faire des préparatifs sérieux, et à exécuter ce qu'on avait décidé. Cet exemple, et le retard de la confirmation de la paix, que le mufti recula de plusieurs mois, prouvent que la volonté du sultan ne suffit pas

---

(1) Observations essentielles, ou Histoire de la guerre entre les Ottomans et les Russes, de 1768 à 1774, par Resmi Achmet Effendi, traduit du turc, et accompagnée de notes, par M. H. F. de Dietz, Berlin 1813.

Voir l'analise dans le journal, Zeitschrift für Kunst, etc. Berlin 1828, 9e cahier.

(2) Les expressions originales de l'auteur, qui sont rapportées dans l'analise, sont indiquées par des guillemets, on s'est appliqué à en conserver l'originalité.

seule pour décider de la guerre et de la paix. Ici ce furent des ministres et des ulémas qui voulurent la guerre.

Un des plus opposés à cette guerre était le sage grand-visir *Muchsin Zadé Mohammed Pacha*. C'était un général expérimenté, qui déjà en 1737, était séraskier de Bender; il connaissait la tactique des Russes, ainsi que l'affreuse indiscipline des troupes turques, et l'administration ruineuse des armées ottomanes. On songea donc à l'éloigner du timon des affaires, et en 1768, le gouverneur d'Aidin, *Silichdar Hamza Pacha*, reçut à sa place le sceau de l'état. Il était natif de Kaisarieh (*Césarée*), et Achmet Effendi dit que la santé et la maladie, la folie et la raison sont mêlés d'une manière originale chez les Césaréens. Il était malade lorsqu'il vint à Constantinople, mais il cachait sa faiblesse corporelle sous des habits et des pelisses de brocard d'or. Il se tint devant l'empereur droit comme un bâton, parla comme ce souverain le désirait, menaça d'arracher les yeux aux Russes, et témoigna le désir d'entrer en campagne sans délai. Il envoya sur-le-champ l'ambassadeur russe aux Sept-Tours, et hâta par tous les moyens possibles la déclaration de guerre. Plus habile dans la poésie persane que dans les affaires d'état, il récita des vers au divan. Mais il commença par songer à lui, et fit, dès le premier moment, de si grandes dépenses, que la caisse militaire fut bientôt vide. Il fut en conséquence déposé au bout de vingt-huit jours. Dans la prison, sa muse le consola en lui inspirant un vers, *qui s'appliquait assez à sa position*.

Lorsque Muchsin partit, Hamsa vint en hâte, mais personne ne trouva de remède pour le malade.

Son successeur *Emin Pacha*, avait autrefois accompagné son père, qui était un marchand, dans un voyage aux Indes. Après il fut employé comme écrivain aux affaires étrangères, où la beauté de son écriture, et l'incapacité de ses collègues lui fit donner plusieurs commissions; il s'éleva de cette manière et fut regardé comme indispensable. « C'était, dit Achmet Effendi, un » homme dur et noir, hardi et même audacieux avec la plume. » Après la mort d'*Abdi* Reis Effendi, lorsque Mustapha demanda au grand visir: « Pacha! qui nommeras-tu Réis Effendi? » Celui-ci

répondit : « Emin, l'écrivain d'ambassade, ton serviteur, est » propre à cela. » Mustapha avait le *tic* assez rare parmi les sultans ottomans, de gouverner lui-même ; la mauvaise opinion qu'il avait de la capacité de la plupart de ses ministres, le faisait travailler beaucoup ; il entrait dans beaucoup de particularités et de détails, et espérait se dresser lui-même de bons serviteurs. Par ce motif il parut se lasser du grand-visir Muchsin Zadé Mohammed, qui était accoutumé à gouverner lui-même, et il jeta les yeux sur Emin. Après lui avoir conféré la dignité de pacha, il l'honora du titre de son gendre, le revêtit d'une pelisse d'honneur, lui confia les gouvernemens de Morée et d'Aidin, et ne voulant pas laisser le grand vizirat vacant, même pour peu de jours, il l'en chargea par intérim, jusqu'à l'arrivée de Hamza, à qui il le donna pour successeur.

Comme Reis-Effendi, Emin avait eu de fréquens entretiens avec M. d'Obreskof, qui lui répétait toujours : « Nous ne voulons pas » rompre la paix; c'est vous qui voulez la guerre. » Emin, trompé par ces expressions, se laissa induire à douter des intentions hostiles de la Russie, et suspendre une détermination sérieuse et des armemens imposans. Dans l'espérance de terminer pacifiquement les différends, il conduisit Obreskof avec lui, en se rendant à l'armée.

Les Turcs et les Tatares éprouvèrent à cette époque une perte sensible par la mort du valeureux chan de Krimée, *Kirim-Ghimi*. Dès qu'on avait songé à se préparer à la guerre, il avait été rappelé de son exil dans l'île de Rhodes, remis de nouveau à la tête de sa presqu'île, et chargé d'inquiéter les armées russes. Aussitôt que Kirim apprit que ces dernières avaient passé les frontières de Pologne, au mois de janvier 1769, il entra dans la nouvelle Servie. A peine fut-il revenu de cette expédition à Kischenau, près de Bender, qu'il se prépara à une invasion en Pologne, afin d'enlever les magasins des Russes et d'intercepter les convois. Mais il tomba malade à son arrivée. Son médecin, Grec nommé Sirapoulo, et qui était en même temps celui du hospodar de Valachie, était tellement suspect au baron de Tott, qu'il ne put s'empêcher de témoigner au chan ses craintes que

les médecines ne fussent empoisonnées : ce fut en vain. Le chan congédia Tott, afin, disait-il, de s'endormir en paix, sans être entouré de regrets. Après cela il donna à ses musiciens, qui étaient déjà prêts, le signal de jouer de leurs instrumens. Ainsi descendit au son de la musique, dans les bras de la mort, le dernier héros des Tatares, dit Achmet-Effendi. Il jouissait, parmi les Turcs et les Tatares, d'une confiance si illimitée, que lorsque la nouvelle de sa mort arriva à l'armée turque en marche, elle y répandit une consternation générale, et les Tatares se regardèrent comme presque perdus.

Bientôt se répandit la nouvelle de la révolte de la garnison de Choczim, qui avait égorgé son commandant. Pendant ce temps, l'armée s'avança lentement vers Isacktcha, manquant de tout. Ici on jeta un pont sur le Danube; mais ce ne fut qu'un mois après que l'armée put passer le fleuve et s'avancer dans la plaine de Kartal, et de là à Chantepé, sur le Pruth, à six heures de Jassy.

Au commencement de mai, les Russes, commandés par Gallitzin, furent attaqués près de Choczim, de front par Djanikli-Ali-Pacha, et à dos par Moldavandgi-Ali-Pacha; battus et rejetés au-delà du Dniester.

Le grand-visir avait à la vérité ordonné la levée de plus de 100,000 hommes; mais il avait si peu pourvu à l'entretien nécessaire pour ce nombre d'hommes, et aux chevaux de selle et de bât, ainsi qu'aux chameaux, que, dès le jour du départ de Constantinople (21 mai 1769), «la famine étendait déjà son long cou.» Fournisseurs, matelots, paysans, la plupart Grecs infidèles, mêlaient dans la pâte de l'ivraie, du sable et de la terre; le meilleur pain était de millet. Le 2 mai seulement, l'armée quitta Andrinople. Lorsqu'on arriva à Isaktcha, le 14, les munitionnaires avaient pilé et mêlé, dans la farine fraîche, celle qui était restée de la guerre de 1737, et qui était dure comme de la pierre et le biscuit gâté. Les magasins et les fours, établis à chaque journée de marche jusqu'à Chantepé, étant creusés dans la terre, on mêla autant qu'on put de cette substance dans la pâte. Ceux qui, poussés par la faim, mangèrent pendant cinq ou dix jours de cette «ordure sèche,» disaient adieu à ce monde, se couchaient

et reposaient dans de «frais tombeaux,» aux environs de Chantepé. Non-seulement personne n'en apprenait la moindre chose, mais les capitaines leur souhaitaient la miséricorde de Dieu, en disant : «Leur décompte nous revient, et ils sont au nombre des martyrs (1).» La peste enleva également beaucoup d'individus qui mangeaient du bon pain. «Beaucoup de guerriers sont leurs » propres ennemis, parce que, sans voir un ennemi, ils déser- » tent faute d'entretien.» D'autres friponnent le trésor impérial. Un Bimbachi est inscrit avec mille hommes sur les rôles de l'armée, et reçoit chaque mois le décompte de mille hommes. Il n'en a cependant réuni d'abord que cinq cents, et au bout de quarante jours quatre cents se sont dispersés sous prétexte de chercher des subsistances. Si le colonel reçoit les vivres en nature pour ces quatre cents, il vide les magasins; s'il les reçoit en argent, il vole le trésor militaire. Achmet Effendi, alors Kiaya-Bey, et le Defterdar firent d'inutiles représentations sur ces gaspillages et ces dilapidations énormes. Le faible grand-visir soupirait, et l'aga des janissaires jurait et disait : «Les comptes des janissaires sont en règle; il n'y a rien à y revoir.»

Achmet Effendi, avant de raconter l'histoire de cette malheureuse campagne, détaille les causes d'un mauvais succès qu'il était facile de prévoir. Ce sont, selon lui, la déposition du grand-visir Muchsin-Zadé, homme expérimenté; la nomination de ses deux successeurs, incapables de commander une armée, surtout Emin Pacha; la violence et les mauvais traitemens exercés envers l'ambassadeur d'Autriche, sa famille et beaucoup d'honnêtes chrétiens, qui, réunis pour voir partir l'armée de Constantinople, avaient, selon l'opinion des fanatiques, souillé par leurs regards le drapeau sacré de Mahomet; l'emploi de Tahir Aga, «un fou qui ne savait pas distinguer le ciel de la terre,» comme intendant-général de l'armée; le trop grand nombre de canons, et la trop grande quantité de buffles et d'autres animaux

(1) Selon les promesses du prophète, les Mulsulmans qui périssent dans un combat contre les infidèles, participent immédiatement aux joies du Paradis.

de trait, qui périssaient à mesure. Enfin, la dernière cause était que le départ de l'armée avait eu lieu au commencement de la conjonction de Saturne et de Mars, dans le signe du Cancer.

Ce motif pourra paraître singulier de la part d'un homme d'ailleurs sage et éclairé; mais, malgré la défense de Mahomet qui interdit la divination, et déclare que les astrologues sont des imposteurs, ces sottises ont beaucoup de crédit dans le peuple et même parmi les grands. Le sultan Mustapha III, admirant les hauts faits militaires de Frédéric-le-Grand, le fit prier par Achmet de lui céder trois de ses astrologues. Il en reçut la réponse suivante : « J'ai trouvé trois moyens de bien gouverner mes pro- » vinces et de les défendre contre l'ennemi. J'ai tiré de l'histoire » et de mon expérience des connaissances qui sont indispensa- » bles à mon but. Mais comme il faut avoir en même temps la » force nécessaire, j'entretiens en tout temps une armée suffi- » sante, bien exercée et toujours en état. Pour y parvenir, j'ai » soin que mon trésor soit toujours garni. Ce sont là mes trois » astrologues, et je n'en ai point d'autres. » Cette réponse dut donner au sultan une plus haute idée encore de Frédéric; car, lorsqu'à l'ouverture de la guerre, un de ses employés lui ayant représenté qu'il pouvait y avoir quelque danger à attaquer la Russie, alliée de la Prusse, il répondit : « Quant à ce roi, je crains » plus son esprit que sa puissance. »

Un autre malheur, dans cette guerre, fut la confiance des courtisans dans les khans de Crimée, qu'ils croyaient capables de repousser les Russes. Mais *Devlet Ghirai*, le successeur du brave Kirim-Ghirai, était un homme faible et incapable, qui ne servit de rien à la guerre et qui donna de mauvais conseils.

A la nouvelle du succès des armes turques près de Choczim, le grand-visir tint un conseil de guerre, pour décider si l'on suivrait avec vigueur les avantages obtenus, ou si l'on irait à Bender, où l'ennemi pourrait essayer de s'avancer. L'issue de ce mouvement, dit-on dans le divan, est incertain; mais Bender est une grande ville, où nous devons trouver beaucoup de vivres. Nous nous y rendrons en partisans, et au moins par le changement de séjour, nous serons délivrés des taons et des autres

insectes qui couvrent Chantepé par essaims. Une seule fois les grand-visir demanda au defterdar Achmet Effendi : « Qu'en dis-tu ? » Celui-ci haussa les épaules et se contenta de répondre : » Des vivres, monseigneur ! » Il semble presque que la jalousie de la gloire acquise par les chefs turcs près de Choczim, fut ce qui décida le grand-visir à la folle expédition de Bender. Peut-être fut-ce l'amour-propre ou la gloriole de faire parade de ses deux cents superbes chevaux de main, et de ses mille domestiques, qui faisaient les fonctions d'une garde brillante, et faisaient un beau coup-d'œil de parade avec leurs manteaux rouges et leurs étriers dorés ; de montrer, dis-je, toute cette pompe dans les déserts de Bender ? . . . .

L'intendant, dont le nom était *Tahir* (le probe, le fidèle), et l'administrateur *Natahir* (infidèle), envoya à la vérité quelques centaines de chariots d'orge avec la colonne. Mais « quelque peu » fut consommé par les bœufs de trait de l'artillerie ; « quelque peu » fut volé par les charretiers, et « quelque peu » par les employés. Après avoir éprouvé mille difficultés et mille privations, par un mauvais chemin de montagnes, au bout de huit jours l'on atteignit Bender. Ici, les habitans nous accueillirent en criant : « Nous n'avons nous-mêmes pas de quoi vivre. Pourquoi » venez-vous encore. » On ne trouvait de fourrages qu'au plus haut prix, et les taons poursuivaient l'armée avec une nouvelle fureur. La maladie du grand-visir devint alors si dangereuse, que les médecins désespéraient de sa vie. Lui-même disait : « Que » dois-je faire ? Je ne dois envoyer à l'empereur que de bonnes » nouvelles ! Mais le bonheur de l'empereur est grand, Dieu mettra » sans doute ordre. » . . . .

Afin de restituer aux Russes leurs incursions dévastatrices, il ordonna au kjell-pacha, *Ali-Pacha-Zade*, de passer le Dniester et de piller le pays. Cependant les Cosaques l'avaient déjà parcouru et ravagé au mois de janvier. Dans l'impossibilité d'entretenir une armée au-delà du Dniester, où il trouvait à peine de l'herbe, il demanda cinq cents bourses (alors 600,000 fr.), et, comme on ne put pas les lui payer, l'entreprise fut abandonnée. Après un séjour, sans aucun fruit, de dix-huit jours, le grand-

visir se vit obligé de retourner à Chantepé. Dix jours plus tard, on apprit que Moldavandgi Ali-Pacha avait de nouveau battu le prince Gallitzin, et l'avait rejeté au-delà du Danube. Gallitzin fut même obligé de se retirer en Pologne, où Romanzof le remplaça dans le commandement. Celui-ci n'attendait que le moment « où les soldats turcs quitteraient l'armée et se disperseraient, comme à l'ordinaire, au commencement de l'hiver. » Moldavandgi Pacha, au lieu d'être renforcé et soutenu par le grand-visir, fut chargé de la défense de la Moldavie, où il n'y avait point d'ennemis, « de crainte que Moldavandgi ne se trouvât à portée de recevoir les sceaux, » c'est-à-dire d'être nommé grand-visir.

Cette jalousie réciproque des généraux turcs a passé en proverbe, et a fait bien du mal depuis que les sultans ne font plus la guerre en personne. Moldavandgi Ali-Pacha reçut cependant le sceau impérial, et Emin Pacha, destitué, fut envoyé à Andrinople, où bientôt après, « il dit adieu aux traverses de ce monde, et quitta le tumulte du visirat. » Il fut décapité. Ce genre de mort dut étonner le héros confiant, qui se croyait invulnérable, parce qu'il portait toujours sur lui une chemise où étaient brodées en arabe des sentences magiques, et qu'un derviche lui avait vendu bien cher.

Moldavandgi Ali-Pacha, qu'on appelait aussi *Bostandgi*, parce qu'il avait servi dans les gardes impériales de ce nom, était un bel homme, et avait montré contre les Russes, dans des circonstances favorables, de la valeur et de l'habileté. Il était savant dans la littérature, « des traits de friponnerie » (romans et contes); mais comme grand-visir il avait à lutter contre des difficultés intérieures et extérieures, qui étaient au-dessus de ses forces. Quelques-unes de ses attaques contre les Russes, au-delà du Dniester, avaient échoué, en sorte qu'il ne put pas s'y maintenir, n'étant pas soutenu par le grand-visir; actuellement, quoique les soldats turcs, selon leur habitude, ne restassent plus à l'armée à l'approche de l'hiver, Ali-Pacha voulut signaler sa nouvelle dignité par des exploits.

Il fit jeter un pont sur le Dniester, fit passer un corps de

troupes, avec du canon, établir un camp retranché et attaquer plusieurs fois les Russes; mais ce fut sans succès, car les Russes, quoique battus, ne se retiraient pas, et ne cessaient pas de canonner le camp turc, au-delà de la rivière. Cependant, après avoir détruit l'ennemi le plus rapproché, le froid du mois de sept. arrêta les Russes. Le 7 sept. une crue d'eau rompit le pont; les Turcs se virent coupés et se crurent perdus. Ceux qui étaient à cheval se sauvèrent à Bender; les autres (d'après les rapports russes, 17,000 hommes), surpris dans une nuit obscure et par une grande pluie, tombèrent sous les baïonnettes russes.

Le grand-visir se vit donc obligé de revenir avec son armée à Chantepé; il pourvut cependant Choczim d'une garnison; mais les combats, la faim et le froid ayant diminué l'armée, et l'ayant en partie dispersée, ceux qui restaient perdirent patience, et Choczim fut abandonnée par la garnison et ses chefs. Le grand-visir lui-même ne put pas rester plus de quinze jours à Chantepé; il vint à Baktché, mais une forte pluie rendit tous les chemins impraticables; il fallut trois jours seulement pour amener l'artillerie; tandis que l'armée, enfoncée dans la boue, souffrait tous les maux imaginables. De là, on vint à Sultan-Osman Tépé, où on campa pendant quelques jours. Le 12e jour après Démétrius, on vint à Babadag, au quartier d'hiver. Ali-Pacha ne pouvait plus rien entreprendre, parce que les soldats d'été ne sont obligés au service que jusqu'à St-Démétrius, et qu'Emin-Pacha avait négligé d'ordonner la levée de ceux d'hiver en temps convenable.

Pendant ce temps, 200 grenadiers russes avaient occupé la forteresse ouverte de Choczim, où ils trouvèrent à peine 40 hommes désarmés et 100 femmes ou enfans. Gallitzin fit alors passer le Dniester à son armée, et s'étendit jusqu'à Jassy, sans éprouver la moindre résistance, ce qui causa un grand dommage aux Turcs. Le sultan destitua Ali-Pacha, mais il n'oublia pas ses services précédens; car il l'employa bientôt à la fortification et à la défense des Dardanelles, devant lesquelles croisait une flotte russe.

Chalil-Pacha, le cinquième grand-visir dans le cours de cette guerre, arrive bientôt à Babadag. D'après le portrait d'Achmet-

Effendi, ce n'était pas un méchant homme, mais il était très-gros et mélancolique; il avait un visage rouge d'écarlate, des yeux d'une singularité frappante, et « la main percée » (il était prodigue). Il arriva endetté à l'armée, et prit 6 à 700 bourses dans la caisse militaire.

Cependant les Russes avaient repoussé les Turcs. Leurs attaques sur Jurghona (Giurgevo) avaient à la vérité échoué, mais l'année suivante cette place fut également abandonnée par la garnison. Les ennemis l'occupèrent sans coup-férir et la fortifièrent.

Le nouveau chan de la Crimée, *Kaplan-Ghiraï*, vint à Babadag. On avait résolu de passer le Danube; comme la hauteur des eaux ne permettait pas l'établissement d'un pont, Kaplan-Ghiraï et Abdi-Pacha passèrent leurs troupes dans des bateaux, à une distance de dix lieues tout au plus du camp russe. N'y voyant aucun mouvement on crut qu'ils souffraient de la disette, autant pour les hommes que pour les chevaux, et les deux chefs s'imaginèrent de pouvoir facilement la surprendre, la battre et la mettre en fuite. Le camp russe était à la gauche du Pruth, au-delà de la rivière Larga. Les Russes, qui savaient tout par leurs espions, prévinrent les Turcs; dans l'obscurité du point du jour, ils tombèrent sur les Turcs et les Tatares, et les dispersèrent « comme une volée de perdreaux »

Alors on appela le gouverneur de Viddin, Kapi-Kiran-Pacha, qui avait remporté quelques avantages sur le petit corps russe qui était de ce côté. Il avait dit, dans le divan, au grand-visir : « Confie-moi les janissaires, tes serviteurs; donne-moi la per-» mission de passer le Danube et d'aller former le triangle avec » les armées d'Abdi-Pacha et du chan des Tatares. S'il plaît à » Dieu, nous attaquerons l'ennemi tous trois ensemble, et nous » le chasserons du pays. »

La proposition plut au grand-visir, qui ne se souciait pas de passer lui-même le Danube, et dans cinq ou six semaines le nouvel Aga des janissaires vint dans la plaine de Kartal. Mais avant qu'il ne pût former le triangle avec les deux autres héros, les fuyards de la surprise des Russes vinrent se jeter dans le camp

de Kapi-Kiran-Pacha. Les janissaires et leur Aga firent demi-tour avec eux, et retournèrent à l'autre extrémité de la plaine.

Le chan des Tatares et Abdi-Pacha rendirent compte de leur défaite et de leur affaiblissement après la grande perte qu'ils avaient faite; ils dirent que l'ennemi était si nombreux, que pour lui résister il leur fallait 60,000 hommes d'élite, et que le grand-visir devait venir lui-même. Le grand-visir promit les troupes, et dit qu'il suivrait dans quelques jours; mais le même jour les deux généraux réclamèrent sa presence avec la plus grande instance. Le grand-visir qui, d'un autre côté, avait reçu du sultan l'ordre de reprendre Choczim, fut obligé de se disposer à se mettre en mouvement, afin de s'épargner des reproches, et d'éviter que ces trois corps d'armée ne se dispersent. Nous irons, disait-on, mais nous ne prendrons point de bagages. Mais les soldats comptaient sur un plus long séjour à Choczim, et chacun se mit à charier ce qu'il put. Ce désordre retarda le passage du pont de près d'un mois.

Les Russes se tenaient comme cachés dans leur camp, et les généraux turcs crurent pouvoir s'approcher sans crainte. Ils se campèrent donc vis-à-vis, à la gauche de la rivière Kagul, au-dessus du lac, où elle se jette, à dix heures du camp russe. Aussitôt les artilleurs et les janissaires élevèrent des retranchemens de campagne, et les armèrent de canons. Ici, disait-on, nous employerons un jour ou deux à nous organiser et attendre l'arrière-garde, puis nous verrons. Mais la même nuit, le 1er août, vers le point du jour, l'ennemi s'avança comme un nuage menaçant contre les nouveaux retranchemens. Un feu actif de 60 bouches à feu, jetant des boulets, des obus et de la mitraille, repoussa deux attaques de la cavalerie turque. Les Russes, formés en cinq carrés, s'avancèrent sans s'arrêter, comme une montagne. L'artillerie turque ne fit que deux décharges, et les «excellens» canonniers (1), abandonnant leurs pièces, s'enfuient, porta

(1) Le corps d'artillerie, formé par le baron de Tott à tirer avec vivacité, reçut du sultan le surnom honorifique de *Schochbas* (l'excellent).

l'épouvante dans le camp, en criant : « Nous sommes battus ! » et mit tout en déroute. Les piétons cherchèrent leur courage dans la semelle de leurs souliers, et la cavalerie dans leurs fouets, jusqu'à la plaine de Kartal, au bord du Danube. Ne pouvant pas aller plus loin, ils s'arrêtèrent, et regardant la rivière comme des gardiens de pêche, ils attendirent le matin sans pouvoir manger, malgré leur faim. En vain étendaient-ils les bras vers la flottille qui était à l'autre rive, leurs cris même ne furent pas entendus. Ces misérables n'envoyèrent eux-mêmes pas un bateau, pour demander : « Comment vous portez-vous? » Pendant que ces fuyards, qui avaient survécu « au jugement dernier et à la résurrection » (1) soupiraient encore un jour entier, en attendant l'arrivée des bateaux d'Jsaktchà, environ 40 ou 50 mille autres guerriers couraient dispersés par pelotons, chacun pour soi, et la plupart vers Ismail; mais ils ne s'y arrêtèrent pas même, et au lieu d'attendre qu'on les passât à la forteresse de Tultcha, en face, ils aimèrent mieux « quelle honte », courir de l'autre côté au travers des marais jusqu'à Orzakof. Ainsi se dispersa toute cette armée sous les yeux du chan des Tatares et de l'Aga des janissaires, abandonnant Ismail sans défense. Les bateaux destinés à ramener les fuyards, restés sur les bords du Danube, ne parurent que le troisième jour et n'abordèrent pas, de crainte d'être coulés à fond par la foule qui s'y précipiterait. Ceux qui, au risque de se noyer, purent gagner la flottille à la nage, y furent seuls reçus.

Cependant les Russes, occupés à piller le camp, ne poursuivirent pas les Turcs, ils ne firent donc que peu de prisonniers, et trouvèrent encore moins de morts; mais ils recueillirent 150 canons (les Russes disent 203). Ce ne fut que le lendemain qu'on vit l'avant-garde russe avec quelques canons. Le gros de l'armée

(1) Ces lâches comparaient le bruit du canon russe aux terreurs du jugement dernier, et se disaient eux-mêmes ressuscités du nombre des morts, quoique la plupart d'entre eux n'eussent pas même senti l'odeur de la poudre russe.

arriva plus tard, et déployant les tentes que les Turcs avaient si lâchement abandonnées, y compris celle du grand-visir, s'y établit commodément sous leurs yeux. Un corps ennemi d'environ 3000 hommes s'avança à Ismaïl qu'il trouva abandonné, et qu'il mit de suite en état de défense.

Peu après le général en chef russe écrivit au grand-visir qu'il était autorisé à conclure la paix, et disposé à entrer en négociations. Le rapport en ayant été fait au sultan, celui-ci répondit, parce qu'il desirait la médiation des cours d'Autriche et de Prusse : « Cette affaire se traitera ici. Vous n'avez qu'à écrire une lettre » amicale au maréchal russe, et rester où vous êtes. » Romanzof ayant quelque temps après renouvelé cette offre, on crut à Constantinople qu'on pouvait faire la paix comme on voulait. D'autres, au contraire, criaient continuellement : la proposition des Russes n'est pas de bonne foi, leur but est de nous tromper. Il faut le sabre avec les Russes.

L'autre armée russe, commandée par le comte Panin, avait pris Bender, après une vigoureuse résistance de quatre semaines, quoique la garnison fût affaiblie par la disette et les maladies. La prise de Kilia coûta moins de peine; mais les ennemis furent vigoureusement repoussés devant Ibraïl, et obligés de lever le siége, après avoir perdu 1200 hommes tués. Mais la garnison n'ayant plus de subsistances et n'en recevant plus, elle abandonna la place le 21 novembre ; alors le général Glebov l'occupa sans résistance.

Pendant ce temps, le comte Panin entra en négociation avec les Tatares du Budchak (Bessarabie) qui, afin de rester neutres pendant cette guerre, se déclarèrent libres et indépendans et se mirent sous la protection de la Russie, renonçant ainsi à la suzeraineté du sultan. Ils promirent aussi de décider les Tatares de la Crimée à en faire autant, et à ne reconnaître de chans, que ceux qui professeraient ces principes. La convention fut conclue le 17 août 1770. Par là la Russie posa les bases de sa souveraineté sur la Crimée et les pays voisins.

Les grandes pertes que les Turcs avaient éprouvées causèrent la destitution du grand-visir. Cependant il fut ensuite nommé

gouverneur de Négrepont, et ses énormes dilapidations restèrent impunies.

Son successeur fut *Silichdar Mohammed-Pacha*, alors gouverneur de Bosnie, le plus éclairé des visirs sous lesquels j'ai servi, dit Achmet-Effendi. Il était doué d'excellentes qualités; il était prudent, généreux et plein de dignité; un visir du plus grand mérite. Pendant tout le temps de son administration, il ne fit pas tort d'une bourse au trésor impérial ni à aucun particulier, et ne se permit aucune exaction. Mais toute l'étendue de sa puissance et sa haute considération personnelle, ne suffirent pas pour contenir des soldats indisciplinés et rebelles.

Silichdar Mohammed-Pacha établit son quartier-d'hiver à Babadag. Le chan des Tatares, *Selim Ghirai*, arrivé de Constantinople, où il avait été appelé et reçu avec de grands témoignages de distinction par le sultan, prit le sien dans un village voisin. Les Russes, de leur côté, se logèrent en grande partie dans des trous en terre. Malgré la rigueur du froid, ils osèrent plusieurs fois passer le Danube, et enlevèrent dans leurs courses vers Tultcha et Isaktcha, des hommes, des bestiaux et des effets. Ils prirent également Jurghova au mois de mars 1771.

Le grand-visir ayant l'ordre de ne pas passer le Danube, fit élever près de Tultcha, une grande redoute de trente à quarante pièces, et y établit une garnison commandée par un pacha. Bientôt après, un corps russe s'étant présenté pour attaquer la redoute, la garnison en sortit sur-le-champ; mais au lieu de repousser l'ennemi, elle tourna le dos et s'enfuit dans le bois. Les Russes s'emparèrent sans difficulté de la batterie et en tournèrent les pièces contre le camp turc. Alors le grand-visir fit marcher un autre corps de troupes qui, favorisé par un violent orage, serra l'ennemi de si près, qu'il se retira dans la nuit.

Une petite flotte de Saïques, qui était devant Tultcha, au nombre de 43, selon les Russes, et qui était destinée à reprendre Ismaïl, fut attaquée le 30 juin. Une partie des équipages ayant été attirée de nuit dans une embuscade, fut surprise et dispersée, et la flottille elle-même en partie détruite et en partie prise. Tultcha même fut, vers la fin d'octobre, abandonnée par sa garnison à l'approche du général Weismann et livrée aux Russes.

Dans ces circonstances désavantageuses, le commandement supérieur dans ces contrées, fut donné au ci-devant grand-visir Muchsin Zadé Mohammed-Pacha, alors gouverneur de Morée. Dans ce pays, il avait opposé une vigoureuse résistance aux Russes, débarqués sous les ordres du comte Orlof, et avait fait partout piller et massacrer les Grecs, en sorte que ceux-ci prièrent instamment Orlof d'abandonner leur presqu'île pour les sauver du carnage. Il avait contraint les Mainottes à s'accommoder et à faire la paix. Mais après le départ des Turcs, les Albanais, contre la volonté du sultan, continuèrent leurs brigandages et leurs dévastations, en sorte que le plus beau pays de la terre devint un désert.

Muchsin Zadé se hâta de lever en Rouméllie et dans les autres pays, de grands renforts. Jurghova ayant été repris par une capitulation honorable, il y passa le Danube le 7 juin, dans l'intention de prendre Bucharest et de chasser l'ennemi de la Valachie. Mais à la première attaque des Russes, les Turcs plièrent, abandonnèrent leur brave général, et comme on n'était pas éloigné de la St.-Démétrius, ils se sauvèrent jusques dans leurs foyers; en sorte que dans la nuit suivante, on ne put pas réunir cent hommes pour les gardes avancées, quoiqu'on leur eût promis 25 piastres chacun.

Des déroutes semblables, de toute une armée, paraissaient souvent incroyables aux Russes. Ils craignaient que ce ne fût une ruse de guerre et s'avançaient avec circonspection. C'est à leur prudence que les Turcs dûrent de n'être pas entièrement détruits. Muchsin Zadé put à peine gagner Rustchuk avec quelques soldats fidèles.

Après l'occupation de Tultcha, le général Weismann s'avança vers le camp du grand-visir, à Babadag, croyant y trouver au moins 12,000 Turcs. Mais non-seulement les maladies avaient fait périr au camp et dans la ville un grand nombre d'hommes, mais l'approche de l'hiver avait dispersé un grand nombre de soldats, qui étaient retournés dans leurs foyers. Il n'était pas resté plus de 2,000 hommes près du drapeau sacré et du grand-visir, pour couvrir la retraite. Les habitans abandonnèrent aussi leur ville, emportant ce qu'ils pouvaient. Les Russes pillèrent le camp

abandonné et la ville, sans poursuivre les Turcs; ces derniers eurent ainsi le temps et la facilité de se retirer à Hadgi-Oglu-Basar.

Pendant que grand-visir délibérait avec les autorités de la ville sur la levée de nouvelles troupes, une bande de vauriens, prirent les armes et se rendirent devant la porte du château, menaçant de faire feu et criant : « Après que vous avez livré la Crimée aux » infidèles, vous êtes venu pour ruiner également notre pays. » On eut de la peine à calmer cette troupe de séditieux.

Quelques jours après, Silichdar Mohammed-Pacha fut également destitué, et *Muchsin Zadé-Pacha* reçut les sceaux pour la seconde fois. C'était le septième changement de visirs, depuis la guerre. Mais en mémoire des services de Silichdar, le sultan lui confia bientôt le gouvernement de la Thessalie, de Widdin et la Bosnie, et ensuite le Beglerbeglik d'Anadoli.

Pendant les six mois que dura la médiation des cours de Prusse et d'Autriche, il y eut suspension d'hostilités. Au mois de juillet 1772, des tentes avaient été dressées au bord du Danube, près de Jurghova, dans la Valachie, pour recevoir les plénipotentiaires qui y arrivèrent avec « une fausse pompe. » Le voyage des ministres Turcs coûta au sultan de trois à quatre cents bourses (environ 200,000 francs), sans les dépenses du séjour des plénipotentiaires prussiens et autrichiens. Le ci-devant Reis-Effendi, Osman-Effendi, conseiller de confiance du sultan, avait pour adjoint, du corps des ulémas, Jamtchi Zadé-Effendi, scheik de la mosquée de Sainte-Sophie. Quoique Orlof et Obreskof déclarassent, qu'ils ne voulaient point admettre de négociateurs étrangers, Osman-Effendi leur donna cependant une connaissance partielle de la négociation.

Avant tout, et avant de traiter même des conditions de la paix, la Russie insistait sur l'indépendance des Tatares. A cette demande, constamment réitérée, Osman-Effendi répondait toujours : « Il vous plaît de parler ainsi, mais notre loi nous défend » d'accorder l'indépendance des Tatares. » Un mois entier se passa dans ces contestations; car Osman-Effendi espérait fatiguer et même en faire accroire aux Russes par son bavardage et sa jac-

tance. « Mais comme les Francs sont très-forts et très-réfléchis » dans ces sortes de choses, ils ne se laissent pas détourner de » leur *taille*, quand même on leur ferait tourner un moulin aux » oreilles. » Les Russes écoutèrent donc le bavardage d'Osman-Effendi, « comme on écoute le chalumeau d'un berger. » Enfin il se mit à crier comme un fou : « Que doit signifier cela ? » Vous changez une lutte politique en une lutte religieuse! Aussi » vrai que Dieu est, tout l'Anadoli se soulèvera; tout l'empire » sera bouleversé. »

Il paraît en effet qu'il croyait que les Tatares, en qualité de musulmans, ne voudraient pas se séparer de leur chef religieux, l'empereur, et se donner eux-mêmes au kalife, quoique avant d'être sous la domination ottomane, ils étaient depuis long-temps musulmans. Leur kalife pourrait, à tous égards, exercer en Crimée les mêmes droits que le sultan dans son empire. C'est ce qu'il ne paraît pas qu'Osman-Effendi pût ignorer. Mais il était dans la folle croyance que les Russes désiraient la paix et en avaient besoin, et qu'il dépendait du sultan d'en dicter les conditions.

Fatigués de ces discussions inutiles, les plénipotentiaires russes dirent enfin : « Si nous voulions dire que ce monsieur (Osman-Effendi) est sans jugement, nous commettrions une inconvenance. Nous disons donc seulement qu'il a du jugement; » mais que ce jugement n'est pas de l'espèce que nous connaissons et que nous estimons. » Et ainsi ils rompirent les conférences.

Osman-Effendi n'ignorait pas que les chefs des ulémas au divan, lui feraient un reproche, s'il consentait à l'indépendance des Tatares, et le condamneraient à mort comme un sacrilége. Il se hâta donc de retourner près du sultan, sans la permission du grand-visir, afin de lui rapporter la chose à sa manière.

Mais le grand-visir était consterné de la rupture des négociations, car le malheureux jour de Saint-Démétrius approchait, où il allait se trouver sans troupes, et l'armistice avait été dénoncé. Les Russes allaient donc pouvoir s'avancer aussi loin qu'ils voudraient. Avec le consentement de son divan, il écrivit à Ro-

manzof : « Comme votre Orlof et notre Osman-Effendi sont des
» hommes pétris d'orgueil et d'amour-propre, et sans religion,
» ils ont fait manquer une paix bienfaisante, qui était près de sa
» maturité. Il serait donc à propos que nous prolongions l'ar-
» mistice et que nous nommions de nouveaux plénipotentiaires
» pour terminer cette affaire. » Romanzof « homme très-doux, »
répondit que la proposition lui était agréable, et accorda la prolongation de l'armistice. . . . . »

Alors le Reis-Effendi, Abdur Rezak Effendi, fut envoyé avec trois autres personnages à Bucharest, où ils entrèrent en négociations avec Obreskof; ces négociations et l'armistice de six mois se prolongèrent jusqu'au quartier d'hiver. « Quoique les
» Russes fussent vainqueurs, ils n'en étaient pas moins las de la
» guerre. » Dans cinq mois tous les articles furent réglés. Mais lorsqu'on exigea de nouveau l'indépendance des Tatares, le Reis-Effendi répondit : « Nous vous donnerons plutôt 40 à 50 mille
» bourses (30 millions), mais renoncez à cet article. »

Mais Obreskof répliqua : « Nous avons promis aux Tatares de les rendre indépendans; nous ne pouvons pas manquer à nôtre
» parole. » Cependant il promit d'en rendre compte à la cour. Au bout de quarante jours il donna pour réponse : « Nous ne
» vous demandons pas d'argent, mais renoncez à protéger les
» Tatares et nous ferons la paix avec vous. Aussi longtemps qu'ils
» seront sous votre protection, ils vous fourniront une réserve
» et nous feront du mal. Ils ont toujours été causes de nos rup-
» tures avec l'empire ottoman. La Crimée est actuellement en
» notre pouvoir; nous l'abandonnerons cependant, sans cela nous
» n'aurions point de paix avec vous. Également il nous faudrait y
» envoyer 50 mille hommes pour garder les forteresses, ce qui ne
» nous convient pas. Nous voulons évacuer toutes nos conquêtes
» et retourner dans notre pays. Si nous concluons avec vous une
» paix perpétuelle, nous ne nous brouillerons plus avec vous
» jusqu'à la fin du monde; car notre empire est assez grand pour
» nous. . . . . »

Cette renonciation volontaire aux 50 mille bourses était tout-à-fait inattendue. Achmet-Effendi la regarda comme un bienfait

de Dieu; parce que probablement l'ambassadeur avait outrepassé les pouvoirs en faisant cette offre. Le grand-visir, les chefs de l'armée et tous les employés supérieurs présens reçurent cette proposition avec joie. « Cinquante mille bourses, disait-on, sont » aisées à promettre, mais de les payer n'est pas chose facile. » Quel dommage l'indépendance des Tatares peut-elle faire à » l'empire ottoman, qui soit plus grand que la prépondérance » actuelle des Russes! L'avenir pourra nous rétablir dans notre » situation passée. Pour le présent, fermons la porte, c'est déjà » un grand bienfait! »

Dans les circonstances critiques actuelles de l'empire Ottoman, le grand-visir aurait dû conclure la paix à ces conditions; sa place et l'exemple de ses prédécesseurs l'y autorisaient : mais il ne voulait pas risquer sa place et moins encore exposer sa tête. Il en renvoya donc la conclusion à l'empereur, sans dire sa propre opinion.

Lorsque le rapport fut lu en présence du sultan, dans le divan, « Osman-Effendi, qui était l'éteignoir du bon sens et le fléau de » Dieu pour tous, chercha comme un serpent vénimeux, avec » sa langue mordorée, à tromper l'empereur par ses discours » mielleux, en disant : j'ai vu les Russes de mes yeux; je leur ai » tâté le pouls et j'ai vu combien ils avaient l'esprit gâté. Ils ne » songent pas sérieusement à la paix! Les infidèles n'ont d'autre » objet que de nous tromper et nous endormir. » Messieurs les ulémas, d'acord avec Osman, dirent : « Cela est indubitable, mais » le zèle religieux se développera encore. Nous battrons bien les » infidèles, et puis nous ferons la paix comme nous voudrons. » Quoique le mufti vît bien qu'à l'avenir on ne pourrait pas obtenir de meilleures conditions, et qu'il approuvât les propositions des Russes, il ne pouvait pas lutter seul contre tous, et il se tut. Lorsque la réponse fut communiquée à Obreskof, il traita assez mal les plénipotentiaires, et leur dit : « Allez, retournez d'où » vous êtes venus. »

Le plénipotentiaire, en retournant auprès du grand-visir, au mois de mars 1773, chercha à excuser la non réussite de sa mission, par des mots vides de sens, comme : « la faiblesse des infidèles

» est évidente, et la peste est parmi eux. Il faut espérer qu'ils » renonceront à la prétention de l'indépendance des Tatares. » Ainsi l'espérance de la paix disparut et sa conclusion remise à l'année suivante. Achmet-Effendi ajoute ici des réflexions très vraies. Les heureux qui n'avaient point vu ou fait de guerres ni de campagnes, qui ne savent pas quelles pertes emportent en temps de guerre les individus et les peuples; par quelles exactions les bestiaux sont ramassés, quelles charges ont à traîner les chameaux et les mulets; combien de maisons dans les villes et villages sont ruinées et brûlées : ceux-là précisément étaient ceux qui bavardant de zèle religieux, et sous le manteau de la justice, firent manquer cette affaire si salutaire.

Si d'abord après la défaite de Kartal, lorsque la Crimée n'était pas occupée par les Russes et qu'il n'était pas encore question de l'indépendance des Tatares, Chalil Pacha avait eu le droit de faire la paix, sur l'offre du maréchal; ou si on l'avait conclue, lors des négociations d'Abdur Rezak Effendi, lorsque l'ennemi était las et ne songeait à aucune demande d'argent, la guerre et les discussions auraient eu un terme deux ans plutôt; plus de cent mille bourses n'auraient pas été payées, et nous n'aurions pas fait la paix comme des vaincus et presque des captifs. « Mais » lorsque dans un village il y a plusieurs coqs, le point du jour » vient tard. L'empereur et le grand-visir doivent être sensés » dans leurs délibérations, indépendans et tout puissans dans leurs » ordres, et trancher les affaires, quand le moment est venu, » comme une hache ou un sabre affilé. Mais s'ils dépendent de la » langue de ceux qui les entourent, il leur est difficile de réunir » autant d'opinions différentes, et quand l'occasion a fui, il ne » leur reste d'autre mérite que le repentir. Ils se consolent alors » en disant : cela étoit prédestiné. »

Achmet-Effendi rappelle ensuite d'une manière instructive des exemples de l'histoire des Ottomans et d'autres peuples en recommandant l'esprit de pacification; il s'appuye sur Aristote et d'autres sages orientaux. Il se montre ici comme un homme d'état vraiment sage et religieux.

L'armistice avait cessé avec les négociations de paix : Les Russes

s'avancèrent incontinent au-delà des défilés de Bolja et vers Tultcha et occupèrent Babadag. Le grand-visir occupa un camp près de Schumla, et fit de nouveaux efforts pour continuer la guerre. Les Russes tentèrent des attaques sur Rustchuk et Karasou. Une tentative de Romanzof, pour enlever Silistria d'assaut, échoua, et il fut repoussé au-delà du fleuve. Les Russes échouèrent également dans une descente sur la côte de Budaram, dans l'Asie mineure. Hadji Oglu Bazar, que les habitans avaient abandonné, fut brûlé par les Russes. Varna, dans le pays aride de Dobrudcha, où l'on ne peut pas faire la guerre en été par ce motif, fut également surpris par eux; mais ils furent repoussés par le feu de la forteresse avec une grande perte, et en s'approchant du port, ils furent canonnés par la flotte et obligés d'abandonner vingt canons et leurs bagages. Trois attaques sur Rustchuk, échouèrent de même.

Le 21 janvier 1774, mourut Mustapha III, dans la cinquante-neuvième année de son âge. Sa sobriété et sa continence lui auraient assuré une plus longue existence, si le chagrin et la mélancolie ne l'eussent consumé : il était un des sultans turcs les plus actifs et les plus éclairés (1). Le choix des grands-visirs pendant cette guerre, est une preuve de son désir de rencontrer un homme propre à administrer l'état. La mauvaise opinion qu'il avait de la capacité et de la probité des fonctionnaires de l'état, l'obligeait à travailler beaucoup lui-même, et souvent d'entrer trop avant dans les détails. Il employait le peu de temps que lui laissaient les affaires de l'état à la lecture de livres d'histoire et à des méditations religieuses.

A l'avénement d'Abdul-Hamed (et non pas Achmed IV), les principes et les déterminations du gouvernement changèrent. Les Russes eux-mêmes comptèrent sur des dispositions pacifiques; presque chaque semaine Romanzof faisait connaître au grand-visir, qu'il était disposé à la paix. Il l'invita à venir à

(1) Ce n'est pas le portrait qu'en fait Voltaire. Mais ce dernier parle en poète prévenu en faveur de Catherine II et de ses riches pelisses.

Rustchuk, pendant que lui-même se rendrait à Jurghova, sans qu'il y eût besoin de négociations ni de médiateurs. « Nous ter- » minerons, écrivait-il, cette affaire tous seuls et nous rendrons » la tranquillité aux deux empires. » Mais on en détournait le grand-visir : « N'écoutez pas ces discours, lui disait-on ; il ne » peut certainement pas y avoir de paix, avant que les infidèles » n'ayent été bien battus. » La nouvelle de la révolte de Pugatche, tournait la tête à ces philosophes de gazette, et les remplissait de fumées de victoire. « De même que l'ennemi nous a » fait, nous voulons l'attaquer en trois corps et le chasser du » pays. Nous établirons ainsi notre réputation et nous rendrons » un service à l'état. »

Le plan de cette campagne était le suivant : après qu'on aurait jeté un pont sur le Danube, près de Silistria, l'armée, partant de Schumla, devait reprendre Hirszova à l'ennemi, passer le fleuve à Silistria et chasser les Russes de la Valachie et de la Moldavie. Alors on serait maître de faire la paix comme l'on voudrait.

« Il est vrai, dit Achmet Effendi, qu'on avait appris par la » déroute de Kartal, qu'il n'était pas prudent de conduire nos » guerriers au-delà du Danube. Car il était certain que s'ils pas- » saient le fleuve, ils marcheraient pendant trois jours, et que » le quatrième ils abandonneraient le camp et se disperseraient. » Mais personne n'était en état de s'opposer à ces déterminations. » Quel dommage faisaient les préparatifs ? Il n'y a pas moyen » d'obtenir la paix, et l'ennemi ne se désistera pas de ses préten- » tions exagérées, tant qu'un plan et une détermination hardis, » n'auront pas été suivis. Les Russes avertis de nos projets par » leurs espions grecs ou autres, pensèrent : nous allons vous » enseigner comment on doit attaquer en trois corps. »

Au commencement de juin ils bloquèrent Rustchuk avec une armée, avec la seconde ils assiégèrent Silistria, et la troisième marcha droit sur Hadji-Oglou-Bazar, sans que le grand visir s'en doutât. Ce dernier n'ignorait pas « que s'il se mettait en marche » les vivres et les autres approvisionnemens seraient dilapidés » et que les soldats se disperseraient ; » il resta donc à Schumla.

Le commandement en chef de l'infanterie fut donc donné à Jaghen Mohammed-Pacha; le Reïs-Effendi Abdur Rezak-Effendi, eut le commandement en chef de la cavalerie et la surveillance sur tout. Tous deux sortirent avec une pompe magnifique du camp et arrivèrent le lendemain à Koslidgé. Le 20 juin 1774 on aperçut près d'Uschenli les postes avancés des Russes, qui se retirèrent en hâte à l'approche des Turcs. Abdoullah Pacha s'avança pendant trois heures dans le vallon, avec ses soldats qui avaient l'estomac vide. Affaiblis par la chaleur et la soif, ils se laissèrent entraîner en plaine par la cavalerie russe; alors les ennemis, cachés dans le bois, en sortirent avec de l'artillerie, et mirent les Turcs en fuite. Ceux qui n'avaient pas péri, martyrs du feu et de la soif, se jetèrent dans le camp des Séraskiers à Koslidgé, y répandirent la confusion et la consternation, et mirent tout en fuite. Avant que les Séraskiers n'eussent le temps de mettre quelques troupes en bataille, l'ennemi parut avec cinquante pièces; à cette vue les chefs et leurs troupes suivirent les autres fuyards. Ces lâches et ces brigands trouvèrent cependant assez de temps, pour piller le camp et les bagages de leurs généraux. Les chefs, retournés presque seuls au camp du grand-visir, cherchèrent à se justifier en disant que la plus grande partie de leurs troupes les avaient abandonnés et avaient pris la fuite à l'approche de l'ennemi. Au lieu de poursuivre les Turcs, les vainqueurs s'étaient jetés, « comme des corbeaux » sur le camp : ils le pillèrent pendant trois jours et se répandirent dans la contrée. Après cela le général Kamenskoi s'avança vers Jenghi Bazar (Jeni Bazar), à deux heures du camp du grand-visir, qui, de son côté avait reçu un renfort de sipahis (1). Daphistani Ali Pacha fut envoyé au-devant de l'ennemi avec ces sipahis; mais ces misérables prirent la fuite dès que leur première attaque eut échoué. Dès que le corps de cavaliers restés en réserve sur une hauteur,

(1) Troupes soldées de l'Anadoli, sans courage ni discipline; qui ne songent qu'au butin, et sont toujours les premiers, en toute occasion, à prendre la fuite et entraîner les autres.

virent cette fuite, ils tournèrent bride avec leurs Bimbachi (1), et tombèrent comme des voleurs sur le camp du grand-visir, où tout était, par prudence, emballé et prêt pour la retraite. Chargés de ce butin, les fuyards se rendirent par troupes et à la file à Andrinople. Chassés de là, par crainte de leurs dévastations, ils se dirigèrent sur Beschiktasch, maison de plaisance du sultan, sur le canal de Constantinople, où est le passage ordinaire pour Skutari. On estima leur nombre à 10,000. . . . .

Un autre essaim se dirigea sur Gallipoli, d'où il passa également de vive force en Asie, malgré le fetfa du Mufti, qui infligeait la peine de mort aux fuyards. . . . .

Les Russes auraient alors pu s'avancer sans obstacle, s'il n'était pas survenu de si fortes pluies, qu'il devint impossible aux deux armées de se mouvoir. Le grand-visir se retira derrière les retranchemens de Schumla, qu'il fit encore augmenter; mais trois jours après les Russes s'avancèrent jusqu'à la portée du canon, chassèrent Jussuf-Pacha des défilés du Balkan, détruisirent quelques magasins et brûlèrent les blés autour de Schumla. Kamenskoï enveloppa Schumla et le camp du grand-visir malade. Ce dernier s'était retiré en-dedans des retranchemens où il attendait toujours les renforts que devaient amener le chan des Tatares et Ispanakdji-Pacha; mais bientôt toutes ses communications avec Constantinople furent coupées. . . . .

Au milieu de ces mouvemens hostiles, le comte Romanzof fit cependant encore offrir la paix, « de même que Dieu a souvent » créé le salut dans le poison même; cette audace de l'ennemi » fut un remède puissant pour terminer l'affaire de la paix. » Car les désastres répétés des Ottomans avaient enfin réduit au silence « les trompettes de guerre » dans le divan. Le 15 juillet 1774, les Turcs envoyèrent de Schumla Achmet-Effendi, comme Kiaya-Bey (lieutenant du grand-visir), et le Reis-Effendi, Mur

(1) Chefs de mille hommes pour la levée desquels ils reçoivent des fonds, mais au lieu de mille ils n'en réunissent et n'en conduisent à l'armée que quelques centaines.

nib-Ibrahim-Effendi, en qualité de plénipotentiaires, au quartier-général russe à Kainardgi. Les deux parties désirant la paix, en deux jours elle fut conclue. Les conditions principales furent que les Tatares de la Crimée, du Budchak et du Kuban seraient déclarés indépendans; que les places de Kertch et Jenghi-Kale dans la Crimée, et de Kinburn à l'embouchure du Dnieper, seraient cédées aux Russes; et que ceux-ci rendraient toutes leurs conquêtes en Bulgarie, Bessarabie, Valachie, Moldavie, dans l'Archipel et dans la Georgie.

Lorsque le grand-visir, à l'article de la mort, envoya ce traité au sultan, il lui manda en même temps : que non seulement il avait été enfermé à Schumla avec les restes de son armée, mais qu'il s'y était trouvé sans vivres ni munitions, et que lui et les siens n'avaient vécu que de ce que les Russes avaient laissé arriver. C'est ce que confirmèrent les signatures de tous les généraux et les principaux employés. L'empereur ne put que confirmer le traité, après que le mufti eut rendu son fitfa en conséquence, ce qui n'eut cependant lieu qu'en 1775, avec l'addition : puisque les guerriers ottomans se refusent à combattre, la nécessité a voulu qu'on fasse la paix.

Lorsque les plénipotentiaires apportèrent eux-mêmes au grand-visir le résultat de leurs négociations, il leur fit donner des pelisses d'honneur, mais il ne put leur dire que ces mots : « Soyez » bénis! vous avez rendu un grand service à l'empereur. »

Dans l'appendice, Achmet-Effendi dit encore : dans ces circonstances le comte Romanzof pouvait demander la somme qu'il aurait voulu pour dédommagement des frais de la guerre; il ne nous restait plus rien à faire qu'à payer. C'est pourquoi le sultan avait donné pouvoir d'arriver à 40,000 bourses; cet objet fut sans doute traité dans un article secret. Achmet-Effendi se loue particulièrement de ce que le comte Romanzof avait traité les plénipotentiaires turcs avec les plus grands égards. Ensuite il raconte « les choses inconvenantes » qui eurent lieu dans la Crimée après la paix, par la résistance des Tatares. Il est évident que son intention n'est pas tant de peindre les chans et les chefs des Tatares, que les orateurs qu'il haïssait au divan; il ne les nomme

pas, mais son pinceau satirique les marque de manière à être facilement reconnus.

Le peuple Tatare a été de tout temps, dit-il, un ramassis de canaille inquiète, une charge pour l'empire ottoman, surtout dans les trois années qui ont suivi la paix. Sahib Ghirai, nommé par l'influence de la Russie, chan de Crimée, après la mort du sage et vaillant Kirim-Ghirai, fut à la vérité reconnu par la Porte ottomane, qui le gratifia d'une pelisse de zibeline, d'un sabre et d'un bonnet tatare, en signe d'honneur ou plutôt à titre d'investiture; car le sultan croyait par-là conserver à la face de l'Europe l'apparence de la suzeraineté. Mais Sahib-Ghirai trouva dans Devet-Ghirai et dans ses adhérens un puissant parti ennemi qui lui reprochait d'avoir obtenu sa dignité, en vendant trois forteresses aux Russes. Ce parti réclama le secours de la Porte. en déclarant qu'ils voulaient plutôt périr que d'accepter « la honte de l'indépendance (c'est ainsi qu'ils nommaient la » dépendance de la Russie), et d'abandonner leurs forteresses.» Leur ambassade consistait en deux cents Mirzas, qui non-seulement furent écoutés à Constantinople, mais y furent accueillis avec honneur, et entretenus aux frais de la cuisine impériale. cette dépense était chaque mois de quinze à vingt bourses. « Les » Tatares sont des Musulmans, il est indubitable qu'il faut les » soutenir, disaient les courtisans et les fanfarons qui faisaient » parade de l'islamisme. » Or, on sait qu'on ferait courir les Tatares cinq heures de chemin pour une pipe de tabac. Il était donc certain que ces Messieurs seraient restés à la charge de la cuisine impériale jusqu'à la fin du monde, sans songer à retourner chez eux, mais plutôt en cherchant à gagner du temps par des réclamations sans fin. En effet on leur promit de faire part de leur vœu à la cour de Russie.

Sans témoigner d'humeur, sur cette prétention inattendue, la cour de Russie se contenta de faire des représentations calmes et modérées. Alors les prétendus savans se mirent à crier : « Voyez-vous! les Russes sont faibles, ils n'oseront pas s'opposer » à la volonté du sultan. Ismael-Bey, le Reis-Effendi, est un » ivrogne (il prend trop d'opium), il sommeille, et ne sait pas

» mettre l'ambassadeur de Russie à la raison. Si, au contraire, » un homme *à forte mâchoire* (1) était Reis, nous atteindrions » bientôt le but. »

Réellement Ismael avait long-temps occupé cet emploi sous le dernier chan, et avait puisé l'amour-propre de croire qu'il était le principal personnage de l'administration de l'Europe; il se servait aussi du remède turc pour s'égayer et se renforcer. C'est ce qui fit, qu'il était à charge à beaucoup de personnes, surtout au grand-visir Dervis-Pacha. Ce défaut fut cause que le très-religieux empereur Abdul-Hamed le destitua, en lui appliquant ce vers persan :

En un mot mon très-honoré seigneur,
Un ivrogne n'est plus un homme.

Son successeur fut Alif-Zadé-Omer-Effendi; celui-ci était un homme à mâchoire de fer, tout-à-fait dans le goût des prétendus politiques, et il entra en négociations avec l'ambassadeur russe, M. de Stachief. Ce diplomate rusé parut d'abord si doux et si conciliant, qu'Alif-Effendi, entre autres choses flatteuses, prétendit lui avoir entendu dire : « Si j'avais eu à traiter cette » affaire avec vous, dès le commencement, elle serait déjà ter» minée »; mais le Reis-Effendi s'efforçait en vain « à changer » le fer en cire. » « Il n'y a rien, disait-il, qu'on ne puisse faire » avec du zèle et de la persévérance. » Enfin, après avoir répété dix fois la même chose à l'ambassadeur, il fut obligé d'avouer sa faiblesse : « Je ne puis pas y réussir seul; j'ai besoin de l'aide » d'un autre ministre. » Cependant il se maintint dans cet emploi éminent pendant deux ans et demi, jusqu'au mois de novembre 1778.

A sa place fut nommé Abdur-Riza Effendi, « l'homme le plus » suffisant et le plus rempli d'amour-propre, serviteur de la pé-

(1) Qui sait parler fort et beaucoup.

» nétration et de l'impudence (1). » Après avoir employé en vain tous ses efforts à ployer l'ambassadeur russe, il dit: « l'ennemi » est trop dur! l'ambassadeur est un Russe grossier qui n'est pas » en état de comprendre une chose. Il faut faire des préparatifs » de guerre et faire peur à l'ennemi. Ali-Bey et Hassan-Pacha » à la tête de 30,000 guerriers d'Anatoli, et de 60,000 de Rou- » méli, auront plus de succès. »

Et aucune voix dans le divan ne s'éleva contre ces discours! cependant on resta toujours indécis entre la guerre et la paix. « Des hommes qui, tout fiers du seul titre de Musulmans, sans » observer les préceptes de l'Islam, qui disent: des sectateurs » de l'Islamisme doivent vaincre les infidèles! Pourquoi devons- » nous les ménager? Ces hommes-là font parade d'un faux zèle » pour justifier leurs bavardages et leurs fanfaronades. Ils n'ont » jamais su remercier le bon Dieu du bienfait qu'il leur a ac- » cordé sous le nom de la paix. Ils ont toujours été habitués, sous » le masque de la justice, à plonger le peuple mahométan dans » les troubles. »

Qu'arriva-t-il? Pendant trois ans on a enveloppé les peuples mahométans dans toutes sortes de maux, et l'on a dissipé traîtreusement la fortune de l'état. La flotte resta pendant un an au-devant de Beschiktasch, et se promena un an dans la mer Noire, sans faire la moindre chose. On fit également des armemens dans les provinces, sans demander : d'où prendrons-nous l'argent? et sans la moindre espérance d'une réussite heureuse.

Nous croyons devoir ajouter au récit d'Achmet-Effendi, un aperçu rapide des événemens et des intrigues qui empêchèrent l'exécution de la paix, pendant trois années. Avant sa ratification, on conclut, le 8 juin 1775, une nouvelle convention qui déterminait jusqu'où devaient s'étendre les droits du sultan, comme calife, sur les Tatares de la Crimée. Alors on vit le danger qui menaçait l'empire, depuis que la liberté de navigation et de commerce accordée aux Russes, dans la mer Noire, leur avaient presque livré les clefs de Constantinople. On chercha à diminuer

(1) Expressions ironiques d'Achmet-Effendi, car le nom de Abdur Riza, signifie précisément le contraire.

le mal, par des négociations qui durèrent près de trois ans, et jusqu'à ce que les troubles de la Crimée éclatèrent. Dans ce pays, le parti russe, sous la conduite de Sahib Ghiraï, et le parti turc sous celle de Devlet Ghiraï, se firent ouvertement la guerre, en 1777. A la vérité Schahin Ghiraï fut élu en place de Sahib, mais ce fut sans fruit, parce qu'il était encore plus dévoué à la Russie. Pour entretenir ces dissentions, le prince Potemkin se servait d'un aventurier nommé Elich, fils d'un barbier d'Eisleben, et qui était médecin. Comme il savait très-bien la langue turque qu'il avait quelques connaisances, surtout en physique, et qu'il se vantait de posséder différens secrets de franc-maçonnerie et de transmutation des métaux, il sut gagner la confiance de Jazidgi Achmet-Effendi, secrétaire ou conseiller du kislar-aga. Ce Jazidgi-Effendi, qui jouait alors un grand-rôle, et qui fut depuis pacha à deux queues, était un grand ami des sciences mécaniques, de la cabalistique et de l'astrologie, en sorte que Elich, qui avait su se rendre intéressant et nécessaire, put en apprendre des choses qui restèrent ignorées aux autres étrangers. Il est auteur d'une description du Caucase (1798), sous le nom d'un baron de Reinegg, et mourut à Pétersbourg dans la misère.

Ces difficultés entre les deux cours furent applanies par une nouvelle convention, en 1779. Mais lorsqu'en 1782, Schahin Ghiraï fit assurer la cour de Russie, par son ambassadeur, de sa soumission, les Tatares, sous la conduite de son frère, protestèrent contre cet acte de sugestion. L'aîné de ses frères, Sélim Ghiraï, souleva le Kuban et débarqua en Crimée. Sous le prétexte de rétablir la tranquillité, la Russie fit occuper la presqu'île. Cela suffisait pour exciter du mécontentement à Constantinople.

Néanmoins Schahin se laissa entraîner, quoiqu'il ne fût que prince électif, à céder à la Russie tous ses droits sur la Crimée. Les difficultés que fit naître cet acte ne furent terminées qu'en 1784, par une convention qui est un chef-d'œuvre de diplomatie obscure et énigmatique. Le but évident qu'on s'y proposait, était que le sultan reconnût la domination russe sur la Crimée et le Kuban, et renonçât à tout droit sur les Tatares. Dès l'année précédente, le 10 juin, avait été conclu entre les deux cours, un traité de commerce, qui servit à consolider les intérêts de la Russie.

Schahin fut récompensé par une pension de 80,000 roubles pour lui et de 8,000 roubles pour chacun de ses frères, avec la permission de s'établir en Russie; mais dès 1787, Potemkin refusa la pension promise à Schahin. Alors ce dernier se retira à Choczim d'où il réclama l'appui de la Porte; mais le sultan l'envoya à Rhodes, où il fut décapité pour sa trahison.

De nouvelles prétentions de la Russie se succédant à chaque instant, et un vaisseau de guerre russe ayant même paru dans la mer Noire, le gouvernement turc déclara la guerre à la Russie en 1787. Cette guerre finit également au détriment de la Turquie, qui perdit Oczakof et une partie de la Bessarabie.

Achmet-Effendi ajoute à son récit historique, sous le titre de *Complément*, quelques faits et quelques observations rélatives aux progrès de la prépondérance des Russes; il le fait selon ses opinions et avec franchise, et les termine en patriote, par les expressions prophétiques suivantes, dont l'accomplissement n'est aujourd'hui pas trop vraisemblable: « Ces événemens inattendus » (tels que les succès constans des Russes contre les Turcs) sont » comme des torrens et ressemblent aux tempêtes et aux oura- » gans. Ils arrivent rarement et passent sans avoir beaucoup duré. » Dans le cas où les Russes voudraient recommencer la guerre » *dans quarante ans*, les événemens ne tourneraient pas tous en » leur faveur; les Russes ne seraient pas de nouveau toujours » vainqueurs et ne pourraient pas troubler le repos des autres. » Des ignorans seuls, trompés par les cris de ceux qui s'aban- » donnent à la peur, diront: actuellement les Russes se sont con- » solidés; à l'avenir nous ne pourrons pas nous défendre de leurs » attaques. »

Enfin, sans cependant faire tort au courage des Turcs, surtout s'ils étaient conduits par un chef prudent, courageux, ferme et expérimenté, et dans lequel ils eussent confiance (1), il énumère

(1) On ne saurait se dispenser de citer un trait héroïquement téméraire du fameux *Hassan bey*. Lors de l'incendie de la flotte turque, le 5 juillet 1770 à Tchesmé, il fit comme capitaine de vaisseau des prodiges de valeur.

les huit causes suivantes du bonheur des Russes à la guerre. Ils parlent toujours de paix en se préparant à la guerre. Quand ils campent, ils cachent leurs forces, et cherchent toujours à se faire croire plus faibles qu'ils ne sont. Ils préviennent les attaques de l'ennemi dès le point du jour; selon le proverbe arabe : *Prends le déjeûner de l'ennemi avant qu'il ne vienne partager ton souper.* S'ils sont numériquement plus faibles, ils cherchent à se multiplier par des marches et des contremarches. Ils reconnaissent les forces et la situation de l'ennemi par de petites attaques. Ils savent bien cacher une embuscade, et y attirent l'ennemi par quelques cavaliers, qui semblent bientôt fuir et l'entraînent dans le piége; ils laissent le chemin ouvert à l'ennemi battu. Enfin ils traitent bien leurs prisonniers, les relâchent souvent sans rançon, et n'obligent personne à changer de religion, parce qu'il y a beaucoup de francs-maçons parmi les généraux et les employés.

« Puisse le Dieu puissant accorder de l'équité aux magistrats et » aux gouverneurs, et rendre toujours triomphans les sectateurs » de l'Islam. Ainsi soit-il et le prophète le veuille. »

Couvert de blessures il se sauva à la nage, de son vaisseau enflammé. A peine rétabli il se rendit aux Dardanelles, et là ayant réuni environ 2,000 hommes, il passa avec eux dans des bateaux pêcheurs, sans canons, sans vivres, dans l'île de Lemnos, pour en chasser les Russes. 400 Turcs étaient assiégés par les Grecs et les Russes dans le fort de Lemnos, depuis trois mois et sans espérances de secours; ceux qui restaient s'étaient vu réduits à capituler, et avaient envoyé six ôtages à la flotte du comte Orlof. Dans ce moment Hassan parut tout-à-coup dans l'île; à peine débarqué, il repoussa son bateau à la mer, et ordonna aux siens d'en faire autant. « Mes enfans, » dit-il, nous ne pouvons plus fuir, il ne nous reste de salut que dans la » victoire. Nous n'avons pas de vivres et nous avons faim, nous trouverons » tout chez l'ennemi. Eh bien! nous ne mangerons pas avant d'avoir » vaincu. Je vous conduis à la victoire, suivez-moi. » Ils se précipitèrent le sabre à la main, sur les Russes, délivrèrent la forteresse, les chassèrent de la ville et des ports, prirent les bagages et le canon, et obligèrent l'ennemi à rendre les ôtages et à se rembarquer; cependant ils s'engagèrent à ne faire aucun mal aux Grecs restés dans l'île. Les relations russes ne parlent pas de ce fait d'armes; mais il a pour garans le baron Tott et l'amiral Hollandais Kinsbergen, qui l'appellent une témérité.

Après avoir lu cette analise, il ne faut pas de longues réflexions pour prévoir l'issue d'une lutte corps à corps entre l'empire russe et les Turcs. C'est en vain que l'on voudrait prétendre que l'organisation des troupes régulières a changé les chances en faveur de ces derniers. La formation d'une armée, selon un système de tactique qui répugne au caractère et aux habitudes nationales, exigerait au moins un demi-siècle de repos. Ainsi les prétendus amis des Turcs, dont le maigre cerveau a cru les sauver par la charge en douze temps, leur ont fait du mal, en les exposant à une attaque de leurs rivaux, dans le moment où ils auraient besoin d'une profonde paix. Les dernières réflexions d'Achmet-Effendi, font voir quel genre de stratégie peut entrer dans la tête des Turcs; on ne va pas loin avec cela.

G. V.

SOUVENIRS MILITAIRES ET POLITIQUES

DE M. LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL ALLIX.

(*Quatorzième Article.*)

Lors de l'insurrection de la garnison de Turin, fin messidor an 9 et dont je parlais dans mon treizième article, le maréchal Jourdan était gouverneur du Piémont, mais il paraît qu'il n'avait pas le pouvoir suffisant pour veiller au maintien de la discipline. Le premier moyen de la conserver, c'est de fournir aux troupes tout ce que la loi leur accorde, ou au moins tout ce qui leur est indispensable pour les besoins de la vie.

Le général Jourdan avait sous ses ordres le général de division Delmas, l'un de nos plus braves et de nos plus brillans généraux sur les champs de bataille; mais autant il connaissait bien les moyens d'électriser ses soldats en présence de l'ennemi, autant il s'entendait peu à l'administration militaire; et autant il

s'occupait peu de pourvoir aux besoins de ses soldats. A Turin il ne s'en occupa nullement.

Le gouvernement avait ordonné que les troupes de l'armée d'Italie, la paix étant faite et signée avec l'Autriche, ne recevraient en nature que le pain, et que les autres rations, viande, etc.; seraient payées en argent, conformément aux réglemens militaires, et ce, à compter du premier messidor an 9. Il fut encore ordonné que la garnison de Turin ne logerait plus, à compter du même jour, chez les habitans, et qu'elle serait casernée. Il existait bien à Turin un grand nombre de casernes, mais elles étaient tout-à-fait dépourvues d'effets de casernement. Point de lits, point d'ustensiles de cuisine; de sorte que les troupes n'avaient d'autre couchage que les planchers de leurs chambres et que, pour leur nourriture, elles en étaient réduites à leur ration de pain, mais en outre, elles ne recevaient pas leur solde: elles ne recevaient pas même l'indemnité que les réglemens accordent pour tenir lieu de rations de viande, etc. Les troupes supportaient avec patience, depuis vingt-cinq jours, ce dénûment absolu, lorsque l'incident que je vais raconter détermina l'insurrection.

Deux compagnies de sapeurs venant de l'armée du Danube, avaient été dirigées de Strasbourg sur Milan; elles n'avaient pas reçu leur solde depuis huit mois, on leur avait dit qu'elles la recevraient à Bezançon : à Besançon on leur dit qu'elles la recevraient à Lyon. A Lyon, on leur dit qu'elles avaient séjour. Elles venaient de faire quatre cents lieues depuis Léoben jusqu'à Turin. Elles étaient véritablement *nud-pieds.* Les officiers de ces deux compagnies firent à Turin, pendant leur séjour, toutes les démarches possibles pour toucher au moins un à-compte sur la solde due à leurs soldats, afin de leur procurer des chaussures, ils ne furent point écoutés. Le lendemain les officiers réunissent cependant leurs soldats pour le départ. La réunion se fit sur la place d'armes contiguë au palais d'Aost, où le général Delmas était logé. Lorsque les deux capitaines de ces compagnies commandèrent le mouvement de *marche*, les deux compagnies n'obéissent pas. Pour-parlers entre les officiers et les soldats, qui

répondirent qu'ils ne partiraient pas qu'ils n'eussent reçu ou des souliers, ou au moins l'argent pour les acheter. Un officier des sapeurs fut chargé par ses camarades d'aller rendre compte au général de la désobéissance de leur troupe. Ce général était encore au lit; il s'habille et se rend sur la place. Pendant ce temps là, les soldats avaient mis leurs armes en faisceau et se promenaient tranquillement sur la place, l'un d'eux se trouvait près la porte du palais d'Aost; aussitôt qu'il aperçut le général, il se met en devoir de se rallier à sa compagnie, mais Delmas le poursuit et lui passe son sabre au travers du corps. Le sapeur tombe mort à l'instant.

D'un autre côté, les deux compagnies de sapeurs s'étaient réunies sous les armes. Le général Delmas arrive sur leur front, et sans aucune explication avec cette troupe, il blesse à mort deux autres sapeurs, le reste fuit et se retire dans les casernes de Turin et demande aux soldats casernés vengeance de l'assassinat commis par le général Delmas. Comme on le conçoit très-bien, les têtes bouillonnèrent, et il fut arrêté entre les soldats de la garnison qu'à dix heures précises du matin, ils se rendraient tous à la citadelle et s'en empareraient. Le secret de leur délibération fut si bien gardé qu'ils ne le confièrent pas même à leurs caporaux.

Quatre compagnies de mon régiment, alors à Turin, étaient dans la caserne la plus voisine de la citadelle, une autre compagnie de ce même régiment se trouvait dans une petite caserne faisant partie de l'arsenal. Celle-ci n'entra pas dans le complot d'insurrection; car la consigne était alors de n'y laisser entrer personne sans une permission du directeur. Ce dernier était alors le colonel Berthier.

Mais les soldats des quatre autres compagnies prirent les armes à l'heure fixée et se rendirent en très-bon ordre à la citadelle, dont ils s'emparèrent sans obstacle. Les sous-officiers courent avertir de cette levée de boucliers leurs officiers logés en ville, et leur annoncent le mouvement insurrectionnel.

C'était le chef de bataillon Cuny qui, en mon absence, commandait les cinq compagnies de mon régiment; il se transporta

de suite à la citadelle. En y entrant, il en trouva le commandant sur le front des quatre compagnies; il apostrophait les soldats en termes très-injurieux. Cuny lui observa que ce n'était pas ainsi qu'on faisait rentrer dans l'ordre des soldats égarés ou trompés. Il l'invita à se retirer, et répondit sur sa tête qu'il allait faire rentrer sur-le-champ ses soldats dans leur caserne. Ce commandant, en effet, se retira; il eut l'imprudence d'aller se placer sur le pont-levis pour le faire lever, mais il n'avait point de bras pour faire cette opération. Les officiers des quatre compagnies arrivaient successivement dans la citadelle. Celui qui y arriva le dernier était un des meilleurs officiers du régiment; il était adoré de ses soldats, car c'était leur véritable père. Le commandant de la citadelle lui passe son épée au travers du corps. Cependant le chef de bataillon Cuny avait fait rentrer les quatre compagnies dans le devoir en leur adressant ces simples paroles : *Canonniers, allez-vous m'obéir ?* Tous répondirent: *Oui, commandant.* Et de suite, il ajoute : *Par le flanc droit, à droite, par la file à gauche, marche.* Et l'ordre fut exécuté sur-le-champ.

Ce chef de bataillon était un officier très-distingué, il avait été envoyé par le gouvernement français trois fois à Constantinople pour y instruire l'artillerie turque, il y était même encore au commencement de notre guerre de la révolution; mais aussitôt qu'il eut appris que la France se trouvait en guerre avec toute l'Europe coalisée contre elle, il sollicita et obtint son rappel pour venir combattre pour elle.

Notre digne général Eblé, aimé et estimé de toute l'armée française tint à la même époque la même conduite à Naples. Le roi de ce royaume (il n'était alors que sous-lieutenant) lui offrit le grade de colonel pour rester à son service. Le général Eblé refusa un si bel offre, un avancement si rapide. *Ma patrie est menacée*, disait-il, *je dois combattre pour elle et non pas contre elle.*

Et il faut remarquer que Cuny et Elbé avaient commencé leur carrière militaire comme simples soldats. Ils ressemblaient bien à Bayard, ce chevalier sans peur et sans reproche. Son père le mettant au service du duc de Savoye, lui fit prêter serment

que jamais, quelle que fût sa position, il ne porterait les armes contre la France sa patrie.

La vie de Bayard a été pendant long-temps en France un des livres classiques militaires, et partout dans cette vie, on y voyait le principe qu'un Français ne doit jamais porter les armes contre son pays; ce principe y est démontré de cent manières différentes. Est-il fait prisonnier par les Anglais? Le roi d'Angleterre le sollicite d'entrer à son service. Bayard refuse en disant : Je ne porterai jamais les armes contre mon pays, ni contre mon roi. Il refuse toutes les offres de fortune qui lui furent faites. Blessé à mort à Rébec, il se fit appuyer contre un arbre, la face à l'ennemi; car, disait-il : Ne lui ayant jamais tourné le dos, je ne veux pas commencer à la fin de ma vie. Le connétable de Bourbon, qui commandait l'armée étrangère, après avoir déserté la France, aperçut Bayard et plaignit son sort. Et Bayard de répondre : Ce n'est pas moi, qui suis à plaindre, je meurs en homme de bien; mais il faut avoir pitié de vous, qui portez les armes contre votre prince, votre patrie et votre serment.

Je n'ai pu me dispenser de citer ici deux noms qui ont honoré le corps des officiers de l'artillerie française, et je me fais un devoir d'autant plus saint de les citer qu'ils sortaient tous les deux de la classe des simples soldats, et tous les deux n'ont obtenu leur avancement que par leur bonne conduite dans toutes les positions où ils ont pu se trouver. Je le fais, par ce que s'ils avaient vécu sous l'empire de notre comité d'artillerie, qui soutient que pour être officier dans ce corps, il faut nécessairement être élève de l'école Polytechnique, ces deux braves parviendraient tout au plus au grade de sergent-major, et quelquefois peut-être, à celui de *lieutenant de fortune*, comme la chose avait lieu dans notre vieux régime.

Dans mon voyage de Clamecy à Turin, plusieurs officiers de l'armée d'Italie que je rencontrai sur la route et qui avaient passé à Turin, m'apprirent l'insurrection de la garnison de cette ville, ils ne m'en expliquèrent ni les causes ni les suites; mais ce fut pour moi un motif suffisant pour accélérer mon voyage, et

j'arrivai à Turin quatre jours avant l'expiration de mon congé.

Là, je pris les renseignemens les plus positifs et je m'empressai de faire sur cet événement un rapport très-détaillé au premier consul lui-même, j'en ai donné l'extrait plus haut; mais je dois ajouter que le chef de bataillon Cuny, ramenant ses quatre compagnies dans le meilleur ordre, les canonniers aperçurent sur le pont-levis un de leurs officiers mort, et baigné dans son sang. Le commandant de la citadelle était à côté du cadavre, ayant à la main son épée nue et ensanglantée. Un coup de fusil ou de pistolet tiré à bout portant tue à son tour le commandant de la citadelle. Le chef de bataillon Cuny, arrivé à la caserne, en fait fermer les portes, fait l'inspection des armes et s'assure que toutes les armes étaient à la vérité chargées, mais qu'aucune d'elles n'avait tiré. Il fut également constaté qu'aucun canonnier ne manquait à l'inspection. Il résultait de là que la mort du commandant de la citadelle ne pouvait être attribuée aux canonniers des quatre compagnies.

Les autres corps composant la garnison de Turin n'avaient pas été aussi exacts au rendez-vous donné que l'avaient été les quatre compagnies du premier régiment d'artillerie à pied. Les chefs des corps et les officiers de ces corps, informés à temps de ce qui se passait, se rendirent aux casernes, et par leur présence, ils empêchèrent leurs soldats de sortir. Tout était ainsi en apparence rentré dans l'ordre; mais le soir du même jour, (c'était le 14 juillet 1801) après l'appel, tous les soldats prennent les armes, et se rendent sur la place du palais d'Aost et en font le blocus. On sait déjà que le général Delmas logeait dans ce palais. Il était nuit. Delmas comprit très-bien le sort qui l'attendait. Il fit monter sur-le-champ chez lui l'un des grenadiers de sa garde, lui prend son uniforme et ses armes, s'en revêt, et sous ce déguisement encore, il trouve moyen d'échapper à la fureur des soldats. Si j'ai bien compris leur intention, ils voulaient le tuer.

Delmas fit donc très-sagement de fuir dans cette occasion. Il se rendit à Paris, où il fit un rapport tout-à-fait faux sur les circonstances qui amenèrent l'événement dont je m'occupe. Il persuada au premier consul que c'était en haine de son gouver-

nement ou du gouvernement consulaire que l'isurrection avait éclaté. Cela n'était pas vrai. C'était le besoin des troupes qui avait occoasioné cette insurrection: elle n'avait aucune autre cause, et de tous les coupables, le plus coupable de tous était le gouvernement français lui-même, qui en mettant la garnison de Turin, sous le rapport des subsistances, sur le pied de paix, n'avait pas donné ses ordres pour que les besoins des troupes fussent satisfaits.

Les soldats de la garnison de Turin firent des perquistions très-exactes dans le palais d'Aost, mais Delmas n'y était plus. Ils y passèrent toute la nuit. Alors, et après de vaines recherches, ils se rendent à la citadelle, dont ils se font ouvrir les portes.

Remarquons d'abord, qu'il n'y avait parmi eux aucun officier, pas un seul sous-officier, pas même un caporal; mais les soldats commencent par former leur gouvernement d'insurrection. Chaque corps nomma un membre du comité dirigeant. Peine de mort fut prononcée contre tout soldat qui enfreindrait les lois de la discipline militaire, qui sortirait de la citadelle sans ordre, qui pillerait en ville, enfin qui commettrait le moindre désordre.

Jamais loi ne fut plus rigoureusement exécutée. Deux soldats furent fusillés dans l'intérieur de la citadelle pour y être contrevenu; car les insurgés avaient aussi leur tribnnal militaire. Rien ne manquait à leur organisation insurrectionnelle: à ce point qu'on n'a jamais pu savoir les noms des soldats qui formaient le comité dirigeant.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans cette insurrection, c'est que l'ordre public dans Turin y a été maintenu dans toute son intégrité. Le service militaire s'y faisait avec la même exactitude que si les soldats eussent eu leurs officiers avec eux. Une patrouille sortait tous les quarts-d'heure de la citadelle, et ces patrouilles parcouraient jour et nuit toutes les rues de Turin. La police d'une grande ville ne fut jamais mieux faite que dans cette occasion; pas un seul accident fâcheux ne s'y fit remarquer.

Les officiers des soldats insurgés se promenaient très-tran-

gnies de mon régiment, et le transport de mes drapeaux à l'hôtel des Invalides pour y être déposés et couverts d'un voile funèbre (1). Cet arrêté était d'une injustice révoltante. Les drapeaux de ce régiment n'appartenaient pas seulement aux quatre compagnies qui avaient pris part à l'insurrection de Turin ; mais ils appartenaient au régiment tout entier. Ces drapeaux, d'ailleurs, n'avaient point servi de signal à l'insurrection, ils étaient restés chez le chef de bataillon Cuny et n'en étaient pas sortis. Ainsi en flétrissant ces drapeaux, le gouvernement portait atteinte, autant qu'il était en lui, à l'honneur des seize autres compagnies, qui certes étaient bien innocentes du fait de l'insurrection à laquelle les soldats des quatre compagnies seulement avaient pris part.

C'était aussi une autre injustice du même arrêté, que d'avoir compris dans la cassation la cinquième compagnie du même régiment, qui était à Turin et qui n'y avait pas participé.

Enfin une dernière injustice du même arrêté, c'est d'avoir compris dans la cassation les officiers et les sous-officiers des cinq compagnies, qui tous employèrent tous leurs moyens, tout leur zèle, tout leur dévouement au service, pour faire rentrer leurs soldats dans le devoir : ce qui fut fait sans résistance.

Par une des dispositions de cet arrêté, les soldats des cinq compagnies cassées furent répartis entre les sept autres compagnies d'artillerie à pied et dirigés sur les garnisons de ces régimens. Jamais je n'ai été témoin d'une scène aussi déchirante que celle qui eut lieu au moment où cette séparation eut lieu. Officiers, sous-officiers et soldats, tous pleuraient à chaudes larmes.

Je trouvai à Pont-Beauvoisins une lettre sous le couvert et le cachet du ministre de la guerre ; elle m'était écrite par le chef de bataillon d'artillerie Gabriel d'Aboville. Elle était à peu près

---

(1) La disposition relative aux drapeaux était ainsi conçue : « Les drapeaux du 1er régiment d'artillerie à pied, seront transportés à Paris, par » vingt sous-officiers de ce régiment, ils seront déposés dans l'église des » Invalides, et couverts d'un crêpe funèbre.

ainsi conçue : « Mon cher colonel, vous saurez sans doute avant » d'avoir reçu cette lettre, le sort qui est destiné à votre régiment. » Mais j'ai à vous recommander bien fortement de ne pas venir » à Paris ; vous seriez perdu. Je ne puis pas vous dire comment » j'ai appris la chose. Croyez cependant bien que je vous dis la » vérité. Ne montrez ma lettre à personne. » Gabriel d'Aboville était alors employé à Paris, près de son père, premier inspecteur de l'artillerie. Je crus, et cela était fort naturel, que c'était le général d'Aboville lui-même qui me faisait donner cet avis. Je n'en tins cependant aucun compte ; tant j'étais convaincu que ma seule présence à Paris ferait revenir le gouvernement sur l'injustice commise. C'était d'ailleurs mon devoir, car c'est le devoir d'un colonel de défendre l'honneur de ses drapeaux et de sa troupe. Ainsi je ne balançai nullement, malgré l'avertissement que je venais de recevoir. Aussitôt que j'eus fait distribuer aux divers détachemens, leurs feuilles de route, je pris la poste et je me rendis à Paris. J'avais d'ailleurs un prétexte très-plausible pour m'y rendre. Ma destination personnelle et celle du quartier-maître, était selon les ordres, pour La Fère, département de l'Aisne. Personne certes, ne pouvait trouver mauvais que pour me rendre de Lyon à La Fère, je prisse ma route par Paris. Je laissai donc au quartier-maître et à ses employés le soin de conduire à cette destination la caisse et les archives du régiment.

Arrivé à Paris, je trouvai tout le monde prévenu. Tout le monde avait été imbu de cette idée, que l'insurrection de Turin avait eu un but tout politique, et qu'elle avait été dirigée contre le gouvernement consulaire, et par conséquent contre le chef de ce gouvernement. Mais rien n'était plus faux. L'insurrection de Turin n'avait eu d'autre motif que la misère et le dénuement des soldats.

Le grand cheval de bataille de ceux qui étaient dans cette opinion, était, que l'insurrection avait éclaté le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille. Assurément les soldats ne pensaient pas au 14 juillet. Un autre sentiment les dominait, c'était celui de leurs besoins. C'était ce sentiment là seul qui les occupait. Si les deux compagnies de sapeurs, victimes de la brutalité

de Delmas, eussent passé à Turin quelques jours plus tard ou quelques jours plus tôt, l'insurrection aurait eu lieu dans un autre jour, mais elle n'en aurait pas moins eu lieu. La nature des choses ne perd jamais son droit, et la vérité que je viens d'émettre est la vérité qui est la moins connue des gouvernans.

Je le dis donc avec certitude, sans crainte de me tromper : le seul coupable dans cette affaire c'était, après le gouvernement, le général Delmas, qui ne s'était pas occupé de pourvoir aux besoins de ses soldats. Je ne doute pas que si le gouvernement avait voulu éclairer cette affaire, il lui eût été facile de se convaincre de l'opinion que j'émets ici.

L'on me faisait encore une autre objection tout aussi frivole, tout aussi dénuée de fondement : l'on me soutenait à moi-même que j'étais l'ennemi du gouvernement consulaire. Le seul motif qu'on m'en donnait, c'est que j'avais refusé de prendre part à la journée du 18 brumaire. J'ai dit quelle fut ma conduite dans cette journée mémorable (1). Le seul motif pour lequel je n'ai pas monté à cheval, sur l'invitation de Marmont, c'est que je n'étais pas habillé militairement et que je croyais, d'après ce que m'avait dit Marmont lui-même, qu'il ne s'agissait de rien autre chose que d'une promenade au bois de Boulogne. Cette opinion accréditée par Marmont est de toute fausseté (2). Si j'avais su

(1) Voyez dans le *Journal des Sciences Militaires*, 40e livraison.

(2) Il y a peu de temps qu'un de mes compatriotes se trouvait chez madame Marmont à l'époque où ses meubles étaient saisis pour les dettes de son mari. Dans mon dernier voyage à Paris, cet ami dînait chez moi ; il me dit qu'il avait été appelé par madame Marmont, à l'occasion des difficultés existantes entre elle et son mari. La conversation tomba sur le 18 brumaire, mon compatriote lui dit : Tout le monde n'a pas été partisan de cette journée-là ; non, sans doute, répondit la dame, le colonel Allix s'y est opposé de tout son pouvoir. Il est évident que madame Marmont n'a pu apprendre ce mensonge que de la bouche de son mari, avec lequel, alors, elle vivait très-bien. Je crois d'autant plus à la sincérité de la duchesse de Raguse, qu'elle ignore entièrement mes rapports avec son interlocuteur, et que cet interlocuteur ignorait lui-même quels avaient été mes rapports avec madame Marmont et son époux.

qu'il eût été question d'une opération militaire, je n'aurais certes pas manqué d'y prendre part, mais auparavant j'aurais été revêtir mon uniforme.

Le chef de bataillon Gabriel d'Aboville (cet officier a servi pendant plusieurs campagnes sous mes ordres), m'apprit à Paris les motifs qui l'avaient déterminé à m'écrire la lettre dont j'ai donné copie plus haut. Selon lui c'était Marmont qui avait déterminé le premier consul à prendre la mesure injuste et trop sévère (1) dont je m'occupe. Marmont était membre du conseil d'état, il était entré comme moi, lieutenant dans le premier régiment d'artillerie. C'est dans ce régiment qu'il avait fait ses premières armes. C'est de ce régiment que Bonaparte le tira pour en faire son aide-de-camp. Ce fut Marmont, qui, en sa qualité de conseiller d'état, fut, selon d'Aboville, chargé de faire le rapport, et ses conclusions furent la cassation des cinq compagnies de ce régiment, au déshonneur de ses drapeaux. La reconnaissance lui imposait de toutes autres obligations : et la chose la plus inconcevable est que la compagnie dans laquelle Marmont avait servi, quoique n'ayant pas pris part à l'insurrection, n'en avait pas moins été comprise dans la rigueur de l'arrêté.

La conduite de Marmont dans cette circonstance m'a toujours paru et me paraît encore une ingratitude envers le régiment dont il avait fait partie et envers les soldats qu'il avait commandés et qui avaient par leur bravoure contribué à son élévation.

Le général Bonaparte avait aussi reçu dans ce même régiment sa première éducation militaire. Je fis près de lui et près Marmont tous les efforts possibles pour leur faire comprendre l'état de la

(1) La sévérité de la mesure me paraissait et paraîtra à tout le monde, d'autant plus incompréhensible, que les soldats des quatre compagnies de mon régiment, ne furent pas en tout quinze minutes hors du devoir. Ils y rentrèrent aussitôt que leurs officiers les eurent rejoints. Les autres corps de la garnison, formant environ 7,000 hommes, restèrent en état d'insurrection pendant trois jours, et ils ne furent pas punis. Toute la punition tomba sur mon régiment tout entier, et les soldats de quatre compagnies seulement, n'avaient qu'un moment oublié leur devoir militaire.

question. Je n'y pus parvenir. Sans doute les soldats avaient commis une faute ; mais les officiers, les sous-officiers et les drapeaux du régiment étaient innocens. Je ne trouvai de véritable appui que dans notre estimable Gassendi. Lui seul avec moi prit la défense de mon régiment. La faute des quatre compagnies était certainement très-excusable. Si le général Delmas avait pourvu aux besoins de la garnison, il est certain que l'insurrection n'aurait pas eu lieu.

Une intrigue savamment ourdie, et dont je fus dupe, fut la conclusion de cette affaire. Le général Laclos, auteur *des Liaisons dangereuses*, vint me voir un matin. C'était, comme on sait, un habile intrigant. Son roman le prouve. Il faisait très-assidûment sa cour à Marmont. Laclos me conseilla de me rendre en personne aux Tuileries près du premier consul, et de lui adresser verbalement les motifs de ma réclamation en faveur de mon régiment. C'était un piège ; était-ce Marmont qui me l'avait tendu ? Je n'en sais rien. Mais bien certainement Laclos n'avait pas agi sans une influence quelconque.

J'étais dans le salon de la Paix avec le colonel Lariboissière et le capitaine Camas : les officiers-généraux étaient dans la salle du Trône. Le colonel Lemarois, aide-de-camp du premier consul, vint me chercher avec mes deux camarades, et nous conduisit dans la salle du Trône. Selon l'étiquette, ce n'était pas notre place ; c'était pour me faire une scène des plus violentes en présence de toute sa cour qui était ce jour-là très-nombreuse : jamais je n'ai rien entendu de pareil. Bonaparte me dit (1) entre autres choses : « J'aurais fait marcher 100,000 » hommes sur vous, et je vous aurais écrasé comme une mite. » Lassé d'entendre toute sa fureur, je sortis sans répondre un seul mot. Je me contentai seulement de lui dire : Si j'avais pu prévoir que vous m'eussiez ainsi accueilli, je ne serais pas venu vous voir.

---

(1) C'était un des moyens de la politique de Bonaparte. Las Cases en informe ses lecteurs dans ses Mémoires, et il assure le tenir de la bouche même de Napoléon.

Le premier consul sentit toute la grandeur de sa faute, et il la sentit sur-le-champ. J'étais déjà dans la cour des Tuileries, que le colonel Lemarois ou Duroc, je ne me souviens pas bien lequel, courait après moi (Lemarois et moi nous sommes nés dans le même département; son frère était mon ami de collége. Duroc était mon camarade à l'école d'artillerie), il me dit: Ce n'est pas pour toi que le général Bonaparte s'est mis en fureur; il a voulu donner une leçon aux généraux qui ne sont pas très-subordonnés. Et moi de répondre : Je ne veux pas qu'il se serve de mes fesses pour leur donner le fouet, et j'ajoutai : Dis-lui que je pars demain pour ma campagne, j'y attendrai ses ordres.

En effet je partis, mais avant de partir j'écrivis au général Berthier, alors ministre de la guerre, la lettre suivante: « L'injustice commise à l'égard du 1er régiment d'artillerie sous mes » ordres, et la scène scandaleuse qui s'est passée aujourd'hui aux » Tuileries, me déterminent à me retirer à ma campagne. Vous » connaissez mon adresse, j'y attendrai vos ordres. »

Ces ordres ne se firent pas attendre. Le ministre m'ôta le commandement du 1er régiment d'artillerie, et m'envoya directeur d'artillerie à Perpignan. C'était déjà un exil, mais en cela le ministre usait de son droit; je dois cependant dire qu'il en usait trop rigoureusement. La direction d'artillerie de Perpignan n'est qu'une véritable sinécure, et cette partie du service de l'artillerie n'est pas du tout mon fait : mais cet exil ne suffisait pas aux besoins du moment. Ce fut Lauriston, alors aide-de-camp du premier consul, qui me remplaça dans le 1er régiment; il l'accepta sans drapeaux et mutilé; je n'aurais pas voulu le conserver à ce prix. Deux jours après je reçus l'ordre de me rendre à Saint-Domingue pour être employé dans mon grade à l'expédition commandée par le général Leclerc, beau-frère de Bonaparte.

J'avais été constamment employé au service actif des armées pendant les neuf campagnes précédentes; je n'avais pas eu un seul moment de repos. Il existait en France plus de 60 colonels d'artillerie qui n'avaient jamais quitté le service de l'intérieur. En me donnant une destination si éloignée, au moment même où

l'espoir d'une paix durable m'avait déterminé à me marier, le gouvernement me faisait connaître très-clairement quels étaient son but et la nature de ses préventions contre moi. Aussitôt l'ordre reçu, je me rendis à Paris dans l'intention bien positive de donner ma démission si le ministre se refusait à ne point changer la destination qui m'était assignée. Je me rendis chez le ministre à cet effet : c'était alors Berthier. Pendant que j'attendais sa réception dans l'antichambre de son cabinet, le général Leclerc, nommé au commandement de l'armée d'expédition, vint à passer. Je lui communiquai mes intentions; mais il me fit tant de cajoleries, qu'il m'en fit changer. Il m'assura que je me trompais en croyant que ma destination à Saint-Domingue était la suite de ce qui s'était passé entre son beau-frère et moi; que son beau-frère m'aimait toujours beaucoup, qu'il lui avait toujours parlé de moi avec éloge, et que c'était lui, Leclerc, qui m'avait demandé au premier consul pour être employé dans l'expédition de Saint-Domingue. Il m'emmena dîner chez lui pour me donner, disait-il, ses instructions sur ce que j'aurais à faire pendant mon séjour à Paris.

Le gouvernement avait déjà désigné deux généraux pour le commandement de l'artillerie : c'était Macors et Laclos; mais ils avaient l'un et l'autre refusé, quoiqu'ils n'eussent jamais fait la guerre. Leclerc se servit encore de cette circonstance pour l'un de ses argumens. Le commandement de l'artillerie vous appartiendra de droit, puisque vous êtes le plus ancien colonel d'artillerie de l'expédition, et immédiatement après notre arrivée à Saint-Domingue, je vous nommerai général de brigade. Ce ne fut néanmoins pas cette promesse qui me détermina, comme je l'ai dit plus haut; j'avais depuis long-temps refusé ce grade, et depuis je ne l'avais jamais sollicité, quoique je l'eusse, certes, très-bien gagné (1).

(1) J'ai toujours été tellement indifférent à obtenir ce grade, qu'à l'époque de l'armistice de l'an IX, le général Brune me dit qu'il l'avait demandé pour moi; je n'ai pas fait une seule démarche à cet égard : deux raisons me déterminaient à en agir ainsi. La première était que le commandement

Mais à peine arrivé à Saint-Domingue, j'acquis la conviction que le général Leclerc m'avait trompé. D'abord avant de quitter Paris et après mon départ pour La Rochelle, le général Debelle fut nommé au commandement de l'artillerie de l'armée; ensuite après la mort de ce général, il éleva au grade de général de brigade le colonel Pambour, qui avait à peine un an de ce grade, tandis que j'étais colonel depuis près de six ans.

Pambour mourut lui-même quelques jours après avoir été nommé général. Le commandement de l'artillerie me revint, mais Leclerc me laissa colonel.

A Paris, Leclerc me chargea de vérifier dans les bureaux de l'artillerie, si le ministre n'avait rien oublié en matériel et personnel pour ses besoins. Plus de la moitié de ce qui était indispensablement nécessaire en artillerie de campagne avait été omis sur les états arrêtés par le ministère; je fis un état supplémentaire que je remis à Gassendi; il grogna bien un peu, selon sa coutume, mais il finit par m'accorder tout ce que je lui avais demandé.

Deux frégates qui faisaient partie de l'expédition, se trouvaient à Nantes. Une escadre, composée de six vaisseaux de ligne, de six frégates et quelques cutters ou goëlettes, se trouvait dans la rade de l'île d'Aix. Cette escadre était commandée par le contre-amiral Latouche-Tréville. Je reçus l'ordre d'aller m'embarquer à l'île d'Aix, en passant par Nantes, et de faire mettre à bord l'artillerie que le ministre tirait de l'arsenal de Nantes et de celui de La Rochelle.

L'expédition était en état de mettre sous voile dès la fin de vendémiaire an X; mais les vents d'ouest régnèrent pendant plus

---

d'un régiment m'a toujours paru l'emploi le plus agréable de l'armée; on est là au milieu d'une famille, dont le chef est toujours aimé et respecté, s'il sait se bien conduire. La deuxième est que je n'ai jamais voulu influencer par ma volonté, ma destinée. La guerre présente déjà par elle-même assez de chances malheureuses, sans qu'on soit obligé d'y rien mettre de son côté.

de six semaines consécutives, en sorte qu'on ne put lever l'ancre que vers la mi-frimaire. Ce fut d'abord un contre-temps très-fâcheux pour le succès de l'expédition. Les bâtimens de commerce qui en avaient vu les préparatifs, avant leur départ, l'annoncèrent à Saint-Domingue. D'un autre côté, Toussaint-Louverture n'avait appris la paix conclue entre la France et l'Angleterre, que par les journaux et la voix publique; le gouvernement français ne lui en avait donné aucun avis officiel. Toussaint, qui était très-pénétrant, concluait de là que l'expédition n'avait d'autre but que de remettre les noirs dans l'esclavage et de détruire leur liberté. L'événement prouva qu'il ne se trompait pas, comme je le ferai bientôt voir. Cependant il avait fait tous les préparatifs pour recevoir l'expédition amicalement : il avait fait réparer toutes les casernes et les avait mises en état de recevoir les troupes. Il avait encore fait faire un grand nombre d'habits en étoffe légère, coton ou toile, pour les distribuer aux troupes françaises après leur débarquement, ce qui annonçait l'intention de nous bien recevoir.

L'escadre de Rochefort leva l'ancre aussitôt que le vent eut passé au nord-est : le vent était grand-frais. Elle doubla le cap Finistère après 24 heures de navigation; mais la flotte de Brest, commandée par Villaret-Joyeuse, ne sut pas profiter du moment favorable pour sortir de la rade, et le vent étant devenu de nouveau contraire, elle resta 15 jours à louvoyer dans le golfe de Gascogne, ne pouvant doubler le cap Finistère.

Villaret-Joyeuse ayant assigné à Latouche-Tréville un premier rendez-vous à l'île de Balme, faisant partie des îles de Madère, nous y restâmes 24 heures. Villaret-Joyeuse n'ayant pas rejoint ce premier rendez-vous, Latouche-Tréville continua sa route et se rendit au deuxième rendez-vous, fixé au cap Samana, situé à la partie orientale de Saint-Domingue; nous y restâmes 15 jours à louvoyer, et enfin Villaret-Joyeuse nous rejoignit. Là, on divisa la flotte en trois parties. Un vaisseau et une frégate, commandés par le capitaine Magon, furent dirigés sur le fort Dauphin; l'escadre de Rochefort fut dirigée sur le Port-au-Prince, et enfin la flotte de Brest se dirigea sur le Cap-Français.

Le vaisseau qui portait le général Debelle et le colonel Pambour, ayant une voie d'eau, fut obligé de relâcher à Cadix pour se radouber, et n'était pas arrivé.

Leclerc me fit passer de l'*Argonaute*, destiné pour le Port-au-Prince, sur le vaisseau *la Révolution*, faisant partie de la flotte de Brest. Cette flotte, arrivée devant le Cap-Français, mit en panne, comme pour attendre les pilotes. Le capitaine du port vint en effet à bord de l'amiral, avec tous ceux à sa disposition (il en avait six); il proposa de faire entrer l'escadre, mais une bévue impardonnable gâta tout. Leclerc écrivit à Christophe (1), une lettre dont Christophe fut très-offensé. Il le menaçait entre autres choses de le faire pendre. Cette lettre lui fut envoyée par un aviso; dans ce moment Christophe était à dîner à une lieue du Cap, chez un chef de bataillon d'artillerie, nommé Orange : Christophe avait été ce jour-là parrain d'un enfant de cet officier. Quoique très-fâché, Christophe se contenta de répondre au commandant de l'aviso : *Je n'empêche pas le général Leclerc d'entrer, mais je trouve sa lettre très-singulière. Quand il m'écrira dans un autre style, je me ferai un devoir de lui répondre.*

L'aviso n'éprouva aucun obstacle pour entrer dans la rade du Cap, ni pour en sortir. Le même pilote qui l'avait conduit le ramena. L'officier de marine, porteur de la lettre du général Leclerc, alla sans escorte de la ville jusqu'à l'habitation où dînait Christophe; mais aussitôt que cet officier fut revenu de sa mission, la flotte fut dirigée sur la baie de Limbé et y fit le débarquement de ses troupes, et pendant ce débarquement, elle canonna les habitans de la côte, qui se trouvaient comme curieux et sans armes sur le rivage.

D'un autre côté, le capitaine de vaisseau, Magon, en entrant dans la rade du fort Dauphin, avait aussi canonné, le matin du même jour, les habitans qui étaient sur le rivage, sans armes, aussi comme curieux, et n'ayant commis aucune espèce d'hostilité. Tous fuient et l'on court se réfugier au Cap. Christophe

(1) Le général Christophe commandait au cap.

apprend donc ce qui s'était passé, tant au fort Dauphin qu'à Limbé; il ne peut plus se dissimuler que c'était la guerre que la France envoyait aux nègres. Il prend sur-le-champ son parti : il fait sauter les magasins à poudre, il incendie la ville tout entière, et surtout les bâtimens publics, l'arsenal, etc. Il se retire ensuite pendant la nuit dans les montagnes qui séparent la plaine du Cap de la plaine de l'Artibonite. Le peu de maisons que l'incendie épargna furent à moitié détruites par l'explosion des magasins à poudre.

Je n'ai jamais connu, ni directement ni indirectement, les instructions ou les ordres du général Leclerc, il m'en a toujours fait mystère; mais d'après ce que je viens de raconter, et je dis l'exacte vérité, il n'est pas douteux qu'il avait ordre de faire la guerre aux noirs, mais j'ai encore d'autres preuves à en donner.

Lorsque l'escadre était devant le Cap, elle pouvait y entrer sans résistance; aucun préparatif de défense n'avait été fait; toutes les batteries qui défendaient la rade étaient dans un état de désarmement complet; l'escadre avait des pilotes à bord; d'ailleurs un grand nombre d'officiers de marine connaissaient les passages. Ainsi, si Leclerc n'est pas entré de prime abord dans la rade du Cap, c'est qu'il voulait avoir un prétexte pour justifier la guerre qu'il projetait.

Autre preuve. Latouche-Tréville tint au Port-au-Prince, exactement la même conduite que celle tenue par Magon au fort Dauphin, et par Villaret-Joyeuse au Limbé. Il annonça aussi sa présence dans cette rade par des coups de canon sur la ville.

Je sais bien que les rapports officiels du général Leclerc ne racontent pas ces événemens comme je les raconte ici. Je garantis néanmoins à l'histoire l'exactitude de ma narration. J'étais témoin occulaire des faits. J'y étais acteur, et lorsque Leclerc envoya sa lettre à Christophe, et lors du retour de l'aviso, j'étais à bord de *l'Océan*, que montait le général Leclerc, et j'entendis le rapport que lui fit de sa mission le commandant de l'aviso.

Toussaint fut informé, par un navire marchand, que quinze voiles françaises croisaient devant le cap Samana : c'était l'escadre de Rochefort. Il vint lui-même s'établir sur ce cap pour

observer les choses. La flotte de Brest arrivée, il se retira dans les mornes (1); il y fit venir sa garde à cheval, composée d'environ mille chevaux; mais il paraît certain qu'il n'avait donné aucun ordre pour la défense de la côte et des ports, puisque, comme je l'ai déjà dit, les garnisons du fort Dauphin, du Cap-Français et du Port-au-Prince, ne firent aucune résistance; elles ne prirent pas même les armes.

Une pernicieuse influence domina cette expédition, qui aurait eu le plus heureux résultat, si elle avait été conduite avec sagesse. Le gouvernement français se laissa dominer par les anciens colons; ils lui persuadèrent et il crut que sans esclavage la culture ne pourrait fleurir à Saint-Domingue, que sans esclavage la colonie ne pouvait exister. L'intérêt les aveuglait sans doute, et ce fut un grand malheur qu'ils aient pu parvenir à aveugler le gouvernement sur la véritable situation des choses. On devait cependant savoir au ministère de la marine, que les troupes d'Europe nouvellement débarquées dans cette colonie, ne peuvent y faire la guerre avant d'être acclimatées, et pour cela il faut au moins deux ans, et un grand nombre de soins. Le climat est meurtrier pour le soldat qui bivouaque, une seule nuit suffit pour le tuer: dans le jour il éprouve la rigueur d'un soleil brûlant, qui darde ses rayons perpendiculairement sur sa tête; la fraîcheur des nuits arrête l'excessive transpiration du jour, et dès le lendemain matin, la fièvre jaune le dévore.

Le ministère n'ignorait pas que les Anglais avaient aussi fait une expédition à Saint-Domingue; ils y employèrent 20,000 hommes, qui y périrent. C'est ainsi que les leçons de l'expérience profitent rarement à ceux qui n'en sont pas témoins. Cependant les Anglais n'eurent réellement pour adversaires que les nègres et quelques officiers français acclimatés pour les conduire. Toussaint était un de leurs chefs; il faisait tant de mal aux Anglais, que ceux-ci parvinrent à le corrompre et à le faire déserter. Mais il ne resta pas long-temps parmi eux, il revint bientôt prendre le

(1) Dans le langage créole, le mot *morne* signifie montagne.

commandement de sa bande et continua de faire la guerre pour la France. Il me paraît impossible que le ministère de la marine pût ignorer les causes de la mort de ces 20,000 Anglais et du non succès de l'entreprise. C'était donc une raison pour éviter, par tous moyens possibles, la guerre avec la population noire, et de tenir une tout autre conduite que celle qu'on tint lors du débarquement de l'armée.

Si les vents n'avaient pas été contraires, l'armée aurait dû arriver à Saint-Domingue vers le 15 frimaire an X (aux premiers jours de décembre 1801.) Cette disposition était judicieuse, en ce que la mortalité n'arrive que dans le courant de l'été. Son époque est les mois de juin, juillet et août. Il eût été mieux cependant que l'expédition eût été prête à partir beaucoup plutôt et de manière à pouvoir arriver dans le courant de septembre; puisque le projet était de faire la guerre, on aurait eu sept à huit mois devant soi, pendant lesquels la fièvre jaune ne règne point. Ce fut donc un aveuglement de vouloir faire la guerre dans un climat où les troupes européennes ne peuvent la supporter.

Je veux donner trois exemples qui justifieront à eux seuls l'opinion que je viens d'émettre. Un régiment polonais, composé de trois bataillons, et fort de 2,800 hommes, arriva à Saint-Domingue dans le courant de juin 1802; deux ou trois jours après leur débarquement au Cap-Français, ils furent envoyés bivaquer dans la plaine du Cap. Dix jours après, ce régiment était réduit à moins de cent hommes et il n'avait pas tiré un seul coup de fusil.

Le général du génie Tolosan arrive au Cap avec sept officiers de la même arme; ils furent tous logés dans la même maison: huit jours après ils étaient tous morts.

La maison militaire du général Hardy était composée de dix-sept personnes, lui compris; en moins de dix jours, seize étaient morts; un seul échappa: je pense que ce fut le capitaine d'Alton, alors aide-de-camp du général Hardy, et aujourd'hui lieutenant-général.

Environ 36,000 hommes de l'armée de terre furent envoyés alors à Saint-Domingue; la France n'en a certes pas revu 4,000.

J'avais sous mes ordres 123 officiers de mon arme ; il n'en est revenu que cinq, mais deux étaient revenus avant que la fièvre jaune se fût déclarée.

C'était donc une absurdité de vouloir faire la guerre dans un pareil climat, avec des troupes européennes non acclimatées.

ALLIX, *lieutenant-général d'artillerie.*

(*La suite au prochain numéro.*)

COUP D'ŒIL TOPOGRAPHIQUE

SUR LE THÉATRE DE LA GUERRE D'ORIENT.

(*Deuxième Article.*)

CHAPITRE TROISIÈME.

L'ANCIENNE MACÉDOINE CONSIDÉRÉE COMME BOULEVART DE LA THRACE CONTRE LA GRÈCE, OU THÉATRE DE LA GUERRE DES TURCS EN GRÈCE.

SOMMAIRE.

Circonscription. — Le Scomius. — Le Scardus, le Boras et le Pinde. — Olympe. — Chaîne intérieure jusqu'à la montagne de Courtiach. — Salonique. — Les plaines de Caterin et Pellæ, de Sères et Philippi. — La Péninsule chalcidique. — Considérations générales et historiques.

Les contrées qui limitent la Thrace offrent de grands obstacles à qui veut transporter le théâtre de la guerre de l'une dans l'autre. Des chaînes de montagnes escarpées et impraticables, des communications interrompues, des peuplades qui ne vivent que de pillage deviendraient d'autant plus funestes à une armée d'invasion, que celle-ci pénétrerait plus avant.

1. Sur la gauche de la Thrace, en s'avançant vers la Grèce, on trouve l'ancienne Macédoine, qui, comme un grand bassin demi-circulaire, s'appuie à la mer Égée. Le Pangée à l'est, le Scomius au nord, le Scardus et le Boras à l'ouest, séparent la Macédoine de la Thrace, de la Servie et de l'Albanie. Cette partie pourrait, dans l'état de choses actuel, être considérée comme le théâtre de la guerre entre la Grèce et la Turquie; cependant elle ne devra l'être que lorsque la Grèce sera une puissance jouissant d'un territoire assez étendu et de forces assez considérables pour manifester une volonté et neutraliser les Albanais (Épirotes, Souliotes, Monténégrins, etc.), qui ne font pas partie de sa confédération et sont presque dans un état complet d'indépendance.

2. Le Scomius ou Scombrus, anciennement Orbelus, forme la masse centrale de toutes les montagnes de la Turquie, et c'est par cette raison qu'il est appelé par plusieurs Despoto-Dag (mont Despoto). Il s'étend du 42° lat. sept., entre le 39° et le 40° de long. orient., et sépare la partie nord de la Macédoine, de la Servie et de la Bulgarie occidentale; sa position dans le système orographique du pays, l'écoulement de ses eaux dans toutes les directions, vers la mer Noire, l'Archipel et la mer Adriatique, ainsi que l'élévation du promontoire qui en dépend, tout porte à croire qu'il s'élève à une grande hauteur au-dessus du niveau de la mer (1). L'estimation de Pouqueville (9,000) est peut-être trop forte, mais il n'en est pas moins vrai que les crêtes principales de cette chaîne s'élèvent au-dessus de la ligne des neiges. La chaîne du Scomius finit à l'ouest, à sa jonction avec le mont Argentino et le mont Scardus. Le noir Drino, qui se jette dans la mer Adriatique, réunit ici les courans du versant occidental qui tient à l'Illyrie. L'extrémité orientale du Scomius est déterminée, aux sources de la Maritza, par le point d'embranchement de l'Hémus, du Rho-

(1) Le mont Courtiach, à 2 lieues N.-E. de Salonique, a, selon Félix Beaujour, une élévation de 3,300 p. au-dessus du niveau de la mer. L'Athos, ou Monte-Santo, a, selon Lechevalier, 3,108 p.

dope et du Pangée. Les parties de la Macédoine arrosées par le Vardar (Axius) et le Carazou (Strymon) touchent, sur la croupe principale, à celles que traversent la Morava et l'Isker. Ces rivières baignent la Servie et la Bulgarie, et forment avec les principales vallées correspondantes des passages qui ne peuvent servir qu'aux communications réciproques de ces provinces. L'état inculte des contrées voisines du Scomius, ainsi que les vallées profondes et presque perpendiculaires d'où s'élèvent les montagnes les plus hautes avec leurs masses arides et leurs forêts, rendent les voies de communication extrêmement rares dans cette partie de la Macédoine.

Le passage principal suit la vallée du Vardar, depuis Uskiub, à travers le défilé de Kassanik (Haisanlik), jusqu'à Pristina et la plaine de Cossova en Servie. Il existe des passages d'un ordre inférieur entre Comanova et Vrana, qui vont aboutir à la vallée de la Morava, et se prolongent de Dubritza à celle de l'Isker. La route d'Uskiub est en très-mauvais état, les quartiers de roche qui se précipitent des montagnes voisines la rendent même souvent impraticable. Cette dégradation et celle que présentent en général tous les chemins qui traversent cette contrée, en rendent la défense facile, et permettent d'interdire avec des forces médiocres l'entrée du pays à un ennemi qui tenterait d'y pénétrer.

3. Le Scardus et son prolongement méridional à travers la Grèce, le Roças et le Pinde, avec les principaux passages, les défilés de Perserin, Ochrida et Mezzovo, forment la séparation des eaux entre le golfe de Salonique et la mer Adriatique. Le défilé de Perserin joint Scutari avec Uskiub (22 milles) dans la vallée supérieure du Vardar, et peut presque être comparé à la route qui conduit de ce lieu à Pristina.

Celle qui se défile par le pas d'Ochrida suit l'ancienne *via Egnatia* des Romains. Elle est exposée, dans le voisinage du lac d'Ochrida (Lichnitis), à de fréquentes inondations produites par les eaux qui descendent des montagnes; elle peut facilement être rendue impraticable. Les pas de Perserin et d'Ochrida forment aussi les principaux débouchés entre l'Illyrie et la Macé-

doine; celui de Mezzovo correspond à ceux d'Épire, particulièrement depuis Janina.

L'Olympe ou Lacha, ramification qui part du Pindé, ferme la Macédoine du côté de la Thessalie, et forme, avec son escarpement, le défilé de Platamona ou Palatmina, qui conduit de la vallée du Selembria (Pénée), en longeant la côte, jusqu'à Caterin. Ce défilé est défendu par le château de Platamona.

4. Les ramifications de toutes les chaînes limitrophes de la Macédoine qui courent dans l'intérieur, sous diverses dénominations, forment les bassins des courans qui vont porter leurs eaux dans le golfe de Contessa ou dans celui de Salonique. Les deux bassins sont séparés par la montagne Caratova, qui s'étend du Scomius au mont Athos dans la péninsule chalcidique. Cette montagne, qui, à 2 lieues nord-est de Salonique, atteint une élévation de 3,300 pieds, est vraisemblablement le point le plus élevé de la Macédoine. Entre les deux golfes de Contessa et de Salonique, elle forme un abaissement qui est en partie rempli par le lac de Beschik.

5. Salonique, forteresse, et capitale de la Macédoine, est le centre du commerce intérieur et maritime de cette province fertile. Elle renferme 60 à 70,000 habitans, et a la même importance pour cette partie qu'Andrinople pour la Thrace. La contrée dans laquelle Salonique est située est propre aux opérations militaires; tous les courans qui descendent des hautes montagnes se dirigent vers l'angle nord-ouest de l'Archipel, où cette ville est située. Les vallées que baignent ces courans s'élargissent peu à peu, forment des plaines fertiles dans le voisinage de la mer. De leur côté, ces plaines sont coupées en tous sens par les principales voies de communication qui mènent aux contrées voisines.

La plaine de Caterin s'ouvre sur le chemin de la Grèce, par le défilé de Platamona qui longe le bord de la mer. Elle a 15 à 18 lieues de tour, et est fermée à l'ouest par la montagne de Pieria, entre l'Olympe et le Kara-Veria. La plaine de Pellé ou Jenid-Vardar, s'étend de chaque côté du Vardar, depuis Salonique jusqu'à Vodina. Elle est limitée au nord par une cein-

turé de montagnes qui courent à l'est sur le Courtiach jusqu'à Orphano, et enveloppent avec leur versant méridional la grande route de Salonique à Orphano (18 milles), qui défile pendant une lieue entre le pied de la chaîne et le lac Beschik. Les routes qui traversent les défilés de Mezzovo se réunissent dans la plaine de Pellé ou Jenid-Vardar, par la vallée du Carasou (30 milles de Salonique), celle d'Ochrida (30 milles de Salonique) à Monastir (Ritoglio) par la vallée de Vistritza, à Kaczanik et de Perserin à Usciub (36 milles de Salonique) par la vallée du Vardar.

Les plaines de Seres et Philippi s'ouvrent du côté septentrional du golfe de Contessa ; de l'autre côté de la ceinture de montagnes qui s'étend jusqu'à Orphano. Elles sont fermées à l'est par le Pangée, et communiquent avec la Thrace par le défilé de Cavala (6 milles d'Orphano).

La plaine de Seres (15 milles de Salonique), de chaque côté du Strymon, et comme dans toute la Roumélie par sa fertilité, sa culture et sa richesse, s'étend depuis le lac Orphano jusqu'à Melenik ; elle a 10 lieues de long et 3 à 4 de large. Elle communique au nord-ouest par Ostroniza jusqu'à Usciub (36 milles de Seres), et au nord par le pas de Dubnitza (environ 20 milles) jusqu'à l'Isker et la haute Maritza. A l'est de cette plaine est située celle de Philippi, qui, du nord au sud, a six lieues de long sur 3 à 4 de large. Elle s'ouvre au nord-ouest, d'Angistha à Seres, et au sud-ouest, d'Orphano à Salonique.

6. La péninsule chalcidique, qui sépare les golfes de Salonique et de Contessa, dans une largeur d'environ 12 lieues, s'avance avec ses trois promontoires à 18 lieues dans l'Archipel, entre les golfes de Monte-Santo et de Cassandra. Elle forme une étendue de terrain montueux et sauvage, couronné par le mont Athos ou Monte-Santo, qui s'élève à 5,000 pieds (selon d'autres données à 4,960 et 8,900 pieds) sur le promontoire oriental. Il projette son ombre jusque sur la ville de Manara dans l'île de Lemnos, et s'aperçoit des rivages de Troie, dans l'Asie mineure, comme de l'extrémité méridionale de l'île Eubée. La plaine de Calamari, la seule qui ait une certaine étendue, traverse la péninsule dès l'origine du golfe de Salonique jusqu'au golfe de Cassandra.

L'influence que la péninsule peut avoir sur la défense de la Macédoine, ainsi que sur une agression qui se présenterait par la côte, s'explique d'après les propriétés locales indiquées ci-dessus. Cette influence est d'autant plus grande, que d'ici les principales communications entre Salonique et Orphano peuvent être coupées, et les deux golfes occupés.

7. Cette forme particulière de la Macédoine présente, en général, des positions favorisées par la nature, et propres sous tous les rapports à la défense du pays. La fertile vallée du Vardar, depuis Salonique jusqu'aux environs d'Usciub, offre la base principale des opérations militaires. L'importance de cette ligne est encore augmentée par son appui à la mer, la libre navigation de Salonique, et par la direction de la vallée du Strymon, qui court parallèlement à la Thrace. Il est certain que c'est l'avantage de la position de la Macédoine sur toutes les autres parties de la Grèce qui lui a valu la place distinguée qu'elle occupe dans l'histoire ancienne, et qui a étendu sa domination sur toute la Grèce, sous Philippe, et sur l'Asie et l'Afrique, sous Alexandre.

Bien que la bataille de Pydna (168 ans avant Jésus-Christ), livrée dans les plaines de la vallée de Caterin, par Paul-Emile, mît fin à l'existence du royaume de Macédoine, ce pays n'en devint pas moins, plus tard, le théâtre d'événemens militaires d'une grande importance. Ainsi, les plaines de Philippe virent (42 ans avant Jésus-Christ) la dernière bataille livrée pour la liberté de Rome, par Brutus et Cassius, contre Octave et Antoine.

Le sultan Amurad, s'étant rendu maître de la Macédoine par la prise de Seres et de Salonique, pénétra dans la Servie par Usciub, et assura la conquête de ces contrées par la victoire qu'il remporta en 1389 dans les plaines de Cossover, où 60 ans plus tard (1449) le sultan Murad II défit l'armée de Hongrie. Ce territoire servit constamment de base d'opérations à Muhamed II, pendant la longue guerre (jusqu'en 1461) qu'il soutint contre Scanderberg d'Albanie; et même, dans ces derniers temps, les hautes chaînes limitrophes de la Macédoine ont servi de bornes aux conquêtes d'Ali, pacha de Janina. Ce ne fut que dans la guerre de 1689 qu'un corps de partisans autrichiens parvint,

avec des difficultés infinies, à pénétrer de Nissa par Pristina, à travers le pas de Kaezanlik, en Macédoine. Mais le résultat de cette entreprise se borna à l'incendie d'Usciub. Au contraire l'armée turque de Macédoine prit une part décisive à la guerre de 1804-1812 contre les Serviens révoltés, que commandait Czerni-George.

La nature particulière de la péninsule chalcidique doit être considérée comme la principale cause de la résistance que les couvens fortifiés du mont Athos ont toujours opposée au despotisme turc. Les efforts considérables de la Porte pour réprimer en 1821 le soulèvement de la Grèce, ainsi que la résistance que les Hellènes opposèrent pendant près d'un an aux forces supérieures du pacha de Salonique, offrent une preuve évidente de la facilité avec laquelle ce pays peut être défendu, et de son importance pour la Turquie. Bien que dans l'état actuel des circonstances les Turcs n'aient pas à redouter du côté de la Macédoine une attaque dirigée contre la Thrace ou contre Constantinople, il n'en est pas moins vrai que, dans tous les cas possibles, un semblable mouvement compromettrait éminemment l'existence future de cette puissance, s'il était soutenu par une flotte considérable, qui agirait de concert avec les forces de terre chargées de cette opération.

La guerre opiniâtre que font les Turcs à l'indépendance de la Grèce, le refus des concessions qui ont pour objet d'assurer cette indépendance; tout en un mot, semble démontrer combien ils sentent le danger d'un semblable état de choses, et la fâcheuse influence qu'il aurait sur leur puissance en Europe.

(La suite au prochain Numéro.)

MÉLANGES.

DES SOUS-OFFICIERS D'INFANTERIE.

(*Troisième Article.*)

L'ingratitude est un vice de notre vieille humanité : le besoin qu'on a de l'homme est presque toujours la mesure du cas qu'on fait de lui : le service est-il rendu ? On l'oublie... « *Soldats*, disait le plus grand général du monde, en haranguant ses troupes dans des contrées lointaines, « *Soldats, je vous ramènerai à Paris :* » *là vous serez l'objet de mes soins les plus chers ; une grande* » *gloire vous attend ici, une estime plus grande encore dans nos* » *foyers, et il suffira qu'on dise : Il était à cette grande bataille...* » *pour que chacun répète :* VOILA UN BRAVE ! ! ! »

Ainsi l'on parle toujours aux hommes d'armes, chez lesquels la fibre de l'honneur s'excite si facilement et produit des miracles... Mais qui me rappelait ce mot ? Un triple chevron, sergent d'infanterie, qui était à la grande bataille, et à celle-là et à tant d'autres dont le souvenir ramène une âme de vingt ans dans sa vieille poitrine. Ce brave, couvert de cicatrices, toutes reçues par-devant, comme celles des anciens Romains, n'avait pu obtenir pourtant une pauvre place de concierge dans une caserne : et la réponse fut que l'usage réservait ce genre d'emplois à un autre corps ; vigoureux encore, il voulait entrer dans les gardes à pied ; on le trouva trop petit ; dans les gardes à cheval, il se rencontra en concurrence avec un jeune homme de *bonne maison*, qui fut

préféré à lui qui n'était qu'enfant de la *grande-armée;* puis il se vit encore obligé de céder le pas à un jeune sous-officier de cavalerie qui fut admis sans hésitation... Alors mon vieux se fit gendarme, gendarme à pied, troupe sans drapeau; il n'y put pas rester long-temps; il laissa en pleurant son sabre et sa giberne, et que devint-il? Frotteur d'appartemens... Faites-vous donc blesser à *Austerlitz* et à *Marengo!!*

Or, ce sous-officier me faisait remarquer que l'infanterie, qui est la première au champ de bataille, est la plus maltraitée, par conséquent est aussi la plus maltraitée au temps de repos. — « Voyez, me disait-il, quelle différence entre votre arme et toutes » les autres. Vous avez, vous, par exemple, douze ans de ser- » vice, et six, sept ans de grade de sergent-major : vous ne trou- » verez pas un seul sous-officier de cavalerie (excepté ceux qui » savent à peine lire ou écrire) qui soit dans la même position. » Après deux ou trois ans de grade leur avancement est certain, » et voilà pourquoi ils passent si fiers même quand ils ne sont » encore que brigadiers, devant nous autres, troupiers finis, » qu'on a laissés pourrir sous les galons; remarquez encore, ajoutait » le sergent, que dans la cavalerie on fait cas d'un bon écuyer, » d'un instructeur, d'un homme qui a étudié son métier et qui le » fait : tandis que dans l'infanterie on accorde presque toute es- » time au sous-officier qui paraît s'être appliqué le plus à la » comptabilité. — Ah! répondais-je, c'est l'esprit du temps; » l'armée elle-même devient fiscale, et les trésoriers... — Qui » les trésoriers ont toujours été utiles; mais morbleu, quand nous » avions le canon devant nous, et la France derrière, la caisse » ne nous occupait pas beaucoup, je vous jure : eh! qu'est l'ar- » gent à celui qui jette sa vie? — Mais il faut pourtant de l'ordre » dans l'administration. — Sans doute; mais s'ensuit-il qu'il faille » mettre à un plus haut prix un sous-officier comptable, qu'un » sous-officier qui se battra bien? Voilà pourtant un abus qui » s'introduit dans l'infanterie et qui n'existe pas dans la cavalerie, » laquelle a encore sur vous autres bien d'autres avantages. Ainsi, » par exemple, une considération plus grande parmi les bour- » geois. Il semble que parce qu'on a des éperons et un talon ferré

» on vaille d'autant plus qu'on fait plus de tapage. — Dans la ca-
» valerie il faut aussi considérer la peine que donne le soin du
» cheval. — Je le veux bien; mais le cheval doit-il augmenter
» l'estime qu'on a pour un soldat. On met toujours un fantassin
» un cran au-dessous du cavalier, comme si un homme et un
» cheval faisaient deux hommes! — Vous savez bien, mon ancien,
» ajoutai-je alors, qu'il y a toujours eu un peu de rivalité entre
» la cavalerie et l'infanterie, et tout le monde s'en est bien
» trouvé aux grands jours de notre gloire. — Oui; mais dans ces
» jours, major, on dit à l'infanterie qu'avec elle on irait au bout
» du monde; dans ces jours il en tombe de ces pauvres fantas-
» sins et l'avancement marche, et les distinctions arrivent; mais
» en temps de paix, tout fait halte, tout languit, l'armée entière
» est de planton et les grades avec. Ainsi l'on ferait, je suis sûr,
» du drap pour deux bons habits d'officiers avec la laine que vous
» avez usée ou que vous userez encore pour votre épaulette bâ-
» tarde. Eh bien, dans une telle position, au moins faudrait-il
» que la cavalerie et l'infanterie fussent également traitées. —
» Mais c'est à peu près. — Allons donc! la différence existe même
» dans vos chefs de musique. Un trompette-major compte
» comme sous-officier à l'armée, il concourt pour l'avancement,
» et en se retirant il aurait droit à la retraite de ce grade. Eh
» bien, dans l'infanterie, un chef de musique n'a point de grade,
» et pourtant il a une compagnie entière, bien plus nombreuse
» à commander; il a la même responsabilité que le sergent-
» major, et il lui faut plus de talent (1). — Sans doute, mais le

---

(1) Nous signalerons à cet égard un fait qui nous paraît un abus. On a forcé depuis quelque temps tous les régimens de s'abonner à un *Journal de Musique*, moyennant 36 fr. par an. Ce Journal, rédigé par un homme qui a du talent, sans doute, mais qui ne paraît pas avoir beaucoup suivi les progrès de l'art musical, renferme souvent comme *nouveauté* des morceaux qui ont déjà été mis au rebut par les chefs de musique. Ainsi, par exemple, dans un des derniers numéros, on avait envoyé la Marche de Moïse, qui avait déjà été arrangée par plusieurs régimens, et qui était tout-à-fait usée. Il nous semble qu'un journal de ce genre est un véritable impôt,

» trompette-major a son rang indiqué auprès du colonel un jour » de combat. — Et le chef de musique prend aussi sa ligne de » bataille. Tout est égal pour le danger. Il n'y a de différence que » pour les avantages et toujours au profit de la cavalerie. — Lais- » sez-les aller, mon ancien, s'il se fait quelqu'orage et que le mo- » ment vienne d'ébranler encore le continent, on appellera en- » core cette belle infanterie, elle se trouvera toujours la même, » et prendra sa revanche en faisant encore piétiner la victoire... » — Ah! major, que le ciel vous entende, et qu'il fasse chaud » encore; je laisse ma brosse, je reprends ma giberne, et au lieu » de frotter le parquet, je cours encore *frotter* l'ennemi! »

E. M., *sous-officier.*

---

sans profit pour le régiment, et on devrait bien laisser à chaque colonel le soin de savoir si son chef de musique a besoin d'avoir recours à un talent d'emprunt.

ANNONCES.

Mémoires sur les Campagnes de Catalogne, de 1808 à 1814, avec une Carte de Catalogne et un Plan des environs de Barcelone; par G. Lafaille, colonel du génie. Paris, chez Anselin, rue Dauphine, n° 9.

Traité des Siéges et de l'Attaque des Places, par le maréchal de Vauban (1); nouvelle édition entièrement conforme au manuscrit présenté par l'auteur au duc de Bourgogne; publié avec l'autorisation du ministre de la guerre, par M. Augoyat, chef de bataillon du génie; 1 vol. in-8° de 22 feuilles d'impression, et 33 planches. Paris, 1829, chez Anselin, libraire, rue Dauphine, n° 9. Prix 10 fr 50 cent., et 8 fr. pour les officiers des corps royaux de l'artillerie et du génie.

Nous nous proposons de consacrer un article à cet important ouvrage dans le prochain numéro.

(1) Le Traité de la Défense paraîtra très-prochainement. Prix des deux ouvrages, 24 fr.; et 18 fr. pour l'artillerie et le génie.

SAINT-DENIS. IMPRIMERIE DE CONSTANT-CHANTPIE,
Rue de Paris, n. 8.

45.e

...arrée la Reine
...arlotte.

...ander	50
...vern	40
...scow	40
...mbe infernale	
...ittomare	14
...rdelia	8
...ilot à explosion.	

...te Hollandse

...lampm	98
...ane	36
...ngeraad	36
...ste	36
...déric	36

...dre Algérien

...us ces bâtimens
...été brûlés.

...d'être montée

Lith. de Mantoux, Rue du Paon, N°1.

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES

DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER.

APPLICATIONS.

NOTICE SUR LES GALIOTES A BOMBES

OU BOMBARDES.

L'usage des galiotes à bombes, dont la marine française se servit la première, remonte à plus de deux siècles.

Ce fut en 1681, que Bernard-Renaud, habile ingénieur de cette époque, imagina de placer des mortiers sur une base mouvante et de les employer à bombarder les villes maritimes.

Cette invention fut d'abord accueillie comme l'est ordinairement un projet nouveau.

« On n'avait pas d'idée, dit Voltaire, que les mortiers à bombes pussent n'être pas posés sur un terrain solide; la proposition révolta. Renaud essuya les contradictions et les railleries que tout inventeur doit attendre; mais la fermeté et cette éloquence qu'ont d'ordinaire les hommes vivement frappés de leur invention, déterminèrent le Roi à permettre l'essai de cette nouveauté. » (*Siècle de Louis XIV.*)

Dirigé par le jeune ingénieur, le vieux Duquesne, au mois d'août 1682, écrasa et réduisit en cendres une partie de la ville d'Alger.

Les bombardemens les plus célèbres après celui-là, sont : celui de Gênes en 1684, par M. de Seignelay, fils du grand Colbert; celui de Tripoli, par le maréchal d'Estrées, en juin 1685; celui de Barcelonne, en août 1691; enfin ceux de Tripoli, en 1728 et 1747.

Il est à regretter pour les progrès de l'art et l'instruction de ceux qui s'y livrent, qu'aucune relation détaillée de ces différentes expéditions ne nous ait été conservée.

Les bombardes, comme toutes les inventions nouvelles, ont été progressivement perfectionnées. Mon but, dans cet écrit, est de jeter un coup d'œil sur la suite des améliorations adoptées ou proposées, et de joindre à ces détails historiques, quelques idées qui me semblent utiles.

Les galiotes à bombes, construites en 1727 et 1728, n'avaient de longueur que le triple de leur largeur. On a depuis augmenté la longueur de ces bâtimens, pour leur donner une meilleure marche.

En 1763, le chevalier de Grasse du Bart proposa de remplacer les galiotes par de grandes chaloupes, d'une construction assez forte pour résister à l'impression des mortiers. On trouvera à la fin de cette notice, les pièces officielles où sont exposés les avantages que semblait promettre le projet et les motifs qui l'ont fait rejeter. Elles m'ont paru contenir des renseignemens dignes de fixer l'attention des lecteurs et propres à exciter leur intérêt.

Texine de Norbec, dans un Mémoire manuscrit sur les bombardemens à la mer, composé en 1778, signale les inconvéniens des bombardes dont on se servait alors.

Les défauts qu'il leur reproche sont en grand nombre. Voici les plus importans :

Ces bâtimens, dit-il, naviguent mal. La pesanteur de leur marche tient à leur grande dérive et à ce qu'ils n'ont point de mât de misaine.

Armés seulement de canons de 6, ils sont trop faibles pour se

défendre eux-mêmes et ne sauraient marcher qu'à la suite d'une escadre ou sous l'escorte d'une frégate.

Le tir des bouches à feu les ébranle et ne tarde pas à les endommager.

Il faut, pour les construire, des bois d'échantillon plus forts que ceux employés pour les autres bâtimens de mêmes dimensions. De là des dépenses considérables et superflues.

Les manœuvres du bombardement retardées et rendues plus difficiles par les vices de construction, qui les mettent fréquemment en danger de faire côte.

Enfin l'équipage, à bord, est trop serré, trop exposé dans les mauvais temps.

Après avoir énuméré ces inconvéniens et d'autres encore, l'auteur du manuscrit parle de quelques essais infructueux tentés pour y porter remède.

Vient ensuite l'exposition d'un projet qu'il croit devoir être plus efficace.

Mon intention n'est pas de le suivre dans les détails de construction auxquels il se livre et dans l'énumération des avantages attachés, suivant lui, aux innovations qu'il propose, je ne le pourrais sans être trop long; il me suffira de dire qu'il conseillait de remplacer les galiotes à bombes par de petites frégates portant vingt-six canons de 12. Dans son système, deux frégates construites d'après ses plans, seraient attachées à chacun des ports de Brest, Toulon et Rochefort. Elles feraient le service en temps de paix comme en temps de guerre; jamais elles ne quitteraient le port toutes deux à la fois. On conserverait dans les magasins, et toujours prêt à servir, à la première occasion, tout l'attirail nécessaire à leur armement.

C'est aux ingénieurs de la marine d'apprécier le mérite de ces frégates-bombardes.

D'après l'*Encyclopédie méthodique*, chaque galiote porte deux mortiers placés en avant du grand mât, sur un établissement de charpente assez fort pour résister à l'action du mortier sur la plate-forme. Cet établissement est formé par des plans de madriers d'ormes, posés d'abord en long, puis en travers, l'un sur

l'autre et par des lits de cordages disposés de la même manière alternativement, depuis la cale du bâtiment, jusqu'à environ quatre pieds au-dessous du gaillard. Le tout est renfermé de tous côtés par des cloisons formées de montans, de madriers de chêne et de croix de Saint-André, liées et fixées solidement par des entailles et de bons cordages.

Saint-Remy, dans ses Mémoires sur l'artillerie, donne la description d'une galiote à bombes prise à Dunkerque sur les Anglais : « Cette galiote, dit-il, a de long, de l'étrave à l'étambot, soixante-deux pieds ; elle est mâtée de trois mâts, avec un *beaupré*. Elle porte deux mortiers, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière. Le premier de l'avant, pèse avec son affût, 12,900 livres; sa chambre contient 38 à 39 livres de poudre. Sa portée est de 1900 toises environ. Sa bombe a 12 pouces de diamètre, pesant chargée, environ 140 livres, et contient 14 à 15 livres de poudre.

» L'autre mortier, de l'arrière, est un peu plus petit et ne pèse que 11,200 livres, ses proportions sont faites approchant de l'autre. Les deux plate-formes sont pareilles.

» La galiote tire environ 6 à 7 pieds d'eau.

» Le pivot sur lequel est placé le mortier fait un trou dans la charpente, fort grand en ovale, à cause des efforts du mortier, n'ayant point de crapaudines. »

(*Mémoires d'artillerie*, par Saint-Remy, tome 2, page 34.)

Nous avons joint à ce mémoire une copie du plan de la galiote décrite par Saint-Remy.

A. Plan de la galiote.

B. Profil ou coupe de la galiote vue par le côté avec le bâtis de charpente pour porter les mortiers.

C. Profil de la galiote par le bout.

D. Plan de l'espace circulaire, au milieu duquel est disposé le mortier tournant sur son pivot.

E. Mortier sur son pivot, semelle ou affût de fonte.

F. Cric avec sa manivelle. Ce cric, appuyé d'un bout contre la semelle du mortier, et de l'autre contre les listelles de la fi-

gure circulaire que parcourt le mortier, sert à le faire tourner du côté que l'on veut. . . . .

(*Mémoires de Saint-Remy*, tome 2, page 34.)

Comme on le voit, dans cette galiote, les plate-formes sur lesquelles reposent les mortiers, sont soutenues par un grand nombre d'épontilles fixées sur la carlingue, et qui sont liées en haut et en bas par des traverses.

La description qui suit est extraite et traduite du *Canonnier de poche*, (the pocket Gunner), de Ralph Willest Adye, capitaine au régiment royal artillerie. (8e édition, Londres 1827.)

« Les galiotes à bombes, disposées suivant l'ancien système, portent un mortier de 13 pouces et un de 10 pouces (mesures anglaises). Elles ont en outre pour leur propre défense, huit canons de six. Les nouvelles bombardes reçoivent deux mortiers de 10 pouces, quatre caronades de 68 et six de 18. Ces deux mortiers peuvent être tirés sous un angle de 20°, pour favoriser le débarquement des troupes et protéger les côtes et les rades. Une bombarde a généralement de 60 à 70 pieds de longueur; elle tire de 8 à 9 pieds d'eau. L'allège (*the Tender*) est généralement un brick sur lequel est embarqué le détachement d'artillerie de la marine qui reste à bord de ce bâtiment jusqu'à ce que le service réclame les canonniers sur la bombarde. . . . . .

» . . . . . Les bombes pour le service des mortiers, sont d'abord placées sur une allège et apportées de là dans des boîtes mises à bord d'une chaloupe rangée le long de la bombarde. Là elles sont soigneusement couvertes, jusqu'au moment de s'en servir. »

On vient de construire à Toulon trois bombardes, dans lesquelles l'encaissement pour les plate-formes est soutenu à peu près de la manière suivante :

Sept carlingues parallèles ayant 0m, 35 de largeur, 0m, 27 de hauteur, sont au fond du bâtiment dans le sens de la quille, entre le mât de misaine et le grand mât. Il y a environ 0m, 23 de distance entre chacune d'elles.

Onze épontilles en bois de chêne de 0m, 16 environ d'équar-

rissage sont encastrées sur chaque carlingue ; on a laissé entre elles un intervalle de 0^m, 40 environ : elles sont liées par des traverses.

A 2^m environ du pied des épontilles sont de fortes pièces de bois parallèles, et correspondantes aux carlingues dans lesquelles sont encastrés les hauts des épontilles.

L'ensemble de ces épontilles embrasse six baux du fond.

La cage à 6^m, 59 de longueur sur 3^m, 84 de largeur. C'est sur cette cage que doit être établi le massif de la plate-forme qui peut être élevé au-dessus du pont de 0^m, 19.

La distance du haut des baux jusqu'à la partie supérieure du massif de la plate-forme est de 1^m, 59.

On a supprimé dans l'établissement des plates-formes les lits formés partie de cordages, partie de madriers. Je crois, en effet, qu'un grillage en bois de sapin et de peuplier est préférable à des tronçons de câbles susceptibles de s'affaisser d'une manière inégale sous les commotions des mortiers.

Il me semble qu'un aussi grand nombre d'épontilles doit transmettre tout l'effort que fait le mortier jusqu'au fond, et donner ainsi trop d'*impression* à la galiote.

Le succès des galiotes à bombes ou bombardes dépend de trois conditions principales.

1° De la bonne construction du bâtiment.

2° De la nature des mortiers que l'on y place et de leur forme.

3° De la manière dont est fait le service de ces mortiers.

Un mot sur chacun de ces trois points.

Plus une galiote est petite, plus ses mouvemens sont prompts et faciles ; moins elle a de tirant d'eau, mieux elle peut s'approcher des côtes et battre les points éloignés qui servent d'ordinaire de réduits ou de magasins. Il faut, en outre, que la construction des bâtimens de ce genre leur permette de marcher assez bien pour suivre les armées navales sans jamais les abandonner ni les retarder. Enfin il est essentiel qu'ils puissent se défendre contre des bâtimens de guerre, et par conséquent recevoir à bord, indépendamment des mortiers, plusieurs pièces d'artillerie d'un calibre convenable. C'est pour une bombarde

le seul moyen d'agir à part et de masquer facilement ses opérations, où il n'est pas nécessaire d'être versé dans l'art des expéditions militaires ou maritimes, pour apprécier un pareil avantage.

Obtenir la réunion de toutes les qualités que je viens d'exiger d'une bonne galiote à bombes n'est pas chose facile. Gardons-nous toutefois d'en conclure que ce soit chose impossible.

Quant aux mortiers, une première question se présente. Convient-il de les fixer de manière à ce qu'ils ne puissent pas reculer, ou faut-il que le recul soit à peu près libre?

Des motifs basés à la fois sur l'expérience et la théorie me portent à penser qu'il est bon de laisser le recul aux mortiers des bombardes, en le modérant par un moyen quelconque.

Il est évident d'abord que dans le tiers des mortiers inclinés à 45°, et dont rien ne gêne le recul, il y a une décomposition de forces en vertu de laquelle une partie de l'effort agit perpendiculairement au sol, et l'autre dans le sens horizontal, circonstance éminemment favorable à la bombarde qui, dans l'hypothèse d'un recul tout-à-fait détruit, doit éprouver de violentes secousses et beaucoup souffrir.

Les faits et l'analogie viennent à l'appui de ce raisonnement.

Lorsqu'on tire un canon de 36, sous le plus grand angle possible, l'affût souffre peu à cause du prompt recul; le même effet ne peut manquer d'avoir lieu dans le tir des mortiers à recul.

Vous ne tenez aucun compte, me dira-t-on, sans doute, ni du défaut d'espace sur une galiote, ni de l'inconvénient d'être à chaque coup obligé de remettre les mortiers en batterie.

Il résulte bien de cette objection qu'il faut trouver un moyen de modérer le recul, il n'en résulte pas qu'il faille l'empêcher entièrement, ou il serait facile par une combinaison de bragues et de palans de le rendre moins impétueux. On pourrait encore, pour arriver à ce but, placer derrière la plate-forme un coussin fait avec des tronçons de cordages. Il en existe à la direction d'artillerie de Toulon qui ont, à ce qu'on prétend, servi jadis à cet usage.

L'observation suivante achèvera peut-être de rassurer ceux à qui les objections qui précèdent laisseraient encore quelque crainte.

D'après Gassendi, les mortiers de douze pouces à semelle ont un recul de douze à quatorze pieds sur une plate-forme ordinaire. Pour le diminuer on a construit à terre des plate-formes dont la première moitié où le mortier doit être mis en batterie est horizontale ; l'autre moitié s'élève en plan incliné. On donne ordinairement à cette seconde partie, seize lignes par pied de talus, depuis le milieu jusqu'à l'extrémité qui doit soutenir le derrière de la plate-forme. Rien n'empêcherait de recourir à bord des bombardes à quelque expédient de ce genre.

Dans un mémoire manuscrit (1778), attribué à un capitaine de vaisseau, on trouve la description suivante de l'installation des mortiers à bord des galiotes anglaises. « Le sol de l'encaissement est assemblé à un bois par des longerons, bordés par deux traverses à leurs extrémités et arrêtés par des boulons. Ce sol est en carré de dix-huit pouces de hauteur. On y pratique un enfoncement circulaire de grandeur à recevoir un cylindre de quatre pouces de hauteur. Sur le fond et au centre de cet enfoncement est un pivot de même hauteur, mais de douze pouces de diamètre et qui se loge dans le pied ou base du cylindre destiné à tourner dessus, de manière toutefois que cette base et le fond de l'enfoncement autour du pivot se touchent à peine extérieurement et sur le bord de cet enfoncement circulaire, on encastre dans son bois un fer plat entaillé pour ajouter à la force des anspects ferrés, qui pour mouvoir le mortier, forcent sur des poignées de fer qui sont frappées au nombre de six au bas et tout autour du cylindre.

» Ce cylindre est également assemblé que le sol, mais étant plus haut, il emploie de plus deux lits de pièces qui se croisent perpendiculairement. Il est entouré de trois forts cercles de fer, l'un à quatre pouces de sa base, l'autre affleure la surface et le troisième est entre les deux.

» Au milieu de la surface du cylindre est l'encastrement nécessaire pour loger la culasse. »

L'auteur du mémoire rejette cette installation comme vicieuse.

« C'est, dit-il, l'importance de tout affermissement dans cette partie (l'encaissement) qui nous empêche d'adopter les plate-formes et les affûts anglais, dont la manœuvre paraît prompte, simple, facile pour pointer circulairement, mais qui manquent absolument de solidité. On a éprouvé que le cylindre éclate très-aisément, que les cercles de fer se rompent, que le pivot du sol qui porte tout le fardeau, d'abord comprimé, est bientôt affaissé, ainsi que la crapaudine écorchée, et qu'après un certain nombre de coups, la base du cylindre appuye considérablement sur le sol, malgré les graisses, et s'y engage de manière à s'opposer au plus petit détour.

» Aussi n'y a-t-il point d'exemples que ces galiotes aient exécuté plus d'une heure et demie. Ces mortiers à encastrement ne peuvent soutenir de grandes exécutions malgré les réparations faites, pour ainsi dire, à chaque coup. »

J'ignore si les Anglais ont modifié depuis 1778 l'installation décrite ci-dessus. L'expérience me manque également pour apprécier les observations faites par l'auteur du mémoire.

J'ai pris dans le Traité d'Artillerie navale de Muller (1) (anglais), le dessin d'un affût de mortier. Voyez la planche avec les dimensions suivantes :

Affût de mortier de treize pouces pour la marine.

« Nous supposons, contre ce qui se pratique aujourd'hui, les mortiers mobiles sur leurs affûts, de manière à pouvoir être élevés depuis un angle de 10° jusqu'à un angle de 90°. C'est pour cette raison que la profondeur de l'encastrement des tourillons n'est point égale à leur diamètre et que la cavité pratiquée dans l'affût doit être telle que l'on puisse placer des coins pour lever le mortier.

» Ces affûts sont placés sur de très-solides plate-formes en bois

(1) Traité d'Artillerie navale, par J. Muller, professeur d'artillerie et de fortification, pag. 123. Anglais. (Londres 1780.)

établies dans la bombarde. C'est là-dessus que l'on fixe la cheville-ouvrière, autour de laquelle l'affût fait son mouvement giratoire. Le devant de ces affûts est un arc de cercle qui a pour centre le trou du pivot. Les plans, élévations et différentes coupes font voir clairement les différentes parties de ces affûts.

Dimensions (1).

Longueur	94 pouces.
Largeur	34
Hauteur	21
Distance de la cheville ouvrière au-devant de l'affût	39
Diamètre du trou	6-5
Distance de l'encastrement des tourillons au-devant de l'affût	46
Diamètre de l'encastrement des tourillons	18
Profondeur de l'encastrement des tourillons	8
Diamètre de la plate-forme circulaire	89
Hauteur de la plate-forme circulaire	8
Distance au coussinet	15
Profondeur de la cavité	15
Son ouverture en dessus	30
Longueur du coussinet	53
Longueur en bas	29
Sa hauteur	16
Sa largeur	14

Ferrures des mêmes affûts.

	NOMBRE.
A. Susbandes	2
B. Chevilles à œillets	6
C. Pitons	4
D. Chevilles traversières	4
E. Bande de fer du milieu	1

(1) En mesures anglaises.

F.	Bande fer rivée	4
G.	Rivés	16
H.	Chevilles traversant l'affût	7
I.	Plaques carrées pour *idem*	18
K.	Chevilles en bas de l'affût	35
M.	Bandes de fer du coussinet de l'affût	2
	Clavettes, chaînes et crampes	6
	Anneaux avec boules sur le coussinet de l'affût	12

Je résume la discussion en disant que la liberté du recul contenu dans de justes limites, présente des avantages incontestables. C'est aussi l'opinion de Texier-de-Norbec.

C'est ici le lieu de faire remarquer combien il serait nécessaire d'embarquer sur des bâtimens de guerre des officiers d'artillerie de la marine, qui seraient chargés de l'entretien et des réparations du matériel d'artillerie, à bord. Cette disposition aurait le double avantage de mettre les officiers d'artillerie à même d'examiner le matériel de l'artillerie navale des autres puissances, de le comparer au nôtre, et d'introduire chez nous des améliorations qui tourneraient au profit de la marine française.

On a mis cette mesure à exécution pour les officiers du génie maritime, deux ont été envoyés dans le Levant, tant pour surveiller les travaux de réparation que pour examiner les bâtimens étrangers.

Les Anglais paraissent donner la préférence aux mortiers en fer, pour le service de la marine.

On lit à ce sujet, dans l'ouvrage de Muller (page 87), quelques lignes que je vais traduire.

« Les mortiers en bronze employés au siége du Hâvre-de-Grâce, dit l'auteur anglais, ayant été tirés rapidement et avec une charge entière, furent détériorés fort promptement, les lumières devinrent très-larges et le métal fondait dans les chambres (*the metal melted in the chambers*), à tel point qu'il eût été dangereux de tirer plus long-temps. »

Pour apprécier à sa juste valeur l'objection que ce passage

semble contenir contre l'emploi des mortiers en bronze, il faudrait connaître l'alliage de ceux qui entraient ainsi en fusion par l'effet d'un feu bien nourri; il faudrait savoir s'ils avaient reçu des grains de lumière, il faudrait en un mot, posséder bien des renseignemens qui nous manquent.

Pour moi, je ne saurais partager l'opinion de Muller, et la préférence qu'il accorde aux mortiers en fer; je les crois moins susceptibles que ceux de bronze de résister à l'action d'un feu vif et soutenu. Cependant *Adye* dit que les Anglais se servent dans la marine des uns et des autres.

Muller se récrie contre l'énorme poids des mortiers en fer de treize pouces (8239 livres anglaises).

« D'après le récit de tous les officiers d'artillerie expérimentés avec lesquels j'ai eu l'occasion de m'entretenir, une bombarde n'est pas capable de supporter le choc de ces mortiers, quand ils sont tirés chambre pleine; par conséquent il est ridicule de les rendre si lourds. La chambre des mortiers actuels de treize pouces contient trente-deux livres de poudre : le général Borgard m'a dit qu'il n'avait jamais employé plus de douze livres. Nous pouvons ajouter foi à l'assertion de cet officier distingué, corroborée par le rapport de plusieurs autres militaires fort habiles qui m'ont assuré que dans la dernière guerre ils n'avaient jamais tiré ces mortiers avec plus de quinze livres de poudre. Il conviendrait donc de diminuer la capacité de la chambre, afin de faire disparaître le vide qui se trouve entre la poudre et la bombe, vide qui nuit considérablement à la portée. »

Pour être fixé sur l'espèce et le calibre des mortiers qui présenteraient le plus d'avantage sur une bombarde, il faut connaître la distance à laquelle il est possible d'approcher. En thèse générale, on doit éviter que la galiote soit en prise aux boulets des forts ennemis. En supposant qu'elle puisse mouiller à 12 ou 1500 toises, il est évident que, dans cette position, on n'aura pas beaucoup à redouter le feu de l'ennemi, car un canon de 36, sous l'angle de 16 degrés, lance son projectile à environ 1600 toises. Le tir est si incertain à cette distance, qu'une bom-

barde, telle grosse qu'elle fût, aurait peu à craindre les batteries (1).

Il est clair que si le fond permet d'approcher seulement à 2000 toises du point à bombarder, il faut de toute nécessité se servir de mortiers qui puissent lancer des bombes jusqu'à cette distance; mais ce cas doit se présenter rarement.

Les mortiers à tourillons ne conviennent pas aux bâtimens, parce que la manœuvre en est lente et difficile; en outre, les coins de mire étant susceptibles de se déranger, on ne peut jamais être sûr de l'angle sous lequel on tire.

Les mortiers à plaques sont, sans contredit, les meilleurs. L'angle étant de 45 degrés, il suffit de saisir l'instant où le pont est à peu près horizontal pour mettre le feu.

Ces considérations me portent à penser que le meilleur mortier à employer sur les bombardes est celui de 12 pouces, à plaque en bronze à la Gomer, pesant de 2000 à 2100 kilogrammes, et portant les bombes de 12 à 1500 toises avec une charge de 11 livres de poudre.

Tout n'est pas fait quand on a donné ses soins à la construction d'une bombarde et au choix des mortiers dont elle est armée. Il faut encore apprendre à bien diriger ces bouches à feu, car les instrumens les plus parfaits sont inutiles à qui ne sait pas en tirer parti.

Des artilleurs (2) ont indiqué divers moyens de régulariser le tir des mortiers à la mer; tous me paraissent impraticables. Je ne citerai que celui proposé par Texier de Norbec.

---

(1) Nous joignons à la fin de ce mémoire, un procès-verbal d'expériences qui ont été faites à Toulon, en 1796, pour connaître les portées des mortiers. Nous ne l'avons rapporté que pour faire connaître l'insuffisance de renseignemens positifs sur cette matière.

(2) J'ai lu avec beaucoup d'étonnement, dans *la Revue Encyclopédique* (février 1829), la note suivante, annexée à un mémoire *sur la nécessité de mettre fin aux pirateries des Barbaresques*, par M. E. B.

« Parmi les officiers français qui se sont occupés d'un plan d'attaque

Il conseille d'adapter aux mortiers une petite machine dont il décrit en ces termes et la forme et les avantages :

« Pour ne perdre aucun instant de bombarder, en tirant tou-
» jours juste même pendant la nuit à la mer, on a fixé par deux vis,
» au point supérieur du bourrelet du mortier, deux montans
» (qu'on ajoutera aux moules dans les nouvelles fontes), une tra-
» verse de l'un à l'autre soutient un battant de fer à charnière,
» dont la suspension est telle qu'il devient perpendiculaire ou
» à-plomb lorsque le roulis met le mortier à 42 degrés et plus;
» alors l'angle s'accroît à 45, à 50 degrés; le battant s'éloignant
» du mortier devient à même de frapper un coup plus fort, pour
» avertir qu'en tirant à ce moment-là on sera sûr de faire partir
» la bombe sous l'angle propre à produire la plus longue portée.
» Cette machine simple est immanquable et très-utile. Elle sert
» de plus à diriger le rayon visuel pour s'aligner sur l'objet, et
» n'est susceptible d'aucun inconvénient. »

Peut-on attendre de la machine qui vient d'être décrite des indications bien exactes au milieu des mouvemens du roulis et du tangage qui sont loin d'être uniformes? Le moindre dérangement ne doit-il pas donner de faux résultats?

Suivant moi, d'ailleurs, le tir du mortier mettrait bientôt une pareille machine hors de service.

» contre Alger, je dois faire une mention spéciale de M. Préaux, *comman-
» dant de l'école d'artillerie de Toulon.* Je ne doute point que ses vues
» n'aient été communiquées au gouvernement français et justement appré-
» ciées. On doit à M. Préaux un instrument qui donne aux vaisseaux de
» guerre le moyen de lancer des bombes avec la plus grande précision. »

D'abord l'école d'artillerie de Toulon est commandée par M. le lieutenant-colonel Gobert, et non par le chef de bataillon Préaux. Il est aussi très-inexact de dire qu'on doit à ce dernier un *instrument qui donne aux vaisseaux de guerre le moyen de lancer les bombes avec la plus grande précision.* M. Préaux a proposé, il est vrai, une petite machine destinée à indiquer au bombardier chargé de mettre le feu au mortier l'instant favorable pour tirer; je ne sache pas que cette invention ait réuni les suffrages des officiers d'artillerie. J'oserai même affirmer qu'elle n'a été ni essayée ni adoptée.

Enfin, ne serait-il pas à craindre que la confiance des canonniers dans un moyen de ce genre ne devînt nuisible à leur instruction?

Un perfectionnement qui me paraît plus réel, est celui dont je vais parler.

Notre marine vient d'adopter une platine à percussion dont les effets sont extraordinaires, et qui permettra de supprimer la corne d'amorce si incommode et si dangereuse dans les combats. Cette platine pourra être appliquée avec succès aux mortiers qui sont placés sur les bombardes.

Mais le meilleur moyen de régulariser le tir du mortier à la mer, c'est de le faire exécuter par des canonniers habiles, habitués à tirer sous voiles et très-exercés à tous les travaux de l'artillerie.

L'instruction, la pratique, les études spéciales sont les élémens de succès qu'aucun instrument, qu'aucune machine ne remplace.

Le tir du mortier est par lui-même plus difficile (1) que celui du canon, et la difficulté s'accroît encore lorsque la batterie et le but qu'il faut atteindre sont mobiles. Cette partie du service de l'artillerie exige donc des études à part; les exercices dans les polygones n'y sauraient suffire. Reconnaissant cette vérité, on a demandé qu'une bombarde fût armée pour l'instruction des canonniers du régiment d'artillerie de marine. Il paraît que ces vœux ont été entendus et que des ordres seront bientôt donnés à cet égard.

Les circonstances réclament impérieusement cet essai. Depuis long-temps il n'a point été fait de bombardement par mer; les anciennes traditions se sont perdues, et, par une suite inévi-

(1) Si dans le tir du canon, qui offre des données plus aisées à saisir, on n'a pu encore parvenir qu'à des formules de vitesse, dont les résultats sont communément démentis par l'expérience, que sera-ce du mortier, qui présente des circonstances bien plus compliquées que le canon?

(Lombard, *Traité des Projectiles*.)

table de toutes les secousses qu'a éprouvées le corps royal d'artillerie de mer, nous manquons entièrement de documens positifs sur une matière d'une si haute importance.

Le zèle bien entendu de M. le lieutenant-colonel Gobert, qui commande l'école d'artillerie de marine à Toulon, est un sûr garant de la bonne direction qu'il saura donner à l'instruction des officiers, sous-officiers et canonniers placés sous ses ordres, lorsqu'on lui accordera tous les moyens d'enseignement qu'il ne cesse de demander dans l'intérêt de son corps et de la marine. Que sont quelques dépenses quand il s'agit d'une mesure qui peut décider du sort d'une campagne ou d'une expédition? Devant une pareille considération, doivent disparaître tous les petits calculs d'une économie mesquine et dangereuse.

Il ne peut aujourd'hui rester aucun doute sur la nécessité de donner au corps royal d'artillerie de la marine l'instruction que réclament tous les services dont il peut être chargé, soit sur terre, soit sur mer.

Dans l'expédition toute récente contre le fort Morée, une bombarde anglaise a fait voir ce que peuvent des canonniers instruits et bien commandés.

On lit dans le *Messager des Chambres* du 3 décembre 1828 :

« La *Gazette officielle de Londres* publie la nouvelle suivante » adressée par le capitaine Lyons à l'amiral sir Pulteney-Mal- » colm, commandant en chef de l'escadre de S. M. britannique » dans la Méditerranée, datée du château de Morée, 30 oc- » tobre 1828.

» La bombarde l'*Etna* a été conduite dans la nuit jusqu'à 800 » verges du château, et placée avec tant de précision par un » officier intelligent, le lieutenant Logan, de l'artillerie de mer, » qu'elle a pu jeter 102 bombes dans le château. »

Ce passage répond à ceux qui ont nié l'existence d'un corps royal d'artillerie de marine anglaise (1).

(1) Le *Journal du Commerce*, dans son numéro du 28 octobre 1827, nous donne une nouvelle preuve de l'existence en Angleterre d'un corps d'artillerie de marine.

En même temps on peut l'opposer aux esprits prévenus ou de mauvaise foi qui contesteraient l'utilité d'un tel corps.

Si l'on voulait se prévaloir contre moi de ce que dans l'expédition dont je viens de parler, la marine a mis des matelots à terre pour y faire le service de l'artillerie, je trouverais une réponse à l'objection dans cet extrait d'une lettre que m'a écrite tout récemment un capitaine d'artillerie de terre, arrivant de Morée.

« J'ai causé souvent de toi avec M. de St-L., lieutenant de » vaisseau, qui paraît t'être fort attaché. Nous avons bien eu » quelques petites querelles à raison d'une brochure que tu as » publiée; mais j'ai été souvent assez heureux pour lui prouver » que tu avais parfois raison, et cela en lui mettant en avant le » siége du château de Morée, où la marine a été obligée d'avoir » recours à nous pour tous les travaux. Enfin elle s'est bornée au » seul tire du canon. »

15 janvier 1829.

La discussion me ramène ainsi vers un sujet dont je me suis déjà occupé dans *mes Observations sur le corps royal d'artillerie de marine*, et dans *mon Esquisse*, etc.

Ces écrits sont consacrés à défendre l'institution des artilleurs de la marine.

Je crois y avoir démontré qu'il est impossible d'obtenir d'une

---

On lit, dit ce journal, dans *The Hampshire Thelegraph* ce qui suit : « Une partie du corps de l'artillerie de marine a reçu ordre de s'embarquer » sur tous les vaisseaux en commission. Un capitaine doit être attaché aux » vaisseaux de première et de seconde classe, et un sous-officier à ceux de » troisième et de quatrième classe. Un vaisseau de 74 aura environ treize » hommes de ce corps, un vaisseau de 80, onze, et une frégate, neuf. On » déduira un pareil nombre de soldats de marine de l'équipage de chaque » vaisseau. *Le Victor* embarquera des détachemens pour les vaisseaux de la » station des Indes occidentales. »

artillerie dirigée par des officiers de vaisseau, occupés de mille autres soins, les mêmes services que d'une artillerie servie par un corps spécialement formé pour cet objet, et dont les titres, à toute espèce de récompenses et de faveurs, tendraient au succès de l'arme. Tout en approuvant les équipages de ligne, j'ai l'intime conviction que les hommes qui les composent ne peuvent être en même temps matelots habiles et bons artilleurs. Soit à terre, soit à la mer, l'artillerie joue le premier rôle dans les batailles; sa prépondance est assurée à la nation qui a sur ce point l'avantage. On ne saurait donc apporter trop de soins à perfectionner le matériel et à surveiller l'enseignement de cette arme.

A bord des vaisseaux de l'état on a l'habitude aujourd'hui de sacrifier aux autres parties l'artillerie et tout ce qui s'y rapporte; on fait même passer, avant les soins qu'elle exige, ceux d'une propreté insignifiante et minutieuse, et si l'on accorde quelque attention à la conservation, à l'entretien des bouches à feu, des armes et des munitions, c'est surtout dans l'intérêt de la symétrie et de ce qu'on appelle le coup d'œil.

Pour donner à notre marine l'appui si nécessaire d'une artillerie bien servie, il faut, avant tout, sortir de cette route où l'on s'égare.

Le moyen d'en sortir n'est pas de continuer à regarder le service de l'artillerie comme accessoire. On n'épargne rien pour donner à nos armées de terre de bons canonniers. Penserait-on qu'il est moins difficile de former de bons pointeurs pour nos bâtimens de guerre? Je ne parle ici que du pointage, parce que c'est l'objet important. En effet, comme le dit Guibert: « *Le bruit ne tue pas,* » et, pour juger de l'effet de l'artillerie dans une affaire, il faut tenir compte, non du nombre de coups tirés, mais de celui des projectiles qui touchent l'ennemi.

Le succès des combats de mer dépend en grande partie du jeu de l'artillerie. Comment se fait-il donc que ce qui est si important, au moment décisif, soit dans toutes les autres circonstances regardé comme secondaire?

Une contradiction si manifeste, un pareil état de choses ne

peut durer, malgré les efforts *des immobiles*, tout tend à se perfectionner, et le service de notre arme doit nécessairement profiter à son tour de ce mouvement général.

Les observations astronomiques, les voyages de découvertes, les explorations lointaines, illustrent, il est vrai, une marine; mais malgré l'éclat et l'utilité de ces brillantes opérations, il est certain que ce n'est pas pour elles que la marine militaire a été créée et qu'on l'entretient à grands frais.

Une marine militaire doit être toujours prête à la guerre, afin de l'éviter autant qu'il est convenable par son attitude, ou de la faire avec avantage, quand l'intérêt de l'état la rend nécessaire. Tout doit être organisé de manière à produire le plus grand effet dans le combat : c'est là le but qu'il ne faut jamais perdre de vue. La construction, l'emménagement, l'arrivage, le gréement, la manœuvre du bâtiment, l'installation et le jeu de l'artillerie doivent être dirigés vers ce centre commun, et combinés de manière à se prêter un mutuel secours.

Or, le seul moyen d'assurer le succès de l'ensemble, est de donner aux diverses parties toute la perfection possible, et chacune d'elles se perfectionnera d'autant mieux, qu'elle se renfermera plus strictement dans de justes limites.

Convaincu de la nécessité de tirer l'artillerie de la marine de l'état de dépendance et d'infériorité où on la retient, je n'ai pas craint de signaler à plusieurs reprises les inconvéniens d'un système qui me paraît dangereux. Si on me faisait un reproche de revenir si souvent à la charge, je trouverais une excuse dans le passage que l'on va lire :

« Il faut, dit Carnot (*Défense des places fortes*), pardonner les répétitions à ceux qui proposent des idées nouvelles, car l'expérience prouve qu'elles ne produisent aucun effet et qu'elles s'évaporent entièrement, si on ne les présente sous toutes leurs faces et si le lecteur n'en est pour ainsi dire fatigué. »

19

Extraits d'une Correspondance entre le duc de Choiseul, ministre de la marine en 1763, et le chef du parc d'artillerie de la marine à Toulon, au sujet du Plan proposé par le chevalier de Grasse du Bart, d'établir des mortiers sur chaloupes.

Versailles, le 21 janvier 1763.

Monsieur, le chevalier de Grasse du Bart a imaginé de faire l'épreuve du tir d'un mortier de 12 pouces, à chambre cylindrique, sur une chaloupe d'un vaisseau de 74 canons. Cette épreuve, qui a été faite en présence de M. de Morogues, chef de brigade du corps royal d'artillerie, qui est à Brest, a très-bien réussi, au moyen de la plate-forme sur laquelle le mortier était établi. M. le chevalier de Grasse vient de m'adresser le dessin de cette plate-forme, dont je joins ici copie, et il me marque, ainsi que M. de Morogues, que cette découverte pourra être très-avantageuse, en ce que l'on pourra se servir, pour bombarder un fort, d'une chaloupe ainsi armée, au lieu d'une galiote à bombes; que d'ailleurs ces sortes de chaloupes pouvant approcher pendant la nuit de tel fort que ce soit, et même des places les plus fortes, pour exécuter un bombardement, sans risque d'être endommagées par le canon de ces places, attendu que ces chaloupes bombardant par l'avant, présenteront une très-petite surface, et qu'après avoir tiré elles s'éloigneront d'un coup d'aviron, ce qui déroutera la direction que la vue du feu aurait pu faire prendre aux canonniers de la place : il ajoute encore que ces mêmes chaloupes pourront servir avantageusement dans des endroits où la mer serait basse et où de gros bâtimens ne pourraient pas approcher. Si tous ces avantages sont aussi réels que l'assure M. le chevalier de Grasse, on ne doit pas balancer à faire usage de cette découverte, lorsque l'occasion s'en présentera; mais on ne saurait trop s'assurer auparavant que ces sortes d'opérations ne peuvent manquer, et qu'elles ne sont sujettes à aucun inconvénient; c'est pourquoi je vous prie d'examiner avec attention la plate-forme proposée par M. le cheva-

lier de Grasse, et de faire ensuite quelques épreuves de tir d'un mortier sur une chaloupe. Vous voudrez bien me faire part du succès qu'elles auront eu, et me marquer en même temps ce que vous en pensez.

Signé, duc DE CHOISEUL.

Versailles, le 6 mars 1763.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 du mois dernier, concernant le projet qui a été proposé par M. le chevalier de Grasse du Bart, d'établir un mortier de 12 pouces sur une chaloupe d'un vaisseau de 74 canons, pour bombarder un fort. Je conviens que cette idée n'est pas nouvelle, puisqu'on a fait usage en 1747 du même expédient pour le siége des îles Sainte-Marguerite; mais les chaloupes dont on se servit alors, extrêmement lourdes, allaient mal à l'aviron: D'ailleurs elles ne portaient que des mortiers de 7 pouces, à plaque, tirant avec une très-petite charge de poudre. Tous ces inconvéniens ne se trouvant pas dans le projet de M. le chevalier de Grasse, c'est pourquoi il est nécessaire que vous en fassiez l'épreuve, et pour cet effet, vous pouvez faire établir un mortier de 12 pouces, à chambre cylindrique, sur une chaloupe et le faire tirer cinquante coups, à chambre pleine.

Signé, duc DE CHOISEUL.

Toulon, le 3 mai 1763.

Le chef du parc d'artillerie de marine, au ministre.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous adresser le procès-verbal de l'expérience que j'ai faite, du tir d'un mortier de 12 pouces, à tourillons, sur la chaloupe d'un vaisseau de 74 canons, et par lequel

vous verrez, Monseigneur, l'impossibilité qu'il y aurait à les exécuter, et comme cette épreuve a été faite en présence de M. de Bompar, ce général m'a demandé d'en faire une seconde sur la même chaloupe, avec un mortier de 7 pouces et à plaque qui ne tourmenterait pas comme celui à tourillons et dont la portée serait plus longue.

Procès-verbal.

Aujourd'hui, 29 mars 1763, nous chef d'une brigade du corps d'artillerie, avons avec tous les officiers de ce corps, procédé en présence de M. de Bompar, chef d'escadre des armées navales, commandant la marine en ce port, à l'épreuve du tir d'un mortier de 12 pouces, à tourillons, dont la chambre cylindrique, quoique conforme à celle prescrite par l'ordonnance du 7 octobre 1732, n'a contenu que quatre livres et un quart de poudre, et qui était établi sur la chaloupe du vaisseau *le Protecteur*, et pour nous conformer avec toute l'exactitude possible aux ordres qui nous ont été donnés par M. le duc de Choiseul dans ses lettres des 21 janvier et 6 de ce mois, nous avons procédé de la manière suivante :

La chaloupe ayant été carénée à neuf, nous y avons fait enlever les quatre bancs qui sont en avant du mât, et dans cet emplacement et sur le fond de ladite chaloupe, nous y avons répandu dix quintaux d'étoupe, sur laquelle nous avons établi à plat deux rangs de matelas aussi d'étoupe, et un de crin de chaque côté. Nous avons ensuite fait mettre deux rangs de bouts de grelin, par-dessus lesquels on a encore mis deux rangs à plat de matelas, et encore un de champ de chaque côté, et ensuite encore deux rangs de bouts de grelin, le tout recouvert par une plate-forme pareille à celle qui était marquée sur le plan qui nous a été adressé et sur les côtés de laquelle nous avions, par le moyen de cordes, fait arrêter les matelas qui étaient de champ, pour que rien ne touche à la membrure de la chaloupe, et qu'il y eût un vide de neuf pouces, tout à l'entour du massif formé par les matelas et les grelins; nous avons ensuite fait placer un mortier

pesant 1433 livres, dont l'affût à flasques était encastré dans la coulisse marquée sur le plan.

Mais comme la chaloupe se trouvait trop sur l'avant et qu'elle n'aurait pas pu naviguer, nous y avons fait mettre cent vingt boulets de 24, et dix sacs à terre, pesant 800 livres, sur l'arrière, pour qu'elle fût dans sa ligne de flottaison, et lorsqu'elle a été dans cet état, nous l'avons fait conduire au port de *Castineau*, où nous l'avons fait placer, ayant une ancre mouillée de l'avant et deux amarrées à terre de l'arrière, ayant cinq pieds d'eau sous la quille, et lorsqu'elle a été ainsi placée, nous avons prié M. de Bompar d'examiner si tout l'établissement de cette chaloupe était conforme à celui porté sur le plan, et après qu'il en a été assuré, nous avons fait charger le mortier et remplir sa chambre, devant lui, avec 4 livres 1/4 de poudre, sur laquelle on a mis un petit morceau de toile et un peu de terre, et la bombe par-dessus, et le mortier fut pointé à 45° : nous y avons fait mettre le feu par un bombardier placé dans un canot qui était à côté, ne voulant pas l'exposer avant que d'avoir vu l'effet du premier coup, qui a fait plonger la chaloupe d'environ neuf pouces. Mais le recul du mortier a été si violent, qu'il a brisé le heurtoir qui était au bout de la coulisse et qu'il est venu sur les bancs de la chaloupe.

Pour obvier à cet accident, nous avons fait mettre des paillers ou coussins de cordes sur l'arrière de la chaloupe que nous avons fait arrêter et saisir avec des cordes, en embrassant les trois bancs qui sont sur l'arrière de la plate-forme, et ensuite nous avons fait tirer un second coup au mortier chargé comme la première fois : la chaloupe a plongé de treize pouces. Le bombardier qui y a mis le feu, et qui était dans la chaloupe, a été renversé entre la plate-forme et le bord. Le recul a été si violent que les bancs sur lesquels les paillers étaient saisis ont été brisés; l'affût du mortier s'est fendu et aurait été aussi brisé, si nous avions tiré un troisième coup; mais les deux dont nous venons de parler nous ont mis hors d'état de pousser plus loin cette expérience, d'où nous avons conclu :

1° Qu'il n'est pas possible qu'une chaloupe puisse résister à

un certain nombre de coups d'un pareil mortier, puisque dans celle-ci, qui venait d'être carénée, nous avons reconnu qu'à son avant les étoupes des coutures de flottaison commençaient à sortir;

2° Que l'on ne saurait éviter le recul excessif de ce mortier, et qu'il deviendra encore plus grand lorsqu'il sera échauffé;

3° La bombe n'étant chassée qu'à 700 toises, les chaloupes seraient exposées aux mitrailles et ne sauraient y tenir;

4° Il faudrait toujours à côté une autre chaloupe qui portât les bombes chargées qu'on ne saurait garder à bord de celle où serait le mortier, tant à cause des accidens qu'il y aurait à craindre, que parce qu'elle en serait surchargée, et pour lors cette multiplicité de bâtimens présenterait un si grand front à l'ennemi, que tous les boulets et mitrailles porteraient sur quelqu'un, et dès ce moment l'expédition serait finie, puisque toute chaloupe qui recevra un coup de canon ne sera plus en état de bombarder quand même elle n'en serait pas coulée bas.

Et pour toutes ces raisons nous estimons que ce projet ne peut être d'aucune utilité pour le service du Roi, en foi de quoi, etc.

Versailles, le mai 1763.

« J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3 de ce mois, avec le procès-verbal qui y était joint, de l'épreuve que vous avez fait faire à Toulon du tir d'un mortier de 12 pouces à tourillons sur une chaloupe d'un vaisseau de 74. Puisque cette épreuve n'a point eu le succès qu'avait promis M. le chevalier de Grasse, il faut renoncer entièrement à ce projet, qui me paraît sujet à trop d'inconvéniens; mais comme il est possible qu'un mortier de 7 pouces, à plaque, fatigue beaucoup moins la chaloupe et réussisse mieux, je ne puis qu'approuver l'épreuve que M. de Bompar se propose d'établir (1).

Signé, DUC DE CHOISEUL.

Toulon, janvier 1829.

COLLOMBEL.

(1) Nous n'avons pu retrouver le procès-verbal de cette épreuve.

N IV, ou 1796,

MER, A L'ENTRÉE DE LA RADE DE TOULON.

D[illegible]S.	FABRIQUE DES MORTIERS.	POIDS des charges DE POUDRE.	ÉLÉVATION DU TIR.	PORTÉE de chaque COUP.	PORTÉES MOYENNES.
		livres.	degrés.	toises.	toises.
	fondus à Valence.	10	45	1195	1212
		10	45	1197	
		10	45	1270	
		11	45	1186	
	Ces mortiers ont été laissés à Toulon, à la fuite des Anglais et des Espagnols.	19	45	1675	1641
		19	45	1607	
	Ces mortiers de fer à semelles, ou bombardes, datent de 150 ans.	18	45	1550	1510
		18	45	1470	
		22	45	1565	1571
		24	45	1578	
	fondus à Valence.	15	45	1448	1579
		15	45	1710	
	fondus à Valence.	11	45	1313	1288
		11	45	1263	

nis par des observateurs placés avec leurs gra-
s dans la mer.

bombarde dans une position favorable, et de
des observateurs seraient dans des embarcations



SUITE

DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION.

CHAPITRE LXVII.

Années 1713, 1714, 1715. — Espagne.

Les ennemis, dans cette contrée, étaient réduits à la Catalogne, dont les habitans étaient en armes pour eux. Ils en possédaient presque toutes les places.

Le commencement de l'année 1713 fut marqué par l'opération de Berwick, qui secourut Gironne et rejeta les Allemands sur Barcelonne. Quelque temps après, le 14 mars, eut lieu le traité d'évacuation de cette province. Le départ de l'archiduchesse, qui était comme bloquée dans Barcelonne, suivit immédiatement; mais les moyens de transport manquant pour les troupes, celles-ci, sous le commandement de Stharemberg, restèrent jusqu'au 10 juillet (1), qu'elles s'embarquèrent à Barcelonne.

Stharemberg, en se retirant, devait livrer les places aux troupes du roi d'Espagne. Cela eut lieu en effet pour presque toutes; mais se fondant sur un terme peu clair du traité, il n'employa pas ses forces contre les habitans pour exécuter malgré eux la reddition des places de Cardonne et de Barcelonne. Les Catalans, résolus à les défendre par eux-mêmes, en refusèrent l'entrée aux troupes de Philippe V.

Les troupes d'Espagne, sous le commandement du duc de Popoli, s'établirent devant Barcelonne et la bloquèrent. Mais, pour

(1) Président Hénaut.

en entreprendre le siége, il fallut demander à la France des secours en hommes et en matériaux. Louis XIV ne pensait pas à les refuser; mais il fut contraint de le faire, afin d'amener Philippe V à signer le traité de paix avec les Hollandais, conformément aux conditions d'Utrecht, dont Louis s'était porté garant. La cause du retard du roi d'Espagne pour cette signature, était la demande d'une principauté dans les Pays-Bas espagnols, qu'il faisait pour la princesse des Ursins, et que l'empereur d'Allemagne ne voulut jamais accorder. Cette querelle eût pu durer long-temps, mais, dans l'impossibilité de rien entreprendre contre Barcelonne, Philippe V accéda enfin, le 26 juin 1714, aux volontés de son grand-père. Il abandonna les prétentions de la princesse des Ursins, et tout alors se rassembla contre la Catalogne.

Le 7 juillet 1714, Berwick, nommé pour commander dans cette guerre, arriva au camp devant Barcelonne. Son armée y fut de cinquante bataillons français, vingt espagnols, cinquante-un escadrons (40 mille hommes); en outre, trente bataillons et trente-huit escadrons (19 mille hommes), se trouvaient disposés de Gironne à Tarragone contre les révoltés. Son parc de siége était de 87 pièces de gros canons. La garnison de la ville était de seize mille hommes.

Le 12 juillet, la tranchée fut ouverte contre les fronts du côté de la marine (1); le 25, le feu des batteries commença; le 30, on couronna le chemin couvert; le 12 août, la brèche étant faite, on enleva les bastions de Sainte-Claire et de la Porte-Neuve, mais on en fut rechassé; le 13, on les réenleva de nouveau; mais on fut encore chassé, le 14, des établissemens qu'on y avait faits pendant la nuit. Ces obstacles forcèrent Berwick à ne faire qu'une large brèche de tout ce front. Celle-ci étant enfin achevée, le 11 septembre à la pointe du jour, les trois bastions

(1) Mémoires de Berwick. — La citadelle n'existait pas alors. Voyez une notice sur Barcelonne dans l'ouvrage du colonel du génie Lasaille, sur les campagnes de Catalogne.

furent emportés d'assaut; les troupes s'établirent solidement sur les remparts et dans les maisons voisines, quoiqu'à la droite elles fussent obligées de se retirer un peu pour éviter le feu d'un gros couvent crénelé. Cette action dura jusqu'à trois heures du soir et coûta deux mille hommes aux assiégeans et six cents aux assiégés. Enfin, les Barcelonnais ayant consenti à se rendre à discrétion, la ville fut occupée tranquillement, le lendemain 12. Dans ce siége, Berwick perdit dix mille hommes tués ou blessés, et les habitans six mille. Les Catalans des montagnes avaient plusieurs fois tenté le secours de la place; mais les troupes qui leur étaient opposées les avaient toujours repoussés. Sur mer, pareillement, une escadre avait maintenu le blocus contre les secours envoyés par les Majorquins.

La reddition de Cardonne suivit immédiatement: c'était une des conditions de la réception de Barcelonne à quartier. Les révoltés qui y étaient obéirent à la décision de la junte et l'ordre fut bientôt rétabli dans toute la Catalogne.

Il ne restait plus à soumettre que l'île de Majorque; le chevalier d'Asfeld en eut la commission. Le 16 juin 1715 il débarqua dans cette île, et le 2 juillet, ayant pris Palma, il termina cette longue querelle.

CHAPITRE LXVIII.

OBSERVATIONS.

La guerre contre l'empereur était à la fois juste et politique: juste, parce qu'il s'agissait de sauver l'électeur de Bavière de la ruine dans laquelle l'avait entraîné son attachement au roi; politique, parce que pour l'avenir elle assurait des alliés à la France; elle était digne de Louis XIV.

Les forces de l'empereur se composaient de deux parties, des siennes propres et de celles des cercles. Cela ôtait l'ensemble et l'unité dans cette masse. Il était possible, par conséquent, de la diviser: il fallait, pour cela, parvenir à menacer et à froisser quelques-unes de ces principautés. L'égoïsme bien naturel de dé-

fense eût rapidement rompu les liens de cette confédération. En outre la France, pour elle-même, ne pouvait pas obtenir de grandes conquêtes, car le traité d'Utrecht avait à peu près tout déterminé ; elle ne pouvait aller qu'à Landau et au Rhin. Elle devait donc chercher à remplir les cercles de terreur, à agrandir ses alliés de Cologne et de Bavière, à se créer une puissance morale et à ébranler ce système de la confédération germanique, en lui montrant l'impuissance de l'empereur pour la protéger.

La lenteur du rassemblement des forces françaises fut donc une faute. Puisque Louis avait fixé le premier juin pour terme à l'empereur, il fallait qu'à ce jour ses cent trente mille hommes fussent en position de déboucher sur la droite du Rhin et d'entrer en opérations. Eugène, à ce moment, n'avait encore que soixante mille hommes à Ettlingen : chercher à le tourner et à le combattre eût nécessairement amené de grands résultats.

Le premier projet des maréchaux était bien ce qu'on pouvait imaginer de plus pitoyable : Eugène en eût à coup sûr tiré un grand profit. Heureusement la fortune de la France amena Villars au commandement de ces armées.

La position du prince Eugène, à Ettlingen, était stratégique : c'était une position de manœuvre ; elle était fondée sur ces remarques-ci : le prince possédait, par des têtes de pont, le Rhin, depuis sa droite jusqu'à Mayence ; les Français, au contraire, possédaient de la même manière toute la partie supérieure du Rhin, de Huningue à Fort-Louis. Par suite, il en concluait que ces derniers ne déboucheraient sur la droite que par cette partie du fleuve. Alors, si leur intention était de marcher à lui, retranché dans ses lignes d'Ettlingen, qui des montagnes au Rhin barraient la vallée et faisaient face à l'à-mont du fleuve, il espérait, avec la masse de ses forces, recevoir une bataille avantageuse et avoir toujours sa ligne de retraite libre : si, au contraire, les Français cherchaient à pénétrer directement en Allemagne, ils ne pouvaient le faire qu'à travers les gorges de la Forêt-Noire, dont la principale était gardée par Fribourg. Alors, s'ils faisaient ce mouvement trop près d'Ettlingen, ou d'une manière fautive, le prince, remontant rapidement la vallée du Rhin, eût agi vi-

goureusement sur leurs derrières. Si, au contraire, ils surprenaient quelques marches vers Brisack et exécutaient cette invasion d'une manière menaçante, tant par la rectitude de l'opération que par la masse des forces, plus à portée qu'eux d'Ulm, qu'il pouvait gagner en trois jours par la grande-route de Pforzheim et Stutgard, il les eût prévenus dans la vallée du Danube. Si, enfin, réunis lentement, les Français n'opéraient que d'une manière timide, en pouvoir de prendre lui-même l'offensive par ses ponts du bas Rhin, le prince eût tenté la fortune.

Villars n'ayant pas encore assez de forces rassemblées, ne pouvait de quelque temps entreprendre contre Eugène. Son projet d'assiéger Landau semble donc avoir été convenable, puisque cela devait diminuer les forces impériales de douze mille hommes. Mais, ce qui incontestablement était utile, était la destruction des têtes de pont ennemies sur la gauche du Rhin; et la manière dont elle fut exécutée est une nouvelle preuve de la difficulté qu'il y a à garder une longue ligne de postes.

Mais une fois l'armée française complette, ce qui eut lieu vers la fin de juin, Villars devait-il ne s'occuper que du siége de Landau? il semble que non. Il semble qu'il eût dû chercher à surprendre le passage du Rhin entre Spire et Manheim : il eût ainsi tourné les lignes d'Etlingen; il eût menacé et peut-être gagné la ligne de retraite d'Eugène; il eût fait une manœuvre à laquelle ce prince ne s'attendait pas, puisqu'il ne se préparait que contre des attaques venant du haut Rhin; il eût eu au moins la supériorité de trois contre deux. Menées par Villars, si ces manœuvres eussent réussi, la destruction de l'armée impériale eût pu s'en suivre; dix jours après, la guerre eût été au-delà de Ratisbonne, aux limites de la Bavière; cela eût été un bien autre résultat que la prise de Landau; et d'ailleurs, si le passage du Rhin n'eût pu être surpris, on eût toujours continué le siége de Landau; car Landau contenait douze mille hommes, ce qui était une capture à faire.

Quel service rendit Landau à Eugène dans cette occasion? Landau offrit un point vulnérable en prise aux coups de Villars, dans le moment même où ce maréchal ne pouvait encore rien

tenter, de probable contre Eugène, situation qui eût pu se prolonger plus long-temps. Landau n'eût point empêché vers la fin de juin le mouvement offensif proposé ci-dessus; mais ayant diminué l'armée de douze mille hommes, elle en rendait au contraire la réussite moins douteuse. Landau procura à Villars la destruction ou la prise de douze mille impériaux, ce qui ne coûta aux Français que mille tués et deux mille blessés; tandis que dans une bataille on eût, sauf le temps, acheté cet avantage bien plus cher. Landau ne rendit donc d'autre service à Eugène que le répit qu'elle lui procura; mais ce répit, Villars, s'il l'eût voulu, pouvait ne pas l'accorder et alors l'on eût vu évidemment combien cette place avait eu une influence funeste pour les impériaux.

La résolution de Villars, après la prise de Landau, d'assiéger Fribourg, ne paraît pas avoir été convenable aux circonstances. Pour Landau, il y avait eu de bonnes raisons de commencer, et c'était d'ailleurs une conquête pour la France; mais pour Fribourg, on savait bien qu'on ne garderait rien de toutes ces prises; qu'on les rendrait à l'empereur; il fallait donc frapper l'empereur d'une manière plus sensible en détruisant ses bataillons et en poussant rapidement jusqu'au centre de l'Allemagne pour y lever d'immenses contributions, dont les coffres de la France avaient besoin. Il fallait faire payer la guerre à cette confédération germanique qui avait fait la faute de rester la dernière dans la lice.

Le camp d'Ettlingen ne renfermait pas plus de soixante-dix mille hommes de troupes médiocres, depuis qu'on l'avait affaibli de douze mille hommes pour Landau et de dix-huit mille pour Fribourg. Villars pouvait réunir contre lui deux cents bataillons et trois cent-soixante escadrons (136,000 hommes), c'est-à-dire deux contre un; il devait donc à toute force attaquer ces lignes, soit par le haut soit par le bas-Rhin. Il devait surtout chercher à tourner cette armée de manière à la refouler sur le Rhin, à la prévenir sur sa ligne de retraite. Il était impossible qu'il ne réussît pas. Quelque eût été le talent d'Eugène, la guerre eût été bientôt au cœur de l'Allemagne.

Eugène s'était mis dans cette fâcheuse position par son soin pour les places. S'il eût eu avec lui les douze mille hommes de Landau, les dix-huit mille de Fribourg, ces places rasées, la thèse eût été changée. Il n'aurait pas, dès le commencement de la campagne, perdu si facilement sa tête de pont de Philisbourg, il eût été plus long-temps menaçant pour la France, il eût été plus en proportion de forces avec Villars. Soixante-dix mille hommes d'Ettlingen, douze mille de Landau, dix-huit mille de Fribourg, faisaient une masse de cent mille hommes. Eugène campé avec elle à Ettlingen, ayant conservé une belle tête de pont devant Philisbourg seulement, eût bien embarrassé Villars; il aurait bien fallu, soit d'une manière, soit de l'autre, en venir à une bataille; or, le talent d'Eugène, la difficulté du terrain, rendaient celle-ci douteuse: elle eût dû nécessairement coûter bien cher aux deux armées, et le général des impériaux, tout en la perdant, eût pu se retirer de manière à rendre les progrès des vainqueurs très-lents et très-peu marqués. Villars, malgré sa supériorité numérique, eût eu des chances très-douteuses à courir; mais, par le fait des places de Landau et de Fribourg, Villars, sans risquer de bataille dangereuse, eut la possibilité ou d'écraser le camp d'Ettlingen ou de diminuer à coup sûr les forces d'Eugène de trente mille hommes, à sa volonté: Eugène perdit donc beaucoup par la présence des places. Villars préféra le second parti; il eût dû, peut-être, adopter le premier; cela donna un certain répit aux Allemands; mais, enfin, ce second parti adopté et heureusement exécuté, Villars pouvait de suite marcher à Eugène, qui n'en était pas devenu plus redoutable pour cela. Au lieu de prendre des quartiers d'hiver, ce qu'on sait bien n'être pas indispensable, il pouvait, avec ses cent trente mille hommes et l'électeur de Bavière, *courir sus* à ces soixante-dix mille impériaux qui eussent fui au travers de la Bavière soulevée à la vue de son prince. L'Allemagne eût payé les frais de la guerre. Voilà ce à quoi on l'exposa indubitablement par l'amour des places, tandis que sans celles-ci, le même danger eût été possible, mais bien moins probable.

Si Villars eût été un général timide qui n'eût osé rien entre-

prendre, ou si le premier projet des maréchaux, même un peu bonifié, eût été suivi, le prince Eugène n'eût éprouvé aucun revers, ou peut-être eût obtenu des succès. Alors, des gens d'une certaine méthode n'auraient pas manqué de présenter les choses ainsi : ils eussent dit ; que le prince Eugène avait habilement saisi une ligne de défense formée de deux parties, l'une depuis l'embouchure de la Nahe par les Voges, Kaiserslautern, Landau et la Queick, l'autre par les montagnes noires de Philisbourg à la Suisse ; que la jonction de ces deux lignes avait été solidement assurée par les retranchemens d'Ettlingen ; que ces lignes, elles-mêmes, étaient appuyées par Kaiserslautern, Landau, Philisbourg et Fribourg ; et que c'était à de telles dispositions que le prince Eugène avait dû ses succès : ensuite ils eussent ajouté, que les fortifications d'Ettlingen n'étant que passagères, cela avait nécessité la présence de beaucoup de troupes sur ce point ; mais, qu'une grande place de guerre en cet endroit, si on la construisait, se substituerait avec avantage à cette masse ; que quelques bataillons suffiraient, dès lors, pour remplacer efficacement ; mais à cela on répondra : que sans Kaiserslautern, Landau, Fribourg, ces lignes naturelles d'obstacles n'en eussent pas moins existé ; que, par le fait de ces places, Villars eut la facilité de faire, à *coup sûr*, beaucoup de mal à l'armée impériale ; que sans elles, Eugène eût eu bien plus de chances pour tirer parti de ces lignes naturelles et pour agir sur Villars, qui eût pu se trouver très-embarrassé, et que, par suite, là, comme ailleurs, elles furent funestes à leurs possesseurs, en créant plusieurs points vulnérables et en empêchant qu'on ne pût se servir avantageusement d'obstacles majeurs, qu'elles étaient pourtant censées appuyer et dont, au contraire, elles enlevèrent l'usage.

Les dispositions pour sauver Fribourg étaient bien pensées ; si cette ceinture de retranchemens, sur les hauteurs, eût été mieux construite, Villars ne les eût peut-être point emportées ; c'était une opération hasardeuse, qui pouvait ne pas réussir et coûter bien cher à l'armée française, si on mettait trop d'acharnement, ou trop peu de prudence dans sa conduite. C'est une nouvelle raison pour croire que Villars eût dû se porter de

suite contre l'armée d'Ettlingen, non contre Fribourg; car, danger pour danger, il avait la perspective d'un bien plus grand succès, et d'ailleurs, le danger d'Ettlingen était peut-être moindre.

Villars de 1703 eût été le plutôt possible combattre Eugène; en 1713 il chercha, au contraire, à l'éviter. Depuis Malplaquet, il était devenu plus circonspect; il opérait un peu à la Malborough. *Turenne est le seul général qui, en vieillissant, ait augmenté d'audace* (1). Cela prouve l'immense supériorité du raisonnement militaire de Turenne.

Le siége de Fribourg, dans sa conduite particulière, a été blâmé par les militaires. On a trouvé qu'on s'y était trop éloigné de la marche lente des attaques de Vauban, qu'il avait coûté trop de sang; mais on n'a peut-être pas assez tenu compte de la nécessité dans laquelle se trouvait Villars; celle de gagner du temps, soit pour éviter l'hiver, soit pour pénétrer en Bavière.

L'Espagne ne présenta pas de combinaisons de guerre difficiles; il ne s'agissait que de soumettre une province révoltée, abandonnée de toutes les puissances. Tout, évidemment, résidait dans la conquête de Barcelonne, et celle-ci s'exécuta simplement; mais, si depuis dix ans que les Allemands possédaient ce port et la Catalogne, ils eussent rasé toutes les forteresses de cette contrée, s'ils eussent, pour ainsi dire, transplanté tous ces bastions autour de Barcelonne pour lui en faire plusieurs boulevards concentriques, la Catalogne eût bien pu être pour longtemps soustraite à l'obéissance de Philippe.

L'Espagne présenta une observation politique bien remarquable: Philippe était à peine consolidé sur son trône qu'il s'opposa formellement aux engagemens de Louis XIV à Utrecht; il s'y opposa, pour les simples intérêts d'une intrigante Italienne. S'il eût pu se passer momentanément de la France, il eût, sans hésitation, porté atteinte à ce fameux traité qui avait rendu la paix à l'Europe. Ce même Philippe, quelques années après,

(1) Mémoires de Napoléon.

sous le régent, déclara la guerre à la France. Cela peut faire apprécier, au juste, la valeur de cette combinaison politique, par laquelle Louis XIV mit une couronne étrangère sur la tête de son petit-fils : il eut à soutenir quatorze années d'une guerre désastreuse, sans que la France gagnât pour cela un allié certain. S'il eût, au contraire, persisté dans le maintien de ce premier traité de partage de 1698, qu'il avait signé avec l'Angleterre et la Hollande, il eût évité une lutte malheureuse et la France se fût agrandie, *à coup sûr*, en échangeant Naples et ses possessions d'Italie pour quelque province sur ses frontières. Elle eût, en outre, continué à maintenir la division entre les possessions espagnoles d'Espagne et des Pays-Bas. *Je verrai*, avait dit Louis XIV lors de la présentation du testament de Charles II (1). Il est à regretter qu'il ne l'ait pas refusé ; la France et l'Espagne y eussent gagné toutes deux et, ce qui eût été un second gain, l'Angleterre n'en eût retiré aucun profit.

CHAPITRE LXIX.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Cette longue guerre mit au grand jour toute la force que Louis XIV avait donnée à la France. Pendant sa minorité il avait été contraint de quitter sa capitale ; les princes de son sang, les grands, la noblesse, le clergé avaient pris les armes contre lui : les Espagnols étaient venus jusqu'aux portes de Paris ; mais, s'étant élancé de ce cahos, il avait fait, de tous ces élémens discordans, une masse tellement compacte que, ni la réunion de toutes les puissances étrangères, ni les revers de ces quatorze années, ni la famine, ni la levée forcée des milices et *d'un milliard et demi des deniers extraordinaires*, ne purent la disjoindre. Les alliés ac-

---

(1) Berwick, 1er vol., p. 159.

cédèrent à la paix, et la France resta grande et menaçante, de petite et désunie que Louis l'avait reçue.

Quelques reproches que l'on ait voulu faire à Louis XIV, ces services rendus à la patrie sont immenses. Ils lui assurent une gloire impérissable. C'est lui qui replaça irrévocablement la France au premier rang des nations, qui lui rendit la gloire de Charlemagne. C'est lui qui nous a fait ce que nous sommes. Il mérita cette justification si belle, sortie de la plume de Napoléon : « *Mais le soleil lui-même a des taches.* »

Le moyen matériel principal qu'il employa, pour vaincre ses ennemis, fut la création de grandes armées bien disciplinées. Ayant ainsi rompu l'équilibre à son avantage, il fit trembler l'Europe; mais il ne profita pas assez de cette différence pour assurer sa tranquillité. Or, comme les peuples finissent toujours par *s'uniformer,* les étrangers firent aussi des levées d'hommes immenses. Alors, dans les luttes qu'ils recommencèrent, il fallut combattre à forces égales, et l'on dût courir de grands dangers.

Louis XIV, qui avait bien prévu qu'un jour il pourrait ne pas être le plus fort en troupes, avait voulu parer à cet événement. Il avait cru y parvenir en hérissant ses frontières de places fortifiées. Par le fait il y réussit, et l'on put dire *que les places de Flandre avaient sauvé la France*. Mais, les longues discussions précédentes montrent bien qu'il faut ajouter une explication à cette phrase de Napoléon, qu'il ne faut comprendre que ce qu'il a voulu dire, et qu'on ne doit plus compter sur un tel moyen.

Le premier malheur de cette lutte fut de n'avoir pas pris l'initiative lorsque les ennemis n'étaient pas encore liés et réunis. Ce fut le plus grand; car il eût terminé la question et prévenu la guerre et tous ses désastres réciproques. Il eût été impossible de rester dans cette torpeur si l'on n'eût eu qu'une place centrale.

L'histoire de cette guerre rend évidentes plusieurs autres vérités qu'il faut également faire remarquer.

La proposition de laisser de grandes garnisons sur les derrières des armées ennemies, n'est point une chose nouvelle; elle fut exécutée plusieurs fois, particulièrement à Mantoue et à Gand, et elle n'empêcha pas les alliés d'opérer.

Les armées, restant toujours sur le même point, coûteront immensément et prolongeront la guerre et ses maux un temps infini. Les marches vives et les invasions, terminant promptement la question, eussent diminué beaucoup la somme de ces calamités. La preuve en est que cette seule guerre coûta à la France, extraordinairement, *deux milliards et demi*, et que les précédentes où l'on avait été victorieux, avaient coûté, extraordinairement aussi, *un milliard et demi*, ce qui est bien ruineux pour des vainqueurs (1). Les invasions d'Eugène en Italie, rapportèrent au contraire à l'empire; quelle différence!!!

Les places et les villes fermées ne purent soustraire le pays aux exécutions de l'ennemi, maître de la campagne, comme le montrèrent particulièrement les dévastations de la Bavière en 1704, quoiqu'il y eût une forte armée disséminée en garnisons. Elles ne purent pas non plus empêcher que les armées ennemies ne subsistassent aux dépens des pays environnans, comme le montrèrent les opérations autour de Lille en 1708.

L'existence de toutes les places entraîna bien des fautes. Mais, si ces places étaient plus grandes, il serait à redouter qu'on ne commît les mêmes fautes sur des dimensions beaucoup plus grandes aussi.

Les places, par le temps que l'ennemi mit à les assiéger, produisirent un certain répit. Mais il fut de beaucoup inférieur à celui produit par les quartiers d'hiver; il le fut, même, à celui produit par les repos et les indécisions des chefs ennemis. Il eût été bien loin de suffire pour sauver la France, si les ennemis eussent voulu agir; il n'eût que reculé un peu le moment de la solution.

Ces trois espèces de temps de répit, dont la totalité peut être évaluée à huit ou dix ans effectifs, et qui prolongèrent la guerre pendant quatorze, ne furent pas d'un effet bien marqué, pour réunir tous les moyens de la France contre l'ennemi. Car, les armées de ce royaume, depuis 1708, allèrent toujours en diminuant, et probablement elles n'eussent plus existé, si les alliés

(1) Lanilh, revenu public.

eussent gardé prisonniers plus de 90 mille hommes qui *leur passèrent simplement par les mains*, en suite des capitulations accordées à une partie des *quarante* forteresses du nord (1), dont ils s'emparèrent.

La cause de cette faiblesse permanente tint à ce que les répits ordinaires ne donnent pas de grands moyens pour lever de nouvelles forces. Pour atteindre à ce but, il faut absolument réveiller l'enthousiasme, et l'on n'y parvient qu'en mettant les passions en présence. Voilà pourquoi il ne faut pas craindre, dès le commencement, de jouer le plus gros jeu possible contre l'ennemi, parce qu'on lui tuera d'abord ses meilleurs soldats, et qu'ensuite, lorsqu'on sera refoulé dans une position formidable telle que la place centrale, on peut être assuré que les peuples s'exaspéreront et viendront à vous. Dans les guerres ordinaires, au contraire, ils s'en prennent à vous, et sans regarder au-delà, vous crient : « *faites la paix!* »

Ces guerres lentes, sur une frontière, forcent à ne point négliger les parties où l'ennemi ne fait que des attaques secondaires. On ne serait pas, au contraire, dans cette nécessité, si l'on réunissait toutes les masses pour le frapper vigoureusement sur un seul point, parce que ces succès secondaires ne seraient que passagers. Il eût fallu que les places produisissent cet effet, de maintenir les attaques secondaires; mais l'expérience montra

---

(1) 1702. Kaiserswerth, Venloo, Werdt, Ruremonde, Stephenswerdt, Liège, Landau.

1703. Rhinberg, Gueldres, Bonn, Huy, Lienbourg.

1704. Ulne, Landau, Traërbach.

1705. Santvliet, Huy.

1706. Bruxelles, Malines, Gand, Oudenarde, Bruges, Frasnes, Damne, Anvers, Ostende, Courtrai, Menin, Dendermonde, Ath.

1708. Lille, Gand.

1709. Tournai, Mons.

1710. Douai, Béthune, Saint-Venant, Aire.

1711. Bouchain.

1712. Le Quesnoy.

qu'elles n'en étaient pas capables, et qu'il y fallait joindre des armées, ce qui fit courir partout des dangers certains. Nulle part la France n'eût de chance pour elle.

Villars, dans sa défensive de la Flandre, se servit avec un grand talent, des lignes d'eau continues formées par la Scarpe, la Sensée, la Lys et par des canaux. Il embarrassa beaucoup les ennemis au moyen de ces obstacles. Ce sont de pareilles lignes d'eau que l'on a proposées, sous le titre de *moyens additionnels* dans l'essai sur la défense des états (1).

---

(1) Ce ne sont pas des inondations dévastatrices, semblables à celles de la Hollande, comme quelques personnes paraissent l'avoir compris. Ce sont ces lignes d'eau que les ingénieurs exécutent partout où ils en ont la possibilité, et qu'ils ont établies de Dunkerque à Condé. La seule différence avec celles-ci, c'est qu'on les propose sur le versant intérieur, non sur le versant extérieur, et qu'on ne les soutient pas par des fortifications permanentes. Voici comment on les a conçues : que l'on suppose, pour le bassin de Paris, une courbe à peu près semblable à une horizontale du terrain, vers les hautes vallées, et allant de l'Yonne vers la mer; que cette courbe soit transformée en un canal de navigation, qui pourra être à plusieurs points de partage pour rectifier son tracé, on aura la ligne d'eau demandée. Mais ce canal coupera ainsi une multitude de ruisseaux et de rivières descendant du terrain supérieur; ceux-ci en partie l'alimenteront, en partie passeront au-delà au moyen d'aqueducs. Or, qu'à ces points de rencontre, on établisse des moyens de fermeture; des vannes, par exemple : celles-ci fermées, les eaux des affluens se gonfleront en-dehors jusqu'à la partie supérieure du canal. On aura donc alors un canal continu, bordé du côté de l'ennemi par une inondation peu profonde, plus ou moins large, non continue à cause des points de partage, et couvrant elle-même les vannes qui la produisent, et les francs bords qui la soutiennent. Ce sont ces canaux concentriques autour de Paris, utiles pour la paix, présentant plusieurs remparts pour la guerre, que l'on a demandés. Ils ne dévasteront le pays dans aucun temps, et fourniront à de nouveaux Villars de bonnes lignes à défendre.

Dans l'exécution, ce tracé, présenté jusqu'à présent d'une manière toute géométrique, se modifiera avantageusement et économiquement; car bien des cours d'eau déjà existans formeront une grande partie du développement du canal. Ainsi, par exemple, partant de Chaumont, on suivra la Marne jusqu'à Saint-Dizier, de Saint-Dizier on gagnera à Bar-le-Duc, l'Ornain, que l'on suivra jusque vers Rancourt. De là, contournant par Noir-

Dans toutes ces guerres, la fortification passagère se montra d'une utilité bien supérieure à celle de la fortification permanente; elle ne devint nuisible que lorsqu'on l'assimila à celle-ci, comme cela eut lieu par les grandes lignes de la Flandre et par celles de Stolhoffen. Villars et Eugène l'employèrent avantageusement dans leurs camps défensifs, tels que ceux de la Deule et de Chiari; mais où elle montra toute son importance,

---

Lieu, on gagnera les sources de l'Aisne et l'Aire vers Issoncourt. On suivra ces deux rivières jusqu'au-dessus de Rhetel; on gagnera la Serre vers Roloy; on atteindra l'Oise à Hirson; on suivra cette rivière jusqu'à Origny, d'où on la joindra à la Somme à Saint-Quentin; là, on tombe dans un pays déjà préparé. Presque toutes les portions de rivières employées ci-dessus ne sont pas navigables. Mais leur donner cette propriété ne sera pas difficile et ne pourra être qu'un bien pour le pays; telles sont les lignes qu'on a proposées.

Ces lignes fourniront des obstacles pour retarder l'ennemi, et elles ne seront pas nuisibles, car elles ne diminueront pas l'armée par un grand nombre de garnisons. Il est vrai qu'aussi, il n'y aura pas de places pour assurer leur durée, ce qui permettra à l'ennemi de les saigner. Mais cela n'aura lieu que par portions et assez difficilement. L'ennemi n'obtiendra, ainsi, que des ouvertures; celles-ci seront au travers de terrains imbibés, mal saignés et devenus marécageux, et presqu'impraticables pour plusieurs jours. Ces obstacles, dans le genre de ceux de la fortification passagère, seront suffisans, et si l'ennemi fait des fautes devant l'armée du pays, il risquera toujours d'être poussé et rejeté sur les portions non-saignées et non-saignables. Ces parties canalisées sont bien suffisantes sans forteresses pour les gonfler, car en 1709 Villars se servit avec avantage du canal de la Haute-Deule, quoique les ennemis fussent maîtres de Lille, c'est-à-dire des écluses qui soutiennent la Deule.

Le temps que l'ennemi employera pour saigner et laisser essorer ces passages, sera généralement plus grand que celui qu'il lui faudrait pour les surprendre par ruse dans quelque point. Or, cette dernière manœuvre est toujours la plus facile, comme on l'a bien vu dans toutes ces guerres; il ne manquerait pas de l'employer, si des forteresses assuraient à toujours la durée des inondations. Sous ce point de vue, il vaut donc mieux qu'il n'y en ait pas; elles ne gaspilleront pas des soldats.

Enfin il est évident que les petites inondations, en avant du canal, ne devront pas être tendues partout à la fois; que cela ne devra avoir lieu qu'au fur et à mesure, suivant les points où la guerre semblera devoir se porter.

ce fut pour les passages de rivières. Villars, en 1702, n'ayant aucune tête du pont, surprit le passage du Rhin en avant d'Huningue, et à Neubourg, malgré l'armée ennemie et à sa vue. Il conserva ces débouchés au moyen de retranchemens de campagne, quoique toute l'armée ennemie, bien supérieure à la sienne, restât maîtresse de la droite du Rhin, de Brisach, de Fribourg et de la Forêt-Noire. En 1703 il surprit un autre passage à Altenheim, et, quelques jours après, quoique maître de Khell, il fit fortifier une nouvelle tête à Capelle. Il eut ainsi quatre ponts couverts par des ouvrages de campagne : Huningue, Neubourg, Altenheim, Capelle. Cette même année, ce fut par des ouvrages passagers à Lawingen et à Donawerth qu'il opéra et vainquit autour du Danube. En 1705 il jeta encore un nouveau pont à Gambsheim, sur le Rhin; en 1706, il en prépara un par la prise de l'île du Marquisat; en 1707, il en jeta de vive force deux sous le feu des lignes de Stolhoffen; il avait effacé ceux de Gambsheim, Altenheim, Capelle; en 1709, 1710, 1711, 1712, il franchit presque toujours la Scarpe, l'Escaut, la Sensée, au moyen de ponts jetés exprès, et non par ceux des places de ces rivières. En Italie, Eugène arrivant de par-delà les monts, ne possédant aucune place, manœuvra autour de l'Adige, du Mincio, du Pô, comme il le voulut. Quand il eut besoin de ponts, il les jeta où il lui convenait; il les couvrit par des villages et des retranchemens qui les assurèrent parfaitement. Il vint toujours à son but, malgré toutes les places fortes à cheval sur ces rivières et possédées par les Français. Enfin, lorsqu'il eut besoin de toutes ses forces comme à Luzzara et sur la Secchia, il ne craignit pas d'abandonner ces fortifications passagères pour en utiliser les garnisons. Stharemberg, en 1703, par son pont d'Ostiglia, montra qu'il avait bien profité des leçons d'Eugène. En Flandre, ce prince et Marlborough passèrent bien plus souvent par des ponts jetés exprès que par ceux de leurs places de guerre. En 1709, lorsqu'ils surprirent la fameuse barrière de Villars, et qu'ils se préparèrent pour Malplaquet, ils prirent pour tête de pont, *en cas de défaite*, le village de Saint-Ghislain qu'ils retranchèrent. A Denaing, leur plus grande cause

de malheur fut d'avoir mal fortifié leur tête de pont. A Cassano, ce fut le réduit de la mauvaise tête de pont passagère qui sauva Vendôme. En 1705 la mauvaise bicoque de Louvain, crénelée et arrangée, forma tête de pont offensive, et répara en partie les fautes du commencement de cette campagne de Villeroi.

Ainsi, partout la fortification passagère se montra toujours utile et jamais nuisible; mais la fortification permanente se montra presque toujours sous l'aspect contraire; la cause en est que les places fortes entraînent des dotations considérables en matériel de guerre, et par suite en hommes, et que cependant elles ne sont utiles que bien rarement; que loin de simplifier l'échiquier de la guerre, elles le compliquent par les soins qu'il faut prendre pour les garder, et cela dans le moment même où elles diminuent l'armée mobile; que, par suite, elles ne font qu'entraver les conceptions du général. La fortification passagère, au contraire, est la vraie compagne des belles opérations de guerre; ne durant que le temps du besoin, elle n'entrave jamais, et au moyen de maisons, de murailles crénelées et de toutes ses ressources, elle est susceptible d'une longue défense, et de mettre pour long-temps un pont, ou un dépôt à l'abri d'attaques, soit vives, soit pied-à-pied.

On se procurera tous ces avantages par la place centrale et par la destruction de toutes les autres forteresses. Le général agira suivant son génie, suivant les circonstances, sans être embarrassé par aucun système, sans être affaibli par aucune garnison. Il passera par des ponts jetés partout où il en aura besoin, tandis qu'il serait impossible qu'on lui construisît jamais assez de places pour atteindre ce même but, car les opérations sont trop variables. Il se servira, comme il le concevra, des obstacles naturels et de ceux que l'on a cherché à créer, sans jamais se voir diminué de force par tous ces accidens de terrain qui se conservent d'eux-mêmes, tandis que les places de guerre l'eussent ruiné. Aussi, est-ce là que gît l'erreur de la comparaison d'Aristote, citée pour premier épigraphe de notre essai sur la défense. Les défilés et les montagnes sont des moyens de défense très-utiles, et qui n'ont pas de conséquences funestes. Mais les places

fortes sont des moyens bien rarement utiles, et qui tuent très-souvent. Montesquieu a bien mieux vu que lui.

Napoléon a dit, en parlant des systèmes d'opérations proposés aux généraux pour *défendre à coup sûr* les états : « Toutes ces » questions de grande tactique sont des problèmes phisico-ma- » thématiques indéterminés, qui ont plusieurs solutions et qui » ne peuvent être résolus par les formules de la géométrie élé- » mentaire (1). Ces paroles sont excessivement remarquables ; elles font voir qu'il ne faut nullement chercher à déterminer d'avance les opérations du général. Il faut le laisser tout entier à son génie et aux inspirations du moment. Il faut donc lui donner une latitude entière, le plus d'hommes, le plus d'armes possible. Or, c'est le but auquel on s'est efforcé d'atteindre : on n'a nullement embarrassé son échiquier ; on lui a donné une base immanquable ; *pour le reste, il s'aidera de la fortification passagère ; il agira comme pour une invasion.*

Les siéges de Bresach en 1703, de Mons en 1709, ainsi qu'une multitude d'autres circonstances de cette guerre, montrent qu'il est toujours possible de surprendre l'investissement d'une place, avant que l'armée défensive n'ait eu le temps ou la possibilité de compléter sa garnison. Plus, dans sa marche offensive, l'ennemi agira vivement, plus cette facilité grandira pour lui. Après Malplaquet, comme après Ramillies, les alliés eussent pu se présenter immédiatement devant telle ville qui leur eût convenu ; donc, pour être conséquent au système des places nombreuses, il faut se résoudre, devant un ennemi envahissant, à compléter la garnison de plusieurs d'entre elles : ceci n'est point une règle nouvelle, c'est celle du Berwick reprochant à Vendôme d'avoir, en 1708, réduit les garnisons des places de Flandre à la garde des portes (2) ; c'est celle du prince Charles voulant employer à leur défense une grande partie des forces de l'état (3). Or, la

(1) Napoléon. Montholon, t. 1, p. 290.
(2) Berwick, 2e vol., pag. 12.
(3) Stratégie, 1er vol., pag. 169.

conséquence en est immédiate; l'armée mobile sera faible, comme cela arriva dans ces quatorze années de guerre, et, pourtant, ce furent les armées qui décidèrent du résultat. C'est pour échapper à cette conséquence funeste, que les généraux Sainte-Suzanne et Jomini ont demandé des places tout à la fois peu nombreuses et grandes; ils ont voulu avoir des armées.

Mais cette réduction de places résout-elle la question? Pas suffisamment, comme on pense l'avoir prouvé dans la première partie de ce travail. L'ennemi, supposé supérieur, aura bientôt coupé l'armée défensive de quatre ou cinq de ces places au moins. Donc, il faudra d'avance que leurs garnisons soient complettes pour soutenir un bon siége. Or, à vingt mille hommes pour chacune comme on les demande, cela fera cent mille hommes, ce qui sera beaucoup trop si l'on a déjà éprouvé de grands échecs comme à Hochstett, à Ramillies, à Turin, ou surtout comme à Nerwinde, à Novi, à Leipsick, à Waterloo.

A Lille, à Landau, à Bonn, à Ostende, à Douai, à Aire, qui soutinrent de beaux siéges, les garnisons furent très-fortes; elles furent de 16 mille, de 8 mille, de 6 mille hommes. Or, alors, on avait bien l'expérience de ces opérations. De nos jours le général Rogniat demande également, non sans apparence de raison, 8,500 hommes pour un simple dodécagone; il demande, pour la même place, 271 bouches à feu, 200 mille gros projectiles, 900 mille livres de poudre; donc, si l'on n'a que quelques grandes places à garnisons de 20 mille hommes, leurs approvisionnemens particuliers, joints à tout ce qu'elles devront renfermer pour servir, pendant un mois et peut-être plus, de base unique à une armée de cent mille hommes seulement, seront d'une valeur et d'une conséquence infinies. Les suites immédiates en seront celles-ci : 1° on n'osera jamais, pour un avantage quelconque, éloigner, même momentanément, la garnison de ces places, car on prendrait une trop grande responsabilité. Qu'on se rappelle les transes de Berwick pour Briançon; 2° si l'ennemi, moyennement supérieur, au lieu de tenter une invasion à fond, veut faire quelques siéges; comme ceux-ci sont généralement possibles et peu coûteux en hommes, quand ils

sont bien conduits, la prise de ces places lui procurera une récompense immense. Si ces places n'eussent point existé, on lui eût été égal en nombre, et il eût fallu qu'il courût le risque d'une grande bataille pour gagner matériellement beaucoup moins.

Louis XIV, débarrassé de tous ses autres ennemis, pour obtenir la paix de l'empereur, voulut lui laisser Landau. A cela se joignait tout le pays dont Landau était censé le centre. Si l'on n'avait que quelques grandes places, il en serait de même, mais sur une plus grande échelle. Dans chaque traité de paix désavantageux, la cession d'une place entraînerait la cession de toute la province, dont elle serait censée le centre. Depuis, nous avons perdu Landau! mais ce ne sont pas les bastions de Landau qu'il faut pleurer, ce sont les Français de cette partie, qui maintenant seront forcés, quoique à contre cœur, de combattre contre nous. Si Landau qui ne nous fut jamais utile, eût été démoli, les alliés de 1815 n'eussent jamais demandé ce coin de territoire (1): nous serions plus nombreux; or, comme le disait Napoléon, ce sont les lieues carrées, qui pèsent dans la balance des états.

Ceux qui demandent beaucoup de places, soit petites, soit moyennes, soutiennent une thèse très-conséquente avec leurs principes; car ils disent: 1° que les villes se défendront presque par leurs habitans; 2° que, par suite, l'armée mobile sera très-peu diminuée; 3° qu'elle aura toute facilité de voltiger autour de l'ennemi, par cette multitude de portes ou de ponts ouverts pour elle seule; 4° que tout ce qui est richesses ou vivres sera renfermé dans cette multitude de bastions; que par suite, l'ennemi, pour faire et obtenir quelque chose, sera forcé à une série indéfinie de siéges. La principale réponse à leur faire, c'est qu'il faudrait alors créer encore une nuée de forteresses, et que la facilité de nos mœurs et de nos aises commerciales et indus-

(1) Si, dans les mêmes années, Lyon eût été grandement fortifiée, peut-être ne serait-elle plus ville française.

trielles ne s'accordent plus avec tout cela, ni en paix, ni en guerre; il faudra toujours, pour défendre ce système, en revenir aux seules armées, et alors toutes les objections déjà faites prendront de suite naissance.

De cette idée raisonnable, mais inapplicable, d'une nuée de forteresses, à l'idée d'une immense et unique place centrale, il y a-t-il un milieu où l'on doive s'arrêter? il semble que non. Quelques grandes places n'ont nullement les avantages de toute cette masse de petites et ont tous leurs défauts, à un degré, sans contredit, encore plus élevé. Il en est de cela comme de tant d'autres choses : *les moyens termes perdent tout.*

Les exécutions sanglantes de Marlborough contre la Bavière, furent les seules de toute cette guerre, encore les couvrit-on du prétexte tiré de la révolte de l'électeur contre son empereur. L'humanité avait déjà gagné, car dans toutes les guerres précédentes, les incendies et les ravages des pays conquis étaient d'habitude. En 1692, les Piémontais entrant en Dauphiné, brûlèrent Gap, et, dit l'histoire contemporaine, violèrent force nonains. Le philosophe Catinat, lui-même, qui en 1690 avait incendié le Piémont, écrivait au roi en 1693 : « Je puis assurer Votre Ma- » jesté que l'on exécutera avec précision et ressentiment, les or- » dres qu'elle donne en représailles des incendies que M. le duc » de Savoie a faits dans son pays; je promets à les commencer au- » delà de Veillane. » Et il tint parole; aussi risqua-t-il souvent de mourir de faim : la douceur depuis n'a fait qu'augmenter. L'habitude des grandes invasions et de se nourrir aux dépens du pays, annulent entièrement ces barbaries. On respecte les propriétés pour ne pas exaspérer les populations; on ne leur demande que des vivres, ou quelques contributions réglées, et cette charge est passagère. Ces maux se représenteraient probablement, si l'on contraignait l'ennemi à des siéges, car restant longtemps sur le même point, il écraserait irrévocablement ceux qu'il n'eût fait que fouler légèrement dans son passage. Si le siége eût été mis devant Metz, que seraient devenus les vingt-deux beaux villages que l'on aperçoit de son esplanade et qui ne furent que

peu lésés? *La guerre par les masses est la plus humaine et la moins funeste*; c'est un orage passager auquel succède rapidement le calme d'un jour serein.

En 1708, les alliés, autour de Lille, reçurent tous leurs convois et poussèrent toutes les pointes qu'ils voulurent, sans que Vendôme, disposant d'une forte armée, protégée par des places et des cours d'eau, pût les empêcher. Cette même année, le chevalier de Luxembourg, avec douze cents hommes, pénétra dans Lille au travers des lignes de circonvallation et de contrevallation des ennemis. En 1705, sur l'Elz, Pibrach parvint à sauver complètement quatorze bataillons des atteintes de Villars, en les débandant et en remettant les drapeaux aux mains des officiers. En 1813, le corps de l'intrépide Vandamme, à la funeste affaire de Kulm, parvint, en se débandant, à rejoindre la grande armée. Quelques jours après, Napoléon passa ce même corps en revue; plus des trois quarts des hommes s'étaient ralliés d'eux-mêmes. Tous ces exemples, et une foule d'autres semblables, combinés ensemble, répondront à ceux *qui prétendent* bloquer facilement la place centrale de cinquante lieues de contour, au point d'empêcher même les hommes isolés de s'y glisser tous les jours.

Après Malplaquet, les alliés, quoique victorieux, furent tellement effrayés de ce grand carnage, qu'ils n'osèrent plus courir les risques d'une bataille. Cent ans plus tard, après la *boucherie de Borodino*, Napoléon lui-même hésita à renouveler un pareil engagement, comme il l'a écrit et comme il l'a montré à Malojarolawetz. Cela fait ressortir l'immense avantage qu'il y a à réunir toutes ses masses et à livrer à fond une bataille acharnée. Le seul soin à avoir, est de bien garder sa ligne de retraite libre. Il faut ajouter à tout cela, qu'avec Villars le soldat passa toujours pour valeureux, parce que ce maréchal entreprenait toujours sur l'ennemi.

L'incompatibilité d'humeur entre Villars et l'électeur, amena Marsin et fit perdre la Bavière. Les discussions continuelles entre le duc de Bourgogne, Vendôme et Berwick, firent perdre la bataille d'Oudenarde et Lille. Ce sont de nouvelles additions à cette

expérience, répétée tant de fois, prouvait qu'il faut à toute force l'unité de commandement.

La défense des Alpes fut conduite suivant deux méthodes entièrement différentes. Berwick adopta le *système du cordon*, qu'il conserva pendant la durée de chaque campagne. Villars trouva d'abord *un cordon* établi, mais dès que l'ennemi parut, il se massa et prit de suite une *contre-offensive* par la vallée de l'Arc. En un instant il eut chassé les Piémontais et rompu plusieurs de leurs bataillons. Ce système est bien supérieur à celui de Berwick. Cependant ces quatre campagnes ont fait un honneur infini à ce maréchal; mais il faut bien les examiner, et l'on verra que leurs succès tinrent particulièrement à l'inertie des ennemis. Si Villars eût eu le commandement dans ces quatre années, le Piémont eût été envahi. On a donné pour preuves, entre autres, de la supériorité de Berwick, que Villars perdit Exilles et Fenestrelle et que son émule ne perdit rien. Mais, ces places étant hors de la courbe de Berwick, ce maréchal les eût également perdues, ou il eût changé son système. Villars a montré ce qu'il convient de faire; c'est par *des contre-offensives* que l'on doit défendre cette frontière.

En Espagne, on vit ce que produit l'esprit de provinces: il n'y eut jamais d'unité dans cette contrée. Divisée, par la nature de son site, en parties entièrement isolées, qui furent même chacune des royaumes, et qui chacune ont leur capitale, elle ne sut pas avoir une volonté déterminée. Charles eût pu régner comme Philippe, s'il eût mieux conduit ses affaires militaires, et si ses alliés eussent mieux caressé la religion de ces peuples. Depuis ce temps, ce pays n'a fait aucun progrès en civilisation, et comme les autres en ont fait beaucoup, il est censé avoir rétrogradé. La plus grande cause en est, qu'il n'a pas une vaste capitale où la nation vienne se voir, s'instruire mutuellement, se former. Si Philippe, profitant de sa situation, eût effacé une multitude de forteresses et les eût reconstruites autour de Madrid, s'il y eût envoyé de force toutes ces populations révoltées qu'il exila, ces Barcelonnais qui se rendirent la corde au cou, ces habitans de Xativa et tant d'autres. S'il eût ouvert des routes centrales de tout côté, l'Espagne, alimentée par le Nouveau-Monde, serait

devenue une grande nation. Philippe en eût été le créateur ! il est simplement un de ceux qui n'ont fait que passer sur son trône. De même, cent années plus tard, lorsque Napoléon voulut conquérir cette couronne pour son frère, si, profitant de l'autorité que le droit de la guerre semblait donner contre de prétendus révoltés, on eût fondé cette vaste et unique forteresse, si l'on eût peuplé ses intervalles avec toutes ces colonies tirées de Sarragosse, de Taragonne et tant d'autres; cette seule et unique base d'opérations, pour tous les corps décousus de l'armée française, eût tout rallié, tout concentré, et jamais les ennemis n'eussent eu le moindre succès. Que ceux qui écriront l'histoire de cette sanglante guerre, consacrent de bonne foi quelques momens à l'examen de cette idée, et probablement ils y trouveront le remède à bien des malheurs.

Telles sont les remarques que nous a suggérées cette guerre de quatorze ans, dans laquelle tant de grands généraux donnèrent carrière à leur génie. Peut-être prouveront-elles que nous n'avons pas su lire dans ces expériences? nous le redoutons. Nous avons, peut-être aussi, commis quelques erreurs dans les faits, car les matériaux satisfaisans nous ont manqué bien des fois. Mais enfin nous espérons que les lecteurs n'oublieront pas que notre désir est d'être utile à la science, et que même très-souvent les mauvais ouvrages atteignent ce but, en attirant l'attention sur des opinions trop peu examinées.

FIN DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE.

HISTOIRE.

PRÉCIS DE MES OBSERVATIONS
EN ÉGYPTE ET EN SYRIE,

PENDANT L'OCCUPATION DES FRANÇAIS SOUS LES GÉNÉRAUX BONAPARTE, KLÉBER ET MENOU.

(*Sixième Article.*)

Mai 1799. (Floréal an VII).

La Palestine. — Rhamby. — Jaffa. — Prise d'assaut de cette place. — Prisonniers de Jaffa. — Marche de l'armée sur Saint-Jean-d'Acre. — L'armée du pacha. — Naplousains. — Mont-Carmel. — Topographie d'Acre. — Siége de cette place : Première époque, escalades. — Escadre anglaise. — Armée turque sur le Jourdain. — Arrivée d'un courrier de France. — Mort du général Caffarelli. — Deuxième époque du siége, assaut. — Le cheick des Druses. — L'ancien officier d'artillerie française Philippeaux. — Fausses combinaisons des opérations du siége. — Ordre du jour concernant le commodore Sidney Smith.

L'armée partie de Gaza le 1[er] mars, arriva à Rhamley le 2. Dans ce trajet on a suivi deux directions différentes; une partie de l'armée avec l'artillerie, a côtoyé la mer; l'autre partie avec le quartier-général a pris dans les terres.

La côte est une suite de dunes d'un sable très-fin et tellement mouvant que l'artillerie n'a pu les franchir qu'en doublant ses attelages; cependant, il eût été plus difficile encore de passer

cette artillerie dans les terres. Ici, c'est une vallée fangeuse, sans aucune trace de chemin, couverte d'une végétation naturelle, herbacée de la plus prodigieuse vigueur, à travers de laquelle la cavalerie a dû frayer le passage à l'armée.

Cette vallée, resserrée d'une part entre la côte maritime, véritable digue naturelle, dont le versant assez rapide se présente alternativement nu ou avec quelques broussailles; et de l'autre par la chaîne élevée du Liban parfaitement boisée : cette belle vallée de la Palestine, à huit lieues de Jérusalem, dont le sol noir et gras répand de la fécondité, est absolument déserte et abandonnée; et cependant, de combien de richesses ne pourrait-elle pas être la source!

Rhamley, petite ville de la Palestine, située dans un vallon ombragé d'une plantation d'oliviers de la plus grande beauté, renferme plusieurs couvents de religieux catholiques, et n'a guère pour habitans que des chrétiens dont les temples extrêmement simples pourraient rappeler les églises de quelques petits villages de France, si de modestes clochers les surmontaient; mais, dans tous les états musulmans, si l'on tolère l'exercice du culte des chrétiens, les clochers et le son argentin des plus petites cloches y sont sévèrement interdits.

Le 4 on arrive devant Jaffa. Cette place, l'ancienne Joppé, fermée d'un mur flanqué de tours, mais sans fossé, et dont aucune partie n'est baignée par les eaux de la mer, est bien armée, et sa garnison est nombreuse. Néanmoins elle est immédiatement investie; dans la nuit même, on ouvre la tranchée, et pendant les deux jours suivans on établit les batteries qui sont jugées nécessaires.

Dans cet état de choses, le général en chef envoie, par un Turc, une sommation au commandant de Jaffa; mais celui-ci pour toute réponse fait trancher la tête au téméraire musulman qui ose s'annoncer comme l'envoyé des chrétiens; fait jeter cette tête pardessus les remparts et son corps dans la mer.

L'ordre de battre en brèche est aussitôt donné, et c'est contre une tour bastionnée au sud-est de l'enceinte qu'est dirigé une batterie de quatre pièces de douze de campagne qui, en quelques

heures, en fait crouler le revêtement. Il était alors quatre heures du soir.

Les troupes montraient la plus grande impatience de livrer l'assaut; mais la brèche était peu large et présentait une pente trop raide pour se hasarder d'y monter sans échelles. D'ailleurs, en pénétrant si tard dans la place, le général en chef aurait craint les désordres du pillage pendant la nuit. On continue donc de battre la brèche pour l'avoir praticable le lendemain à la pointe du jour.

Cependant, le bruit se répand que des troupes de la division Bon, chargée d'une fausse attaque du côté du port, ont trouvé moyen de pénétrer dans la place, et font les plus grands efforts pour s'y maintenir. Ce bruit prend de la consistance et aussitôt se confirme; à l'instant, et sans attendre les ordres du général, les troupes de la division Lannes, chargées de l'attaque principale, extrêmement piquées d'être ainsi prévenues par d'autres, s'élancent sur la brèche, la franchissent en un instant, culbutent les troupes qui la défendent, pénètrent dans la ville par toutes les rues qui se trouvent devant elles, en faisant main-basse sur tout ce qui veut s'opposer à leur passage, et bientôt font leur jonction avec les troupes de la division Bon, qui, de leur côté, ont fait des prodiges de valeur, ayant eu à combattre la majeure partie des forces de la garnison réunies contre leurs efforts.

Dès lors, la ville est en proie à toutes les horreurs du pillage; rien ne peut la sauver de la dévastation, et les ténèbres de la nuit ne succèdent si promptement au jour que pour porter au comble la désolation et le désespoir de ses malheureux habitans! N'essayons pas d'en tracer le hideux tableau: c'est déjà bien assez d'avoir encore à parler d'une autre scène de carnage sans qu'il soit possible de n'en pas dire les horreurs.

Toute la garnison, disait-on, a été passée au fil de l'épée; seulement, le commandant, avec quelques-uns des siens, était parvenu à gagner le rivage et à se sauver dans un canot. Cependant, quand l'astre du jour vient éclairer l'affreux spectacle que présente l'intérieur de Jaffa; quand la soif horrible du carnage et du pillage est assouvie; lorsque la discipline peut reprendre

ses droits et que l'ordre succède au désordre ; lorsqu'enfin l'on fait la reconnaissance des moyens de défense de la place, on trouve dans les bâtimens militaires près de quatre mille hommes armés, et ces hommes posent à l'instant les armes.

L'arrivée au quartier-général de quatre mille prisonniers, quand on ne croit pas en avoir un seul, est un véritable coup de foudre... Bonaparte assemble aussitôt un conseil : dans la position où se trouve l'armée, que faire d'un si grand nombre de prisonniers ? Les envoyer en Égypte ? Le détachement nécessaire pour les conduire affaiblirait l'armée, et d'ailleurs comment les nourrir ! Les garder ? Ce moyen n'est point praticable. Les renvoyer sur parole ? Précaution illusoire, abusive : déjà on reconnaît parmi ceux-ci, et de leur aveu même, tous les hommes de la garnison d'El-Arisch. N'importe, c'est le seul parti auquel on puisse s'arrêter ; c'est aussi celui du véritable honneur, de la vraie gloire ; c'est celui enfin de la grande loyauté dont l'armée française doit donner l'exemple à ses barbares ennemis ! — Grands mots que tout cela, admirable philosophie sans doute ; mais ne sommes-nous pas assurés qu'en donnant la liberté à ces hommes ce serait fournir des armes contre nous-mêmes ? Or, le salut de l'armée avant tout, et l'on décide que les prisonniers seront mis à mort !

Conduits sur le bord de la mer, en quatre détachemens, ces infortunés, ces victimes sacrifiées à la politique barbare des Turcs, sont fusillés ! C'est en sanglotant que les officiers commandent le feu ; c'est les larmes aux yeux que nos soldats, naguère altérés de carnage, mettent fin à cette cruelle et épouvantable exécution ! Une bataille perdue n'aurait pas répandu autant de tristesse dans toute l'armée !

Le 14 mars (23 ventose), l'armée quitte Jaffa pour se porter sur Acre. Le général Kléber avec sa division était à une journée en avant, couvrant, pendant le siége, la position de Jaffa : il avait devant lui le corps d'armée du Pacha d'une part, et les habitans en armes des montagnes de Naplous de l'autre. A l'arrivée de l'armée, ces troupes se retirent sans combattre : seulement la division Lannes s'étant avancée à la poursuite des Naplousains

dans les gorges de la montagne, ceux-ci se mettent aussitôt en défense sur les revers, et obligent nos soldats à rétrograder, mais non sans perte.

Il y a trois journées de marche de Jaffa à Acre. Ce pays est très-beau, mais il est désert et sans culture. Toute la population se confine dans les montagnes pour être à l'abri de la rapacité des Pachas. C'était donc non seulement une imprudence de se porter à une agression contre les Naploasains, mais encore un acte impolitique, puisque tout ennemi des Pachas devient naturellement l'ami de ces peuples opprimés et guerriers du Liban.

Rien n'est plus agréable, plus majestueux, plus pittoresque que le long côteau accidenté qui se rattache au mont Carmel : sur tous les points on y voit la plus belle pelouse, d'où s'élève une forêt de superbes futaies, espacées de telles sortes que l'on pourrait croire que c'est plutôt l'ouvrage de l'art que celui de la nature abandonnée à elle-même.

Mais ici il n'y a nullement lieu de soupçonner l'art, pas même celui de savoir jouir des plus simples bienfaits de la nature.

Le mont Carmel termine ce beau côteau. Ce mont se présente en superbe amphithéâtre sur le golfe qui prend son nom, en face de Saint-Jean-d'Acre, située à l'autre extrémité du golfe dont le périmètre est d'une grande lieue.

Au pied du mont Carmel est la jolie petite ville de Caïffa, fermée d'un mur avec un fort défendant le port et la rade; seul, et véritable mouillage pour les vaisseaux qui viennent à Acre. Caïffa est donc d'une grande importance pour cette place. Cependant notre division d'avant-garde le trouve évacué en y arrivant.

L'armée se porte immédiatement sur Acre. Ici la côte est rase sur une étendue de plusieurs lieues; et le Liban est le rebord d'un vaste bassin fermé au nord par le Cap blanc, où il prend une forme sémi-circulaire, et dont le point de déchargé est le golfe du mont Carmel.

La rivière le *Kerdanneh* reçoit elle seule tous les affluens de ce bassin; elle est bien encaissée; cependant sous la place d'Acre ses rives sont marécageuses : le mauvais pont en bois qui existait sur cette rivière venait d'être enlevé. Tandis qu'on fait les pré-

paratifs pour l'établissement d'un nouveau pont, le général d'artillerie Andréossi remonte la rivière avec un bataillon, la traverse à un gué à l'entrée de la nuit, s'empare d'une hauteur qui domine la place et la rivière, chasse les avant-postes ennemis qui s'y trouvent, et se met ainsi en communication avec nos troupes qui sont sur la rive gauche de la rivière. Le pont est promptement établi, et à la pointe du jour toute l'armée prend position sur la hauteur de Saint-Jean-d'Acre.

Le même jour, 18 mars, la garnison, qui occupait les jardins et vergers qui sont devant la place, est repoussée dans l'enceinte, et l'on fait la reconnaissance des ouvrages pour déterminer le point d'attaque.

L'enceinte de la place d'Acre, du côté de terre, consiste en un simple mur présentant deux fronts qui s'appuient l'un et l'autre sur la mer, et qui sont flanqués à l'angle saillant des deux courtines, par une grosse tour. Des tourelles prennent ensuite quelques flancs le long de ces courtines. Cette enceinte est précédée d'un fossé sec, mais on n'a pu s'assurer positivement de ses dimensions : on croit que la contrescarpe n'est point revêtue.

La grosse tour paraît être d'une très-bonne construction. Pour la battre en brèche avec assurance de succès, il faudrait sans doute du canon de siége, et l'on n'a encore aucune nouvelle de ceux qui ont dû être embarqués à Alexandrie : cependant ils peuvent arriver d'un jour à l'autre. D'ailleurs on a bien fait brèche dans une tour à Jaffa avec du canon de douze. Au surplus, la tour saillante étant le point principal, l'ouvrage important de la place, c'est ce point qu'il convient d'attaquer. Maître de cette position, la place tombera. On décide donc que la tour sera battue en brèche.

Déjà à la faveur des arbres et arbustes non détruits des jardins, la tranchée est ouverte à une faible distance de l'enceinte, et l'on chemine avec ardeur contre la place. Pour inquiéter les assiégés et détourner leur attention, on lance quelques obus, avec trois petits mortiers, sur le palais du Pacha, situé sur le front nord de la place. Le commodore Sidney Smith, arrivé devant Acre avec une escadre, en même temps que l'armée

française, tente de reprendre Caïffa; mais ses embarcations sont battues, une chaloupe lui est enlevée avec une caronnade de trente-deux, et il abandonne son projet. La garnison fait une sortie vigoureuse, et les vaisseaux anglais joignent le feu de leurs batteries aux feux de la place.

Le 28, l'artillerie avait établi ses batteries : leur armement constistait en quatre canons de douze, quatre de huit et quatre obusiers. A la pointe du jour on commence le feu; à trois heures après midi les feux de la place étaient très-ralentis, et l'ennemi paraissait être entièrement délogé de la tour. Alors les grenadiers se présentent pour monter à l'assaut: sur quelques représentations ils le demandent à grands cris. Il n'y avait évidemment point de brèche à la tour; les officiers d'artillerie, en font la remarque expresse. N'importe, les troupes, dont le trop facile succès à Jaffa exalte le courage, persistent dans leur demande; les grenadiers ont des fascines, ils combleront le fossé; ils ont des échelles, ils escaladront la tour.

Bonaparte plein de confiance dans la valeur de ses troupes, accoutumé aux succès qu'ont maintes fois couronnés leur brillante audace, leur inconcevable témérité, s'empresse de céder à cet élan qui lui semble le sûr présage de la victoire; et déjà il se voit maître d'Acre; par une action d'éclat, qui va répandre la terreur du nom Français dans tout l'Orient.

A quatre heures, tout est disposé pour l'assaut; l'ordre de l'attaque est aussitôt donné : les grenadiers conduits par l'adjoint aux adjudans-généraux Mailly, s'élancent vers la tour; un fossé large et profond se trouve devant leurs pas; ils y jettent leurs fascines, s'y précipitent, dressent les échelles contre la tour, mais elles atteignent à peine la moitié de sa hauteur : n'importe, on voit les embrasures, on pourra y parvenir; plutôt mourir que d'avoir la honte de reculer! Mailly est déjà au haut de l'échelle, il tombe mort percé d'une balle; les grenadiers qui le suivent éprouvent le même sort ou sont repoussés par une grêle de pierres. On ordonne la retraite.

C'est un malheur sans doute, mais au moins on sait présentement à quoi s'en tenir : le fossé est large et profond, on le com-

blera en faisant sauter la contrescarpe qui est revêtue, et en continuant à battre la tour. Aussitôt les mineurs sont au travail, et tout en désirant ardemment l'arrivée des pièces de siége, on continue à battre la tour avec toute l'artillerie disponible de campagne.

Le 30 mars la garnison fait une sortie vigoureuse. elle est repoussée avec une grande perte, mais cet avantage nous coûte cher. Nous avons plusieurs hommes tués, une trentaine de blessés, et le chef d'état-major du génie, Detroyes, est au nombre des premiers : cet officier supérieur est vivement regretté.

Le 31 au soir le fourneau de mine est achevé : les feux nombreux de notre artillerie, dirigés avec précision, ont éteint tous les feux de la place, et particulièrement ceux de la tour. Toutefois, il est évident qu'il n'y a point brèche, et surtout de brèche praticable, quand même la tour serait *percée* comme on voudrait le persuader aux troupes, et même le faire croire à ceux qui peuvent le mieux en juger. Cependant pourquoi différer l'assaut? on ne peut plus compter sur l'artillerie de siége, elle a été prise en mer par les Anglais, et au premier moment elle peut servir contre nous dans la place; ainsi, les défenses de la tour étant entièrement ruinées par le feu de nos batteries, et cette tour paraissant de nouveau abandonnée, il n'y a pas un moment à perdre. Le jeu de la mine achevera de combler le fossé; son explosion répandra la terreur dans la place où déjà règne la confusion, et dans ce moment l'escalade sera facile.

C'est au déclin du jour qu'on fait jouer la mine, que nos grenadiers se précipitent de nouveau à l'assaut, qu'ils rencontrent les mêmes difficultés que la première fois, et que malgré des échelles plus longues, mais encore trop courtes, parce que le fossé n'est point comblé, ils sont comme la première fois rejetés en bas de la tour. . . . :

On ne peut plus se le dissimuler, une escalade n'est plus désormais possible; c'est une brèche, et une brèche praticable qu'il faut pour enlever la place. On décide donc qu'une galérie de mine sera poussée sous la tour pour la faire sauter; mais par un inconcevable aveuglement on s'attache exclusivement à cette

tour, et l'on repousse toute idée de combinaison d'une nouvelle attaque de notre artillerie sur un autre point.

Cependant, la précipitation de nos attaques mal entendues, mal concertées, faites avec une témérité sans prévoyance, que nulles véritables précautions ne vient justifier, donne à la garnison la mesure de nos moyens et de notre impatience, lui fait apprécier notre position; et stimulée par la présence et la coopération de l'escadre anglaise, dirigée par l'ancien officier d'artillerie française Phélippeaux, sa confiance augmente encore plus que la nôtre ne diminue; elle fait de fréquentes sorties qui toujours contrarient beaucoup nos travaux; dans celle surtout qui a eu lieu le 7 avril, elle y déploie un ensemble de forces telles que tous nos ouvrages sont un instant abandonnés.

L'escadre anglaise prenait toujours part à ces actions. La mer, constamment calme dans cette saison, permettait à ses vaisseaux, voguant dans les eaux d'Acre et de Caïffa, de s'approcher assez de la côte, de se placer à droite et à gauche de la place assiégée, et de nous lancer de nombreuses bordées en cherchant à nous prendre de revers dans nos tranchées. Ces tout dévoués auxiliaires de Djezzar avaient un si grand plaisir à brûler leurs munitions pour sa cause, que très-souvent, et sans y être aucunement sollicités par les événemens, les deux vaisseaux, le *Tigre* et le *Thésée*, s'approchaient de la côte, au nord de la place, en face de notre camp placé sur la hauteur, à plus de 1500 toises du rivage, et nous gratifiaient chacun de cinq à six bordées de suite, ce qui devint bientôt pour nous un véritable spectacle fort amusant. Il est à remarquer que c'était ordinairement vers deux à trois heures après-midi que ce divertissement nous était donné. Il est probable que c'était à ce moment de la journée que, pour de bonnes raisons, le zèle était le plus ardent à bord de l'escadre de sir Sidney Smith.

Nous étions loin d'avoir, comme les Anglais, de la poudre et des boulets à prodiguer; déjà, au contraire, nous étions dans la dure nécessité d'économiser nos munitions. Dès le commencement du siége nos soldats ramassaient les boulets qu'ils trouvaient dans les tranchées; mais lorsque les Anglais vinrent à les

jeter à profusion sur la plage, alors le général fixa une prime pour les boulets de chaque calibre qui seraient apportés au parc d'artillerie, et dès ce moment ce fut à qui serait le plus habile pour s'emparer des boulets anglais. Nos soldats, dès que les premières bordées se faisaient entendre, et même aussitôt qu'ils voyaient les vaisseaux s'approcher du rivage, accouraient en foule, se plaçaient tout d'abord au milieu de ce singulier champ de bataille, et dans cette lice d'une nouvelle sorte, plusieurs centaines de Français bravaient à la fois les foudres de la marine anglaise, en se précipitant à la suite des nombreux projectiles qu'elle faisait ricocher dans la plaine. Et, chose étonnante, nos intrépides soldats furent toujours assez adroits, ou plutôt assez heureux, pour qu'aucun d'eux ne fut atteint. Du reste on eut lieu d'être surpris que les Anglais voyant la témérité de nos soldats, n'aient pas essayé au moins de les effrayer, en lançant dans leurs bordées quelques projectiles creux.

Ces fréquentes canonnades étaient tellement sans objet, qu'on aurait pu croire que les Anglais, informés de notre pénurie en projectiles, employaient ce stratagême pour nous en procurer. Le fait est qu'il nous était bien moins facile de renouveler nos approvisionnemens de projectiles que ceux de poudre, et que l'artillerie put utiliser tous les boulets anglais. Dès ce moment la caronnade prise à Caïffa fut mise en batterie.

Tandis que nos mineurs travaillaient à l'établissement d'une galerie de mine sous la grosse tour, un rassemblement considérable de troupes ennemies s'opérait sur le Jourdain au pied du Mont-Thabor. Déjà le général Junot avait combattu avec avantage à Loubé sur le lac Tabarieh; mais des troupes arrivaient chaque jour de toutes les directions sur le Jourdain; ce rassemblement devenait formidable et inquiétant. Le général Kléber avec sa division est envoyé au secours du général Junot; mais Kléber a bientôt besoin de secours lui-même, et Bonaparte s'y porte avec toutes les troupes dont il peut disposer. Il trouve Kléber cerné, dans la plaine entre le Jourdain et le Mont-Thabor, par une armée nombreuse, contre les efforts de laquelle sa division, de trois mille hommes au plus, lutte victorieusement

depuis la veille. A la vue du secours qui arrive à ces braves, des cris d'enthousiasme retentissent sur les rives du Jourdain, et bientôt l'ennemi est battu sur tous les points, coupé de sa retraite, et un grand nombre des siens périt dans les eaux du Jourdain et dans le lac de Tabarieh, anciennement nommé de *Génézareth*. Dès lors l'armée n'eut plus aucun motif d'inquiétude sur ses derrières.

A son retour devant Acre, Bonaparte y trouve un courrier venant de France, débarqué à Alexandrie. On ne peut se faire une idée de la curiosité de tout le monde et de l'impatience où l'on était d'apprendre des nouvelles d'Europe.

Nous avions appris, avant notre départ du Caire, que la guerre avait recommencé avec l'Autriche; mais depuis on n'avait reçu aucune nouvelle. Pourtant il devait sans doute s'être passé bien des choses. Le courrier qu'on aurait tant voulu questionner, évitait soigneusement tout colloque. Cependant il avait parlé; car quelques bruits désavantageux sur notre armée d'Italie circulaient sourdement au quartier-général, et la manière dont cela se disait faisait soupçonner de grands revers. On espérait qu'au retour du général en chef on en saurait davantage; mais non; le général se tait, et l'on reste dans une pénible incertitude. Toutefois il est certain que dans cette circonstance un général dit, devant les officiers de son état-major, que les événemens, en Europe, rappelaient Bonaparte en France, et que lui général quitterait l'Egypte; mais sur cela il recommanda le plus grand secret.

Revenons aux travaux du siége.

Le fourneau de mine de la tour ne put être terminé que le 24 avril; cette tour devait sauter: tout était disposé dans la batterie pour rendre la brèche praticable, et les troupes, rappelant leur bravoure accoutumée, attendaient avec impatience le moment de monter à l'assaut. L'explosion a lieu; mais la tour reste debout; la mine n'a fait qu'ébrécher le pied de l'escarpe dans le fond du fossé.

Sans perte de temps on se met à travailler à un nouveau fourneau. Dans cet état de choses on apprend que notre

jeter à profusion sur la plage, alors le général
pour les boulets de chaque calibre qui seraient
d'artillerie, et dès ce moment ce fut à qui
pour s'emparer des boulets anglais. Nos
premières bordées se faisaient entendre,
voyaient les vaisseaux s'approcher de
foule, se plaçaient tout d'abord au mi
de bataille, et dans cette lice d'une a
taines de Français bravaient à la
anglaise, en se précipitant à la
qu'elle faisait ricocher dans la
intrépides soldats furent toujo
heureux, pour qu'aucun d'e
lieu d'être surpris que les A
dats, n'aient pas essayé au
leurs bordées quelques p

Ces fréquentes can ... es de lui-
qu'on aurait pu croire ... t que le bras
en projectiles, emplo ... a avait été retranché
Le fait est qu'il ne ... au maréchal
approvisionnemen ... ? demande-t-on au méde-
l'artillerie put u ... d'assister à l'opération. D'un
la canonnade pr ... t-il : J'eusse préféré mille fois lui

Tandis que ... jeter des cris même! je ne serais point
galerie de mi ... d'ici à deux ou trois jours, il ne tombât
rable de tro ... roisième jour une fièvre violente se déclare;
Mont-Tha ... y a délire complet; bientôt on désespère du
avantage ... eurt le 27 avril, regretté de toute l'armée. Le
chaque j ... aelli était d'une petite taille, d'un tempérament
blemer ... ait avoir 45 ans environ.
avec ... ois canons de 24 arrivent devant Acre le dernier jour
Klé ... le lendemain ils sont en batterie devant la fatale tour. Le
po ... est prêt. Cette fois la tour croûlera, les pièces de 24
K ... le reste. De nouveau on se prépare donc à un assaut qui
... couronner tous les efforts si inutilement et si malheureu-
... tentés jusqu'à ce jour. Vain espoir! la tour est décidément

...plosion s'est faite en grande partie à l'intérieur, ...trouve un ancien souterrain.

...là, prêtes à faire feu, mais on hésite à ...source contre une tour jusqu'alors si ...e à penser que cette tour culbutée, ... pas plus avancé, attendu que ... une brèche praticable. On ...été préférable de battre ...r, pour détruire ses ...ent sans doute, à

...ein, redoublent d'efforts ...ent du moins à en retarder ...tterie de brèche ne peut être ...ans la nuit. Le 8, dès la pointe du ...eu, et à trois heures après midi la ... et la brèche jugée praticable.

...t pas à un aussi prompt succès : on avait cal...ne ne pourrait être pratiquable que le lendemain ...s on a lieu de se féliciter que l'événement ait devancé ...ision : un assez grand nombre de voiles s'aperçoivent ...; les vaisseaux anglais sont à leur rencontre : il est pro...ble que c'est un convoi pour la place, de nouvelles troupes qui ...ui arrivent. On va donc prévenir l'arrivée de ce renfort. Les troupes sont en conséquence commandées à l'instant pour l'assaut; elles arrivent remplies de courage et d'espoir : les grenadiers, ayant à leur tête le général Rambeaud, s'élancent sur la brèche, la franchissent d'un trait; deux pièces de quatre les suivent : tout à coup la tête de la colonne s'arrête; elle combat; on se presse sur la brèche; rien n'avance. Dans cet instant critique le général de division Lannes perce la foule; impossible de se déployer! Le feu des assiégés est terrible. La colonne est refoulée sur elle-même par les premiers pelotons, et de proche en proche tout est culbuté, précipité en bas de la brèche : le général Lannes est blessé; l'officier d'artillerie est retiré avec peine de dessous les décombres d'un pan de la muraille, qui dans la presse s'est écroulé

marine est pourtant parvenue à débarquer trois canons de 24 à Jaffa avec des munitions, et que ces pièces arrivent par terre.

Cette nouvelle inattendue fait cesser toutes les inquiétudes, tous les doutes sur l'issue du siége. La place cette fois, sera prise en dépit des Anglais et des efforts de Djezzar.

La mort du général Caffarelli, commandant le génie, vint troubler cette joie de l'armée. Etant à la tranchée, le 9 avril, le général examinait, au moyen d'une longue-vue, les travaux des assiégés; dans cette position, il reçoit une balle qui lui perce l'avant bras et le coude. L'amputation est jugée inévitable. Le général s'y dispose en riant : le chirurgien en chef Larrey opère, et en quelques secondes le général Caffarelli, qui déjà a laissé sa jambe gauche devant Luxembourg, laisse son bras droit devant Acre. L'infortuné général ne fait entendre aucune plainte, ne manifeste pas le moindre signe de douleur; au contraire, il plaisante sur la singulière destinée des différentes parties de lui-même; se félicite d'avoir perdu le bras droit plutôt que le bras gauche, attendu que l'amputation de celui-ci aurait détruit chez lui l'équilibre; et se compare à cet égard au maréchal......

Comment trouvez-vous le général? demande-t-on au médecin en chef Desgenettes, qui venait d'assister à l'opération. D'un stoïcisme cruel, effrayant, dit-il : J'eusse préféré mille fois lui voir répandre des larmes, jeter des cris même! je ne serais point étonné, ajoute-t-il, que d'ici à deux ou trois jours, il ne tombât dans le délire!.. Le troisième jour une fièvre violente se déclare; le lendemain il y a délire complet; bientôt on désespère du malade, qui meurt le 27 avril, regretté de toute l'armée. Le général Caffarelli était d'une petite taille, d'un tempérament sec, et pouvait avoir 45 ans environ.

Les trois canons de 24 arrivent devant Acre le dernier jour d'avril; le lendemain ils sont en batterie devant la fatale tour. Le fourneau est prêt. Cette fois la tour croûlera, les pièces de 24 feront le reste. De nouveau on se prépare donc à un assaut qui doit couronner tous les efforts si inutilement et si malheureusement tentés jusqu'à ce jour. Vain espoir! la tour est décidément

inébranlable. L'explosion s'est faite en grande partie à l'intérieur, où probablement se trouve un ancien souterrain.

Les pièces de 24 sont là, prêtes à faire feu, mais on hésite à employer cette dernière ressource contre une tour jusqu'alors si redoutable. On commence donc à penser que cette tour culbutée, rasée, on pourrait bien n'en être pas plus avancé, attendu que ses ruines ne présenteraient nullement une brèche praticable. On reconnaît donc enfin combien il aurait été préférable de battre en brèche la courtine, tout en battant la tour, pour détruire ses défenses, et l'on se décide, bien tardivement sans doute, à prendre ce dernier parti.

Les assiégés, qui reconnaissent ce dessein, redoublent d'efforts pour le faire échouer; ils parviennent du moins à en retarder l'exécution; car la nouvelle batterie de brèche ne peut être achevée et armée que le 7 dans la nuit. Le 8, dès la pointe du jour, on commence le feu, et à trois heures après midi la courtine est renversée et la brèche jugée praticable.

On ne s'attendait pas à un aussi prompt succès : on avait calculé que la brèche ne pourrait être praticable que le lendemain au jour; mais on a lieu de se féliciter que l'événement ait devancé cette prévision : un assez grand nombre de voiles s'aperçoivent en mer; les vaisseaux anglais sont à leur rencontre : il est probable que c'est un convoi pour la place, de nouvelles troupes qui lui arrivent. On va donc prévenir l'arrivée de ce renfort. Les troupes sont en conséquence commandées à l'instant pour l'assaut; elles arrivent remplies de courage et d'espoir : les grenadiers, ayant à leur tête le général Rambeaud, s'élancent sur la brèche, la franchissent d'un trait; deux pièces de quatre les suivent : tout à coup la tête de la colonne s'arrête; elle combat; on se presse sur la brèche; rien n'avance. Dans cet instant critique le général de division Lannes perce la foule; impossible de se déployer! Le feu des assiégés est terrible. La colonne est refoulée sur elle-même par les premiers pelotons, et de proche en proche tout est culbuté, précipité en bas de la brèche : le général Lannes est blessé; l'officier d'artillerie est retiré avec peine de dessous les décombres d'un pan de la muraille, qui dans la presse s'est écroulé

sur lui : le général Rambeaud et la moitié des grenadiers ne paraissent plus !

Funeste événement, près duquel les échecs éprouvés contre la grosse tour ne sont rien : on ne les considérait plus que comme d'audacieuses imprudences ; mais échouer dans un assaut avec une aussi belle brèche ! cette idée est cruelle : elle répand la consternation dans toute l'armée !

Cependant on fait courir le bruit que le général Rambeaud a pénétré dans la place avec ses grenadiers; et cette annonce fait naître parmi les troupes un élan sublime : elles veulent à l'instant voler au secours de leurs braves camarades ou mourir avec eux. Ce généreux dévouement flatte et ranime l'espoir de Bonaparte, qui serait vivement piqué d'échouer devant une bicoque avec les premières troupes du monde.

Toutefois sachant à quoi s'en tenir sur la rumeur du camp, il calme dans ce moment le noble enthousiasme des troupes. En effet, déjà le soleil est sous l'horison; et si un obstacle existe derrière la brèche, comme cela est à croire, il faut avant tout, chercher à l'annuler : pour cela, l'artillerie continuera, pendant la nuit, à battre la brèche, tant pour détruire les travaux intérieurs que pour en éloigner les assiégés : on se pourvoira d'ailleurs de fascines, et au jour rien ne pourra empêcher de s'établir sur la brèche, de se déployer, et d'occuper successivement tous les ouvrages d'où les assiégés sont déjà délogés.

Telles sont d'abord les dispositions arrêtées; mais dans la nuit elles sont modifiées en ce qui concerne l'exécution principale, c'est-à-dire le nouvel assaut.

Bonaparte craint sans doute de trop exiger des braves troupes du siége, et pour donner plus de chances de succès à une nouvelle attaque, il veut y employer les troupes de la division Kléber qui sont toujours demeurées en observation sur les débouchés du Liban, et n'ont livré d'autres combats que celui du Mont-Thabor. Le général Kléber est donc mandé, mais il est à une grande journée d'Acre. Ainsi il n'y a pas d'attaque le 9 comme on s'y attendait.

La nouvelle de l'arrivée de la division d'observation produit

le meilleur effet parmi les troupes; elle ranime les courages abattus, et de nouveau l'espoir renaît sous les murs de Saint-Jean-d'Acre. Pendant toute la journée et la nuit du 9 avril l'artillerie tire continuellement dans la brèche, et parvient à éteindre tous les feux des assiégés qui reparaissent sur ce front.

La division Kléber arrive dans la matinée du 10; officiers et soldats sont animés du brillant espoir qu'ils seront plus heureux que leurs camarades, et qu'ils les vengeront.

Vers midi Bonaparte se rend aux batteries; il se place derrière une traverse d'où il voit parfaitement la brèche, qu'il juge, ainsi que tout le monde, très-praticable, et il ordonne l'assaut. Le général Verdier commande les grenadiers qu'accompagnent des sapeurs, et que soutient la compagnie des guides du général en chef. La brèche est franchie sans obstacle; mais un fossé large et profond qui l'entoure ne permet point d'avancer : le franchir est chose impossible! On cherche donc promptement à se couvrir, à combler le fossé. Nul espoir d'y parvenir; les feux des assiégés sont si nombreux, si meurtriers, qu'aucun homme ne peut se maintenir sur la brèche, et la retraite est forcée!

Notre perte est considérable : le général Bon est blessé mortellement.

Il était alors bien évident que, dans l'état des choses, tous les efforts possibles avaient été faits, et que pour s'emparer de la place, d'autres moyens, d'autres dispositions seraient nécessaires et indispensables. Mais non, on s'est annoncé aux peuples du Liban comme l'homme du destin (1); on se l'est persuadé à soi-même. D'après cela il serait par trop humiliant d'avoir le dessous avec Djezzar, secondé des Anglais, sous les yeux même de ces peuples qui ont dû croire aux paroles prophétiques qu'on leur a adressées : on peut encore tenter un nouvel effort. La

(1) Dans la proclamation aux habitans de Jérusalem, on trouvait ce passage curieux. « Sachez qu'aucun effort humain ne peut rien contre moi, » et que tout ce que j'entreprends doit réussir! »

seconde brigade de la division Kléber n'a pas donné; le succès peut se trouver dans l'emploi de cette dernière ressource; ce serait manquer à sa fortune, à son destin de le négliger; ce serait se ménager un remords déchirant! et sans réfléchir que la bravoure et la valeur française n'ont pû être arrêtées que par un obstacle insurmontable, qu'il faudrait d'abord annuler, on ordonne un dernier assaut qui doit augmenter le triomphe de l'ennemi.

Il est quatre heures du soir: les nouvelles troupes sont disposées; mais elles ne montrent plus cette contenance, cet enthousiasme que donne l'espoir de vaincre et de triompher des obstacles. Cependant elles avancent d'un pas ferme jusqu'au pied de la brèche: là, cette marche se ralentit, et tout-à-coup la colonne reste stationnaire exposée aux feux de revers des assiégés. Le moment était critique et cruel pour tous! Bonaparte, avec la plus grande impatience, crie lui-même: *Grenadiers, avancez donc, ou retirez-vous?* Au même instant le chef de brigade d'artillerie Fouler, nommé au commencement de la campagne adjudant-général, animé de la même impatience, s'élance à la tête de la colonne, se saisit du drapeau, franchit la brèche en criant: *A moi, Grenadiers*! plante le drapeau au-dessus de la brèche, et tombe en même temps dans les bras d'un grenadier, percé d'une balle dans la poitrine. Le chef de la 25e demi-brigade Venoux, et presque tous les officiers qui sont à la tête de la colonne périssent également. Enfin les mêmes obstacles qui ont arrêté les troupes dans les premiers assauts, les arrêtent encore dans celui-ci, et la retraite a lieu, comme on devait indubitablement s'y attendre.

Bonaparte quitte à l'instant la tranchée; il s'en éloigne au galop pour rentrer au camp; se jette en bas de son cheval plutôt qu'il n'en descend; demande brusquement sa musique; jette avec violence son chapeau sur une table qui est au milieu de sa tente, e parcourt à grands pas et tout agité la rue du camp, changeant à chaque instant de posture avec ses bras.

Le cheick des Druses, Baher, qui avait fait alliance avec nous, était au camp, attendant avec anxiété l'issue de la lutte si long-

temps prolongée. Baher, d'une grande stature, de l'âge de 40 à 45 ans, était particulièrement l'ennemi de Djezzar, qui avait fait mourir son père. Bonaparte s'était proposé de donner à ce cheick le gouvernement d'Acre : celui-ci craignant sans doute, dans cette circonstance fâcheuse, d'augmenter, par sa présence, les sensations pénibles du chef des Français, évite de le voir, et regagne sur-le-champ ses montagnes. Les Druses ne prirent aucune part au siége ; mais ils se rendirent utiles au corps d'observation sur le Jourdain. Les marchés du camp, sous Acre, étaient particulièrement alimentés par eux ; ils fournissaient aussi des vivres et de l'eau-de-vie pour l'armée.

Il ne restait plus de munitions aux batteries de siége, tout avait été consommé dans les trois derniers assauts. Les canons de 12 et de 24 y sont remplacés par les pièces de 8 et de 4 des divisions. On a encore une petite quantité de poudre en barils, on l'emploie à lancer des obus avec les petits mortiers sur le château de Djezzar pour l'inquiéter sur ce point, tandis que l'on fait les dispositions nécessaires pour la levée du siége.

Le 20 mai (1er prairial), tout étant disposé pour la retraite, on lève le siége dans la nuit, après soixante jours de tranchée ouverte.

On a beaucoup vanté l'influence qu'a pu avoir l'ancien officier d'artillerie française Philippeaux dans les résultats du siége de Saint-Jean-d'Acre : celui-ci par son activité, ses savantes dispositions, aurait été le principal instrument du triomphe de Djezzar. En cela on a grandement exagéré les choses. Un des plus grands avantages des assiégés était évidemment la libre communication qu'ils avaient par mer. Or, cet avantage était immense. Une place assiégée, qui a ses communications libres, qui peut remplacer, pour ainsi dire à volonté, ses munitions, ses vivres ; évacuer ses blessés et ses malades ; qui peut renouveler sa garnison sans nul empêchement, n'est pas imprenable, sans doute ; mais elle exige, pour être réduite, des moyens que l'armée française n'avait pas devant Acre, et surtout le plus sage emploi de ses moyens. Or, ici, non seulement les vrais moyens manquaient, mais encore on a employé très-inconsidérément ceux dont on

pouvait disposer. En effet, la grosse tour avait été reconnue pour être d'une très-bonne construction; par conséquent on ne devait pas s'attendre que des pièces de 12 et de 8 (1) y feraient brèche praticable, et qu'elle croulerait comme celle de Jaffa qui ne présentait qu'un vieux mur disjoint et n'était en définitive qu'une mauvaise tour bastionnée. Il fallait la battre, sans doute, mais non en brèche, surtout avec des pièces de campagne, et, dès le principe, faire la brèche à la courtine. L'avis en fut ouvert, mais rejeté. On savait que, dans la tour, il existait un fossé; on en ignorait la profondeur, n'importe, on va pour l'escalader avec des échelles qui se trouvent de moitié trop courtes. Trois jours après, avec la seule précaution de miner la contrescarpe, qui ne saute pas, on renouvelle ce téméraire assaut, dans lequel on rencontre les mêmes difficultés que la première fois. On veut miner la tour, et l'on ne réfléchit pas que cette tour en croulant n'aurait pas laissé de brèche praticable. On prend enfin le parti de battre la courtine de l'est, et en quelques heures on a une brèche bien praticable. On livre un assaut qui échoue parce qu'on trouve un fossé large et profond derrière la brèche : on livre un second, un troisième assaut à cette même brèche, sans prendre aucun véritable moyen de pouvoir franchir l'obstacle que l'on savait exister!... Avec toutes ces imprudences, ces faux calculs, fallait-il un grand effort de génie de la part de l'officier Philippeaux pour faire échouer le siége? Ce commandant de l'artillerie et du génie de la place d'Acre, avec la grosse et nombreuse artillerie dont il disposait, nous a-t-il démonté une seule de nos pièces dans nos batteries de brèches? Non. A-t-il inondé les fossés de la place qui pouvaient l'être si facilement, puisqu'ils s'appuyaient sur la mer à chaque extrémité des deux fronts? Non. A-t-il, comme on le lit dans les Mémoires du général Berthier, éventé, défait les chassis,

(1) Ce n'est pas sans surprise que je lis dans les Mémoires du général Berthier, que nous avons eu du 18 en batterie à Saint-Jean-d'Acre : nous n'y avons jamais eu en notre possession une seule pièce de ce calibre.

comblé le puits d'une mine destinée à faire sauter la contrescarpe devant une brèche faite dans une des courtines, ce qui aurait fait renoncer à cette brèche? Non, car on n'a battu en brèche qu'une seule courtine, celle de l'est, où l'on a donné les trois derniers assauts, et il n'a jamais été question d'y pratiquer une mine. A-t-il, comme on le lit dans les mêmes Mémoires, chassé plusieurs fois de la tour, au moyen de *matières enflammées et d'eau bouillante*, nos grenadiers occupant les étages inférieurs de cette tour, que l'on dit cependant avoir été ruinée? Non, non, mille fois non! car la tour est restée intacte; elle n'a été nullement ébrèchée ni par la mine, ni par le canon, et nos troupes ne l'ont jamais occupée d'aucune manière, pas plus qu'elles n'ont pénétré dans la place sur aucun point! Enfin, après nous avoir vus échouer dans tous nos assauts, n'ayant plus que notre artillerie de campagne à opposer à toute l'artillerie de la place et de l'escadre anglaise, M. Philippeaux nous a-t-il forcés à lever le siége? Nullement! Il est vrai qu'à cette époque, si l'on en croit la rumeur publique, il était mort de la peste.

Qu'a donc fait le célèbre défenseur de la place d'Acre qui ait véritablement arrêté la marche des Français devant cette place? Un fossé intérieur, avec parapet derrière le point attaqué.

Ce moyen est très-bon, excellent; ce n'était pas la première fois que l'expérience le prouvait; mais le dernier des soldats de Djezzar l'aurait imaginé aussi bien que M. Philippeaux; car on sait que derrière une masure les Turcs savent se défendre avec avantage, ou au moins tiennent et résistent avec opiniâtreté.

Il est donc évident que le général Berthier, dans ses Mémoires, a exagéré les moyens de défense que l'officier d'artillerie Philippeaux a fait valoir pour la défense d'Acre, et qu'il ne les a exagérés que pour avoir occasion d'exagérer en même temps les moyens d'attaque qui ont été employés; et, en définitive, pour couvrir les fautes multipliées dans lesquelles une trop grande présomption, une inconcevable imprévoyance ont fait tomber et persévérer jusqu'à la fin, dans ce siége trop mémorable.

Quant à la coopération des équipages de la flotte anglaise à la défense d'Acre; quant aux procédés du commodore Sidney

Schmith envers l'armée; quant enfin à la conduite de Djezzar-pacha envers les prisonniers français et les chrétiens d'Acre, conduite qui serait tellement barbare que l'odieux en retomberait sur le commodore qui aurait pu y mettre un frein, comme il me serait aussi difficile de contredire ces faits que de les confirmer, je me bornerai à donner ici, textuellement, l'ordre du jour imprimé qui les portait à la connaissance de l'armée.

ORDRE DU JOUR. — 30 Germinal.

Au quartier-général devant Acre, le 30 germinal an VII.

Le général en chef, au chef d'état-major-général.

« Le commandant de la croisière anglaise devant Acre, ayant » eu la barbarie de faire embarquer sur un bâtiment qui avait la » peste les prisonniers français faits sur les deux tartannes » chargées de munitions qu'il a prises près de Caïffa.

» Dans la sortie qui a eu lieu le 18, des Anglais ayant été re- » marqués à la tête des barbares, et le pavillon anglais ayant » été, au même instant, arboré sur plusieurs tours de la place, » la conduite féroce qu'ont tenue les assiégés, en coupant la » tête à deux volontaires qui avaient été tués, doit être attribuée » au commandant anglais; conduite si opposée aux honneurs » que l'on a rendus aux officiers et soldats anglais trouvés sur le » champ de bataille, et aux soins que l'on a eus des blessés et » des prisonniers.

» Les Anglais étant ceux qui approvisionnent et défendent » Acre, la conduite horrible de Djezzar, qui a fait étrangler et » jeter à l'eau, les mains liées, plus de deux cents chrétiens, » naturels du pays, parmi lesquels se trouvait le secrétaire d'un » consul français, doit également être attribuée à cet officier, » puisque, par les circonstances, le pacha se trouve entière- » ment sous sa dépendance.

» Cet officier refusant, d'ailleurs, d'exécuter aucun des articles » du cartel d'échange établi entre les deux puissances, et ses » propos, dans toutes les communications qui ont eu lieu, ses » démarches, depuis le temps qu'il est en croisière, étant celles » d'un fou, mon intention est que vous donniez les ordres aux » différens commandans de la côte pour qu'on cesse toute com- » munication avec la flotte anglaise actuellement en croisière » dans ces mers. »

BONAPARTE.

Le général de division, chef de l'état-major-général,

ALEXANDRE BERTHIER.

MÉLANGES.

SUPPLÉMENT AU COURS ÉLÉMENTAIRE ET ANALYTIQUE D'ÉQUITATION

OU

RECUEIL D'OBSERVATIONS RELATIVES AUX HARAS.

ARTICLE QUATRIÈME.

A Monsieur le Rédacteur du Journal des Haras, des Chasses et des Courses;

PAR M. DE CHABANNES.

Dans un des précédens articles j'ai laissé pressentir qu'aux diverses observations sur les moyens de régénérer et améliorer nos races, j'en pourrais joindre de nouvelles, dont l'objet serait également de faire concevoir la possibilité d'atteindre le but sans recourir à des ressources étrangères, et en employant des

expédiens plus prompts et tout à la fois moins dispendieux que ceux qui jusqu'ici avaient été mis en usage : et tel est en effet l'objet que je me propose ici.

Je crois avoir suffisamment démontré que l'institution des *courses* était loin d'avoir eu la favorable influence qu'on s'en était promise, et qu'elles n'ont été, ni ne peuvent devenir un moyen d'amélioration, ni un mobile d'encouragement; peut-être serait-il aisé de prouver qu'elles ont concouru à y porter obstacle : cet objet sera traité ailleurs.

Les *primes d'encouragement* semblaient devoir promettre de meilleurs résultats : cependant l'expérience prouve annuellement qu'elles sont également impuissantes pour atteindre le but désirable; pour s'en convaincre, il suffit de s'être trouvé à même d'assister à ces concours où tous les propriétaires de très-grands arrondissemens et qui embrassent plusieurs départemens sont invités officiellement; et auraient-ils intérêt à y présenter leurs productions de l'un et l'autre sexe? A peine y compte-t-on trois ou quatre sujets mâles ayant qualités requises pour y être admis; tant il est vrai que le propriétaire spéculateur considère les primes, y eût-il même un droit incontestable, comme une faible indemnité aux sacrifices qu'ils seront obligés de faire pour y prétendre? (1)

Que si les pouliches s'y montrent en un plus grand nombre, la raison en est que leur éducation exigeant beaucoup moins de soins et induisant par conséquent à beaucoup moins de dépenses, leurs propriétaires se montrent moins empressés de s'en débarrasser; et d'ailleurs, n'étant pas comme les mâles soumises à la mutilation, elles prospèrent beaucoup mieux.

Quant aux poulinières, comme on n'exige pas d'elles qu'elles

(1) Si l'on calcule en effet ce que coûte à son propriétaire un poulin entier élevé jusqu'à l'âge de quatre ans, et que l'on se propose de présenter à ces concours avec tous ses avantages, on ne saurait l'évaluer au-dessous de 1000 à 1200 fr., et souvent en foire il ne trouverait pas la moitié de cette somme.

soient pleines, mais seulement qu'elles aient été saillies, il est tout simple qu'un propriétaire pour un jour ou deux de déplacement, qui souvent même aurait lieu sans cette circonstance, vienne courir la chance d'obtenir une prime : aussi y sont-elles communément en assez grand nombre.

Enfin, pour dernière preuve que ces diverses institutions de *courses* et de *primes* ne peuvent être considérées comme véhicule et mobile d'encouragement, c'est que sur à peu près mille à douze cents jumens, et dans plusieurs établissemens un bien plus grand nombre, que l'on pourrait compter avoir été saillies par les étalons de l'administration, il est rare qu'on en compte à ces concours au-delà de trente ou quarante; preuve évidente que l'une et l'autre de ces institutions sont insuffisantes pour stimuler l'émulation; et quelque bornés que soient les sacrifices qu'elles imposent au gouvernement, ils sont encore à regretter puisqu'ils sont employés à pure perte.

Celui de tous les expédiens qui me semblerait le plus propre à atteindre le but, c'est-à-dire qui aurait le plus d'influence pour faire naître et entretenir l'émulation parmi les grands comme parmi les petits propriétaires, serait de les débarrasser de leurs poulins mâles du moment qu'ils commenceraient à leur être à charge; sous la condition, toutefois, qu'ils seraient de nature à donner des espérances, ce dont on pourrait juger, en connaissant le père et la mère. Cette condition préalable engagerait chacun à n'entretenir et ne destiner à devenir mère que les belles et bonnes poulinières; et qui pussent leur promettre un débit prompt et assuré : et ils établiraient leurs spéculations en conséquence. Or, chacun sait qu'une belle et bonne jument ne coûte pas plus d'entretien qu'une mauvaise brinde, et rend bien plus de services.

Que si l'on objectait que cette mesure induirait l'administration ou le gouvernement à de grandes dépenses; il serait au contraire facile de prouver mathématiquement qu'elle deviendrait l'occasion de très-grandes économies.

En effet, en prenant seulement pour base du calcul un établissement où seraient réunis par ce moyen cent poulins achetés à

l'âge d'un an, et payés l'un dans l'autre deux cents francs, prix très-avantageux pour le propriétaire et qui l'indemniserait amplement de ce que lui coûterait d'entretien la mère, qui d'ailleurs, comme je le suppose, continuerait à lui rendre service.

Ainsi cent poulins à 200 francs coûteraient 20,000 francs, prix que l'on sacrifie bien souvent pour un seul cheval qui se trouve une rosse.

Or, il est reconnu en agriculture qu'un arpent de prairie, même de médiocre qualité, suffit à l'entretien d'une jument et son poulin, pendant les deux premières années; et en évaluant à 100 francs le produit ou la valeur d'un arpent, deux poulins qui y seraient entretenus d'un an à deux ans, coûteraient en sus du premier achat 50 francs.

En admettant que de deux ans à trois ans et de trois ans à quatre ans ils coûtassent moitié en sus, c'est-à-dire 75 francs chaque.

Il en résulterait qu'à quatre ans fait, chaque cheval aurait coûté au gouvernement 400 fr., prix inférieur de 50 fr. à ce qu'il les achète à l'étranger, et pour n'avoir souvent que leur rebut.

Cependant il est plus que probable que parmi ces cent sujets, choisis avec discernement et soignés dès leurs jeunes ans d'une manière convenable et par des hommes expérimentés, il s'en trouverait plusieurs de très-propres pour le service des haras, et en en bornant le nombre seulement à dix, il en resterait encore quatre-vingt-dix qui, répartis dans les différens corps, y seraient indubitablement bien supérieurs à ceux qui leur sont fournis par l'intermédiaire des entrepreneurs marchands de chevaux.

J'ajoute que dans le nombre de ces sujets, dont l'éducation première aurait été soigneusement et judicieusement dirigée, il est hors de doute qu'il s'en trouvât aussi de très-propres à fort bien monter et à peu de frais MM. les officiers de cavalerie, dont le plus grand nombre sont aujourd'hui montés sur des jumens, faute de trouver des chevaux propres à leur usage. Circonstance qui a le double inconvénient d'enlever les plus belles jumens à la réproduction, et d'exclure les chevaux entiers de nos rangs de cavalerie, tandis au contraire qu'il y aurait un avantage inappréciable à ce qu'ils le fussent tous.

Je ne pense pas que l'on voulût objecter et mettre en ligne de compte comme surcroît de dépenses le traitement des employés subalternes, puisque quelques anciens cavaliers désignés pour la retraite trouveraient dans cette nouvelle fonction, qui leur serait d'ailleurs déjà si familière, un moyen de prolonger leurs services en utilisant leur zèle.

Quant aux chefs, depuis quinze ans que le gouvernement s'occupe des moyens de former des officiers expérimentés dans la théorie comme dans la pratique de tout ce qui a rapport à la science équestre, ils n'auraient, sans doute, que l'embarras du choix.

Que si ce calcul est vrai, ou du moins approximatif, pour un établissement de cette nature, il le serait également pour plusieurs, et la France fourmille de localités qui se prêteraient à cette mesure. Toutefois je ne fais ici qu'exposer sommairement cette idée, dont l'exécution réclamerait des détails qui en feraient mieux ressortir les avantages et en applaniraient les difficultés; mais cet exposé suffit, je crois, pour faire concevoir combien, sous le seul rapport de l'économie, il serait avantageux : et je me persuade enfin que ce serait aussi un puissant moyen de stimuler l'émulation et d'engager les grands comme les petits propriétaires à se livrer à ce genre de spéculation.

ARTICLE CINQUIÈME.

Ce sont bien souvent les causes en apparence les plus indifférentes et même inaperçues, qui pourraient servir à expliquer ce qui, sans elles, serait inexpliquable : et cette observation est particulièrement applicable à l'objet que je me propose de traiter ici. Je veux dire à quoi tient la pénurie dont on se plaint généralement et qui n'est que trop réelle; du moins par rapport à l'espèce de chevaux que nous aurions le plus d'intérêt à voir se multiplier.

J'ai lu avec le même intérêt que beaucoup d'autres sans doute, dans l'un des numéros du *Journal des Haras*, l'extrait d'une

lettre adressée par un de ses correspondans, dans laquelle il observe très-judicieusement que sur beaucoup d'objets « *nous » sommes très-riches en théorie, mais très-pauvres en science » pratique;* » et, à cet égard, je partage son opinion. En effet, nous pouvons nous flatter de posséder sous le rapport de la théorie de quoi endoctriner tous les peuples de l'univers, tandis que nous en sommes sur beaucoup de points, encore aux premiers élémens quand il s'agit de procéder.

Relativement à l'objet dont il est ici question, chacun peut se demander: Comment se fait-il qu'avec toutes les ressources que nous offre le sol le plus fertile, le climat le plus favorable, les localités convenables les plus multipliées pour faire de beaux et excellens élèves en chevaux? Que possédant les écoles d'hippiatriques les plus savantes et à juste titre les plus renommées; les établissemens les mieux organisés et les plus propres à former des sujets expérimentés dans la science équestre? Enfin qu'avec le goût général, ou du moins si facile à faire naître parmi la jeunesse des hautes classes de la société pour la pratique de cet exercice, comment se fait-il, dis-je, que nous soyons encore aussi neufs, pour tout ce qui a trait à cet objet, et que nous soyons condamnés à n'être encore que les serviles imitateurs de ceux dont à juste titre nous pourrions avoir la noble ambition de devenir les modèles?

Il paraîtrait au premier aperçu qu'on ne pourait répondre à ces diverses questions sans faire implicitement la critique de ceux qui, dès l'origine et depuis, ont exercé une plus ou moins active influence sur cette administration, et qui par leurs hautes fonctions étaient appelés à y servir de guides. Car tous les élémens de prospérité étaient à leurs dispositions et semblaient n'attendre que d'être mis à profit.

Sans entrer dans le détail des diverses causes qui ont concouru et concourront peut-être encore long-temps à porter obstacle à la prospérité de nos haras, c'est de ne s'être pas assez attaché à considérer cet objet comme faisant partie de la science équestre, avec laquelle elle a cependant des rapports et une connexion qui les rendent inséparables: pour pouvoir judicieusement administrer un établissement de haras, il faut être familiarisé à

la pratique de l'équitation. C'est là une de ces vérités qui me semblent si peu susceptibles d'être contestées, qu'il serait superflu et futile d'insister.

Toutefois je parle ici en thèse générale, et suis très-éloigné de vouloir donner lieu à aucune application personnelle ou indirecte; je déclare au contraire que je me fais un plaisir comme un devoir de rendre hommage au discours apologique prononcé à la tribune par un des chefs de cette administration, que tout fait regretter de n'y avoir pas vu dès l'origine y exercer de l'influence; il n'est personne sans doute qui, en s'en référant à son exposé, puisse se refuser à reconnaître le zèle que tous et un chacun de Messieurs les employés de cette administration ont constamment apporté à l'exercice de leurs fonctions; et qu'elle-même n'eût des titres à notre reconnaissance, pour avoir su triompher d'un si grand nombre d'obstacles divers contre lesquels elle a eu à lutter. Mais toute prévention pour ou contre à part, puisqu'il est vrai que la pénurie dont on se plaint généralement et dont elle-même est obligée de convenir, porte bien moins sur le nombre que sur l'espèce du sujet, on pourrait objecter, que la nature se prête aussi facilement à propager telle espèce que telle autre; et que dès lors sa sollicitude aurait pu du moins se partager entre toutes; cependant il est de fait que sur tout le sol de la France, on trouve, même à des prix très-modérés, des sujets propres à tous les genres de services, et l'exception ne porte précisément que sur ceux que le gouvernement aurait le plus d'intérêt à voir se multiplier.

Au reste, je ne suis ici que l'écho de ce qui se répète journellement dans nos rangs de cavalerie, qui fournissent des chevaux de rebut qui nous viennent des contrées étrangères, et où l'officier à 1,200 francs d'appointemens est condamné tous les quatre ou cinq ans à sacrifier 50 à 60 louis pour achat de chevaux, faute d'en trouver même pour ce haut prix, un chez nous qui soit propre à son service, parce qu'au fait, ce n'est ni un cheval de trait, ni un coureur qui puisse lui convenir.

Cependant j'observe encore que cette disette ne tient ni au trop petit nombre, ni au mauvais choix d'étalons; car français

ou étrangers on en compterait un très-grand nombre dans nos divers établissemens qui seraient susceptibles de donner de fort belles productions.

Ce n'est pas non plus les belles poulinières qui sont rares, puisque sur cent cavaliers que l'on voit aujourd'hui bien montés, quatre-vingt-dix le sont sur des jumens. Mais par une sorte de fatalité qui semble inexplicable, ce sont celles-là surtout qui, sur dix qui sont saillies par les étalons du gouvernement, à peine une seule est féconde. A quoi tient donc cette circonstance, qui d'ailleurs est constatée par les registres de l'administration des haras?

C'est ce que je vais chercher à expliquer.

Il est certaines questions qui ne peuvent être traitées sans être précédées de quelques observations préliminaires, et celle-ci est du nombre.

En thèse générale il est peu de femelles, dans quelque catégorie que la nature l'ait classée, qui n'ait quelques moyens plus ou moins énergiques de se soustraire aux tentatives indiscrètes du mâle lorsqu'elle n'est pas disposée à l'accueillir : cependant il est rare que la résistance qu'elle oppose soit suivie de ces accidens contre lesquels il est d'usage, qu'il est même d'institution de se prémunir, dans nos établissemens de haras, à plus forte raison seraient-ils superflus si la jument se montrait favorablement disposée.

Il est une autre circonstance, concernant la monte, qui semble avoir échappé aux observations de MM. les administrateurs de ces établissemens, ou du moins à laquelle il semble qu'on attache généralement peu d'importance, bien que je la considère comme exerçant une très-grande influence sur la propagation : et sous ce rapport, il serait à souhaiter que l'on pût s'en pénétrer dans l'administration des haras; elle y disposerait, sans doute, à y faire un usage plus discret de ces expédiens préventifs, qui semblent supposer les deux sexes dans un état d'hostilité permanent et la femelle toujours en défense contre le mâle qui l'aborde; tandis, au contraire, que dans l'ordre de la nature ils ont un penchant prononcé à vivre en société et dans une parfaite

concorde, tel que cela se voit parmi beaucoup d'autres animaux sauvages ou domestiques.

Et par suite on aurait pu, à l'aide de quelques observations, remarquer que, dans la jument, comme dans la presque généralité des femelles, et par une sorte d'instinct pudique, qui semble d'essence dans le sexe, elle se refuse en apparence aux premiers empressemens du mâle ; il est même assez ordinaire que par une sorte de raffinement que l'on pourrait qualifier coquetterie, elle oppose d'abord de la résistance à ses désirs comme pour ajouter à leur énergie ; et tout en le fuyant semble chercher à l'attirer sur ses pas, pour s'y livrer furtivement et loin des regards importuns et du tumulte. Et c'est alors qu'il est rare que le vœu de la nature soit trompé.

Cette double observation a pour objet de faire concevoir combien sont abusives et peu judicieuses les formalités qui précèdent d'ordinaire les accouplemens, et qui, préparées avec une sorte d'appareil qui l'effarouche, et souvent avec des formes brutales qui la révoltent, finissent par la réduire à un état de passiveté absolue, et qui est le plus en opposition avec ses instincts et ses inclinations naturelles. De là résulte la stérilité que l'on reproche à un très-grand nombre de celles qui sont soumises à cette espèce de torture.

Dans ce cas, et par ces considérations, il me semblerait plus convenable et plus conforme à ses mœurs de lui laisser l'initiative ou du moins la liberté de se livrer à son propre penchant, qui la dirige à coup sûr beaucoup mieux que ne peuvent le faire toutes nos combinaisons, pour savoir s'il lui convient ou non, et de quelle manière elle doit se prêter à devenir mère ; et il est toujours abusif de l'y contraindre.

Ici je ne signale pas seulement des pratiques routinières contre lesquelles la raison chercherait à lutter : ce sont au contraire des procédés érigés en loi, et tellement accrédités qu'on les retrouve consacrés jusque dans des cours destinés à servir de base à l'instruction de la jeunesse militaire, et par suite se propager.

Que si pour justifier ces précautions, on alléguait que la

nature n'a pas donné à la jument des moyens défensifs aussi énergiques et conséquemment aussi dangereux que ceux qui résultent de la ferrure, le pis-aller serait de n'admettre à la monte que celles qui seraient déferrées ; et si l'on veut, pour surcroît de précautions, faire usage dans ces cas d'une chaussure artificielle suffisamment rembourrée pour être un préservatif contre cet accident.

Je remets à un autre article à traiter ce qui est relatif aux étalons.

ARTICLE SIXIÈME.

D'après l'exposé et les observations de l'article précédent, on est à même de juger combien est vicieuse la manière de procéder à la monte en ce qui concerne les jumens ; et par l'exposé qui va suivre, on pourra aussi juger si la manière de procéder par rapport à l'étalon est plus conséquente.

Certes il faudrait convenir que la routine exerce un bien grand ascendant sur la généralité de nos opinions, et dans ce cas-ci sur celles de toute une administration, s'il était vrai que depuis l'établissement de celle-ci il ne s'y fût encore élevé aucune voix prépondérante pour réclamer contre le régime vicieux auquel y sont soumis les étalons pendant les neuf mois de l'année qu'ils n'y sont pas employés à la monte, et qui suffirait seul pour les y rendre inaptes les trois autres mois.

Je ne parle pas seulement de l'inconvénient de ces nombreuses réunions, en quelque sorte entassées dans des écuries, dont l'objet dont on semble s'être le moins occupé est de les rendre salubres, et cependant que l'on tient le plus communément closes, de manière à empêcher l'air extérieur d'y pénétrer. Que serait-ce si la plus active surveillance n'y prévenait, par une extrême propreté, les exhalaisons putréfiées qui résultent de leur évacuation naturelle? Il en est où les soins, prétendus conservateurs, vont jusqu'à y établir des thermomètres pour que le dégré de température y soit constamment le même.

Certes, je ne pense pas que ce précepte soit dicté par la nature ; car que deviendraient les malheureux chevaux, halletans

et dégouttans de sueur, et ceux couverts de frimats? ce sont cependant ceux pour lesquels on est le moins fréquemment obligé de recourir au vétérinaire.

Tenus, ensuite renfermés et enchaînés isolément dans des cases où il leur est presque interdit de changer de position, ils contractent, dans cet état d'inertie, une sauvagerie qui les rend étrangers les uns aux autres, et presque inaccessibles, et leurs facultés physiques n'ayant aucuns moyens de s'exercer perdent en peu de temps toute leur énergie; aussi sont-ils généralement reconnus mous et peu susceptibles de résister à la fatigue, et l'on pourrait ajouter farouches, quinteux, ramingues, etc.; tous vices qui se propagent dans leur progéniture.

Que si parfois il leur est accordé l'usage de quelque exercice, tel que promenade, c'est toujours dans une mesure tellement circonscrite et si peu proportionnée à leurs besoins, que ce n'est le plus souvent qu'un moyen de plus de leur en faire sentir la privation.

Je ne m'étendrai point ici sur les nombreux inconvéniens qui résultent, sous le rapport sanitaire, de cette manière peu judicieuse de gouverner des sujets, dont le premier mérite devrait consister dans une organisation vigoureuse: cet objet est du ressort du vétérinaire, et le moyen d'y remédier rentre dans les attributions de l'écuyer; mais les simples lumières de la raison suffisent pour faire concevoir combien ce régime est vicieux.

Il doit m'être permis de rappeler ici, qu'il y a environ vingt ans, étant alors employé dans cette administration en qualité de chef de dépôt, j'avais consigné à peu près les mêmes observations dans un petit ouvrage ayant pour titre, *Cours élémentaire et analitique d'équitation*, dans lequel, reconnaissant l'impossibilité, ou du moins la difficulté d'obvier à ces inconvéniens dans l'ordre de choses tel qu'il existait alors et qu'il subsiste encore aujourd'hui, je laissais entrevoir un expédient qui me paraissait réunir le double avantage en utilisant le service des étalons, de leur procurer le genre d'exercice qui pouvait leur être le plus salutaire; et je persiste à croire que l'administration se serait fort bien trouvée de cette mesure.

Si du régime habituel, auquel les étalons sont condamnés pendant neuf mois de l'année, on passe à celui auquel ils sont brusquement soumis pendant les trois autres mois consacrés à la monte, on y trouve encore une ample matière aux observations. Je parle d'abord de la manière d'y procéder.

Il semblerait que ce serait au moins le cas de lui laisser certaine latitude pour s'acquitter de ses fonctions de la manière qui lui conviendrait le mieux. Cependant, pour se conformer à la règle établie, au moins deux hommes et souvent trois, que l'on exige robustes, armés d'instrumens plus ou moins énergiques, sont employés à le diriger dans son opération, comme si dans ce cas la nature avait besoin de guide : cependant, le cheval routiné et sachant qu'il n'est conduit là, que pour un seul objet, et crainte de correction ; sachant d'ailleurs que la jument est hors de possibilité d'opposer de la résistance, grâce aux instrumens de torture dont elle est affublée, à peine se permet-il de sonder ses dispositions ; et de gré ou de force l'accouplement a lieu et se consomme sans la participation de la partie dont la coopération pourrait seule assurer le succès. Tels sont cependant les procédés, non-seulement mis en pratique, mais même érigés en loi dans l'administration des haras : y déroger serait s'exposer à la censure, et pour l'éviter, chacun s'y conforme sans oser prendre sous sa responsabilité de faire mieux : seconde cause de la stérilité des jumens dont la fécondité est confiée aux étalons du gouvernement.

ARTICLE SEPTIÈME.

Dans la série des observations précédentes, j'ai eu pour objet de faire concevoir combien étaient défectueux les divers systèmes prédominans dans nos établissemens de haras, principalement dans la manière d'y procéder à la monte. Cependant ces mêmes pratiques, indépendamment de ce que la routine qui, depuis plus de vingt ans les y a consacrées, auraient aussi à lutter contre d'anciennes autorités, qui non-seulement les justifient,

mais même en prescrivent l'usage en les motivant tant bien que mal. Alors il serait chimérique d'espérer qu'une seule et faible voix pût suffire pour y faire renoncer, ou y apporter seulement quelque modification. Ainsi il faut s'abonner à voir encore longtemps garrotter la jument que l'on destine à devenir mère, comme à voir enseigner à l'étalon la manière de s'y prendre pour devenir père. Mais il est cependant bon de remarquer que de tous les animaux sauvages ou domestiques ce sont les seuls envers lesquels on se croit obligé de recourir à ces expédiens.

Enfin, en admettant encore que cette manière de procéder à la monte, toute vicieuse qu'elle est au jugement de la raison, pût n'être pas un obstacle absolu à la propagation, il existe dans nos institutions et dans les réglemens de haras une autre cause de stérilité qui est bien plus réelle, et contre laquelle il serait bien important que cette administration ouvrît enfin les yeux.

En effet, comment admettre que le cheval même le plus heureusement organisé sous le rapport des facultés prolifiques, après neuf mois d'un repos et d'une continence absolue, puisse par une transition brusque se trouver apte à féconder chaque jour et pendant trois mois consécutif plusieurs jumens, tel que cela leur est imposé par les réglemens (1). Cependant chacun sait ou conçoit que dans ce genre d'épreuve, la tentative infruc-

---

(1) Il est à remarquer que le réglement fixe à trente le maximum du nombre de jumens que doit couvrir chaque étalon, en accordant au propriétaire la faculté pour prix de la rétribution exigée, qu'elle soit saillie trois fois, ce qui completterait déjà les trois mois à un saut par jour. Mais il est à observer aussi que des instructions postérieures, font non-seulement une loi aux individus qui se proposent pour obtenir des étalons en station de souscrire pour le nombre de trente jumens, sans y comprendre les leurs, mais leur font même une sorte de mérite proportionné au nombre excédant qu'ils peuvent admettre, et il n'est pas rare de voir des étalons portés sur les états de monte comme ayant sailli quarante, cinquante, et jusqu'à soixante jumens à trois sauts chacune, sans compter les petites complaisances qui se glissent par faveur.

tueuse d'un jour y rend encore moins apte le lendemain, et progressivement les jours suivans. Car il n'en est pas ici comme dans la pratique de certains exercices où les facultés augmentent à proportion que l'usage en est plus fréquent; puisqu'au contraire, dans ce cas-ci, les élémens générateurs perdent de leur vertu, et conséquemment de leur efficacité, à raison de ce qu'ils sont plus prodigués.

Ainsi, sous ce rapport, il me semblerait que dans une administration bien organisée, où l'on aurait à cœur de multiplier le nombre des productions, et ménager en même temps les facultés de l'étalon, il serait convenable de restreindre de beaucoup le nombre des jumens saillies, sauf à les admettre au besoin à de plus nombreuses épreuves; car, au fait, l'objet est qu'elles soient fécondées, mais avec la condition toutefois que les épreuves n'auraient lieu que dans les cas où la jument ellemême s'y montrerait disposée.

Cette première modification aux réglemens serait un acheminement à en adopter une autre qui concourrait également au but désiré: ce serait de répartir en un temps beaucoup moins circonscrit, et je dis même sur tout le courant de l'année, le service de la monte; car il est encore à observer que le mâle, sous ce rapport, n'est pas comme la femelle soumis par la nature à des époques périodiques, et qu'il est toujours disposé à la féconder, lorsqu'elle-même se montre disposée à l'être; et encore bien que celle-ci, ou du moins la généralité, y ait plus de propension dans certaines saisons que dans d'autres, on peut cependant remarquer qu'il en est beaucoup qui, telle que la jument vivant en état de domesticité, dérogent très-fréquemment à cette loi de nature, à raison du régime et du genre de vie étranger à son instinct inné. La seule à laquelle, ainsi que toutes les autres femelles dans la catégorie animale, elle observe rigoureusement est de se refuser aux desirs du mâle, dès qu'elle sent qu'il pourrait nuire à la conservation de son germe, et son instinct devrait à cet égard nous servir de règle; je veux dire que la contrainte ne fut jamais employée pour triompher de sa résistance.

Sous ce rapport encore on doit regarder comme abusif et condamnable l'usage presque érigé en principe de la soumettre au bout de neuf jours, à plus forte raison à des époques plus rapprochées, à de nouvelles épreuves; car sans prétendre m'ériger en scrutateur des secrets de la nature sur ses mystères de la génération, j'ai peine à me persuader que la femelle destinée à une gestation d'environ douze mois, puisse juger au bout de neuf jours, si, en effet, elle est déjà appelée à devenir mère; et dans ce cas c'est beaucoup hasarder que de la soumettre si promptement à des épreuves qui suffiraient seules pour porter obstacle à ce qu'elle le devînt.

Pour en revenir à l'étalon, je regarde comme un des principaux obstacles à la prospérité des haras, l'idée chimérique ou du moins très-exagérée de sa prétendue fécondité, et je ne saurais admettre le système qui y prédomine, qu'il faut tenter beaucoup dans l'espoir d'obtenir plus; et il me paraîtrait plus judicieux d'y substituer celui de hasarder moins de tentatives pour pouvoir se promettre qu'elles seront plus fructueuses.

Enfin, il me semble qu'un mâle, dans quelque catégorie que la nature l'ait classé, et particulièrement dans l'espèce chevaline, qui serait susceptible de féconder pendant nombre d'années douze à quinze femelles, pourrait être considéré comme un étalon précieux, et dont il faudrait se garder d'abuser, afin de le conserver long-temps tel; et c'est alors que l'on pourrait se promettre d'obtenir à peu près autant de productions qu'il y aurait de jumens saillies; tandis que, dans le système actuel, heureux lorsque sur trente à quarante jumens admises, à peine quatre ou cinq deviennent mères et ne produisent souvent que des avortons.

Malgré le peu de penchant que j'ai manifesté jusqu'ici pour l'imitation, lorsque surtout je pense que l'on pourrait faire encore mieux, je me prête cependant dans ce cas-ci au système du jour, d'invoquer comme autorité l'exemple de nos voisins, que je ne cite cependant qu'avec circonspection et d'après des ouï-dire. Mais, à en croire l'historique et les traditions plus ou moins accréditées sur les moyens de maintenir la supériorité de

leurs races, on verrait tel grand amateur, soit fantastiquement, soit par spéculation, parcourir les trois royaumes pour trouver un étalon qui puisse convenablement s'assortir avec sa jument, et se trouver trop heureux d'en obtenir la faveur d'une saillie pour la modeste somme d'une centaine de guinées. Y a-t-il ou non de l'exagération? c'est ce que j'ignore. Je ne serai cependant éloigné jusqu'à un certain point d'y accorder confiance, lorsque dans d'autres contrées on voit des amateurs payer des mille écus un ognon de fleur qu'un insecte peut détruire en une minute. Chaque pays a ses maniaques, qui ne peuvent être cités comme modèles; et, quel que soit notre engouement, notre anglomanie ne va pas encore jusque-là, elle se borne jusqu'ici à acheter leurs chevaux à des prix excessifs, pour le plus souvent n'en faire aucun usage. Mais l'induction que j'en veux tirer contre le système de nos haras, c'est, que malgré l'appas assez séduisant que peut présenter au propriétaire d'un cheval renommé des faveurs mises à un si haut prix, je doute qu'il consentît à les multiplier jusqu'à trente et quarante, à trois sauts par jumens, dans l'espace de trois mois, pour peu toutefois qu'il eût à cœur et attachât quelque intérêt à la conservation de son cheval, et surtout, si telle était la condition, de n'être payé que lorsque la jument serait reconnue pleine.

En définitif, l'expérience semble avoir suffisamment prouvé que le système adopté et mis jusqu'à ce jour en pratique dans l'administration des haras, relativement à la monte, est essentiellement vicieux et réclame des modifications de plus d'un genre : et elle en paraît elle-même tellement pénétrée qu'elle a cru devoir invoquer de nouvelles lumières, au moyen desquelles il est probable qu'elle s'acheminera désormais rapidement vers le but désiré.

ARTICLE HUITIÈME.

Je m'étais déjà proposé dans la suite de ce cours de discréditer les courses établies par l'administration des haras et qui périodi-

quement ont lieu sous sa direction, et que je persiste à regarder comme très-pernicieuses pour les sujets qui y sont soumis. Je crois avoir déjà suffisamment démontré combien elles étaient loin d'avoir obtenu jusqu'ici aucun des résultats qu'on s'en était promis ; je vais ici les considérer en elles-mêmes et discuter jusqu'à quel point il peut être permis d'espérer qu'elles acquièrent par la suite plus de faveur.

Je commence par faire ici ma profession de foi, qui d'ailleurs n'est pas nouvelle (1). Je considère l'usage des courses, dirigées par la science équestre, comme un des exercices les plus propres à donner essort et ajouter aux facultés innées d'un cheval, et bien préférables aux pratiques dans lesquelles trop généralement on circonscrit leur éducation conformément aux systèmes de nos anciens écuyers, et dans lesquels ils faisaient consister exclusivement le mérite de l'équitation. Je les regarde aussi comme un très-utile complément à l'instruction équestre du cavalier et qui devrait même toujours aller de pair avec celle qu'il reçoit dans les manéges ou la carrière : ainsi je ne puis être accusé de tenir trop rigoureusement aux doctrines des vieilles écoles et des anciens maîtres, tout en reconnaissant la supériorité de leurs talens.

Mais je déclare en même temps que, telles qu'elles sont instituées et dirigées par l'administration et telles qu'elles sont établies par ses réglemens, je ne saurais m'en déclarer partisan ; je dis même que j'en suis au contraire un antagoniste des plus prononcés, les considérant comme une dérogation manifeste aux principes et aux pratiques équestres avoués par l'art et sanctionnés par la raison.

Cela posé, je n'irai point à l'exemple d'un grand nombre d'autres, chercher dans les annales de nos voisins l'origine de cette institution, à laquelle, soi-disant, on se plaît, à tort ou à raison, d'attribuer la haute renommée de leurs chevaux, et que dans

---

(1) Voyez le cours élémentaire et analitique d'équitation, page 100, 101 et suivantes.

mon opinion il serait plus raisonnable de mettre sur le compte des soins judicieux et persévérans qu'ils mettent dans le choix et l'assortiment des sujets qu'ils destinent à la propagation, et aussi peut-être à la manière dont ils dirigent l'éducation première de leurs sujets précieux : objets sur lesquels je conviens que nous ferions très-sagement de les imiter.

Quoi qu'il en soit, et à quelque cause que l'on puisse attribuer le mérite généralement reconnu de leurs chevaux, principalement sous le rapport de leur supériorité dans les exercices de la course, il est cependant probable que chez eux, comme partout ailleurs, les sujets très-médiocres y sont en grand nombre, à en juger du moins par le haut prix qu'ils attachent à ceux privilégiés qui s'y signalent par leurs qualités.

Je ne prétends point ici m'ériger en juge de leurs mœurs, de leurs goûts, de leurs fantaisies, de leurs passions, etc. La question se réduit à savoir si sous ces divers rapports il peut y avoir assimilation entre eux et nous, et si, ce qui est d'institution chez eux peut nous servir de règle et s'adapter à nos mœurs et à nos usages. D'abord il est à observer, du moins d'après ce que j'entends dire par ceux qui nous en parlent comme initiés de leurs institutions, qu'il n'existe point chez eux d'administration de haras, que nul n'a le droit de prescrire aux individus des règles à suivre pour se livrer à ce genre d'industrie ; que relativement aux courses, chacun, à ses risques et périls, a la faculté d'y présenter son cheval sans être assujetti à justifier ses titres d'admission. Dans ces épreuves gymniques chacun y établit ses conditions concurremment ; chaque contendant ne soumet son cheval qu'aux épreuves qu'il lui plaît ; d'ailleurs point de priviléges exclusifs, point de lois prohibitives ; et je présume que la haute police n'y entrerait que dans les cas de contestations, comme elle le ferait dans toutes autres affaires litigieuses lorsqu'elle est invoquée par les parties.

Chez nous il n'en est pas ainsi : et la liberté y est un peu plus restreinte. En tout ce qui concerne cette institution, tout y émane de l'autorité supérieure, tout y est soumis à des réglemens absolus ; nulles modifications ne peuvent être apportées à ces

réglemens. Tout concurrent est indispensablement obligé d'en faire une étude particulière, tout compliqués qu'ils sont, afin de n'être pas pris en défaut : et leur infraction provînt-elle d'ignorance, serait imputée à délit et punie comme tel.

Toutefois on est obligé de convenir que cette administration a le droit d'exiger la stricte exécution de ses réglemens, puisque c'est à cette seule condition qu'elle décerne des prix : et cette circonstance seule suffirait pour éloigner toute parité entre nos courses et celles d'Angleterre ; mais il en est encore une autre qui influe bien plus puissamment sur ce que cette institution se maintienne chez eux et perde chaque jour chez nous de sa faveur ; je veux dire la modicité du prix décerné aux vainqueurs mise en parallèle avec les sommes qui constituent en Angleterre le principal intérêt de ces courses. Aussi je doute fort que le propriétaire qui estime 20 et 30,000 francs son cheval, parce qu'il le met dans le cas d'en gagner ou perdre 200,000, voulût le soumettre aux pénibles épreuves auxquelles nous consentons à soumettre les nôtres pour la modique somme de 800 francs, qui rarement indemnise des dépenses déjà faites pour pouvoir y aspirer et dont en outre, avec le plus de droits pour y prétendre, la plus légère circonstance fortuite peut priver. Ajoutez à cela la chance, que pour la moindre infraction aux réglemens, d'être exposé à voir son cheval confisqué au profit du gouvernement.

Cependant, en parcourant ces mêmes réglemens, et voyant de combien de lois pénales et prohibitives ils se composent, il semblerait qu'on eût à s'y précautionner contre la trop grande affluence de concurrens ; et l'on en pourra juger par l'extrait de son analise ci-joint.

ANALISE DU RÉGLEMENT SUR LES COURSES.

TITRE PREMIER.

Des Conditions pour être admis.

ART. Ier.

Tout cheval ou jument qui sera présenté pour une course dont le prix sera décerné par le gouvernement, devra *appartenir en propriété* à celui qui le présentera ou le fera présenter en son nom.

ART. II.

Dans le cas où le cheval ou la jument *n'appartiendrait pas en propriété* à celui qui le présente ou le fait présenter en son nom, le cheval ou la jument sera retenu et confisqué au profit du gouvernement; si mieux n'aime le propriétaire en payer la valeur à dire d'expert.

Observations.

J'ai peine à m'expliquer quel peut être le considérant qui a fourni texte à ces deux premiers articles.

Si c'est en vue de prévenir qu'un cheval dérobé pût venir à ces concours y disputer le prix, fort bien; mais alors pourquoi mettre le gouvernement au lieu et place du larron? Chacun conviendra, je pense, qu'il serait plus loyal de le rendre au propriétaire plutôt que de le lui faire racheter à dire d'expert.

Ensuite, cette circonstance d'*appartenir en propriété* à celui qui le présente me paraît d'une exigeance qui tient un peu du caprice. Qu'importe, en effet, quel en soit le maître, pourvu qu'il ait bonnes jambes et bonne haleine. D'ailleurs il résulte de cette condition purement fantastique, que ni le propriétaire d'une ferme ni son fermier chetolier ne pourraient sans risque se présenter à ces concours.

ART. III.

Nul ne pourra présenter pour la même prime accordée par le gouvernement plus d'un cheval ou jument; et dans le cas où la même personne présenterait deux ou plusieurs chevaux ou jument autre que le premier ou la première, ils seraient retenus et confisqués au profit du gouvernement.

Observations.

Ainsi un propriétaire spéculateur qui aurait su mettre à profit une localité favorable pour faire des élèves; eût-il dix sujets susceptibles de figurer à ces concours, il doit se garder de venir s'y faire un mérite de son zèle et de ses succès; car tant il y en aurait, à l'exception d'un seul, seraient de plus droit dévolus au gouvernement.

Excellente loi fiscale sans doute, mais qui me semble peu propre à exciter le zèle et encourager ce genre d'industrie.

ART. IV.

Tout cheval ou jument, pour être admis à courir, doit être né en France; le propriétaire sera tenu de justifier par acte authentique, etc., etc. (Série de Formalités), et par le certificat de naissance exigé par les réglemens.

ART. V.

Tout cheval ou jument *présenté* pour la course, dont le prix sera décerné par le gouvernement, qui serait reconnu être *né* ou avoir été *élevé* en pays étranger, sera retenu et confisqué au profit du gouvernement.

Observations.

Avis à celui qui aurait une jument pleine, de ne pas voyager avec elle en pays étranger, ou du moins faire en sorte qu'elle

n'y mette pas bas; et que de formalités pour constater la naissance, l'origine et l'identité d'un poulain ! A peine en faudrait-il autant pour établir la légitimité d'un prince à la couronne de ses pères.

Il me semble que ce n'est pas précisément le lieu de la naissance qui constitue l'origine d'un poulain, mais bien sa conception. Il devrait conséquemment suffire qu'il eût été conçu en France du fait d'un étalon du gouvernement, pour avoir droit aux privilèges.

Ensuite, que veut ici dire *élevé*? entendrait-on qu'il n'eût jamais mis le pied hors du territoire français, et n'eût jamais reçu d'instruction au-delà des frontières? etc.

Art. VIII.

Tout cheval ou jument, pour être admis, devra avoir cinq ans faits au moins, et sept ans faits au plus.

Le propriétaire fera inscrire l'âge de son cheval, et dans le cas où il l'aurait déclaré plus jeune qu'il n'est en effet, il perdra son cheval, qui sera retenu au profit du gouvernement, et de plus privé du droit de faire courir aucun cheval à l'avenir pour des prix du gouvernement.

L'époque fixée pour la naissance des chevaux est le 1er mai, etc.

Observations.

La condition de n'admettre à courir que des chevaux de cinq ans faits était très-judicieuse, parce qu'alors leur constitution est à peu près formée, et les rend susceptibles de mieux supporter les épreuves; mais on voit par les rapports officiels des courses, qu'aujourd'hui les poulains de trois ans y sont admis, ce qui serait un indice, qu'en ce genre, au lieu de gagner de l'expérience, nous faisons sans cesse des pas rétrogrades.

On ne voit point de raison pour interdire ces concours aux chevaux au-dessus de sept ans.

Enfin, malheur à celui qui n'aurait pas fait une étude par-

ticulière de la dentition, car il peut être induit en erreur en s'en fiant à la bonne foi de son vendeur, et même à la science du vétérinaire, et cependant il y va de la perte de son cheval et de son droit, etc.

La nature n'a point fixé la naissance, l'époque de la naissance des chevaux au 1er mai, mais bien dans les 12 mois de gestation. D'ailleurs tel peut être né le 31 avril, qui, par le réglement, se trouverait avoir un an de plus que celui qui serait né le 1er mai, bien qu'ils eussent peut-être été conçus le même jour, et qu'il n'y eût que quelques heures d'intervalle entre leur naissance; ainsi toutes ces mesures sont inconsidérées, puériles et illusoires, et peuvent mettre en défaut l'expérience la plus consommée.

Relativement à la distance à parcourir dans ces sortes d'épreuves, ce serait déjà beaucoup qu'une lieue et plus, même pour des chevaux doués d'ailleurs de facultés précieuses, et qui n'y auraient pas été exercés progressivement. Toutefois on pourrait encore l'admettre s'il s'agissait d'une allure modérée et combinée sur les facultés du sujet. Mais dans ces sortes de luttes, dans lesquelles l'amour-propre d'une part, et l'appât du bénéfice de l'autre, stimulent les concurrens, il est impossible d'admettre la modération. Que si une seule de ces épreuves est préjudiciable au sujet, à combien plus forte raison l'est-elle lorsqu'elle est renouvelée trois, quatre et jusqu'à cinq fois en moins de deux heures; ce qui, pour les grandes épreuves, ferait à peu près huit lieues ou 16 mille toises en 30 ou 35 minutes.

Je ne parle pas ici de ce tarif du poids calculé d'après l'âge, la taille, le sexe, et la diversité des contrées, qui prouvent plus de connaissances en calcul arithmétique qu'en science équestre. Mais comment passer sous silence (l'art. 3, titre 5) : *Si le cavalier n'excède le poids que de deux livres, il lui sera permis de courir, sinon il en sera empêché*. Certes, cet article me paraît difficile à motiver.

L'article qui concerne le piqueur qui croise son concurrent

me semble également susceptible d'observations. Il semble supposer que tous MM. les piqueurs, autrefois qualifiés jokeys, et aujourd'hui dans les rapports officiels, écuyers, sont tellement maîtres de gouverner à leur gré leurs chevaux, qu'ils puissent les empêcher de dévier de la ligne qui leur est assignée, supposition je crois un peu gratuite et illusoire, et cependant leur infraction à cet égard compromet tout à-la-fois l'intérêt du maître, et inflige une peine presque infamante à celui qui, pour un médiocre salaire, s'expose à se rompre le cou. Tout cela, je ne saurais assez le répéter, me paraît au moins un peu sévère.

En restreignant cette analyse à ces seules observations, bien que j'eusse pu y en adjoindre beaucoup d'autres, je crois avoir cependant suffisamment prouvé combien ce réglement réclamait de modifications; et en définitif le jugement qu'on en peut porter, c'est qu'il se ressent de la précipitation qui a présidé à sa confection, qui est en quelque sorte un œuvre échappé à l'improvisation; enfin qu'il est le fruit et une preuve de l'empressement que l'on a mis dans le temps à satisfaire la volonté d'un maître, dont la devise était : ni opposition ni retard.

COUP D'ŒIL TOPOGRAPHIQUE

SUR LE THÉATRE DE LA GUERRE D'ORIENT.

(*Troisième Article.*)

CHAPITRE QUATRIÈME.

L'ANCIENNE MOESIE SUPÉRIEURE CONSIDÉRÉE COMME LE BOULEVARD DE LA THRACE DU CÔTÉ DE L'AUTRICHE, OU THÉATRE DE LA GUERRE CONTRE L'AUTRICHE.

SOMMAIRE.

Circonscriptions.— Chaînes intérieures. — Mont Heiducki. — Vallée de la Morawa. — Nissa. — Sophia. — Belgrade. — Orsova. — Rahova. — Considérations générales et historiques.

L'ancienne Moesie, ou les grands versans des chaînes de l'Argentaro, du Scomius et de l'Hémus, du côté du Danube, forme le boulevard qui couvre le côté droit de la Thrace, et renferme le théâtre de la guerre contre l'Autriche et la Russie.

1. Le théâtre de la guerre contre l'Autriche comprend la partie occidentale de cette province, entre la Thrace et les plaines de la Hongrie. La Porta-Trajani et Belgrade sont les points naturels de jonction entre ces deux parties. La route qui va de l'une à l'autre, et les met en rapport par Sophia et Nissa, est la principale ligne d'opération dans les deux directions opposées; et le terrain qui s'étend des deux côtés de cette route, doit être considéré comme le théâtre des armées autrichiennes, qui auraient pour objet de pénétrer jusqu'au cœur de la Turquie d'Europe.

Ce territoire comprend les versans septentrionaux du Scomius et de l'Hemus, qui appartiennent aux bassins de la Morawa et de l'Isker, ou l'ancienne Moesie supérieure, qui comprend aujourd'hui la Servie et la Bulgarie occidentale.

Les limites naturelles de ce théâtre de la guerre sont formées à l'ouest par les montagnes limitrophes de la Servie et de la Bosnie, et les hautes cimes du Stolacz, du Prislop et du Brasik, à la séparation des eaux de la Morawa et du Drino bosnien; elles le sont à l'est par la chaîne du Stara-Planina, ramification du Haut-Balkan, entre Isker et Vid près de Nicopolis, où le Danube s'approche jusqu'à 15 milles de la chaîne. De l'autre côté de ce courant, l'Aluta forme, sur les frontières de la grande et de la petite Valachie, la continuation de cette ligne, car elle trace à partir de Hermanstadt, la direction suivant laquelle une attaque qui viendrait de l'intérieur de la Hongrie aurait besoin d'être soutenue.

Toute la partie formée par la Servie et la Bulgarie occidentale est couverte, dans l'intérieur, comme sur les frontières, de hautes cimes garnies de forêts, qui donnent au pays un aspect sauvage, et limitent les habitations, la culture, ainsi que toute entreprise militaire aux pieds des montagnes et dans les plaines des vallées.

Un groupe dépendant de la chaîne de Scomius, se trouvant à la séparation des eaux de la Morawa et de l'Isker, et entourant le Nissa et le Timock, traverse toute cette partie jusqu'à Orsova sur le Danube. Entre ce fleuve, la Morawa et le Timok, au milieu du Scomius et de la chaîne qui forme les frontières de la Transylvanie, s'élève le Heiduczki qui constitue, dans cette direction, un groupe particulier, mais séparé du premier par le Danube, au-dessus d'Orsova.

3. Du côté de la Servie, la vallée de la Morawa, depuis le Danube jusqu'à Nissa (26 milles), forme, avec les principales routes de Belgrade à Andrinople, la ligne la plus convenable aux opérations militaires. A partir de Kruschvatz, près de l'embouchure de la Morawa occidentale, les vallées supérieures de ce courant se ramifient vers la frontière de Bosnie, aux défilés

situés de l'autre côté de Novi-Basar. Des communications conduisent de Nissa par Orkub à la plaine de Cassova, à travers la vallée de Toplitza. De là elles mènent, par Perserin, dans l'Albanie septentrionale, ou, à travers le défilé de Kaçsanik, à Uskiub et en Macédoine. Une autre route se réunit à celle-ci à travers la haute vallée de la Morawa, par Vrana et Kumanova.

De cette manière, Nissa devient le centre de toutes les voies de communication qui, de la frontière orientale de la Servie, conduisent en Hongrie, en Bosnie et en Macédoine, et le point de jonction avec la partie orientale du théâtre de la guerre de l'Autriche en Turquie. L'importance de cette place (6 à 7000 habitans) est encore accrue sous le rapport militaire par ses fortifications. Il résulte de là que, d'un côté la communication conduit de Nissa par la vallée du Timok aux forteresses de Widdin (15 milles), et d'Orsova (21 milles), que de l'autre elle mène dans la vallée de la Nissa à Sophia, et devient la grande route d'Andrinople.

4. Sophia, capitale et point fortifié de la Bulgarie, est située au centre du bassin supérieur de la vallée de l'Isker, au sommet de l'angle formé par la Thrace du côté de l'Autriche. Elle n'est qu'à 10 milles de la Porta-Trajani; elle a une population de 30,000 habitans, offre le point le plus important pour l'Autriche, et peut seule permettre à cette puissance de tenter une invasion dans l'intérieur de la Thrace. Les embranchemens des chemins de Belgrade (58 milles), Widdin (25 milles), par Malkowatz et Nicopolis (20 milles), font de Sophia le point central de toutes les opérations que l'Autriche pourrait diriger contre la Porta-Trajani, et montrent assez quelle serait l'influence que l'occupation de ce poste aurait sur la marche des opérations.

5. Belgrade et Orsova sont les deux points de communication qui conduisent des plaines de la Hongrie aux provinces turques. Belgrade, forteresse frontière, avec 30,000 habitans, ferme l'entrée occidentale de la Servie et la grande route d'Andrinople. Son importance est encore augmentée par sa position avantageuse sur la rive droite du Danube. Neu-Orsova est aussi

d'une grande importance pour les Turcs, parce que cette place commande, dans la vallée du Danube, le passage de Mehadia, dans le Banat, jusqu'à la petite Valachie, etc. Le chemin qui, de Widdin dans la vallée du Danube, conduit à Rahova, et de là par Plevna, jusqu'au défilé du Haut-Balkan, entre Glabova et Kasanlik, mérite aussi d'être mentionné. Il décrit, entre Orsova et Glabova, une ligne parallèle à la route qui conduit de Belgrade à Sophia, et permet d'étendre jusqu'à Pas-de-Kaczanlik, la base des opérations dans l'intérieur de la Thrace. Une semblable extension est d'autant plus nécessaire, qu'une base d'opérations limitée au pas difficile de la Porta-Trajani serait très-préjudiciable aux mouvemens d'attaque opérés sur la Thrace. Dans ce cas, toute la force des points de défense déjà mentionnés de cette partie de la Turquie pourrait être réunie contre ce point.

6. Comme l'Autriche étend sa puissance jusqu'à l'Adriatique, qu'elle enveloppe la Bosnie et l'Herzogowina, et que les Grecs sont engagés dans une lutte à mort, les dangers qui pouvaient menacer le flanc droit de son armée sont considérablement diminués. Il semblerait même possible aujourd'hui de commencer par contenir la Bosnie au moyen d'une armée d'observation, et assiéger Belgrade, tandis que l'armée principale agirait au-dessus de cette forteresse, par la Save, ou au-dessous par le Danube, contre Nissa; ces opérations dans ce cas devraient être soutenues par un corps placé à Braova et protégé par le Timok. Ce n'est qu'à Nissa ou entre cette ville et Sophia que l'on peut compter sur une concentration des armées belligérantes, parce que ce n'est que là qu'une bataille générale peut ouvrir le passage de la Porta-Trajani, ou rejeter l'armée offensive derrière le Danube. Une occupation assurée de la Servie et de cette partie de la Bulgarie ne pourrait, au reste, avoir lieu, qu'en se rendant maître des défilés des frontières de la Macédoine et de la Thrace.

7. Tout ce qui vient d'être dit sur ce théâtre de la guerre est prouvé par l'histoire et surtout par la bataille de Cossovo (près de Pristina, 1389), qui ouvrit aux Ottomans l'entrée de la Servie

et de toute cette partie de la Bulgarie. La bataille de Nicopolis (1396), dans laquelle Bajazet détruisit presque entièrement l'armée chrétienne conduite par Sigismond, roi de Hongrie, affermit la puissance turque sur ce côté du Danube. Ce fut l'occupation de Belgrade, cédée à la Hongrie par les princes serviens, et assiégée en vain par le sultan Murad II (1440), qui mit Wladislas, roi de Hongrie et de Pologne, en état de pénétrer en Servie, en suivant la Morawa. Cependant, malgré les défaites que son général, Jean Hunyades, fit éprouver aux Turcs, dans six batailles consécutives qu'il leur livra dans la vallée de la Morawa, près de Nissa, Sophia et Kunowitra, l'Hémus arrêta non-seulement les succès de cet habile capitaine, mais procura même à Murad II les moyens de rallier ses troupes près de Philippopoli, d'occuper une position au pied des montagnes en avant de la Porta-Trajani, et de forcer enfin sans combattre le roi Wladislas à retourner à Belgrade.

Le plan hardi de la campagne suivante (1444) échoua complètement, par suite des difficultés que présentent les chaînes de montagnes qui séparent la Bulgarie et la Thrace. Wladislas voulait, en tournant les forteresses de la Servie, etc., occupées par les Turcs, marcher directement sur Andrinople, se mettre de là en communication avec la flotte chrétienne qui était à l'ancre dans le golfe de Saros, arriver au secours de l'empereur Jean Paléologue, et enfin détruire dans une bataille la puissance ottomane en-deçà de l'Hellespont. Mais dès Melkowatz, sur la route de Widdin à la Porta-Trajani, les obstacles du terrain le forcèrent de se diriger sur Nicopolis, en suivant le pied de l'Hémus, près de Varna, où Murad battit complètement l'armée chrétienne, et fit échouer le projet hardi du roi de Hongrie; neuf ans après, la domination turque en Europe fut entièrement affermie par la prise de Constantinople (1453).

La chute de Belgrade (1521) ouvrit à Soliman II un nouveau champ de conquêtes en Hongrie. Les Ottomans occupèrent ce pays pendant un siècle et demi, et de là, menacèrent Vienne elle-même, jusqu'au moment où la bataille de Mohacz mit un terme à leur domination. Belgrade et Orsova furent arrachées

aux Turcs dès 1688 par les victoires du duc de Lorraine et du comte Veterani, qui ouvrirent de nouveau aux armes chrétiennes l'entrée de la Servie et de la Bulgarie. Les victoires remportées par le margrave de Bade, près de Patacsin, dans la vallée de la Morava (1689), ramenèrent toute la Servie sous la domination chrétienne; cependant l'assaut de Belgrade (1690) par Kiuprili ouvrit de nouveau l'entrée de la Hongrie aux armées de Mustapha II. La victoire remportée près de Zenta (1697), par le prince Eugène, fixa pour toujours au Danube les bornes de la puissance turque. Aussi, dans les guerres qui eurent lieu depuis contre la Turquie, ce fleuve devint-il le point sur lequel furent, de part et d'autre, dirigées toutes les opérations. La célèbre victoire remportée par Eugène près de Belgrade (1717), victoire qui donna lieu à la paix de Passarowitz, fit à la vérité passer à l'Autriche ce boulevard de la Turquie ainsi que le Banat; mais il retourna aux Turcs après la guerre que leur firent l'Autriche et la Russie; car, par suite du combat de Radojewacz (1737), de la reddition d'Orsova aux armées ottomanes (1738), enfin de la défaite près de Krozka (1739), toute la Servie rentra sous la domination de la Porte à la paix de Belgrade.

Pendant la guerre que Joseph II fit à la Porte, Belgrade (1789) et Neu-Orsova (1790) tombèrent de nouveau au pouvoir de l'Autriche; mais la paix de Sistow (1791) empêcha l'empereur de reprendre la Servie comme il en avait conçu le projet.

La lutte soutenue par les Serviens pour leur indépendance est encore une preuve des moyens de défense que présente ce pays, lorsque la masse de ses habitans veut en faire usage.

Les Serviens, sous Czerni-Georges, s'insurgèrent en 1804 contre la Porte. Aidés par la Russie, ils combattirent avec courage, furent souvent vainqueurs, et battirent les armées turques de Thrace, de Macédoine et de Bosnie qui s'étaient réunies contre eux. Enfin la lutte ne se termina que lorsque la Porte leur accorda en 1812 la liberté de s'administrer eux-mêmes.

CHAPITRE CINQUIÈME.

L'ANCIENNE BASSE-MOESIE CONSIDÉRÉE COMME LE REMPART DE LA THRACE DU CÔTÉ DE LA RUSSIE, OU LE THÉATRE DE LA GUERRE DES RUSSES CONTRE LA TURQUIE.

SOMMAIRE.

Circonscription. — Versant septentrional de l'Hémus. — Le Petit Balkan. — Bassin du golfe de Varna. — Schumla. — Ligne des eaux du Danube et du lac Carasou. — Rustschuk. — Nicopolis. — Silistrie. — Partie du territoire situé au nord de cette ligne des eaux jusqu'aux frontières russes. — La Valachie. — Bucharest. — Dobrudscha. — Hirsova. — Ibraïlow. — Considérations générales. — Souvenirs historiques.

Après avoir franchi les passages du Balkan, depuis le cap Emineh jusqu'à la route de Kazaclik à Glabova, on voit s'ouvrir au nord de la Thrace, avec l'ancienne Basse-Moesie, le grand bassin situé entre l'Hémus et les montagnes de la Transylvanie. Il représente le rempart opposé à la Russie; séparé à l'ouest du pays limitrophe à l'Autriche, par la ramification des monts Stara-Planina et Aluta, et borné à l'est par la mer Noire, il est destiné par sa situation ainsi que par les traditions historiques à être le théâtre de la guerre de la Russie contre la Turquie. Il est compris dans un espace d'environ 5 degrés de longitude (du 42°-47° long. E.) et de 2 1/2 degrés de latitude (du 43°-45 1/2° de lat. N.).

2. Les versans septentrionaux du Haut-Balkan forment, depuis l'Isker jusqu'au défilé de Islemje, des chaînes qui descendent en forme de terrasses jusqu'au Danube. Celles-ci offrent dans le voisinage du fleuve des séries de collines fertiles, la plupart bornées par des rives escarpées et même rocheuses, d'où l'on aperçoit les vastes plaines de la Valachie, qui doivent être considérées comme le lit des eaux dont ce pays a dû être autrefois couvert.

Le Vid, l'Osma et le Jautra portent au Danube toutes les eaux qui sortent de ce côté de la chaîne, et forment une quantité de vallées grandes et petites, qui à raison de leurs profondeurs, leurs escarpemens et leur nature rocheuse, entravent tout-à-fait les communications le long du fleuve; ces obstacles augmentent à mesure que l'on s'approche des principales montagnes, qui sont couvertes de forêts. — A l'est des sources du Jautra, une chaîne court par Schumla dans la Bulgarie orientale. La partie la plus élevée de cette chaîne porte le nom de Petit-Balkan. Bien que ce ne soit qu'une chaîne de second ordre, elle présente de grandes difficultés à l'établissement des communications, surtout depuis le bassin du Kamtschik jusqu'à celui du Jautra, où le défilé de Gagos ouvre la communication de Schumla à Tirnova. On ne rencontre ici que d'épaisses forêts, des versans déchirés et des roches. Tout le territoire du Kamtschik est également coupé par une quantité de grandes et de petites séries de montagnes, qui ont l'aspect sauvage du Haut-Balkan, et présentent de grands obstacles à l'entrée de la Bulgarie par les défilés qui les traversent.

Le Petit-Balkan s'étend au loin par-delà de Schumla, sous la forme d'un plateau semblable aux steppes, qui, bornant au nord le golfe de Varna, ne reprend son aspect montagneux qu'entre cette dernière ville et Mangalia. Les ramifications de l'extrémité septentrionale de ce plateau se joignent, au-delà des lacs Carasu, avec l'élévation peu considérable qui s'oppose au cours direct du Danube vers la mer, et qui force ce fleuve à aller chercher son embouchure à vingt milles plus au nord.

3. Le bassin des cours du Kamtschik et du Varna, renfermé entre le grand et le petit Balkan, forme devant les principaux cols de Karinabad et d'Aidos, qui communiquent à la Thrace, une partie très-importante du territoire qui fait face à la Russie. D'un côté, la forteresse de Varna appuyée à la mer et avec un port; de l'autre, Schumla, ville de vingt mille âmes environ, fortifiée à la manière des Turcs, forment les points de jonction de toutes les routes qui vont de Rustschuk au Danube. La dernière de ces places, bâtie au pied septentrional du Petit-Balkan,

sert avantageusement de point de réunion aux armées turques de Bulgarie.

Aussi Schumla est-il le principal objet des opérations d'un ennemi qui s'appuie au Danube; car la possession de Varna ne suffit pas pour la tourner et pénétrer directement en Thrace par les passages du Balkan. Schumla ne peut rien perdre de son importance par un changement de front; parce que cette place maintient libres les passages d'Islemje et de Kazanlik au cœur du théâtre des hostilités en Thrace, sans renoncer à ses communications directes par Rustschuck (dix-huit milles), ou par Tirnova (quinze milles) avec les forteresses du Haut-Danube et de toute la Turquie occidentale, par Sophia (vingt-six milles de Tirnova).

Le Danube limite pendant quinze milles près de Nicopolis, pendant environ vingt milles près de Silistrie, et environ trente milles près de Rossova, le pied de la chaîne septentrionale du Balkan. Depuis Rossova, les lacs Carasu continuent la première direction du Danube jusque vers la mer, près de Kostendsche, et forment ainsi une ligne de séparation d'environ quarante milles pour le territoire compris entre Nicopolis et Kostendsche, laquelle détache l'ancienne Basse-Moesie de la partie septentrionale, tournée du côté de la Russie. Cette partie a environ cinquante milles de largeur.

Rustschuk, grande forteresse d'environ trente mille habitans, forme le point de jonction de tous les chemins qui, des défilés du Balkan, conduisent au Danube. Cette ville présente par sa position entre les places fortes de Nicopolis (dix milles) et de Silistrie (treize milles 1/2), et par la forteresse de Giurgevo, située en face, la place d'armes la plus importante et le principal point de communication des deux rives opposées de ce courant. Aussi cette ville doit-elle être considérée comme le principal objet des opérations dirigées de la Thrace sur le Danube, ou de celles qui auraient pour but de se rendre maître de la ligne de ce fleuve, et d'en former la base des mouvemens qu'il faudrait faire pour pénétrer au cœur du théâtre des hostilités en Turquie.

D'après cela, on conçoit aisément quelle doit être l'importance

des deux forteresses de Nicopolis et de Silistrie, ainsi que leur influence sur les opérations militaires. Nicopolis, située en face du défilé de Kazanlik, est en même temps le point de communication du théâtre de la guerre contre l'Autriche par la route du Danube à Widdin (vingt-deux milles) et le chemin de Toroz à Sophia (vingt milles), qui entoure le Stara-Planina.

Silistrie est située en face des défilés de Karinabad et d'Aidos, et de l'intervalle dans lequel s'ouvre la portion du territoire du Petit-Balkan qui, entre Schumla et Varna, conduit au Danube. Cette ville est en même temps, sur la ligne des eaux qui traverse le pays jusqu'à Kostendsche, la forteresse la plus rapprochée de la mer (dix-huit milles).

5. La partie nord du théâtre de la guerre contre la Russie est coupée par le Danube, entre Rossova et Galacz (environ vingt milles), et sépare, à l'ouest, la Valachie de la Tartarie-Dobrudscha. A partir de Galacz, le Danube forme limite entre la Turquie et la Russie. Les montagnes limitrophes de l'Autriche, qui, au-dessus de Tokschau, se rapprochent de la mer Noire, laissent cette partie ouverte du côté de la Russie, dans une largeur d'environ trente-cinq milles. La Putna, le Sireth et le Danube forment ici la limite de ce territoire entre la Moldavie et la Bessarabie. Dans cette direction, le champ des opérations militaires est retréci d'un côté par le pied de la chaîne des montagnes de la Transylvanie, et de l'autre par le Delta du Danube. Il n'offre entre Tokschau et Tuldscha qu'un intervalle d'environ vingt milles.

6. Le théâtre de la guerre de la Russie acquiert une largeur double de celle-ci (environ quarante milles), vers la ligne des eaux, entre Nicopolis et Kostendsche, tandis que toutes les lignes d'opération, dont le commencement et la fin sont commandés par les forteresses turques d'Ibraïlow et Silistrie, sont séparées entre Galacz et Rossova.

Le côté de la Valachie, qui est la moitié la plus large, est coupé par plusieurs courans dirigés vers le Danube, tels que le Rimnik, le Buseo, le Jalomitsa, l'Ardisch, etc. — Bucharest, capitale et point central des principales routes du pays, doit

être considéré comme le principal but des opérations militaires, depuis Silistrie jusqu'à Nicopolis, parce qu'il est situé en face du Danube, et qu'il se trouve sur la grande route de Rustchuk. Dobrudscha ferme l'étendue étroite de terrain appuyé à la mer Noire. Les opérations entreprises ici par les passages établis sur le Danube à Galacz, Isakchi et Tuldscha ne pourraient communiquer que par la Valachie, à Hirsowa, ce lieu n'offrant qu'un seul passage sur le Danube, vers Ibrailow.

7. Ce qui vient d'être dit prouve l'influence que l'occupation ou la prise des deux forteresses d'Ibrailow et Silistrie doit avoir sur les opérations réciproques des Turcs et des Russes, de quelle importance seraient ces places dans le cas d'une guerre défensive entreprise sur le Danube du côté de la Bulgarie. C'est pourquoi une armée, s'avançant des frontières de la Russie, ne doit négliger aucune des rives du Danube. Il faut au contraire qu'elle déploie sur l'une et sur l'autre des forces considérables, et qu'elle pousse assez vivement sa pointe pour pouvoir se concentrer en arrière au moyen du point de communication près d'Hirsova. — La grande largeur du théâtre de la guerre, et les lignes d'eau transversales qui sillonnent la Valachie, présentent de grands avantages pour aller au-devant de tout ce qui pourrait compromettre la réussite de la campagne. Les principales opérations doivent être dirigées sur Bucharest, et par conséquent sur les parties du Danube dont les grandes forteresses offrent aux Turcs une ligne de défense formidable. A la vérité, on tourne cette ligne en pénétrant par Dobrudscha; mais, par cette raison même, des mouvemens habilement dirigés pourraient faire obtenir des résultats très-favorables, si l'ennemi négligeait de masquer par des forces convenables les forteresses du Danube en Moldavie.

Bien que le terrain ne présente aucun obstacle à un prompt mouvement dirigé du Nord-Dobrudscha contre l'intérieur de la Bulgarie et contre Balkan, cette opération ne serait régulière qu'après la prise d'une des places du Danube, de Silistrie ou de Rutschuk. La possession du fleuve, qui depuis la mer est constamment navigable, assure l'arrivée des fourrages de la Moldavie et de la Valachie jusqu'à Bucharest.

Sous ce rapport, il ne faut pas perdre de vue l'occupation de la ligne du Danube elle-même, quand bien même des forces supérieures rendraient possibles le blocus complet des places, et l'établissement d'un corps d'observation contre les entreprises qui pourraient être tentées de l'ouest ; loin de là, les approvisionnemens croîtraient progressivement avec la force des troupes. Le principal objet d'une armée, pénétrant dans l'intérieur de la Turquie, est la prise de Varna ou de Schumla ; ce n'est qu'après avoir battu les Turcs dans les environs de celle-ci, que l'armée principale peut franchir le Haut-Balkan. Il conviendrait d'abord de prendre position dans le bassin du golfe de Borgas aux débouchés des passages du Balkan, de pousser des corps de flanqueurs à Islemje, et même à Kazanlik, dans la vallée de Tundscha, et de marcher ensuite sur Andrinople pour concentrer toutes ses forces au cœur de la Thrace.

La prise et l'occupation des ports de Kostendsche, Varna, Borgas, etc., pendant le cours des opérations, sont de la plus grande importance, tant pour s'assurer des bords de la mer, que pour approvisionner l'armée par ces ports.

8. Malgré tous les avantages que cette partie offre pour la défense de la Turquie contre la Russie, on ne peut méconnaître les progrès immenses qu'a faits cette dernière puissance dans toutes les guerres qu'elle a eues à soutenir contre la Porte, ni la position menaçante qu'elle occupe depuis qu'elle s'est emparée de la mer Noire.

Depuis que les cosaques, secouant le joug de Mahomed IV, se mirent sous la protection de la Russie (1677), chaque guerre a accru la prépondérance de cette puissance sur la Turquie, aux dépens de laquelle elle a successivement étendu ses frontières jusqu'au Danube, d'où elle menace le dernier rempart (le Balkan) de la capitale de l'islamisme. — La lutte qui lui a acquis la possession d'Azow, premier port de la Russie méridionale, a duré, à la vérité, jusqu'au temps de Catherine II (depuis 1696 sous Pierre-le-Grand jusqu'en 1774) ; mais déjà à cette époque les frontières russes avaient été reculées jusqu'au Dniester. Le théâtre des opérations s'étendit, en 1770 et 1771 jusqu'aux forteresses de Brailow et de Giurgevo en Valachie. Depuis le premier passage

du Danube à Brailow (1773), le théâtre de la guerre des Russes contre les Turcs se trouve sur la rive droite de ce fleuve, et s'étend en Bulgarie, même jusqu'à Schumla, Varna et aux débouchés du Balkan septentrional. On voit, d'après cela, combien il est important pour les Turcs d'occuper la ligne du Danube, dont la défense est favorisée par un grand nombre de forteresses, et par l'opiniâtreté qu'ils mettent à disputer des murailles. Depuis la paix de Bucharest, la Russie a reculé ses limites jusqu'au Pruth et aux bouches du Danube, et cette puissance est déjà considérée par la nation turque comme étant celle qui, suivant la tradition répandue parmi le peuple, doit un jour renverser la domination ottomane en Europe, par la prise de Constantinople.

HISTOIRE POLITIQUE ET MILITAIRE

DU PRINCE EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE,

PAR LE GÉNÉRAL DE VAUDONCOURT. (1)

(Deuxième Article.)

Le traité signé à Presbourg ayant rendu momentanément la paix à l'Europe, l'armée, venue d'Italie sous le commandement du vice-roi, eut ordre d'y rentrer. Mais le Tyrol, sourdement agité par les intrigues du cabinet de Vienne, restait sous les armes. Le prince Eugène fut chargé par l'empereur de l'occuper et de le soumettre. Il eut en même temps la mission de prendre possession des pays cédés au vainqueur par les vaincus, et de les

(1) 2 vol. in-8°, ornés du portrait du prince, de plusieurs plans et de cartes, chez Mongie aîné.

organiser sous le nom de provinces Illyriennes. Pour remplir cette double tâche, Eugène plaça son quartier-général à Villach. Le général Baraguey-d'Hilliers, à la tête d'un corps de vingt-six mille hommes d'un côté, et de l'autre le général Drouet-d'Erlon, commandant l'armée bavaroise, devaient pénétrer dans les gorges du Tyrol, après que le vice-roi aurait épuisé tous les moyens de douceur et de persuasion pour ramener les révoltés à leur devoir. Les négociations ayant échoué, il fallut recourir à la force pour dompter la résistance qu'opposaient le fanatisme et la révolte. L'armée d'expédition entra dans le Tyrol, dont les défilés furent défendus pied à pied par l'insurrection dirigée par un aubergiste du nom d'Hofer. La vallée de l'Inn fut envahie, et la forteresse de Nülbaets fut prise. Effrayés par ces revers les insurgés feignirent de se soumettre, mais la révolte ne tarda pas à éclater de nouveau; de sanglantes corrections la réprimèrent encore. L'arrestation et la mort de Hofer, exécutée à Mantoue, y mirent fin. Le désarmement du pays fut effectué : la partie septentrionale resta occupée par les Bavarois, et la partie méridionale par les troupes italiennes. Cette province forma un département sous le nom de *Haut-Adige*, dont le chef-lieu fut *Trente*.

Rentré dans Milan, le prince se livra aux soins qu'exigeait l'administration intérieure du royaume d'Italie. Mais il ne tarda pas à être appelé à Paris, pour qu'on consommât un sacrifice bien douloureux pour sa mère et pour lui. Il déploya dans cette terrible épreuve la grandeur d'âme, la fermeté, la loyauté de caractère qu'on admira constamment en lui. Des intrigues de cour, des suggestions de famille avaient déterminé l'empereur à rompre le lien conjugal qui l'unissait avec l'impératrice Joséphine, inhabile à lui faire connaître les douceurs de la paternité. Eugène eut à préparer sa mère à cette séparation et à s'y résigner lui-même. Il trouva dans son noble cœur assez de courage pour s'acquitter de ce double devoir, et le divorce s'effectua. Le prince, revenu à Milan le 18 février, en repartit le 12 mars, pour retourner à Paris, assister en sa qualité d'archi-chancelier d'état de l'empire, au mariage de Na-

poléon avec une archiduchesse d'Autriche. Les plaies de son cœur à peine cicatrisées se rouvrirent, et il épuisa le calice d'amertume.

Napoléon devint père en 1811, et l'étoile d'Eugène pâlit encore davantage. La couronne que la fortune avait suspendue sur sa tête parut destinée au roi de Rome. Un moyen se présenta d'en assurer une autre à Eugène et l'empereur des Français saisit, dit-on, cette idée, qui lui fournissait le moyen de tenir la promesse faite à l'impératrice Joséphine. Il fut un instant question de former un royaume de Grèce, dont Salonique aurait été la capitale : ce trône, sur lequel Eugène serait monté, l'aurait indemnisé de la perte du sceptre de l'Italie.

Mais l'horizon politique commençait encore une fois à s'obscurcir. L'Angleterre réunissait les matériaux d'une nouvelle coalition. La haine invétérée de la maison d'Autriche, haine qu'une alliance récente avec la France n'avait pas éteinte; le ressentiment de la Prusse et l'ambition de la Russie, fournissaient à nos éternels ennemis des prétextes pour troubler le bonheur de Napoléon, parvenu à l'apogée de sa gloire. Une guerre semblait imminente, et le royaume d'Italie, dont l'administration intérieure, dont l'armée et les finances étaient dans une situation prospère, fut appelé à y prendre part. Son contingent, fort de 40,000 hommes et de 8,000 chevaux, commandé en chef par le vice-roi, forma le quatrième corps de la grande-armée, à la tête de laquelle l'empereur Napoléon entra en Russie le 24 juin 1811.

Le général de Vaudoncourt, comme historien du prince Eugène, a dû décrire les combats et batailles dont le 4e corps a partagé les dangers; mais il s'est abstenu, pour ne pas s'écarter de son sujet, de suivre les mouvemens des autres corps, quand ils ne se liaient pas au sien. Ainsi il ne transporte ses lecteurs que sur les champs de bataille d'Ostrowno, de Borodino, ou de la Moscowa, de Malojaroslavetz, de Viasma et de Krasnoé. Les désastres de la campagne de 1812 ont déjà été peints avec des couleurs plus ou moins vraies. Le général de Vaudoncourt n'en retrace que les scènes dans lesquelles le prince a figuré, et

son pinceau peut être d'autant plus fidèle qu'il était acteur lui-même, et que son rôle ne manquait pas d'importance. On le croira donc sur parole quand il montrera Eugène déployant jeune encore les rares qualités d'un vieux général d'armée, et justifiant le choix que Napoléon avait fait de lui comme lieutenant.

Accablée sous le poids de l'adversité plutôt que détruite par le fer ennemi, notre armée se retirait dans un désordre qui pouvait amener sa destruction complète. Après le départ de l'empereur et du roi de Naples, le vice-roi d'Italie reçut l'ordre de réunir ses débris et d'opposer aux Russes assez de résistance pour préserver la France d'une invasion.

Il prit d'abord position sur la Vistule, où il réorganisa autant que possible ce qui restait des divers corps dont l'armée se trouvait composée au passage du Niémen. Les mouvemens des Russes forcèrent bientôt le général en chef à se replier derrière l'Oder, et à rappeler le général Regnier, qui s'ouvrit un passage à Kalisch au travers des troupes commandées par Wintzingerode. L'arrivée du corps aux ordres du général Grenier renforçait l'armée d'Eugène de dix-huit à vingt mille hommes. Il n'en fallut pas moins quitter les bords de l'Oder et aller occuper Berlin où se trouvait le maréchal Augereau avec deux bataillons français et un escadron de chasseurs de Wurtzbourg. Mais déjà un traité d'alliance était conclu ou prêt à l'être, entre la Prusse et la Russie contre la France. La Prusse prenait une attitude hostile; les Cosaques de Czerniseff entouraient Berlin dont la population était menaçante. Le vice-roi songea à évacuer cette capitale, ce qui eut lieu après un léger engagement, et l'armée fut portée sur la ligne de l'Elbe. Cependant l'empereur réunissait sur le *Mein* une armée nouvelle composée de cohortes du premier ban. A la rigueur cette infanterie aurait pu entrer en campagne. Mais elle n'était soutenue par aucune cavalerie, et trois mois suffisaient à peine pour en rassembler. Il fallait donc gagner du temps, et arrêter les progrès des Russes auxquels les Prussiens, désertant notre cause, venaient de s'unir à eux par une déclaration de guerre.

La place de Dresde, que le roi de Saxe avait abandonnée, fut attaquée et prise par Wintzingerode. L'Elbe étant franchi, nos troupes se replièrent derrière la Sérale, où elles livrèrent les combats de Lunebourg et de Mokern. Le plan de ce dernier et les vignettes des batailles de Malojraoslawitz et du Mincio, ornent le deuxième volume de l'ouvrage du général Vaudoncourt.

La situation de notre armée en Allemagne devenait de jour en jour plus critique. Les places de Thorn et de Spandau étaient tombées au pouvoir de nos ennemis. Le prince Eugène manœuvra habilement pour s'approcher de la nouvelle armée française, et il fit sa jonction avec elle le 30 avril vers Merseburg. L'empereur Napoléon s'y trouvant en personne, le prince vice-roi eut le commandement des 5e et 11e corps, forts d'environ trente-six mille hommes. A leur tête, il marcha sur Lutzen, le 1er mai, et n'arriva sur ce glorieux champ de bataille qu'au moment où la victoire couronnait nos jeunes soldats. En revanche il prit une part très-active à la bataille du 2, en coupant la communication de l'ennemi à Zwenckau. Le prince Eugène cessa dès ce moment d'agir séparément avec les deux corps qu'il commandait, et il forma l'avant-garde de l'armée impériale jusqu'à son entrée dans Dresde. Ayant reçu de Napoléon, dans cette capitale, l'ordre de se rendre en Italie pour y lever une armée, il se dirigea par Munich, et, en passant, il assura à la France, pour quelques mois de plus l'alliance de la Bavière que le parti autrichien cherchait à entraîner dans la défection. La confiance que Napoléon témoignait au vice-roi était bien justifiée par les grands talens stratégiques qu'il avait déployés en 1809, et dans les quatre premiers mois de 1813.

Les hostilités restaient suspendues en Allemagne par un armistice; mais tout présageait qu'elles recommenceraient bientôt. Eugène s'occupa sans relâche de mettre l'Italie en état de se défendre, et d'organiser une armée. Il leva une conscription jusque dans les départemens les plus voisins du royaume d'Italie qui avaient été incorporés dans l'empire français. Mais, s'il réunit aisément des recrues, il manqua d'officiers et de sous-officiers; il se trouva aussi dépourvu d'armes et d'effets d'habillement.

Néanmoins il parvint, vers le mois de juin 1813, à déployer sur les frontières de l'Illyrie une soixantaine de mille hommes, divisés en trois lieutenances. La guerre éclata; les Autrichiens envahirent la Croatie, après y avoir fomenté une insurrection suivi de la désertion des régimens croates.

N'ayant sous ses ordres qu'une milice toute neuve et inexpérimentée, le vice-roi conçut qu'il ne pouvait songer qu'à se défendre; il était maître des deux grands débouchés de l'Allemagne en Italie par Laybach et par la Ponteba. Tous ses efforts tendirent à se maintenir sur la Save entre Villach et Laybach. Le début de cette campagne fut heureux et glorieux pour lui. Il battit les Autrichiens à Villach, à Crainburg, à Feistriz, et assura la communication de la droite à la gauche de sa ligne par le vallon de la Save. Ses troupes, qui voyaient le feu pour la première fois, attaquèrent l'ennemi avec autant d'assurance qu'en auraient pu montrer des soldats aguerris.

Toutefois le prince, redoutant de les exposer en plaine, où la victoire est plus souvent le résultat de l'ensemble dans les manœuvres, de la rapidité et du secret des marches, que celui de la valeur naturelle, continua de manœuvrer dans les défilés jusqu'au moment où les Autrichiens firent une diversion dans le Tyrol. Malgré les fautes de quelques-uns de ses généraux, malgré l'infériorité de ses forces, il disputa le terrain pied à pied dans les affaires de Saint-Marcein, de Weichelburg, de Fiume, de Saint-Hermagan, de Tcherciutz et de Zirkuitz, et prit enfin la résolution de se retirer derrière l'Isonzo. Mais les Autrichiens, fiers des succès qu'ils obtenaient en Allemagne, et voulant achever la perte de Napoléon, cherchaient à tout prix à pénétrer au cœur de l'Italie. Déjà, profitant de la faiblesse de Maximilien, ils avaient entraîné la Bavière dans leur parti. D'échelons en échelons, après avoir repassé successivement le Tagliamento, la Livenza et la Piave, l'armée vint se mettre en bataille sur l'Adige devant Vérone. Cette retraite, faite avec le calme et l'ordre d'une marche par étapes, fut illustrée par les avantages obtenus dans les combats de San-Marco, Lanoui et Bassano. La fidélité et le patriotisme du prince vice-roi furent mis à l'épreuve sous Vérone. Le prince de Taxis, aide-

de-camp du roi de Bavière, vint, accompagné du général Hiller, l'engager à abandonner la cause de l'empereur Napoléon. A ce prix on lui garantissait la couronne d'Italie. « Sa réponse, dit l'auteur, fut un refus dont il eut peine à comprimer l'indignation, et dont l'expression noble et touchante arracha des témoignages de regret et d'admiration au prince de Taxis, et même au général Hiller. »

Si, à la même époque, le roi de Naples avait imité le bel exemple que lui donnait le prince vice-roi, la perte de l'Italie aurait été retardée. Les troupes napolitaines s'avançaient lentement à travers les états de l'Eglise, et elles arrivèrent sur la ligne pour mettre au grand jour des projets de trahison, que, depuis long-temps, leur conduite équivoque laissait soupçonner. L'armée autrichienne avait reçu des renforts; le comte de Bellegrade en avait pris le commandement. Un débarquement avait été effectué à Goro, tandis que les Anglais tentaient de s'emparer de Livourne, et les places de la Dalmatie avaient été successivement réduites à capituler. Pressé de tous côtés le prince vice-roi, malgré les succès obtenus dans son expédition en Tyrol, malgré la gloire acquise dans les combats de Caldiéro, Saint-Michel, Ferrare, Rovigo et Boara, se maintenait avec peine dans ses positions et, hors d'état de prendre l'offensive, il était réduit à manœuvrer pour ne pas perdre de terrain.

Dans ce temps l'empereur songea à rappeler en France l'armée d'Italie, et pour faciliter l'exécution de ce projet, il enjoignit au prince vice-roi de tâcher de conclure un armistice. La demande en fut faite et rejetée; en revanche, de nouvelles insinuations furent hasardées pour décider le vice-roi à abandonner la cause de son père adoptif; elles n'eurent pas plus de succès que les premières.

Cependant le roi de Naples, jetant le masque, s'était joint à la coalition, ses troupes étaient entrées à Bologne, Modène et Ferrare; avaient bloqué Ancône et pris possession des états romains et de la Toscane. Pour s'opposer à leurs mouvemens, le prince Eugène envoie des forces sur la rive droite du Pô. La position de l'Adige, désormais trop avancée, n'était plus tenable.

Le prince Eugène informa le comte de Bellegrade qu'il se préparait à la quitter pour se replier derrière le Mincio. Il lui donna cet avis pour sauver Véronne des dangers d'une occupation de vive force. L'avant-garde ennemie suivant d'assez près notre arrière-garde, l'attaqua à Villa-Franca, et fut repoussée. Le 8 février 1814, le comte de Bellegrade tenta le passage du Mincio au moment même où le prince Eugène se mettait en mouvement pour lui livrer bataille. L'affaire s'engagea vers Roverbella, et le général autrichien ne pouvant pas rappeler à lui la partie de son armée qui avait déjà passé le Mincio, fut battu. Le lendemain, après le combat de Borghetto, il dut encore repasser le Mincio qu'il avait franchi une seconde fois.

Le prince vice-roi méditait une diversion sur la rive droite du Pô, pour empêcher le général Nugent et le roi de Naples qui avaient enfin signifié positivement la déclaration de guerre, de s'avancer vers le Piémont et de le déborder. Le 20 février, l'occasion se présenta. Une partie de l'armée fut dirigée vers Plaisance, sous les ordres du général Grenier. Après avoir été battus dans les affaires de Casal-Maggiore et de Sana, de la Nura et de Guastalla, les alliés le furent encore dans les combats de Parme et de Reggio. Ces défaites consécutives obligèrent le maréchal comte de Bellegrade à un mouvement semi-rétrograde qu'on a qualifié de mouvement de concentration, et qui était une retraite réelle. Après les affaires du Taro, de la Nura et le combat de Plaisance, une convention fut signée pour que les Français évacuassent l'Italie qu'ils n'avaient plus intérêt de défendre puisque le trône de Napoléon était renversé. Plus tard, une seconde convention ayant stipulé la remise du royaume aux coalisés, le prince Eugène rentra en France. « Le moment, dit l'auteur, où le prince quitta l'Italie fut le terme de sa vie politique : il aurait été à désirer qu'il rendît encore des services à sa patrie; mais il ne s'abusa pas lui-même sur l'impossibilité absolue de voir remplir ce vœu si légitime. Son nom et sa présence à Paris rappelaient trop de souvenirs incommodes. » Il prit le parti de se retirer en Bavière. Il était à Vienne lors des événemens de 1815. Sa liberté lui aurait été ravie s'il ne s'était

pas engagé sur sa parole à suivre à Munich le roi son beau-père, qui le créa duc de Leuchtenberg. Chéri de toute la famille royale, et adoré par les habitans de la Bavière, il goûtait les douceurs de la vie privée lorsqu'une attaque d'apoplexie le mit au tombeau à l'âge de quarante deux ans et demi. Son éloge, qui ne sera contesté par aucun des officiers ayant servi sous lui, est placé à la fin de sa trop courte carrière, et présente le résumé succinct de ses hauts faits.

Dans le cours de sa narration, l'auteur, pour justifier des assertions qui pourraient être controversées, renvoie à des pièces authentiques qu'il a eu le soin de faire imprimer à la fin de son second volume, au nombre de vingt-cinq.

Nous nous abstiendrons de porter un jugement sur l'ensemble de l'ouvrage du général de Vaudoncourt. L'éloge que nous devrions en faire paraîtrait suspect dans la bouche d'un de ses collaborateurs, et dans les colonnes du journal dont il est le rédacteur en chef. Depuis long-temps la réputation littéraire de M. de Vaudoncourt est faite. L'histoire du prince Eugène n'en peut que rehausser l'éclat. Il suffira que nous ayons annoncé et analisé cette nouvelle production pour que le public s'empresse de se la procurer et de la lire. Elle doit trouver place dans toutes les bibliothèques, à côté de nos meilleurs livres militaires. Si les campagnes des *Turenne*, des *Condé*, excitent vivement notre intérêt, resterons-nous froids et indifférens au récit des grandes actions d'un prince notre contemporain? Nous courûmes les mêmes dangers que lui, nous coopérâmes à ses succès, nous avons droit de revendiquer une petite part de la gloire qu'il s'acquit, et, en lui tressant une couronne civique, nous nous récompensons nous-mêmes. Cette considération n'est-elle pas assez puissante pour que nul d'entre nous ne se dispense de faire emplette de son histoire?

Général LECOUTURIER.

COPIE

D'UNE LETTRE ÉCRITE AU COLONEL MARBOT

Le 6 octobre 1828, par M. COLLOMBEL, capitaine d'artillerie de la marine.

Toulon, le 27 février 1829.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier d'insérer dans votre journal la copie ci-jointe d'une lettre que j'ai écrite, il y a quelque temps, au colonel Marbot. Mon but n'est point de faire la critique de l'excellent ouvrage d'un militaire aussi distingué, mais de redresser une erreur dont l'existence tendrait à diminuer la gloire que l'artillerie de la marine a acquise dans les champs de Lutzen et de Bautzen.

Colonel,

J'ai lu avec le plus vif intérêt, je dirai même avec admiration, vos excellentes remarques critiques sur l'ouvrage de M. le lieutenant-général Rogniat, intitulé *Considérations sur l'art de la guerre*. Votre livre a reçu l'approbation du plus grand capitaine du siècle : ce suffrage me dispense d'en faire l'éloge; mais je ne puis m'empêcher de redresser une erreur assez grave qui s'est glissée dans votre ouvrage plein de force, de raison et en même temps de patriotisme.

Page 481. « N'a-t-on pas vu des matelots enrégimentés devenir » en très-peu de temps d'excellens fantassins, et se couvrir de » gloire aux batailles de Lutzen et de Bautzen? Pense-t-on que » dans le même espace de temps qui avait été employé à leur ins- » truction, il eût été possible d'en faire de la cavalerie même

» très-médiocre? J'en doute très-fort, et leurs officiers seront » de mon avis; car ces officiers de marine, qui apprirent par- » faitement en un an les exercices et les manœuvres d'infan- » terie qui étaient entièrement étrangères aux études qu'ils » avaient faites jusqu'alors, ces officiers savent fort bien qu'en » une année ils ne deviendraient pas de bons officiers de cava- » lerie. »

L'hypothèse d'après laquelle vous raisonnez est entièrement fausse. Je vais le prouver.

Les troupes de la marine qui furent appelées en 1813 et 1814 à prendre part aux opérations de l'armée de terre, faisaient partie des quatre régimens d'artillerie de marine, créés par l'arrêté du 15 floréal, an 11 de la république, présentant en entrant en campagne un effectif de plus de seize mille hommes. Ces corps n'étaient pas commandés par des officiers de marine, ainsi que vous l'avancez, mais par des officiers d'artillerie de marine dont la principale étude était dirigée vers l'artillerie et l'infanterie; et bien qu'à cette époque les artilleurs de la marine embarquassent par détachemens avec leurs officiers sur les bâtimens de guerre, on ne pouvait pas les confondre avec des matelots dont les habitudes, l'organisation et l'instruction différaient essentiellement des régimens d'artillerie de marine soumis aux mêmes lois, au même régime, à la même discipline que les régimens d'artillerie de terre. Ainsi une compagnie de canonniers dans nos régimens était au complet de paix, composée de 1 capitaine commandant, 1 capitaine en second, 1 lieutenant en premier, 1 lieutenant en second, 1 sergent-major, 5 sergens, 1 caporal-fourrier, 10 caporaux, 25 canonniers de première classe, 25 canonniers de seconde classe; 81 canonniers aspirans, 2 tambours. L'état-major de ces régimens était en tout semblable à ceux de l'artillerie de terre.

Je n'entrerai pas, colonel, dans de plus grands détails sur l'organisation de nos anciens régimens avec lesquels j'ai eu l'honneur de combattre à Lutzen et à Bautzen. Cependant je ne dois pas vous laisser ignorer qu'avant ces deux batailles mémorables, ils versèrent plus de douze cents hommes dans l'artillerie à pied

et l'artillerie à cheval de la garde impériale; je vous dirai aussi que l'existence du corps de l'artillerie de la marine remonte à l'an 4, où il fut créé par une loi du 3 brumaire, et qu'enfin dix mille canonniers de ce corps (formé alors de demi-brigades) furent envoyés en l'an 8 ou 9 dans l'Italie comme colonne de grenadiers; ils étaient commandés par le général Sarrazin.

Je tiens d'autant plus à rétablir les faits, que votre ouvrage est écrit avec un talent très-remarquable et qu'il doit faire autorité parmi les militaires de toutes les armes. Je vous engage donc, colonel, s'il paraît une nouvelle édition de *vos remarques*, à tenir compte de l'observation que j'ai l'honneur de vous adresser dans l'intérêt de la vérité et pour la gloire du corps auquel j'appartiens.

Agréez, colonel, l'hommage de la haute estime et du profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, votre très-humble et très-obéissant serviteur, COLLOMBEL.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

Sur le Comte JOSEPH DE LAMOUSSAYE, colonel du 18e régiment d'infanterie légère.

Lorsqu'en 1810 et 1811 j'étudiais à la faculté de médecine de Strasbourg, époque que je considère comme la plus heureuse de ma vie, époque qui a exercé une si grande influence sur ma destinée, j'ai eu pour ami et confident M. le comte de Lamoussaye; j'ai appris à connaître la noblesse de son caractère, j'ai eu plus d'une fois l'occasion d'apprécier combien il était dévoué dans ses attachemens, franc et loyal dans ses procédés; j'ai reçu de lui des preuves multipliées de son amitié et très-souvent des conseils fort salutaires; j'étais alors loin de penser que j'aurais aujourd'hui la douleur de remplir la tâche que l'amitié m'impose, de consacrer, dans ce journal, quelques lignes à sa mémoire.

Je sens que pour donner libre carrière à l'impulsion de mon âme attristée, il faudrait une plume plus éloquente que la mienne. La mort de cet estimable ami a produit sur moi une impression d'autant plus douloureuse qu'elle m'a rappelé quelques pénibles souvenirs de Strasbourg, où j'ai laissé tout ce que j'avais de plus cher au monde.... Mais à quoi bon parler d'un objet qui m'afflige depuis tant d'années, et que la raison, ni aucune circonstance de ma vie orageuse, n'ont pu me faire oublier !... Écartons tout ce qui est étranger à la perte d'un ami, et bornons-nous à tracer en peu de mots les principaux traits de la vie de ce brave officier que l'armée française a eu le malheur de perdre récemment, et qui sera long-temps pleuré par ses nombreux amis et par sa famille, à laquelle il était indispensable.

M. de Lamoussaye, né en 1786 à Saint-Omer, descendant d'une très-ancienne famille noble de Bretagne, après avoir achevé ses études classiques, entra à l'école militaire de Fontainebleau. En 1805, il obtint son brevet d'officier, fut attaché au deuxième régiment d'infanterie légère, fit en 1806 la campagne contre les Prussiens, se distingua par une grande bravoure, et quelques actions d'éclat lui valurent la décoration de la Légion-d'Honneur. Plus tard, placé comme capitaine aide-de-camp auprès du général Schramm, il l'accompagna en Espagne, où il fut grièvement blessé, et vint en 1810 à Strasbourg. En 1813, parvenu déjà au grade de chef de bataillon, il vint avec le 154e régiment de ligne, joindre la grande-armée en Saxe; il y trouva de nouvelles occasions de signaler son intrépidité, se conduisit partout avec une valeur au-dessus de tout éloge; il se fit surtout remarquer en Silésie par un fait d'armes digne d'être consacré dans les annales militaires : le corps d'armée dont le 154e régiment faisait partie, étant fortement compromis dans sa retraite et menacé de tomber au pouvoir de l'ennemi, l'intrépide Lamoussaye se place avec son bataillon à la tête d'un défilé, arrête avec cette poignée d'hommes, près de deux heures, toute l'armée russe, et parvient par sa présence d'esprit et son inébranlable bravoure, à sauver le corps d'armée.

Dans une nouvelle action qui eut lieu quelques jours après, sur le Bober, il fut tellement blessé, qu'on l'abandonna pour

mort; recueilli par les Russes, qui lui firent prodiguer tous les secours de l'art, il guérit de ses blessures, mais fut envoyé comme prisonnier de guerre dans l'intérieur de la Russie.

Revenu dans sa patrie en 1814, il fut placé comme chef de bataillon au 4e régiment d'infanterie de la garde royale, passa quelques années après comme colonel dans la légion de Hohenlohe et ensuite dans le 18e d'infanterie légère, où il était, ainsi qu'il l'a été partout, chéri de ses subordonnés et de tous ceux qui ont eu des relations avec lui.

En 1818, M. de Lamoussaye épousa mademoiselle Sophie de Colnet, de Dunkerque, femme pleine de bonté et d'amabilité, réunissant au plus haut degré tous les genres de mérite; il passait les jours les plus heureux entre sa compagne et ses enfans, lorsque la mort vint le frapper. Madame de Lamoussaye, restée veuve avec six enfans et en proie aux plus vifs chagrins, s'est retirée auprès de sa famille, à Dunkerque. Là, cette excellente mère, modèle de toutes les vertus sociales, ne vit que pour ses intéressans enfans, tous encore trop jeunes pour sentir comme elle la perte qu'ils ont faite.

Le colonel de Lamoussaye était officier de la Légion-d'Honneur et chevalier des ordres de Saint-Louis et de Saint-Henri de Saxe.

Le chevalier de KIRCKHOFF.

OBSERVATIONS SUR LE TRAITÉ

DE STRATÉGIE ET DE TACTIQUE DE XILANDER,

SUR LE SYSTÈME DES RETRAITES EXCENTRIQUES;

Publié d'abord par Bulow, et reproduit par cet auteur.

Jugement erroné de Xilander, sur le Traité des grandes opérations militaires du général Jomini. (1)

Il est peu de sciences, sur lesquelles ont ait tant écrit, que sur les sciences militaires, et il en est peu, dont l'étude soit hérissée

(1) 3 vol in-8o et atlas. 40 fr. chez Anselin, libraire, rue Dauphine, n. 9

d'autant de difficultés. Cela provient, sans doute, de ce que la théorie de l'art militaire n'est pas encore portée à ce degré de perfection, qui permette de la présenter sous une forme tout-à-fait dogmatique. Le général Jomini, il est vrai, a fait faire un premier et grand pas à cette partie, dans son Traité des grandes opérations militaires; il a le premier posé des principes généraux, et en a indiqué les nombreuses et diverses applications. Néanmoins, malgré le secours de ses lumières, il faut avouer que les personnes qui désirent s'instruire dans la théorie de l'art militaire, et celles surtout qui sont chargées de l'enseigner, éprouvent toujours beaucoup d'embarras dans le choix d'un auteur propre à les guider, pour faire un cours complet d'art de la guerre : il en est qui contiennent des notions partielles excellentes, mais aucun ne peut être encore présenté comme un traité complet d'art militaire : cependant quelques professeurs, séduits par l'attrait d'une exposition didactique, choisissent des ouvrages qui ne contiennent que des systèmes erronés ; tel est entre autres celui des retraites excentriques, proposé par Bulow; système, dont la fausseté a été démontrée d'une manière péremptoire par le général Jomini, dans son chapitre XIV. Malgré cela, M. Xilander, écrivain bavarois, non seulement reproduit le système, mais il a voulu même décréditer l'ouvrage, où ses sophismes sont réfutés; car il dit que le général Jomini ayant établi dans son Traité le système des lignes d'opérations excentriques, a passé ensuite à la fin de l'ouvrage aux lignes centrales.

L'amour de la vérité et le désir de garantir les autres des erreurs des écrivains trop systématiques, m'impose l'obligation de dire quelques mots sur l'ouvrage de M. Xilander, pour prouver en même temps et la fausseté du système des retraites excentriques, et la supériorité des principes généraux de l'art, sur les systèmes en général, ainsi que pour détruire les idées fausses que donne l'auteur ci-dessus mentionné du Traité des grandes opérations militaires.

L'écrivain bavarois trouve fort mauvais que M. de Boutourlin estime l'ouvrage du général Jomini au-dessus de tous les autres, non pour la forme qui laisse beaucoup à désirer, mais parce qu'il

Ratisbonne, que l'archiduc Charles déjoua avec tant d'habileté. La même chose arriva aussi à Bonaparte à Waterloo, quand il voulut diriger Grouchy par Wavres, sur Bruxelles, concentriquement avec son armée, qui y marchait par Quatre-Bras : ce mouvement fit réunir Blücher à Wellington, tandis que si Napoléon eût conservé une masse intérieure et poussé les deux corps ennemis excentriquement, il les eût défait partiellement. De semblables événemens prouvent du reste qu'aucun système d'opération n'est bon, que quand il produit l'application des principes : et qui a prouvé le premier l'existence de ces principes, et qui les a développés, si ce n'est le général Jomini?

Les écrivains allemands ont été envers lui d'une injustice criante, si on en excepte néanmoins Muffling qui, à la fois général et écrivain, a franchement avoué ce qu'il devait à un chapitre qui a détruit toutes les fausses doctrines de guerre. Mais Xilander est un homme à systèmes, et il n'a pas bien saisi les principes généraux de l'art.

Quant aux retraites excentriques, il paraît que le seul exemple de la retraite des Russes en 1812, suffit pour les détruire; car ce n'est que par la concentration de leurs forces qu'ils ont sauvé l'armée et l'empire.

Au demeurant, comme nous nous piquons d'être plus justes envers M. Xilander, qu'il ne l'a été envers le général Jomini, nous devons convenir que son ouvrage est un des plus remarquables qui ait paru sur la guerre, et qu'en le dépouillant de quelques sophismes, il peut être rangé au nombre des meilleurs classiques.

JES, *officier de génie.*


In Memory of
STEPHEN SPAULDING
1907 – 1925
CLASS of 1927
UNIVERSITY OF MICHIGAN

